This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

MÉMOIRES POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de LOUIS XIV *&* *de* LOUIS XV,

OUVRAGE de MR. L'ABBÉ MILLOT, *des Académies de Lyon & de Nanci.*

COMPOSÉ sur les pièces originales recueillies par ADRIEN-MAURICE, duc de NOAILLES, maréchal de France & ministre d'Etat.

NOUVELLE EDITION,

TOME PREMIER.

A PARIS,

Et se vend à GENEVE, *chez* TÉRON *l'aîné, directeur du Magasin littéraire, au bas de la Cité.*

M. DCC. LXXVIII.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

QUEL que puisse être le jugement du public sur la forme de cet ouvrage, le fond en est trop précieux pour ne pas l'intéresser. Ce ne sont point des mémoires particuliers, tissus d'anecdotes suspectes ou de faits peu importans : c'est l'exposition, fidellement circonstanciée, d'une partie des grands événemens que les règnes de LOUIS XIV & de LOUIS XV offrent à l'histoire. On y trouvera les causes & les effets dévoilés sans artifice ; les pensées & les discours des acteurs qui ont brillé sur la scène ; les vues & les maximes des rois, des ministres, des généraux ; les intrigues de cour & les secrets de politique ; les conseils de

la prudence, les erreurs des gouvernemens ; en un mot, ce que renferme de plus curieux une infinité de pièces originales, dont la collection forme seule une bibliothèque.

L'homme illustre qui a pris soin de les rassembler, mériteroit à ce titre la reconnoissance des citoyens, quand même il n'auroit pas signalé son zèle dans les premières places du royaume. Il nous a ouvert une source d'instruction, où depuis le plus haut rang jusques au plus médiocre, chacun puisera des connoissances, jointes aux plaisirs d'une louable curiosité. Pour qu'on en puisse juger d'un coup-d'œil, je vais tracer l'esquisse des trois parties de cet ouvrage.

Quoique la première doive paroître stérile en comparaison des deux autres, elle contient beaucoup de particularités dignes du grand jour. Les préliminaires de la révocation de

l'édit de Nantes; l'exécution & les ſuites de l'édit par lequel il fut révoqué; l'autorité royale s'efforçant d'anéantir une ſecte ardente & nombreuſe; de fauſſes converſions regardées comme un triomphe de la foi, & ne ſervant qu'à prouver combien la force a peu d'empire ſur les conſciences; les religionnaires bravant le pouvoir de Louis XIV; ſoulevés contre les lois rigides qu'il leur impoſe; excités à déſobéir par la dureté même du miniſtère; fuyant une patrie délicieuſe dont on ſemble leur faire une priſon; & ne reſpirant que haine ou que fanatiſme, dès que l'on ceſſe de les traiter en citoyens; un vertueux commandant qui exécute ces rigueurs fatales, mais qui tâche de les adoucir par eſprit de religion comme par ſentiment d'humanité; qui enſuite, chargé de la guerre contre l'Eſpagne, (commiſſion plus digne de ſon zèle) ſe fait re-

douter en Catalogne, malgré la foiblesse & la misère de ses troupes; qui gagne une bataille, suivie de la prise de Girone, où tant de généraux avoient échoué; qui ajoute à cette conquête trois autres places importantes, sans pouvoir néanmoins contenter la cour; pressé par le roi d'exécuter une entreprise impossible; opposant la raison à des ordres imprudens & dangereux; prêt à courir tous les hasards, si l'on s'obstine; mais triomphant enfin des préjugés par la force de l'évidence: telle est en gros la matière de cette partie des mémoires que je présente au public. Elle concerne spécialement le premier maréchal de NOAILLES, ANNE-JULES, père de celui qu'on a vu joindre les travaux du ministère a ceux du généralat; mais elle roule sur des objets qui ne peuvent être indifférens pour la nation.

Dans la seconde partie, unique

peut-être en ſon genre, il s'agit de l'établiſſement d'un prince françois ſur le trône d'Eſpagne. Le duc d'Anjou (Philippe V) y eſt appelé par le teſtament du dernier monarque, & par le vœu de la nation eſpagnole, languiſſante depuis Philippe II ſous des maîtres peu dignes de la gouverner. Mais que de difficultés à vaincre! que de traverſes & de périls! Des ennemis puiſſans, implacables, étonnés d'abord d'un évènement ſi prodigieux, ſe préparent à réunir leurs efforts contre la maiſon de France, pour lui enlever un héritage qui, en excitant leur envie, ranime leurs inquiétudes politiques. LOUIS XIV n'eſt déjà plus ce qu'il étoit: les années ont affoibli les reſſorts de ſon génie & de ſon ame; ſes grands miniſtres, ſes grands généraux ont diſparu; l'intrigue lui tend des piéges, & ſa confiance en lui-même, à meſure qu'il approche du tombeau, le

rend peut-être plus ſuſceptible d'illuſions ; la vertu honorée à la cour eſt, pour ainſi dire, d'un caractère doux & paiſible, moins propre à renverſer les obſtacles au dehors, qu'à maintenir la tranquillité au-dedans ; on ne trouve plus ce qui fixoit la victoire ſous ſes étendards ; les finances dépériſſent de jour en jour, & l'eſprit militaire de la nation manque également de guide & de frein ; en un mot, les dangers s'accumulent & les reſſources tariſſent.

D'autre part, c'eſt un jeune prince ſans expérience ; plein de bonté & de juſtice, mais peu capable d'application ; naturellement courageux, mais foible s'il n'eſt excité fortement ; timide dans ſes diſcours, ſcrupuleux dans ſa piété, indécis dans ſa conduite ; qui va gouverner ce vaſte empire dont les bornes embraſſent les deux mondes, & dont l'exceſſive étendue eſt devenue un principe de

destruction. Avec les trésors du Pérou, l'Espagne n'a point d'argent; avec tant de pays fertiles, elle manque de laboureurs & de soldats. Encore fière des noms de Ferdinand & d'Isabelle, de Charles-quint, de Philippe II, de ses fameux politiques, elle n'a qu'un squelette de gouvernement. Et cependant tous ses états sont menacés d'une invasion prochaine.

Les deux monarchies doivent agir de concert pour se défendre: il faut qu'un même esprit les anime & les dirige, que Louis soit l'ame des opérations, que ses efforts soient secondés, & que l'Espagne suive les mouvemens de la France. Mais comment établir cette harmonie entre des couronnes si long-tems rivales, entre des peuples si différens de caractère, si divisés par l'antipathie & par une animosité toujours renaissante? L'Espagnol est grave, lent, circonspect,

attaché à ſes coutumes, ferme dans ſes opinions, prévenu contre celles des étrangers, plus capable de diſſimuler ſes ſentimens que de ployer ſon naturel, mou & pareſſeux par habitude, mais jaloux de l'autorité, délicat ſur l'honneur, brave dans le péril, & n'ayant beſoin que de travail & d'occaſions pour recouvrer ſon ancienne gloire. Le François, vif, léger, confiant, glorieux de la puiſſance & de la renommée de ſon monarque; vain de cette fleur d'eſprit & d'urbanité, qui n'eſt ſouvent qu'une parure; plus porté à ſaiſir les ridicules & à cenſurer les défauts des autres peuples, qu'à reconnoître ce qu'ils ont d'eſtimable; jugeant d'ordinaire avec précipitation, agiſſant de même, & s'impatientant des obſtacles quand il ne peut les franchir d'abord; le François, dis-je, même par ſes talens & ſes aimables qualités, riſque de bleſſer l'amour-propre de

cette nation altière, que l'intérêt commun oblige de ménager d'autant plus, qu'elle doit devenir pour jamais une nation amie de la France.

C'eſt à quoi tendent les vues de Louis XIV. Le duc d'Harcourt, habile ambaſſadeur, ſemble avoir applani toutes les voies à la concorde. Malheureuſement ſes travaux ſont interrompus par la maladie. Philippe V ſe trouve preſque ſans conſeil. Un François de ſa cour, * dominé par l'imagination, ſe mêlant de tout, ſoit par zèle, ſoit par intrigue, correſpondant ſecret de Torci, commence à décrier les Eſpagnols, & à flatter le miniſtère de France d'idées chimériques, en l'excitant à gouverner l'Eſpagne avec empire, comme s'il ſuffiſoit pour cela de le vouloir. Les affaires languiſſent, les

* Le marquis de Louville.

cabales se forment, les mécontentemens se multiplient; de petites choses deviennenr graves par les effets; des mots ou le silence même aigrissent les cœurs; Louis trouve de l'opposition à ses vues les plus utiles; & il sent à chaque pas combien l'agrandissement de sa race est un fardeau accablant pour sa personne & pour son royaume.

Aux périls du dehors se joignent des discordes intestines, qui les augmentent sans cesse. Tandis que les jalousies nationales sont en fermentation, les François se divisent & se brouillent à la cour même de Madrid, & jettent le gouvernement dans un chaos de perpléxités. La jeune reine, d'un mérite fort au-dessus de son âge, dirigée par la princesse des Ursins, a maintenu l'ordre pendant l'expédition de Philippe en Italie. Arrive avec le monarque un ambassadeur de France, hautain,

prévenu, violent, implacable s'il est courroucé *. Il se croit offensé par la princesse; il l'accuse, il éclate; il s'attire la haine du roi, celle de la reine, maîtresse de l'esprit du roi. Les intrigans prennent parti; les brouilleries s'enveniment jusqu'au plus étrange scandale; toutes les affaires deviennent le jouet des passions. Que fera Louis XIV ? Il ne peut voir de si loin qu'à travers mille nuages, ni juger que sur des rapports contradictoires. Il croit devoir soutenir son ministre: il ne fait par-là que redoubler & les embarras & les troubles. Le rappel de l'ambassadeur, celui de l'abbé d'Estrées, son neveu, qui a pris sa place, celui de la princesse des Ursins, qui s'est rendue nécessaire; les nouveaux incidens nés de ces premières intrigues; les va-

* Le cardinal d'Estrées.

riations fréquentes du cabinet de Verſailles ; les changemens de ſcène & d'intérêts à Madrid ; tout agrave les difficultés & entraîne aux infortunes.

Déjà les ennemis ſont en Eſpagne ; l'eſprit de rebellion eſt répandu dans quelques provinces ; la Catalogne, l'Aragon reconnoiſſent l'archiduc ; Louis ſe laſſe d'une guerre malheureuſe, & voudroit acheter la paix par les plus grands ſacrifices. Mais Philippe, contraint deux fois de quitter ſa capitale, perſiſte à vouloir répandre juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang, plutôt que de renoncer à ſa couronne ; la reine eſt inébranlable dans les revers, la princeſſe des Urſins les anime l'un & l'autre ; enfin la fidélité caſtillane ſupplée aux ſecours que la France ne fournit plus.

Tout ſeroit perdu cependant, ſi le duc de Vendôme n'alloit conduire les Eſpagnols, qui manquent de généraux comme de miniſtres ; ſi le duc

de Noailles ne ranimoit les eſpérances de Louis XIV, & ne faiſoit ſentir la néceſſité de ſoutenir la guerre d'Eſpagne, puiſqu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la paix; ſi ces deux illuſtres François, unis par l'amitié & par le zèle, n'agiſſoient chacun de leur côté avec une égale vigueur; & ſi la conquête de Girone n'affermiſſoit les trophées de Villavicioſa.

Ce mêlange ſingulier d'intrigues de cour & d'affaires politiques, de traits qui peignent les mœurs & de faits qui intéreſſent les couronnes; de brouilleries, tantôt ſourdes, tantôt éclatantes; de manéges ténébreux & de grands événemens, enfin de négociations & de guerres, peut former un morceau d'hiſtoire, non-ſeulement des plus curieux, mais des plus utiles. Tout dépend de la manière de mettre en œuvre les matériaux; & il n'y en a guère d'auſſi difficiles à manier. Ce ſont principale-

ment de longues lettres, ſouvent oppoſées les unes aux autres, où les objets ſont préſentés ſous différentes faces, entaſſés & confondus ſans rapports ni liaiſons entre eux : l'abondance y eſt plutôt ſtérile que fructueuſe; la vérité s'y cache dans les replis de la paſſion ou dans les contrariétés des récits; & après avoir beaucoup lu, on ne ſait encore que penſer. Ce ſont des vues politiques variables, quelquefois haſardées & fauſſes, dont il faut néanmoins ſuivre la trace, puiſqu'elles influent dans les affaires, & font connoître l'eſprit de ceux qui conſeillent ou qui décident. Ce ſont auſſi quelquefois, en apparence, des riens entrelacés avec les grandes choſes, mais qu'on ne peut en détacher ſans perdre une matière d'inſtruction, de même qu'on ne peut guère les inſérer dans l'hiſtoire ſans en rompre le tiſſu.

A la lecture de toutes ces pièces

j'ai senti, & l'impossibilité d'être exact dans les détails historiques, si l'on manque de pareils secours, & le danger de se méprendre même avec de si fortes autorités. Un historien qui les emploieroit sans critique, ou qui pourroit préférer l'agréable au vrai, seroit toujours entre deux écueils, entre les illusions de la crédulité & les séductions de l'amour-propre. S'il adopte tous les rapports de Louville sur les Espagnols, il composera une satyre plutôt qu'une histoire. S'il raconte les brouilleries de Madrid d'après les dépêches d'ambassadeurs, il fera de la princesse des Ursins un chef de conspiration contre la France, quoique rien ne fût moins conforme à ses intérêts ni à ses vues. S'il s'en tient au témoignage de la princesse, il la peindra uniquement appliquée au service des deux couronnes, quoique l'intrigue & l'ambition l'exposassent à de trop jus-

tes reproches. S'il prend pour règle de ſes jugemens les opinions de la cour de France, il tombera dans les erreurs, où de faux rapports, la diſtance des lieux & l'embarras des affaires, la firent ſucceſſivement tomber. Enfin, s'il ne conſidère pas tous les objets d'un œil attentif & impartial, s'il donne carrière à ſon imagination, & ſe livre à l'envie de briller plutôt que d'écrire ce qui eſt, il formera une eſpèce de roman hiſtorique, très-ſéduiſant par les autorités mêmes reſpectables dont il ſera revêtu.

Pour éviter ces écueils, j'ai cru devoir me preſcrire une nouvelle méthode, moins agréable à l'amour-propre d'un écrivain, que conforme aux loix de l'auſtère vérité, qui déſavoueroit même un Tacite, s'il oſoit la traveſtir avec art, ſous prétexte de lui donner plus de grace ou d'énergie. Cette méthode conſiſte à ſemer

dans la narration, du moins en ſubſtance, les pièces d'où je tire les faits principaux. Ainſi on entendra parler en quelque ſorte chaque perſonnage; on connoîtra ſes vues & ſes idées par ſes propres lettres; on pourra ſans peine apprécier ſes jugemens, remarquer les effets qu'ils ont produits, & juger enſuite d'après l'expérience. C'eſt le moyen de remonter à la ſource des différentes erreurs politiques, d'autant plus eſſentielles à obſerver, qu'en agitant les cours, elles ébranlent & quelquefois renverſent les états. On verra comment elles ſe forment & s'accréditent, tantôt par des inſinuations trompeuſes, tantôt par une téméraire confiance, tantôt par de timides ménagemens. On les verra entraîner l'Eſpagne à une ruine preſque inévitable, & expoſer la France même aux derniers malheurs. Dès que les cabales & les diſſentions dominent, la vérité s'offuſ-

que, les préjugés ſe fortifient, les paſſions dictent les conſeils, l'incertitude obſtrue les affaires, ou l'imprudence les précipite : le tems d'agir ſe perd à délibérer, celui de délibérer ſe perd à agir : on fait des fautes ſans le ſavoir, on en fait de plus grandes pour réparer les premières ; égaré par un mauvais ſyſtême, on revient ſur ſes pas, & l'on s'égare en cherchant de nouvelles routes : on ſe laſſe enfin ; les chûtes découragent, la préſomption ſe tourne en langueur ; &, ſi la néceſſité ne ranime les efforts, les puiſſances les plus formidables ſont abattues, au point de ſubir des loix honteuſes.

Dans ce tableau de foibleſſe & d'infortunes, Louis XIV intéreſſe par l'élévation de ſes ſentimens & par la droiture de ſes intentions : il donne ſouvent les meilleurs conſeils à ſon petit-fils ; & ſes lettres particulières feront un des plus beaux or-

nemens de nos mémoires. Le roi & la reine d'Espagne n'intéressent pas moins, au milieu des chagrins & des périls qui les environnent; l'un, s'élevant audessus de lui-même, lorsqu'il est sur le penchant de sa ruine: l'autre, toujours aussi admirable par son courage que par son génie. La princesse des Ursins, les ambassadeurs & les généraux françois, les ministres espagnols, les divers-acteurs de tant de scènes compliquées, fournissent tous plusieurs traits intéressans, tant pour la connoissance des hommes que pour la conduite des affaires.

Plus la matière est neuve, riche & variée, plus je dois craindre que mon travail n'y réponde qu'imparfaitement. Il éclaircira du moins une partie considérable de l'histoire de notre siècle; & peut-être donnera-t-il des notions importantes sur l'art de bien conduire dans les cours à

comme sûr la politique des hommes d'état : si l'utilité en fait le mérite, c'est celui que doit sur-tout ambitionner un écrivain. Quoi de plus propre en particulier à décrier l'esprit d'intrigue, à en dégoûter les intriguans mêmes, que le récit des fautes énormes où il entraîna les François en Espagne, des chagrins & de la honte qui le suivirent, des maux enfin qu'il attira sur les couronnes, après avoir fait le supplice des auteurs de tant de scènes humiliantes?

La troisième partie renferme les principaux évênemens du dernier règne jusqu'à la guerre malheureuse de 1755. Elle appartient spécialement au second maréchal de NOAILLES, puisqu'il y figure sans cesse, ou par ses actions, ou par ses écrits, dignes eux-mêmes, pour la plupart d'être mis au nombre de ses meilleures actions. Président du conseil des finances, avant que le systême

de

de Law éblouît le régent & bouleversât le royaume; général & négociateur dans la guerre de 1733; miniſttre d'état honoré de toute la confiance du roi, à la mort du cardinal de Fleuri; commandant l'armée & dirigeant les affaires; dans un temps critique, où de grands malheurs en préſageoient encore de plus grands; aſſez généreux pour faire paſſer le commandement à l'illuſtre Saxon, que la France comptera toujours parmi ſes Condés & ſes Turennes; l'aidant de ſes conſeils en ami; & lui laiſſant toute la gloire des ſuccès; ſe dévouant à tous les genres de travaux pour le bien public; allant négocier en Eſpagne, lorſqu'il importoit de prévenir les effets d'une funeſte méſintelligence; ne diſſimulant aucune vérité déſagréable, lorſqu'il falloit diſſiper les illuſions qui aſſiégeoient le trône; pré-

voyant les ſuites des fautes du miniſtère, les annonçant au roi avec une courageuſe franchiſe, & lui indiquant les moyens d'y remédier; ſa vie preſque entière ſe trouve liée à tout ce que la France, & même l'Europe, éprouvèrent de fameux événemens.

Homme de guerre & homme d'état, le maréchal de NOAILLES mérite d'être conſidéré ſous ces deux aſpects.

Sa réputation de général auroit été fort brillante, s'il avoit gagné la bataille de Dettingen, comme toutes ſes diſpoſitions ſembloient l'aſſurer. Il fut malheureux par la faute d'autrui; une journée qui devoit le placer au rang des plus célèbres capitaines, l'expoſa aux jugemens défavorables du public, trop accoutumé à n'applaudir en ce genre qu'à la victoire; & l'on oublia tout ce qu'il avoit exécuté

de glorieux, parce que la fortune avoit trompé une fois ses espérances.

Il ne m'appartient pas de juger des opérations militaires. Je sais que les vrais connoisseurs admirent le talent du maréchal de Noailles pour les plans de campagne; mais qu'on lui reproche d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Nul homme n'est sans défauts. Quelquefois indécis à force de prévoyance, quelque fois trop vivement agité par les contradictions, ou par de justes sujets d'inquiétude, il put, en certaines conjonctures, perdre des momens favorables: il put aussi paroître timide lorsqu'il n'étoit que prudent. Quoi qu'il en soit, depuis ses premières campagnes jusqu'aux dernières, on verra des traits frappans d'activité & de courage, des résolutions également promptes & heureuses. Le succès couronna par-

tout ſes entrepriſes, excepté à Dettingen. Et là encore, quel fut l'avantage des ennemis? un champ de bataille gagné pour quelques heures, ſans aucun fruit de la victoire.

Si les détails de guerre ſont indiſpenſables dans cet ouvrage, du moins les dépêches & les relations du général me fourniſſent les matériaux de tous les récits: c'eſt par conſéquent lui-même qui atteſte les faits, qui rend compte des vues & des manœuvres, qui donne les idées ou les documens. Avec de pareils matériaux, le ſimple homme de lettres peut ſans doute être en quelque ſorte hiſtorien militaire. Qu'il ſache diſcerner les choſes intéreſſantes pour l'avenir, de celles dont les bureaux & les nouvelliſtes ne s'occupent que pour le moment; qu'il ſache en former la chaîne, & les revêtir du ſtyle convenable, ſans

avilir ni farder la vérité; qu'il y joigne les réflexions qui naissent du sujet, si elles ont une fin utile : pourquoi ne pourroit-il remplir de cette manière les devoirs d'historien? Combien peu ont travaillé sur des mémoires aussi sûrs? combien peu ont été acteurs ou témoins, ou juges naturels des campagnes qu'ils racontent?

Un avantage particulier que j'ai trouvé dans cette composition, c'est le mêlange des objets politiques avec ceux de la guerre, & des choses secrettes avec les opérations publiques. Par-là disparoissent la sécheresse & l'uniformité d'une matière naturellement ingrate; par-là elle intéresse les différentes classes de lecteurs.

En qualité d'homme d'état, le maréchal de NOAILLES mérite un rang distingué dans notre histoire. Son administration au commence-

ment de la régence, eut pour base la ſageſſe & l'équité; elle tira les finances du chaos affreux où les avoit laiſſées Louis XIV; elle auroit probablement achevé de les rétablir, ſi un vertige inconcevable n'avoit aveuglé & le régent & la nation. Il s'oppoſa au fatal ſyſtême; il ſe dévoua pour la patrie; l'exil fut la récompenſe de ſon zèle: exil d'autant plus glorieux, que les malheurs du royaume en furent la ſuite.

Il avoit exercé en Eſpagne, fort jeune encore, ſon talent pour les négociations & les affaires; & il poſſédoit ce talent au plus haut degré. Franchiſe & prudence, activité & retenue, pénétration & ſolidité, fineſſe de tact & profondeur de génie, éloquence douce & forte, méthode préciſe & lumineuſe; cet aſſemblage lui donnoit une ſupériorité conſtante, qui dans les con-

jonctures les plus critiques, fut une des principales ressources de l'état.

Que ne fit-il pas à la mort du cardinal de Fleuri, pour exciter Louis XV aux soins du gouvernement, & pour lui frayer en quelque sorte la pénible & noble carrière de la royauté, où il n'avoit marché que d'un pas timide, sur les traces d'un principal ministre! Que ne produisirent pas ses conseils dans les premiers tems! quels furent l'amour & le respect de la nation pour son roi! avec quels transports éclatèrent ces sentimens, lorsque le voyant frappé d'une maladie mortelle (en 1744), elle se crut menacée elle même du plus grand de tous les malheurs!

Pendant treize années de ministère, le maréchal de Noailles, soit à l'armée, soit au conseil, se livra sans relâche à toute l'ardeur de son zèle L'avenir sembloit présent aux

yeux de ſa politique. On ſera étonné de lui voir prédire preſque toutes les infortunes de l'état ; on le ſera encore plus de voir qu'il en dévoiloit les cauſes, & que ces maux ne ſeroient point arrivés, s'il avoit eu autant d'influence dans les réſolutions, que de courage à dire les vérités les plus affligeantes, quand elles pouvoient être utiles. La nation ignore en grande partie ce qu'elle devoit à un miniſtre de ce caractère : elle ne pouvoit le connoître qu'après ſa mort. Il parloit par écrit au ſouverain, qui ſouvent lui répondoit avec une entière confiance. Les écrits reſtent ; monument précieux pour notre ſiécle & pour la poſtérité, puiſque c'eſt une des meilleures leçons que puiſſent lire les hommes puiſſans, dont les conſeils ou les volontés règlent le ſort des empires.

Je ne m'arrêterai point à pein-

dre le maréchal de Noailles comme écrivain; les morceaux qu'on lira de lui feront la preuve de fon talent. Joignant à beaucoup d'efprit beaucoup de littérature, il mérita d'être compté au nombre de ces hommes rares qui, dans la plus haute fortune, ont cultivé par l'étude les dons de la nature, & pour qui les lettres font devenues un moyen de fervir l'humanité; j'ajouterois volontiers, un moyen d'être heureux parmi les foucis de la grandeur.

Qu'il me foit permis de dire un mot fur les fentimens dont je me fuis fait une règle en compofant cet ouvrage. J'ofe répondre de ma fincérité, autant qu'on peut répondre de foi-même. Ni les noms ni les perfonnes n'ont eu d'enpire fur ma plume. Si je loue, c'eft que les chofes me paroiffent louables; fi je blâme, c'eft qu'elles me pa-

roiſſent blâmables. Un des grands avantages de l'hiſtoire, étant d'exciter aux bonnes actions & d'éloigner des mauvaiſes, le devoir de l'hiſtorien eſt ſans doute de célébrer les unes, & de faire ſentir la honte des autres. Je n'ai point diſſimulé ce qui pouvoit paroître déſavantageux pour le maréchal de Noailles : je ne me ſuis point aſſujetti ſervilement à ſes opinions ; &, quelque modéré qu'il fût, j'ai quelquefois excuſé ceux dont il déſapprouvoit la conduite; enfin, je puis atteſter que la flatterie, ſi j'en euſſe été capable, auroit déplu à ſes deſcendans qui m'ont honoré de leur confiance. L'amour de la vérité préſidoit à mon travail; & où trouver des matériaux pour un ouvrage plus véridique? Je ne crains pas de dire qu'elle ne peut offenſer perſonne; à moins qu'on n'ait la fauſſe délicateſſe d'exiger, pour l'honneur

de quelques morts; que l'hiſtoire ſupprime des faits importans; ou la fauſſe préſomption de croire qu'il ne ſeront jamais publié par des écrivains audacieux, qui probablement en groſſiront les circonſtances.

La plupart des pièces citées ſe trouvent en original dans les manuſcrits de Noailles: les autres ſont des copies faites avec beaucoup de ſoin. Ces recueils, au nombre d'environ deux cents volumes *in-folio*, m'ont tous paſſé par les mains. On ne me reprochera pas du moins la prolixité ni le goût des minuties; s'il eſt vrai que certaines particularités, qui ſurchargeroient l'*hiſtoire*, ſont ce qui rend des *mémoires* plus curieux & plus inſtructifs.

J'ai regretté de ne point trouver de matériaux ſur quelques objets eſſentiels; mais j'ai cru ne devoir

puiſer que dans une ſource, très-abondante d'ailleurs. Si j'en ai tiré des traits purement domeſtiques, pour ainſi parler, & ſans rapport à la politique ou à la guerre, ils m'ont paru dignes de curioſité, propres à peindre les hommes; & ils ſont en trop petit nombre, pour que le titre de cet ouvrage en exigeât le ſacrifice.

Je renvoie à la fin des volumes quelques lettres ou *pièces détachées*, très-intéreſſantes, ſoit par leur objet, ſoit par leurs auteurs; & dont je n'aurois pu faire uſage ſans m'écarter de mon plan & embarraſſer les récits.

MEMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'histoire de Louis XIV *& de* Louis XV.

PREMIERE PARTIE,

Depuis l'an 1682 jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

LIVRE PREMIER.

POur ne rien omettre de ce qui m'a paru digne d'intéresser le public, je remonte jusqu'au premier maréchal de Noailles, père du ministre d'état.

Deux époques de ſa vie fourniſſent des matériaux à notre hiſtoire : l'une eſt le tems de la révocation de l'édit de Nantes, l'autre eſt la guerre de 1688. Il commanda en Languedoc avec ſageſſe, au milieu des orages qu'excitoient les rigueurs de Louis XIV contre les proteſtans : il ſe diſtingua en Catalogne, à la tête de l'armée françoiſe, malgré le peu de moyens que lui donnoit le miniſtère. Ses correſpondances avec la cour contiennent pluſieurs faits inconnus juſqu'à préſent, qui méritent la curioſité des lecteurs. Une eſpèce de compilation des pièces les plus importantes, faite ſous les yeux de ſon fils, m'a facilité le travail de cette première partie.

Naiſſance d'Anne-Jules de Noailles.

Anne-Jules de Noailles naquit en 1650, au ſein des honneurs. La charge de capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps venoit d'être donnée à ſon père, Anne, comte de Noailles, lieutenant-général des armées du roi, diſtingué par ſes vertus & par ſes ſervices, & qui devint duc & pair en 1663. On avoit

vu autrefois Antoine de Noailles, un de ses ancêtres, célèbre ambassadeur sous le règne de Henri II, recevoir, à titre de récompense, les honneurs dont les courtisans étoient alors le plus jaloux *. Dans le même tems, François de Noailles, évêque d'Acqs, frère d'Antoine, s'étoit immortalisé par des ambassades également difficiles & glorieuses, en Angleterre, en Italie, & même à Constantinople. De tels exemples domestiques excitent les ames généreuses au service de l'état, tandis que les ames communes n'y voient que des motifs de luxe ou d'orgueil.

Charge de premier capitaine des gardes-du-corps.

L'attachement du comte de Noailles pour la personne du roi, pendant les troubles de la Fronde, fut la principale raison du choix qui lui procura la charge de capitaine des gardes. Le marquis de Chandenier la possédoit en 1648. Des mécontente-

* L'abbé de Vertot a rédigé ses *Négociations* précédées d'une introduction historique.

mens & des ſoupçons, trop dangereux en un tems de guerre civile, le firent diſgracier ; & c'eſt alors qu'on nomma ſon ſucceſſeur. Il eut ordre d'envoyer ſa démiſſion à un ſecrétaire d'état, dont il recevroit le rembourſement de cent quatre-vingt mille livres, que cette charge lui avoit coutées. Il refuſa, & perſiſta pluſieurs années dans ſon refus. Pour lui ôter toute eſpérance de retour, Louis XIV accorda, en 1661, la ſurvivance au comte d'Ayen, fils aîné du nouveau poſſeſſeur, âgé ſeulement de onze ans. Mazarin étoit mort depuis quelques jours, & Louis prenoit les rênes du gouvernement.

Trait particulier, rapporté par le cardinal de Retz.

On lit dans les mémoires du cardinal de Retz que, pendant ſa priſon de Vincennes, le comte de Noailles, chargé d'une commiſſion du roi, lui fit un diſcours *très-éloigné de ſes manières & de ſon inclination honnête & douce ; car le Mazarin l'obligea*, dit-il, *à me parler en aga des janiſſaires beaucoup plus qu'en officier d'un roi très-chrétien.* On vouloit intimider le priſonnier factieux,

& l'engager à se démettre de l'archevêché de Paris. En rendant justice au caractère du comte, il satisfait sa propre animosité contre un ministre devenu tout-puissant & absolu, depuis qu'il avoit triomphé de tant de cabales.

Premières campagnes d'Anne-Jules.

Le jeune Anne-Jules, à qui son père avoit inspiré sur-tout l'amour de la vertu & une vive émulation, se signala bien-tôt dans la carrière des armes. Il avoit déja fait trois campagnes, en 1667. L'année suivante, pendant la conquête de la Franche-comté, il commanda les quatre compagnies des gardes-du-corps. Aide-de-camp du roi dans la guerre de Hollande, il donna les plus grandes preuves de courage, & en reçut la récompense la plus flatteuse. On le crut tué; Louis le regretta publiquement. Quelques années après, au siége de Valenciennes, il sauva peut-être la vie au monarque, en le conjurant de s'éloigner d'un lieu trop exposé au canon: un boulet passa, au même instant que louis changeoit de place, à

l'endroit même où il s'étoit trouvé.

Il s'avance rapidement.

C'eſt ainſi que s'avançoit rapidement le comte d'Ayen. Il devint, par la démiſſion de ſon père, duc de Noailles & pair de France en 1677. Il eut, en 1678, le gouvernement du Rouſſillon & celui de Perpignan. A trente quatre ans, il fut fait lieutenant-général. L'avantage de ſe ſignaler continuellement ſous les yeux d'un prince guerrier, toujours ſuivi de la victoire, trop ambitieux de conquêtes, mais juſte appréciateur des talens & des ſervices, devoit abréger le chemin de la fortune à un homme de ce rang, qui ſe comportoit comme ſi la naiſſance & les dignités ne ſervoient qu'à augmenter les devoirs.

Influence de Louis XIV ſur les mœurs nationales.

Je regrette de ne trouver aucun détail ſur l'éducation qu'il avoit reçue & ſur la maniere de vivre dans une cour qui éblouiſſoit les yeux de toute l'Europe. On y verroit probablement les premières impreſſions que donna aux mœurs publiques le règne brillant de Louis XIV. Le caractère du monarque, ſes grandes qualités &

ses défauts, ses goûts, ses préjugés & sa domination absolue changeoient la face de la cour; la cour changeoit la capitale, & tout le royaume se modeloit peu-à-peu sur les exemples, bons ou mauvais, qui frappoient les esprits, remuoient les ames, & donnoient à la nation de nouvelles idées & des sentimens nouveaux. Une partie des événemens tient aux mœurs: l'histoire n'expliquera bien les uns, qu'en peignant les autres.

Le duc de Noailles épousa, en 1671, la fille unique d'Ambroise duc de Bournonville, gouverneur de Paris: il eut d'elle vingt & un enfans. Cette femme illustre, dont l'esprit & les vertus furent également admirés, jouit jusqu'à une extrême vieillesse de la plus haute considération. Les princes, les personnages du premier rang s'empressoient à lui écrire. Ses correspondances ne seront pas inutiles pour nos mémoires.

Mariage du duc de Noailles avec mademoiselle de Bournonville.

Honoré de la confiance du roi, Noailles va paroître sur une scène où le zèle, la sagesse & le courage devoient se réunir; où le succès ne pou-

1682. Il est fait comman-

voit être que douloureux pour un citoyen ; où il falloit servir la religion & la couronne par des actes de rigueur, que l'esprit de l'évangile sembloit condamner, & qui enlevèrent au royaume une infinité de sujets utiles. Le commandement en chef du Languedoc lui fut confié, lorsqu'on voulut détruire le calvinisme, si enraciné dans cette province. Le duc du Maine, fils naturel légitimé de Louis XIV, venoit d'en être nommé gouverneur. Comme il n'avoit que douze ans, on avoit besoin d'un commandant capable de soutenir le poids des affaires, & d'exercer toute l'autorité royale. La conduite de Noailles dans une commission si épineuse justifia le choix du souverain.

1682.

Commandant de Languedoc dans des circonstances critiques.

» Nous avons jugé à propos, dit » le roi par ses lettres-patentes, d'y » établir (en Languedoc) une per» sonne de dignité & d'autorité, pour » y commander durant trois ans, » afin d'y maintenir nos sujets dans » le devoir & dans l'obéissance qui » nous est dûe. Sur quoi nous avons » estimé ne pouvoir faire un meil-

Comment cette commission est motivée.

Lettres patentes du 29 mai 1682.

» leur choix, que de vous, pour » l'entière confiance que nous prenons en votre fidélité, valeur, prudence & affection, dont à l'exemple de vos ancêtres qui depuis plusieurs siècles ont servi l'état & nos prédécesseurs rois, vous nous avez donné des preuves, tant dans les armées qu'auprès de notre personne, & en toutes autres occasions qui se sont présentées, &c. « En conséquence il accorde au duc de Noailles tous les honneurs & privileges des gouverneurs de cette province. 1682.

La joie universelle qu'en témoigna le Languedoc ne lui fut pas moins honorable que les lettres-patentes; car l'estime publique vaut encore mieux que les éloges du monarque le plus respecté. *La province y applaudit.*

Un trait de désintéressement annonça d'abord les nobles inclinations du duc. Loin d'imiter ces hommes avides, toujours prêts à étendre ce qu'on appelle le droit de leur place, & ce qui n'est souvent que l'abus de leur pouvoir, il refusa d'être logé *Il se distingue par son désintéressement.*

1682. pendant les états, suivant la coutume, aux frais de la ville de Montpellier. M. d'Aguesseau, intendant du Languedoc, digne père du célèbre chancelier, applaudit, dans une de ses lettres, à la résolution qu'il avoit prise *de n'être à charge à personne*; & cette résolution supposoit la volonté d'être utile, autant qu'il se pourroit, à tout le monde. Le roi demanda que ses provisions fussent enrégistrées, en son absence, au parlement de Toulouse. Le parlement y consentit sans peine, parce *qu'il étoit bien juste*, écrivit le premier président, *que ses services fussent récompensés d'une maniere distinguée.* Le duc de Noailles soutint par sa présence l'opinion que la province avoit de lui. Sa générosité naturelle, autant que le faste introduit à la cour par Louis XIV, l'engageoit à représenter de la manière la plus somptueuse. Mais ces dépenses d'ostentation, quelquefois utiles pour attirer le respect, ne servirent qu'à relever l'éclat des qualités solides qui lui méritoient l'amour & la confiance. Sage & mo-

Lettre du 14 juillet.

Lettre du 10 juin.

Sa magnificence.

Ses qualités plus solides.

déré, bienfaisant, affable, bon avec dignité, ferme avec douceur, il réussit d'abord en tout ce qu'il devoit faire. *Il suffit*, écrivoit-il au roi, *que les ordres de Votre Majesté soient connus, pour être exécutés aussitôt.* Effectivement, les états accordèrent, par une seule délibération, le don gratuit qu'on leur demandoit, plus fort de deux cent mille livres pour des manufactures de drap dont les fonds étoient épuisés.

1682.

Lettre au roi du 24 oct.

Projet d'abolir le calvinisme.

De toutes les affaires politiques, la plus épineuse est d'exercer l'autorité contre une secte de religion établie dans un état. Louis XIV avoit résolu d'abolir en France le calvinisme, autrefois fécond en cabales & en révoltes, alors peu remuant, & tenu en bride, non seulement par la puissance du roi, mais par l'intérêt de ses propres sectateurs.

Les religionnaires plus tranquilles que jamais.

La liberté de conscience que le fameux édit de Nantes leur assuroit, ne laissant aucun prétexte de trouble à leur enthousiasme religieux, ils s'occupoient tranquillement des soins de la fortune, & cette tranquillité

même devoit affoiblir de jour en jour
1682. les préjugés qui les séparoient de la véritable église. Au défaut de la persuasion, le seul ennui des querelles auroit tôt ou tard ramené une salutaire concorde.

Premiers moyens employé contre eux.

Cependant les catholiques zélés voyoient avec indignation cette différence de culte, & les calvinistes ne s'indignoient pas moins de l'intolérance des catholiques. Il s'élevoit quelquefois entre eux des disputes, où l'esprit de parti répandoit toute son aigreur. Le clergé, qui, dans l'affaire de la régale, venoit de soutenir contre le pape les prérogatives de la couronne, profita de la bienveillance du roi pour l'exciter à l'extirpation de l'hérésie. On envoya des missionnaires aux provinces méridionales; on fit distribuer de l'argent aux convertis. Ces moyens ne fructifiant point assez, quoique préférables à tout autre, des ministres,

On persuade au roi d'user de violence.

trop portés au despotisme, persuadèrent à Louis XIV d'abattre par la force, au lieu de miner par la prudence, une secte que le tems & la

raiſon pouvoient ſeuls faire tomber utilement. Ils ne virent point que c'étoit armer la puiſſance royale contre les intérêts de l'état. 1682.

Déja pluſieurs édits ou ordonnances effarouchoient les calviniſtes, en les dépouillant de leurs privileges. Des loix pénales, des coups d'autorité arbitraire réveilloient en eux ces idées ſiniſtres de perſécution, qui inſpirent l'opiniâtreté & le fanatiſme. Ils étoient deux cent cinquante mille, au moins, en Languedoç, plus unis qu'ailleurs, plus dangereux par conſéquent s'ils prenoient le parti de ſe ſoulever.

Inquiétudes qu'on leur donne, très-dangereuſes.

Le duc de Noailles avoit autant d'humanité que de religion. Très-fidèle au roi, mais aimant le peuple; très-bon catholique, mais avec ces principes de charité & de modération que ſon frere, depuis cardinal, alors évêque de Châlons-ſur-Marne, enſeignoit & pratiquoit d'une maniere édifiante; il ſe fit un devoir d'exécuter les ordres du prince, & de ménager les ſujets.

Diſpoſitions du duc de Noailles.

Un arrêt du parlement de Tou-

Arrêt

1682. louse, rendu le 16 octobre 1682, conformément aux ordres de la cour, défendit l'exercice de la religion *prétendue réformée* dans Montpellier, & ordonna que le temple de cette ville fût démoli. On prétendoit punir par-là des contraventions aux loix précédentes. L'évêque diocésain ayant demandé la permission de changer le temple en église, le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'état, écrivit au duc de Noailles, pour motif de refus, *qu'il seroit d'un plus grand éclat de faire exécuter l'arrêt, & que cela ôteroit aux religionnaires toute espérance d'y rentrer*. Mais ce grand éclat pouvoit bien aussi les exciter à une révolte.

pour la démolition du temple de Montpellier.

Lettre du 23 novembre.

Tout le royaume retentit de leurs plaintes. Ils crièrent qu'on attaquoit le culte divin, & qu'on violoit & les loix sacrées & les loix civiles; ils publièrent qu'on ne rougiroit pas de joindre contre eux la fourberie à la violence, & que l'abjuration d'une demoiselle Paulet, qui faisoit beaucoup de bruit, étoit une imposture exécrable. La demoiselle s'étoit ef-

Plaintes des Calvinistes.

Abjuration taxée de faux.

fectivement inſcrite en faux contre ſa ſignature, miſe au bas de cette abjuration. Elle ſe rétracta depuis; elle abjura de nouveau le calviniſme, ſans qu'une conduite ſi équivoque pût calmer ni détromper les proteſtans. Leurs miniſtres employoient, pour les animer, tout ce que le zèle de religion inſpire d'ardeur & d'éloquence. Dans ces conjonctures critiques, le duc de Noailles avoit reçu ordre de faire exécuter l'arrêt de Toulouſe. Quoiqu'il y eût huit mille religionnaires à Montpellier, & qu'il n'eût point de troupes à leur oppoſer, il réuſſit par la ſageſſe, ſouvent plus efficace que la force.

1682.

D'abord il mande les miniſtres & les anciens du conſiſtoire; il les exhorte à la ſoumiſſion, écoute leurs remontrances, leur permet de les faire parvenir à la cour; mais leur déclare qu'il ne peut différer la démolition du temple que juſqu'au retour du courier. Ils ſe retirèrent avec des témoignages de reſpect, mêlés aux ſignes d'une profonde douleur. Quelque tems après, arrivent deux

Noailles exécute ſes ordres avec prudence.

Le duc de Noailles à M. de Châteauneuf. 14 nov.

1682. gentilshommes, députés par les calvinistes, pour solliciter l'exercice de leur religion. Les voyant très-obstinés & capables d'échauffer les autres, le duc les retient auprès de lui. Leurs prêtres sont mandés de nouveau, & il ne trouve plus en eux qu'indocilité & fanatisme. » Vous êtes le maître » de nos vies, lui disent-ils; mais » notre mission vient de Dieu, & » la crainte de la mort ne nous en » fera pas cesser l'exercice. « Le seul parti à prendre étoit de les faire arrêter dans sa maison.

Fanatisme des ministres protestans.

Cependant on vint lui annoncer que le peuple en foule est au temple ou aux environs, qu'ils attendent les ministres pour le prêche, & que les cris & le tumulte augmentent d'un moment à l'autre. Les ministres, de leur côté, osent dire que, si on empêche les assemblées dans le temple, ils prêcheront dans les places publiques; que, si on les chasse de la ville, ils iront dans la campagne; enfin que la cause de Dieu trouvera dans le royaume près de deux millions de défenseurs. Quels discours auroient-

Fermentation dans les esprits.

ils tenus au peuple, s'ils étoient montés en chaire ? Le duc les fit conduire sans éclat à la citadelle. 1682.

Le duc se fait obéir parce qu'il s'y prend bien.

Ses forces militaires consistoient seulement en deux compagnies. Les officiers & plusieurs soldats de l'une étoient calvinistes. Il envoya néanmoins ordre au peuple de sortir du temple, & fut obéi. Il avoit pris la sage précaution, en faisant signifier l'arrêt, d'envoyer aussi des gardes qui empêchassent les catholiques d'insulter les réformés : une insulte de cette espèce seroit devenue probablement un signal de carnage.

Oppositions légales, qui sont inutiles.

Malgré la détention des ministres, le calme se rétablit. On se contenta de signifier un acte d'opposition à la démolition du temple. On présenta plusieurs requêtes pour obtenir l'ancienne liberté. Ces voies légales entretenoient du moins un reste d'espérance. Mais Noailles ayant reçu des ordres précis du roi, assembla les principaux du consistoire, leur signifia ces ordres, & les exécuta en tempérant toujours la rigueur par la sagesse. Le temple fut démoli le 2 décembre.

1682. Quelques catholiques furent punis d'avoir injurié les protestans. Une ordonnance du même jour défendit à tout catholique de les offenser, soit de bouche, soit par écrit, *& de leur faire aucun déplaisir en leurs personnes ni en leurs biens* : elle enjoignoit aux uns & aux autres également, & sous les mêmes peines, de vivre en paix & en bonne intelligence : c'est ce que la religion même auroit dû inspirer à tous ; c'est ce qui auroit prévenu l'excès des haines religieuses, sans vexer les consciences. Mais la religion devenoit souvent un prétexte pour armer les passions qui la déshonorent.

Les ministres chassés de Montpellier.

Il falloit rendre la liberté aux ministres. Le duc de Noailles attendit que le dimanche fût passé, de peur qu'ils ne s'attirassent des châtiments par les prédications qu'on les eût obligés de faire. Il leur ordonna ensuite de quitter la ville, parce que, selon un arrêt du conseil, ils ne pouvoient demeurer dans les lieux où l'exercice de leur religion étoit défendu. Le roi permit néanmoins de retenir un

Pourquoi on permet à un d'eux d'y rester.

des plus ſages, qui reſteroit trois mois ſous prétexte de ſes affaires, pour baptiſer les enfans des calviniſtes. On penſa que le ſalut des nouveaux nés exigeoit cette condeſcendance, & l'on ſe flatta, bien légérement ſans doute, qu'au bout de trois mois les eſprits changeroient aſſez pour qu'elle devînt inutile.

1682.

Ménagement politique, mais inutile, du miniſtère.

Le parlement de Toulouſe, dont l'arrêt contre les religionnaires de Montpellier, étoit fondé, comme on l'a vu, ſur des contraventions aux nouveaux édits concernant leur religion, avoit commencé, par le même motif, des procédures ſemblables contre ceux de Montauban & de pluſieurs autres lieux. Le miniſtre écrivit au premier préſident de ſurſeoir à l'exécution. C'étoit, dit-il, dans une de ſes lettres au duc de Noailles, *pour ne pas mettre trop de bois au feu à la fois*. Malgré ce ménagement politique, on devoit craindre un incendie conſidérable. L'exemple de Montpellier, & celui de Bergerac, qui avoit précédé dans le même genre, ſuffiſoient pour

M. de Chateauneuf, 7 décemb.

1683. échauffer prodigieusement un parti, toujours plus ardent lorsqu'il se croyoit persécuté.

Conversions par intérêt.

En de telles circonstances, on ne devoit guère espérer de conversions, quelques moyens qu'on employât pour en augmenter le nombre. Le duc, après la tenue des états, obtint aux nouveaux convertis des graces de la cour; & plusieurs personnes du premier rang de la province furent gagnées par cette amorce de fortune. Le point essentiel, mais trop difficile, étoit de gagner ou de persuader les pasteurs : eux seuls pouvoient entraîner la multitude.

Projet de conférences publiques sur la religion.

Le duc de Noailles à M. Boudon. 17 fév.

Conseil de gagner

Un homme zélé, M. Boudon, proposa la voie des conférences publiques, dont mille exemples démontrent le peu de fruit, joint à beaucoup d'inconvéniens. Noailles approuve le projet, en observant néanmoins combien on aura besoin d'habiles gens pour soutenir ces conférences : sans quoi, au lieu du bien qu'on en peut espérer, il n'en arriveroit que du mal. Il ajoute que la plupart des ministres de la secte, ne

lui paroissent avoir qu'une indifférence de religion; que cependant il faut tâcher de les gagner, & *les acheter plus qu'ils ne valent*, pour éviter le mal qu'ils sont capables de faire. 1683. les ministres de la secte.

Les conférences devoient se tenir à Nîmes : il pressa d'Aguesseau de les faire ouvrir; mais bientôt détrompé, il lui écrivit que, puisqu'on ne trouvoit point de docteurs catholiques assez savans, pour soutenir la cause de Dieu dans ces conférences, il falloit profiter du refus que les religionnaires faisoient d'y entrer, & les rompre avec honneur, plutôt que de les tenir avec deshonneur pour la religion. Une lettre à M. Boudon dit la même chose. On renonce sagement aux conférences.

Il étoit à craindre, comme le duc l'observoit, que si les calvinistes s'apercevoient qu'on eût évité la controverse, ils ne s'en fissent un trophée, & n'en conçussent plus d'aversion ou de mépris pour les catholiques. Le zèle de ces derniers, en général, n'étant soutenu dans la province ni par la science ni par les Le clergé n'étoit pas tel dans la province qu'il le falloit.

1683. moeurs du clergé, ressembloit moins au vrai zele qu'à l'esprit de haine & vengeance. Noailles se plaignoit amèrement de la conduite des évêques & des prêtres, qui négligeoient entièrement les moyens de conversion.

Mauvais pasteurs dans les Cévennes

Dans les Cévennes sur-tout, ce rempart de l'héréfie, les vices du clergé méritoient les plus grands reproches. Une cathédrale, des collégiales, des cures, plusieurs communautés, fournissoient à peine aux catholiques un sermon par mois, tandis que les calvinistes du même lieu en avoient un par jour, sans avoir plus de deux ou trois ministres.

Les Evêques avoient besoin d'être excités au devoir.

Lettre du 9 mars.

D'Aguesseau sentoit, ainsi que Noailles, l'insuffisance des moyens politiques, & la nécessité de convertir au lieu d'épouvanter & de corrompre. » Il faudroit, lui marquoit-» il, que le roi écrivît aux évêques » du Languedoc. Le desir qu'ils au-» roient de plaire à S. M., les en-» gageroit assurément à faire plus » d'efforts qu'ils ne font. Il sera mê-» me bon qu'ils soient persuadés que » messieurs les lieutenans du roi &

» moi, nous avons ordre d'observer
» leur conduite «. 1683.

Ainsi, quoique l'église de France eût alors de savans théologiens, de grands évêques, de célèbres prédicateurs, des lumières enfin & des mœurs vraiment respectables, les mêmes causes qui avoient favorisé le progrès des nouvelles sectes, subsistoient encore dans la province. Et comment vaincre l'entêtement des sectaires mieux instruits de leur religion, plus attachés à leur croyance & à leurs devoirs, que les catholiques dont ils étoient environnés; méprisant les superstitions que ceux-ci préféroient souvent au culte divin; méprisant les subtilités triviales qui faisoient presque leur unique théologie? Si Louis XIV & son conseil avoient bien connu le naturel de l'homme, & l'état des choses, ils auroient prévu que la force, sans la persuasion, ne feroit que renverser des autels, en irritant le zèle des adorateurs.

Grande difficulté à convertir les sectaires.

Cependant il falloit les persuader.

On en vit bientôt les effets dans le Languedoc. Plusieurs ministres

La force irrite leur enthousiasme.

1683. enthousiastes, bravant les ordres du roi, assemblèrent le peuple, prêchèrent sur la persécution, se comparèrent à la primitive église, annoncèrent la couronne du martyre, pour inspirer la résistance. Les attroupemens d'hommes armés devinrent fréquens & considérables. Tantôt c'étoit les religionnaires qui cherchoient à se faire craindre, en se montrant résolus de se défendre; tantôt des bandits de toute espèce, qui profitoient du désordre pour exercer leurs brigandages. Une maréchaussée très-peu nombreuse ne pouvoit contenir les séditieux & les brigans. D'Aguesseau représentoit la nécessité d'envoyer des troupes. Noailles écrivoit qu'il avoit prévu le mal, qu'il en avoit souvent parlé, qu'il avoit proposé les remèdes & insisté là-dessus. Il sentoit avec douleur qu'on devoit devenir sevère, même par principe d'humanité. En punissant les coupables, dit-il dans une lettre à l'intendant, *on empêchera mille autres de le devenir.* Ce n'étoit plus le tems d'observer qu'il n'y auroit presque point eu de

Attroupemens.

M. d'Aguesseau au duc de Noailles. 4 mai.

Fatale nécessité d'envoyer des troupes.

de coupables, si la cour avoit agi différemment.

1683.

Quelques nouveaux arrêts du conseil, tendans à éloigner les ministres, augmentèrent la fermentation. Elle étoit singulièrement dangereuse à Nîmes, ville considérable, dont le consistoire jouissoit d'une sorte de prééminence; où les religionnaires devoient être dès-lors plus obstinés; où le peuple avoit un privilége de chasse, qui entretenoit l'exercice des armes à feu; où presque tous les artisans avoient été soldats; où enfin il arrivoit continuellement de ces montagnards des Cévennes, également féroces & fanatiques, attirés, soit par le besoin de subsistance, soit par le zèle ou la politique de secte. Une émotion populaire, toute récente, y auroit eu des suites funestes, sans une grosse pluie qui dissipa les mutins.

La fermentation devient dangereuse à Nîmes.

Mémoire de M. d'Aguesseau. 18. juillet.

Il faut avouer que les catholiques ne se conduisoient pas de manière à calmer ces cœurs inquiets & ulcérés. Des ecclésiastiques se montrèrent si emportés dans le Vivarais, qu'on fut obligé d'écrire aux principaux gentilshommes du pays, pour qu'ils

Faux zèle de plusieurs catholiques.

1683. reprimassent leur faux zèle, & cherchassent en secret les moyens de servir la religion & le roi. Un démêlé entre les marchands de Nîmes fournit surtout de justes sujets de plainte, & mit à découvert les passions qui prennent si adroitement le masque de la piété.

Manufacture de Nîmes, objet de jalousie pour les catholiques.

Il s'étoit établi dans cette ville une manufacture de taffetas & d'autres petites étoffes de soie, dont le commerce, selon l'estimation commune, montoit, en 1683, à plus de deux millions par an; commerce d'autant plus précieux, que les soies du pays y étant seules employées, tout le profit en étoit pour le royaume. On le devoit à l'industrie des religionnaires, plus riches, plus intelligens, plus accrédités au dedans & au dehors que les marchands catholiques. Ceux-ci, jaloux de leurs succès projetèrent de leur enlever cet avantage: comme si l'hérésie devoit exclure de la possession même du travail & des talens.

Ils veulent établir des règlemens contraires.

Pour arriver à leur but, sans paroître y tendre, ils firent d'abord un projet de règlemens, assez modérés, mais dont ils prévoyoient que les

conséquences nuiroient aux calvinis-
tes. Tout se réduisoit à établir une 1693.
forme de maîtrise pour les manufac-
tures de soie, & certaines précautions aux calvi-
pour la facture des étoffes; le tout nistes.
sans frais & sans beaucoup de gêne.
Les calvinistes s'y prêterent, tant le
piége étoit déguisé. Les marchands
de Paris & de Lyon, consultés sur
ce projet, ne l'approuvèrent point,
& proposèrent les règlemens de Lyon,
bien plus rigoureux : ils craignoient
que si ceux de Nîmes l'étoient moins,
une partie de leurs manufactures n'y
fût transplantée.

Comme les règlemens de Lyon Ils les
excluoient les religionnaires de la trompent.
manufacture & du commerce des
soies, les catholiques de Nîmes sai-
sirent avec joie une ouverture si fa-
vorable à leurs intérêts. On corrigea
les articles d'après ce modèle ; on
les publia, revêtu d'un arrêt du con-
seil & de lettres patentes, sans que
les marchands calvinistes eussent été
avertis du changement.

Ils se recrièrent bientôt, non sur le Le com-
point délicat de la religion, qu'ils merce en
n'osoient toucher, quoiqu'ils y fus- souffre beaucoup.

1683. sent très-sensibles ; mais sur le tort fait au commerce, dont l'ame est la liberté, & que la liberté seule avoit rendu florissant à Nîmes. Ils demandèrent la cassation du règlement ; les catholiques en poursuivirent opiniâtrément l'exécution. Ces entraves, jointes aux droits que les fermiers-généraux levoient depuis peu à la foire de Beaucaire, causèrent une grande diminution des manufactures. Les religionnaires alors refusèrent de l'ouvrage à une foule d'ouvriers catholiques. Il en étoit venu d'Avignon plusieurs familles, qu'on y vit retourner, & que le vice-légat fut charmé d'y recevoir. Le roi, brouillé avec le pape, sembloit faire ce que le pape auroit sollicité de son amitié en d'autres tems.

Ouvriers utiles qui retournent à Avignon.

Enfin le ministère se douta qu'il avoit pu se tromper. On accorda aux calvinistes un arrêt de renvoi par devant l'intendant de la province, pour donner son avis sur cette affaire. L'avis du sage d'Aguesseau fut qu'on ne pouvoit trop s'appliquer à maintenir, & même à augmenter le commerce de Nîmes ; que la prudence

Sage avis de M. d'Aguesseau.

demandoit qu'au moins on en tolérât la continuation entre les mains des religionnaires, qui ſeuls avoient l'argent, le crédit, les habitudes, les correſpondances, & la conduite néceſſaires pour le ſoutenir ; que les catholiques ſe repaiſſoient de vaines eſpérances, en s'imaginant pouvoir s'établir ſur les ruines des marchands huguenots ; qu'enfin, quand même quelques-uns pourroient profiter de ce débris, l'avantage de quelques particuliers ne devoit pas balancer la perte que ſouffriroit le public. On devoit, ſelon lui, ménager les religionnaires dans un point, preſque auſſi ſenſible pour eux que leur religion : la conſervation de l'un les conſoleroit en partie de l'autre. 1683.

» Il eſt bon de leur faire connoî-
» tre, [illegible], que sa majesté n'en
» veut qu'à leur religion, & qu'elle
» conſerve toujours, pour eux, les
» ſentimens d'une bonté paternelle :
» ils en ſeront plus diſpoſés à renon-
» cer à cette religion, pour embraſ-
» ſer la catholique «. Cependant il conſeilloit, non d'abroger le règlement, mais d'en ordonner la ſurséan-

Moyen qu'il pro- contenir les marchands huguenots.

1683. ce, de manière qu'ils eussent toujours quelque sujet de craindre qu'on ne levât cette surséance, en cas qu'ils ne voulussent pas employer les ouvriers catholiques, aussi bien que ceux de leur secte.

Noailles fait prendre le bon parti.

Le duc de Noailles, sentant combien les raisons de l'intendant étoient solide, les fit valoir à la cour, sollicita vivement, & obtint la surséance desirée. En la refusant, on eût mis le comble au désespoir des calvinistes de Nîmes. Leur temple venoit d'être démoli; un deuil universel les avoit tenus enfermés dans leurs maisons; séparés de tout catholique, suspendant le commerce, le travail même des manufactures. Du désespoir à la révolte, il n'y a souvent qu'un pas pour le peuple; & le gouvernement y pensoit trop peu.

Symptômes de rebellion.

Tout annonçoit ailleurs une prochaine rebellion. Les ministres devenaient plus hardis & plus insolens: la défense de prêcher dans un lieu suffisoit pour les y attirer. Marchant toujours avec une escorte; pouvant, d'un coup de sifflet, assembler cinq ou six cents hommes, ils ne crai-

gnoient point la vigilance de l'intendant, qui étoit ſans forces pour exécuter les ordres du roi. Le Dauphiné s'agitoit comme le Languedoc, & le 29 juillet une aſſemblée nombreuſe de Chalençon, où les conſiſtoires des deux provinces envoyèrent leurs députés, prit des réſolutions violentes, loin de ſe ſoumettre, ainſi qu'on l'avoit eſpéré, à l'autorité royale. Quelques gentilshommes favoriſoient ces mouvemens, ſe montroient déjà les chefs des ſéditieux.

1683.

Le miniſtère s'endormoit ſur le danger.

Il eſt inconcevable que le miniſtère de Louis XIV, agravant tous les jours, ſur les religionnaires, le poids du deſpotiſme, n'eût daigné prendre aucune précaution contre leur révolte. Le duc de Noailles écrivit à d'Agueſſeau. « J'avois prévu dès cet hiver, » & dit pluſieurs fois tout ce qui eſt » arrivé : je n'ai ceſſé de le repréſenter ; j'en parle à tous momens : on » ne me répond rien ; & on eſt toutoujours occupé ici à de plus grandes choſes, qui empêchent qu'on » ait attention à d'autres, qui ne ſont » pas conſidérées auſſi importantes » qu'elles le ſont en effet ».

Lettre du 4 août.

1683. C'eſt qu'on avoit exagéré au monarque l'étendue de ſa puiſſance. On lui avoit perſuadé que ſa volonté abſolue pouvoit s'exercer en matière de religion, comme en tout le reſte, ſans trouver d'autres obſtacles qu'un vain bruit de murmures, qui ſe diſſiperoit bientôt. On l'avoit trompé, on s'étoit trompé ſoi même : il en coûtoit de revenir ſur ſes pas.

On avoit trompé le roi par de fauſſes idées de ſa puiſſance.

On annonce l'arrivée des troupes.

Enfin le roi envoya des troupes en Languedoc. Le duc de Noailles l'annonçant à l'intendant, par une lettre du 3 août, lui manda que deux régimens de dragons, & trois de cavalerie, étoient en marche ; qu'il falloit le dire aſſez haut, afin d'intimider les religionnaires ; qu'il falloit en même-tems leur faire dire que le roi les regardoit toujours comme ſes ſujets, & qu'ils éprouveroient ſa clémence quand ils ſe rendroient à leur devoir ; que les états s'ouvriroient le 30 ſeptembre, & que le duc avoit ordre de ſe rendre plutôt dans la province pour ſoumettre à l'obéiſſance ceux qu'un zèle mal entendu de religion avoit égarés.

Commen-

Le mal qu'on auroit pu prévenir

étoit au point d'exiger de violens remèdes. Dans le Vivarais, les Cévennes & le Dauphiné, on voyoit des attroupemens d'hommes en armes, des préparatifs de guerre civile, des postes occupés & gardés pour la défense, l'alarme répandue partout, les rebelles se fortifiant, se liguant, & prêts à recevoir en ennemis les troupes du roi. Ce n'étoient guère que de misérables paysans, d'autant plus hardis qn'ils n'avoit rien à perdre. Les habitans des villes ne remuoient point: ils paroissoient, en général, consternés & soumis; mais ceux de Nîmes, & sur-tout de Saint-Hippolyte, fomentoient secrètement la révolte. Des sommes considérables d'argent, qu'on disoit envoyées de Lyon, procuroient les moyens de la soutenir. Les seules terres de Saint-Fortunat & de Chalençon, appartenantes au marquis de la Tourette, avoient fourni vingt compagnies, ce gentil-homme fidèle engagea heureusement les officiers à se retirer.

1583.

cement de révolte.

M. d'Aguesseau au duc de Noailles, 8 août.

Quelle que fut l'audace des religionnaires, l'approche des troupes les intimida. Ils s'assemblèrent de nou-

Les religionnaires promettent la soumission.

1683. veau à Chalençon, mais avec le desir d'éviter l'orage qui les menaçoit. Plusieurs gentilshommes, secondant les vues pacifiques de l'intendant, inspirèrent à cette assemblée des sentimens de soumission. On y arrêta, le 30 août, qu'on députeroit à d'Aguesseau, pour l'assurer de leur fidélité au roi. Ils étoient prêts, disoient-ils, de verser tout leur sang pour son service : s'ils avoient eu le malheur de lui déplaire dans l'exercice de leur religion, ils n'avoient rien fait que par un motif de conscience : quant au port des armes, ils n'avoient eu en vue que de mettre leurs vies, leurs biens à couvert des menaces que leur faisoient journellement les garnisons, établies en divers endroits par les seigneurs catholiques : du reste, il demandoient humblement pardon à S. M. de ce qu'ils pouvoient avoir commis contre ses ordres, & supplioient l'intendant de leur obtenir, de sa clémence, une amnistie générale.

M. d'Aguesseau au duc de Noailles. 31 août.

On leur accorde une amnistie ;

Comme le plus grand nombre des calvinistes, ébranlés par cet exemple ou par différens motifs, donnoient des

aſſurances de ſoumiſſion ; d'Agueſſeau écrivit au duc de Noailles qu'il ſeroit à propos de leur accorder un pardon général, excepté à quelques miniſtres, & aux principaux chefs ; à condition que les aſſemblées & les attroupemens ceſſeroient, & qu'on mettroit bas les armes huit jours après la publication de l'amniſtie. Le duc penſa de même, & agit en conſéquence. Les lettres d'amniſtie furent accordées, moins douces peut-être que les conjonctures ne le demandoient : elles excluoient du pardon les miniſtres qui avoient prêché où il n'étoit pas permis de le faire, & environ cinquante autres coupables : elles ordonnoient la démolition des temples de Chalençon, de Saint-Fornat & du Pouſin, avec défenſe, ſous peine de la vie, de faire, en ces lieux, aucun exercice de la religion proteſtante. C'étoit une grace propre à ſoulever encore bien des eſprits.

1683.

mais avec beaucoup de reſtriction.

On en tira d'autant moins d'utilité, que l'approche des troupes laiſſoit aux calviniſtes moins de confiance. Leurs miniſtres, furieux de ſe voir exclus de l'amniſtie, la repréſentèrent com-

Elle ne produit pas de bons effets.

1683; me un piége qu'on leur tendoit, pour les livrer aux fureurs de la soldatesque. Des émissaires, envoyés de toutes parts, semèrent l'alarme, & ralumérent le feu éteint de la révolte. Ceux de Chalençon ne furent pas les derniers à démentir leurs assurances de soumission. Il écrivirent en divers endroits une lettre séditieuse, qui fût interceptée, par laquelle il annonçoit un dessein de résistance, & demandoient des secours.

M. d'Aguesseau au duc de Noailles. 11 Septembre.

Cette lettre étoit écrite de la main du ministre Homel. Le même Homel écrivit, quelques jours après, à M. de Verclose : *s'il ne faut d'autre victime que moi pour donner la paix à nos églises, je consens qu'on me livre. Vous savez que j'ai toujours donné la main à tout ce qui regarde l'autorité du roi : je serai toujours dans les mêmes dispositions.* On reconnoît là un homme faux & souple, excitant sous-main un parti, flattant l'autre en secret, voulant passer pour un saint, & n'agissant qu'en politique intéressé.

Lettre séditieuse du ministre Homel.

Lettre du 5 septemb.

Le duc de Noailles, dont la résidence à la cour avoit été fort utile pour la province, allant tenir les états,

Noailles se voit obligé d'emplo-

apprit, à Tournon, que les religionnaires s'étoient armés de nouveau, malgré l'amniſtie, & ſentit qu'il falloit abſolument les réprimer par les armes. Ses lettres au roi & au miniſtre de la guerre, le marquis de Louvois, contiennent les détails de ſa conduire : j'en tirerai ce qu'il y a d'intéreſſant. 1683. yer les armes.

Arrivé à Tournon, le 24 ſeptembre, il envoya le même jour deux gentilshommes calviniſtes, avertir les rebelles qu'il ne leur donnoit que juſqu'au lendemain pour profiter de la clémence royale. Le lendemain ne recevant point de nouvelles, il ſe rendit au camp, entre Charmes & Beauchâtel, ſur la rive du Rhône accompagné de d'Agueſſeau. Il y avoit trois régimens de dragons avec trois bataillons. Les rebelles, poſtés ſur les hauteurs, faiſoient continuellement l'exercice, & tuoient les dragons juſques dans le camp. Saint-Ruth qui commandoit les troupes, gêné par un ordre précis de pénétrer dans le Vivarais que huit jours après la publication de l'amniſtie, attendoit impa- Diſpoſitions militaires.

1683. tiemment le terme où il lui ſeroit permis de marcher contre eux.

On attaque & diſſipe les rebelles.

Le duc monte à cheval pour aller reconnoître les paſſages des montagnes. Témoin de l'inſolence de *ces canailles*, dont les pelotons groſſiſſoient rapidement, il ſe détermine avec Saint-Ruth à les attaquer le lendemain. Après quelques heures de marche, il trouve un corps de cinq à ſix cents hommes, dans un poſte très-avantageux au-deſſus de Pierregourde : il donne ſes ordres pour le combat. Quelques dragons mettent pied à terre, les amuſent par des eſcarmouches, tandis que l'infanterie ſe hâte de les envelopper. Leur défenſe fut vive : on ne pouvoit les rompre qu'en ſe mêlant. Ils ſe ſauvèrent enfin à la faveur des bois, l'infanterie n'ayant pu fermer les paſſages. Les dragons les pourſuivirent, en tuèrent un grand nombre. Une douzaine de priſonniers furent pendus ſur le champ par un treizième. Des François ainſi traités ! mais le fanatiſme mis en fermentation les rendoit ſéditieux & féroces.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 2e ſeptem.

Exécution des priſonniers.

Continua-

On arriva le ſoir à Chalençon, ils

y avoient un château assez fort. Ils se jetèrent néanmoins dans la ville, où l'on entendoit un bruit effroyable : ils l'abandonnèrent bientôt, & s'enfuirent par des précipices pendant la nuit. Leur temple fut démoli le lendemain. Saint-Fortunat, qu'ils croyoient inaccessible, étoit leur refuge. On les y poursuivit le 28 ; on ne les y trouva plus, tant l'expédition de la veille avait causé de terreur. Quoique sans attroupemens, ils perdirent en détail autant qu'à la journée du 27. Les troupes n'épargnoient pas ce qui se présentoit sur la route.

1683.

tion de petite guerre.

Fanatisme des suppliciés.

Le duc de Noailles peint ainsi le fanatisme de ceux qu'on fit exécuter pour l'exemple. » Ces misérables alloient au gibet avec une ferme assurance de mourir martyrs, & ne demandoient d'autre grace, sinon qu'on les fît mourir promptement. Ils demandoient pardon aux soldats ; mais il n'y en eut pas un seul qui voulût demander pardon au roi «. On pouvoit en conclure que rien n'est plus dangereux que de violenter la conscience ; puisqu'alors elle se figure l'exercice de l'autorité

royale, comme une tyrannie capable

1683. d'anéantir les obligations des sujets.

Conduite modérée du duc de Noailles.

Tous les prisonniers qu'on amena au duc, il les renvoya, en les chargeant de dire aux rebelles, que le roi leur pardonnoit, à condition de poser les armes, & de retourner à leur travail ordinaire. Quoique l'acte d'amnistie ordonnât de démolir le temple du Pousin, les habitans de ce lieu étant moins coupables que les autres, il crut devoir plutôt faire un exemple sur le temple de Vernoux, parce que le châtiment étoit juste, & qu'il en espéroit des conversions. Il annonce quatre-vingt ou cent conversions faites immédiatement après à Vernoux & à la Tourette : sincères ou apparentes, elles donnoient lieu de croire qu'un bon usage de la sévérité pouvoit être utile.

Terribles ordres du marquis de Louvois.

Lettre du marquis de Louvois 1er. octob.

Mais le fier & dur Louvois ne vouloit aucune sorte de ménagement. Noailles reçut de lui une lettre qu'il devoit communiquer à messieurs de Saint-Ruth & d'Aguesseau, par laquelle ce ministre blâmoit fort la patience que le premier avoit eue, contre sa propre inclination, & d'après

les avis de l'intendant, à l'égard des religionnaires attroupés en armes. 1683.
L'amniftie ne devoit point avoir lieu, difoit-il, pour les peuples du Vivarais qui ont eu l'infolence de continuer leur révolte, quoiqu'ils euffent connoiffance de la bonté du roi envers eux. *S. M. defire que vous ordonniez à M. de Saint-Ruth d'établir des troupes dans tous les lieux que vous jugerez à propos; de faire fubfifter lefdites troupes aux dépens du pays; de fe faifir des coupables, & de les remettre entre les mains de M. d'Agueffeau pour faire leur procès; de rafer les maifons de ceux qui ont été tués les armes à la main, & de ceux qui ne reviendront pas chez eux après qu'il aura été publié une ordonnance; que vous lui lui donniez ordre de faire rafer les dix principaux temples du Vivarais; & en un mot, de caufer une telle défolation dans ledit pays, que l'exemple qui s'y fera contienne les autres religionnaires, & leur apprenne combien il eft dangereux de fe foulever contre fon roi.*

C'eft le plan de la *dragonade.*

Voilà en peu de mot le plan, tracé par Louvois, de cette fameufe *dragonade*, que les religionnaires ont ofé

1683. mettre en paralelle avec les persécutions païenne. Le sage Colbert, si opposé par principes à ces violenlences, venoit de mourir; Louvois alloit suivre librement l'impulsion de son caractère.

Défense du port d'armes.

Il ajoutoit que l'amnistie auroit lieu à l'égard de ceux des Cévennes, pourvu qu'ils exécutassent les édits; & il déclaroit le port d'armes trés-sévèrement défendu dans tout ce pays-là, soit aux calvinistes, soit aux catholiques, de manière qu'ils ne pussent même conserver d'armes chez eux sous peine d'un grosse amende.

Ordonnance trop rigide sur ce point.

Cet article fut bien essentiel au duc de Noailles, puisqu'il poussa la sévérité encore plus loin. Il ordonna que ceux chez qui on trouveroit des armes, ou qui seroient convaincu d'en avoir caché, seroient condamnés aux galères, outre une amende de cent écus, dont cinquante pour le dénonciateur; & que ceux qui en auroient connoissance, & n'en auroient pas donné avis, seroient sujets aux mêmes peines. Il espéroit prévenir par-là de grands désordres; mais souvent les ordonnances les plus rigides sont le

moins exécutées, précisément parce qu'elles sont trop rigides.

1683.

Demandes audacieuses faites au duc.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 2 octobre.

En arrivant à Nîmes, le duc y trouva une députation de l'assemblée calviniste des Cévennes, qui s'étoit tenue à Anduse. Ces députés lui présentent une requête, & lui disent, avec une hardiesse dont il eut lieu d'être étrangement surpris, qu'ils sont chargés de s'adresser à lui pour obtenir de la bonté & de la justice du roi une amnistie générale; le rétablissement de l'exercice de leur religion dans Saint-Hippolite, où quatre mille personnes en avoient besoin; en un mot, l'exécution entière de l'édit de Nantes, avec révocation de tous les édits, déclarations & arrêts du conseil, donnés au préjudice de leurs libertés & priviléges, depuis le commencement du règne de S. M.

Sa réponse.

» Surpris de la hardiesse ou plutôt
» de l'extravagance de ces pauvres
» misérables, (ce sont les termes de
» sa lettre à Louvois,) je n'hésitai pas
» un moment à les envoyer tous pri-
» sonniers dans la citadelle du Saint-
» Esprit; & je leur dis que s'il y
» avoit des petites maisons en Langue-

» doc, je ne les enverrois pas au
1683. » Saint-Esprit. «

Le consistoire de Nîmes agit prudemment.

Leur démarche étoit réellement aussi folle qu'audacieuse. Le consistoire de Nîmes le comprit bien. Des députés de Saint-Hippolyte le priant d'employer ses bons offices pour la délivrance de M. de la Vallette, chef de ces prisonniers ; on répondit sèchement qu'on n'avoit jamais pris part à leur affaires, & qu'on ne vouloit pas y entrer pour une si mauvaise cause.

Noailles tempère tant qu'il peut les rigueurs.

Lettre du 5 octobre.

Il ne hait que la rebellion.

Si les ordres de la cour & les progrès de la fermantation forçoit Noailles à tant de sévérité, on voit toujours en lui les sentimens qui devoient en tempérer la rigueur. Il écrit au marquis de Châteauneuf : » Je vous » assure que je n'agis pas par haine » contre les huguenots, quoique je » sois convaincu qu'il est du bien du » service du roi d'en diminuer le nom» bre autant qu'il sera possible. Je ne » hais que leur rebellion ; & j'aurois » en horreur en pareil cas les plus » zélés catholiques. C'est pourquoi, » dans le tems que je vous demande » la démolition de quelques temples

» qui ont mérité ce châtiment, & la » punition de quelques ministres sédi- » tieux, je vous représente aussi ce » que des ministres fidèles au roi ont » mérité par leur bonne conduite ; & » je vous sollicite pour la conserva- » tion de celui du Pousin, parce que » les habitans de ce lieu n'ont point » manqué à leur devoir, & afin qu'il » paroisse que le roi n'en veut qu'aux » séditieux & aux rebelles «. L'histoire aigriroit trop une ame sensible, si elle ne conservoit pas quelques traces de vertu & de bienfaisance parmi les malheurs sans nombre de l'humanité.

1683.

Il intercède pour ceux qui le méritent.

Toujours disposé à la clémence, le duc reçut favorablement d'autres députés de Saint-Hippolyte, qui, à l'approche des dragons, vinrent demander miséricorde. Il crut leur soumission sincère. En conséquence, il écrivit au comte de Tessé de tenir les dragons dans la plus exacte discipline, & de traiter les habitans de cette ville comme de bons sujets du roi.

Il ordonne des ménagemens.

Mais on intercepta bientôt une lettre de ces religionnaires, pleine de

Nouvelles preuves de projets de rebellion.

sentimens de rebellion. De fausses nou-
1683. velles, semées artificieusement par leurs ministres, leur faisoient croire que les troupes de Saint-Ruth avoient été taillées en pièces, cet officier tué, le duc de Noailles fort blessé. Ils s'en félicitoient avec des transports de joie. Tout étoit en armes chez eux. La

Lettre des religionnaires, du 3 octobre.

lettre faisoit mention de leurs exercices militaires de leur *illustre capitaine*, *le sieur Nouguier*, de leurs soldats, *braves*, *lestes & bien armés*. Ils se disposoient à bien recevoir un corps de quatre mille hommes, qu'on prétendoit en marche pour les attaquer.

Audace des fanatiques.

Nous voulons-mêmes, disoient-ils, *leur faire l'honneur d'aller au-devant d'eux, s'il plaît à l'Eternel, avec une entière confiance que faisant la guerre pour sa gloire, nos ennemis disparoîtront devant nous, comme la fumée se perd en l'air par l'agitation des vents. Gloire à l'Eternel*, &c. Un avis de l'évêque de Montpellier confirmoit cette preuve déjà trop certaine.

Ordres donnés par le duc de Noailles.

Le duc envoya sur le champ au comte de Tessé, ordre de marcher à Saint-Hippolyte, dès le lendemain 7 octobre, & d'agir avec rigueur si les

religionnaires avoient l'audace de s'opposer aux troupes du roi. Il écrivit en même-tems au juge du lieu d'annoncer, qu'on jouiroit de l'amnistie si l'on rentroit incessamment dans le devoir, sinon, que les maisons seroient rasées, les biens confisqués, & les personnes punies du dernier supplice. 1683.

Celui qui commandoit les séditieux, apprenant que les troupes s'avançoient, fit dire à Tessé qu'on savoit trop bien la guerre pour rester dans Saint-Hipolyte; qu'on alloit prendre le chemin de la montagne, qu'on espéroit de l'y voir, qu'on l'y attendroit avec de bonnes troupes & de bonnes armes. Cette rodomontade n'avoit rien que de ridicule. Le fanfaron s'enfuit dès qu'il apperçut les grenadiers, & que sa troupe eut essuyé cinq ou six coups de fusil.

Les séditieux dissipés après une fanfaronade de leur chef.

Un soulèvement si dangereux en apparence ne produisit rien. Les plus sensés calvinistes sentoient trop bien leur foiblesse, pour vouloir lutter contre les forces du monarque: en laissant agir une aveugle populace, ils étoient prêts à se décider sur l'évènement. Le duc reçut bientôt des

Le soulèvement n'a pas de suite.

1683. députés de Saint-Hippolyte & d'autres lieux, qui l'assurèrent de leur soumission. C'est tout ce qu'il demandoit, s'estimant heureux s'il pouvoit épargner le sang. Il se contenta de faire raser deux maisons, l'une destinée aux exercices religieux de la secte, l'autre appartenante à un des chefs de la révolte. Les ordres du roi pour la démolition de six temples du Vivarais, furent ensuite exécutés.

Mais les désordres augmentoient en Languedoc.

Quoiqu'il fut impossible, dans les circonstances où se trouvoit le royaume, que les calvinistes, sans chef digne de ce nom, sans aucun secours considérable, sous la main de Louis XIV qui faisoit trembler l'Europe entière, tentassent des entreprises que le gouvernement eût de la peine à réprimer, le Languedoc souffroit beaucoup des troubles qu'y occasionnoit leur religion poursuivie par l'autorité royale. Les brigandages & les meurtres étoient fréquens, parce qu'ils restoient impunis, & cette impunité venoit en grande partie des gentils-hommes, qui donnoient asyle aux coupables dans leurs châteaux.

Brigandages impunis par la faute des gentils-hommes.

La

La justice manquoit de forces pour les arrêter. Dès l'année précédente, le duc avoit représenté fortement le désordre au ministère. Il insista de nouveau. Il proposa deux moyens d'y remédier, qu'on adopta. Le premier fut un arrêt du conseil, par lequel le roi déclare que ceux qui seront convaincus d'avoir donné retraite aux scélérats ou d'en avoir empêché la recherche, seront privés de leurs justices; & leurs maisons ou châteaux rasés, quand il n'y auroit pas de justices. Le second fut d'établir dans la province des prévots indépendans, qui pussent veiller au bon ordre, saisir les coupables, & les juger en dernier ressort. Il n'étoit guère possible autrement de contenir les peuples dans le devoir, lorsque les troupes seroient éloignées.

1683.

Remèdes à ce mal.

La tranquillité publique sembloit exiger aussi qu'on enlevât les armes des huguenots. Le duc projeta cette opération : elle se fit par-tout avec les mesures convenables. On trouva dans Nîmes douze cents mousquets ou fusils, cinq cents piques ou hallebardes, un grand nombre de pistolets & d'épées, qui furent déposés dans la citadelle de Monpellier.

Armes enlevées.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 7 novembre.

1683. Procès des ministres.

Rien n'avoit plus contribué au soulèvement des religionnaires, que les exhortations de leurs ministres; les uns pleins de la rage du fanatisme, les autres allumant par intérêt l'enthousiasme du peuple, d'autres excitant de bonne foi ce zèle religieux dont les excès se colorent de si belles apparences de vertu. Il y en avoit plusieurs d'arrêtés. On instruisit leur procès. Plusieurs firent abjuration, quel que pût être l'événement de la procédure. D'Aguesseau rendit compte au duc de leur sincérité, & lui écrivit qu'ils édifioient tout le monde. En même tems un nommé Payrols, fanatique au dernier point, réputé saint dans son parti, justifioit ses folies par le *mouvement de l'esprit de Dieu*, & se prétendoit seul juge de l'inspiration divine. On jugea qu'il importoit de l'enfermer.

Deux sont condamnés à mort.

Les ministres Audoyer & Homel étoient les principaux coupables. L'exécution du premier, condamné au gibet, fut sursise. L'autre, qui avoit eu plus d'influence dans les affaires, fut condamné à être roué vif, après avoir subi la question. Sa tête fut portée à Chalençon, pour y être exposée en public, & son corps exposé à Beau-

chatel, où les séditieux avoient occupé le passage du Rhône. Hoguer, autre ministre de la secte, se coupa la gorge en prison avec un canif. 1683.

Missionnaires; gratifications aux convertis.

Au milieu de ces rigueurs, Noailles desiroit toujours que, pour abolir efficacement le calvinisme, la persuasion fût préférée à la violence. Il demandoit des hommes capables de dissiper les erreurs. Le roi envoya enfin l'abbé Hervé avec douze missionnaires, pour suppléer en Languedoc à la disette d'ecclésiastiques zélés & suffisamment instruits. Des gratifications en argent destinées aux nouveaux convertis, ajoutoient du poids aux discours des prédicateurs : les sommes se régloient sur le nombre de ceux qui composoient les familles.

On demande plus d'argent pour les prosélytes.

Ce fervent abbé eut des succès assez rapides, dont son ardeur n'étoit cependant pas satisfaite. En demandant des fonds de gratifications pour ses prosélytes, il se plaignoit de n'avoir fait en cinq jours que quarante conversions.

Lettre du 20 novembre.

Le duc lui répondit qu'il y avoit de l'amour-propre à ne pas se contenter d'un si beau commencement, & qu'il lui feroit remettre des fonds au plus tôt. » L'argent du roi, dit-il, me

1683. » paroît si bien employé à cela, que » l'économie seroit pernicieuse, puis- » que ce sont des sujets gagnés pour » Dieu & pour sa majesté ".

Conversions faites d'une façon singulière.

Malgré les travaux infatigables des missionnaires, secondés par l'évêque de Nîmes; malgré la présence des troupes & la démolition des temples, les conversions n'étoient cependant pas aussi fréquentes qu'on l'avoit d'abord espéré. D'Aguesseau l'écrivoit au duc, & tentoit de son côté les moyens d'une sage politique. Il lui apprenoit que l'évêque de Valence réussissoit mieux dans le Dauphiné; que ce prélat ayant commencé avec peu de fruit par des bonnes raisons, dont il étoit fort capable, en donnoit à ses auditeurs de proportionnées à leur intelligence, *qu'on ne pouvoit entendre sans rire; mais qui convertissoient ces sortes de gens.*

Lettre au duc de Noailles.

Illusion de quelques missionnaires.

On se trompoit sur ce point : la religion est trop grave pour que des discours risibles puissent la faire véritablement triompher. Il n'en reste bientôt que l'impression du ridicule; & les gens simples eux-mêmes s'apperçoivent qu'on ne peut se convertir en riant, non plus qu'en cédant à la force

ou à l'intérêt. Auſſi combien de converſions, vantées au moment de la ſcène, ont-elles diſparu avec les convertiſſeurs ! 1683.

Pendant la tenue des états, le duc de Noailles, magnifique dans ſa déſenſe particulière, mais économe pour la province, eſſaya de réformer des abus introduits par la cupidité ou la négligence. Les états s'ouvrirent le 30 ſeptembre. Pour ce ſeul jour du mois, les députés devoient recevoir le payement du mois entier. Il y avoit pour les députés eccléſiaſtiques une paye des diocèſes : il y en avoit une autre de la province. On payoit encore un mois de grace, qui ne ſervoit qu'à augmenter la charge publique. Doubles emplois ; dépenſes perdues. Noailles & d'Agueſſeau l'obſervoient tous deux, & penſoient comme tout homme en place devroit penſer, que, ſi l'uſage colore des abus d'adminiſtration, c'eſt un motif de plus pour que l'autorité y porte un œil vigilant.

Abus dans l'adminiſtration de la province.

Lettre du duc de Noailles à M. d'Agueſſ. 21 août.

Ces deux illuſtres perſonnages furent toujours unis, & par l'eſtime mutuelle, & par le zèle du bien public. On avoit rendu ſuſpect au roi le vertueux intendant ; car le mérite peut-il

M. d'Agueſſeau ſoutenu par le duc de Noailles.

1683. manquer d'ennemis à la cour? Le duc s'efforça de détruire l'ouvrage de la calomnie : il eut le bonheur d'y réussir, & de recevoir du roi même la commission flatteuse d'annoncer à d'Aguesseau une place de conseiller d'état.

Le duc préfère la justice à ses intérêts.

Autant que Noailles étoit généreux, autant se montroit-il sincère observateur de la justice, cette vertu inviolable, qui sert de fondement à toutes les autres. Il obtint du roi la baronnie & vicomté de Castelnau, dans son gouvernement de Roussillon, appartenante à la couronne en vertu d'un ancien acte de Martin, roi d'Aragon au quinzième siécle. Son premier soin fut de s'assurer que la possession étoit légitime. Il en écrivit à l'intendant de la province : » Ce que je vous demande préférablement à toutes choses, c'est de bien examiner, & sans aucun dessein de me favoriser, le droit du roi sur cette affaire; parce que je n'en veux point, s'il y a la moindre chose du monde contre la justice & l'équité. Examinez l'affaire avec autant d'exactitude que si c'étoit un espagnol qui fût à ma place. Je serai bien aise de jouir de la grace de sa Majesté; mais encore

Baronnie de Castelnau.

Lettre à M. Trobat.

» une fois je n'en veux qu'autant
» que la justice le peut permettre ". 1684.
Un courtisan scrupuleux sur les graces de la cour, n'est certainement par un homme ordinaire.

A son retour du Languedoc, il reçut du roi les témoignages les plus distingués de satisfaction & de bienveillance. Une chose qui lui fait peut-être encore plus d'honneur, c'est qu'étant tombé dangereusement malade, les religionnaires de la province demandèrent à Dieu, comme les catholiques, le rétablissement de sa santé. Armand de Béthune, évêque du Pui, fort attaché à sa personne, en plaisante dans une lettre au secrétaire du duc : » Béni soit le Seigneur qui nous
» l'a conservé & rendu pour sa gloire !
» Nous le devons sans doute aux priè-
» res des bonnes ames & féaux, les
» gens de la religion prétendue réfor-
» mée. Tous les consistoires ont jeûné;
» tous les ministres ont prié pour sa
» conservation, & toutes les Céven-
» nes ont rendu graces au Seigneur
» de cette guérison. Jugez de ce qu'on
» a fait au Pui ".

Témoignage des calvinistes même en l'honneur du duc de Noailles, moins suspect que ceux des

Mais si les nombreuses neuvaines que ce prélat fit dire à l'autel de la

1684. Sainte-Vierge ; comme il écrivoit au duc, furent plus efficaces que les vœux des huguenots ; il faut avouer que ces marques d'attachement de leur part, sont une preuve plus éclatante de ses vertus & de sa sagesse. Quel autre motif auroit pu leur faire aimer son gouvernement, malgré les rigueurs qu'un pénible devoir avoit exigées de lui ?

catholiques.

Lettre du 20 janvier.

On continue cependant d'inquiéter la secte.

Cependant on continuoit de suivre, envers la secte proscrite, le même plan de sévérité & de destruction. Tandis que l'abbé Hervé & ses missionnaires se livroient aux travaux apostoliques avec un succès médiocre, les troupes inspiroient toujours la crainte ; on poursuivoit des ministres ; on démolissoit des temples, on défendoit les assemblées religieuses, on multiplioit les entraves ; & comme on avoit des preuves de l'inquiétude des sectaires, on les inquiétoit d'autant plus, qu'on les voyoit plus impatiens de la contrainte. Plusieurs ministres réfugiés du Languedoc s'étoient trouvés à un synode national de Suisse. On y avoit résolu de recevoir tous ceux qui se retireroient de France pour cause de religion ; & même, par un article

Résolution prise dans un synode de Suisse.

ſecret, de députer vers les rois & les princes proteſtans, & de les prier de s'intéreſſer auprès de Louis XIV en faveur de ſes ſujets calviniſtes. De pareils mouvemens chez l'étranger, quoiqu'aſſez naturels dans les circonſtances, ne pouvoient qu'irriter la cour. 1684.

Les cahiers des états de Languedoc, préſentés au roi, ne tendoient qu'à ſapper le calviniſme par de nouveaux coups d'autorité. Ils demandoient que les temples de Nîmes, d'Uſez & de Caſtres fuſſent démolis : (un arrêt du conſeil fit aſſigner en conſéquence les ſyndics des conſiſtoires devant l'intendant, pour l'inſtruction de cette affaire). Que les miniſtres de la religion réformée fuſſent rendus ambulatoires : (on régla qu'ils ne pourroient demeurer plus de trois ans dans le même endroit ; qu'ils paſſeroient enſuite à un autre, éloigné au moins de vingt lieues, & qu'ils n'auroient qu'après douze ans d'intervalle, la liberté de revenir dans un poſte où ils auroient déja exercé). Que les religionnaires ne puſſent être pris pour experts : (on l'accorda). Que leurs enfans convertis auroient, après la mort de leurs parens, nonobſtant toutes diſ-

Demandes des états de Languedoc contre les religionnaires.

positions testamentaires, la même part de biens qu'ils auroient eue si les parens étoient morts *ab intestat*. On promit de faire considération sur cet article, où le chancelier trouvoit beaucoup de difficultés).

1684.

Demandes que fait le duc.

En même-tems le duc de Noailles demandoit ce qu'il jugeoit le plus utile à la religion & à la province. Comme les montagnards avoient conservé des armes, par la facilité qu'ils trouvoient à les cacher, il souhaitoit qu'une nouvelle ordonnance & quelque peine extraordinaire remédiassent au désordre qu'on devoit craindre. Il proposoit de rebâtir des églises à la place des temples démolis, & de fixer dans des lieux catholiques les ministres que l'on toléroit pour le baptême des enfans.

Il reconnoît le peu de succès des missions passagères.

Un zèle pur lui faisoit desirer, surtout, que la vérité triomphât par des moyens dignes d'elle. L'expérience démontroit combien les conversions rapides, fruits de la terreur ou de l'avarice, étaient vaines, pour ne pas dire contraires à la fin qu'on se proposoit. Les nouveaux convertis du Vivarais ne se montroient plus protestans, & se montroient encore moins catholiques: ils n'alloient ni à la messe ni au prêche;

ils n'avoient aucune religion, après avoir quitté la leur. La négligence de l'évêque, l'ignorance grossière de la plupart des curés, leur mauvaise conduite, (les cures, ne rapportant qu'une cinquantaine d'écus, pouvoit-on y placer d'honnêtes gens & des gens habiles ?) tout augmentoit le mal & éloignoit le remède. Le duc proposa, en attendant mieux, d'établir en quelques endroits des prêtres de saint-Lazare, dont le bon exemple serviroit de leçon aux autres, & qui, selon leur institut, iroient prêcher de village en vilage : moyen qu'il jugeoit préférable à ces missions passagères, rarement aussi fructueuses qu'on imaginoit, & ordinairement suivies de grands désordres.

1684.

Le clergé du pays trop négligent, ou trop ignorant.

Il soupiroit pour l'exécution d'un projet formé depuis long-tems, auquel plusieurs savans théologiens avoient travaillé, mais qu'on ne verra jamais réalisé sans une espèce de miracle : c'étoit de réunir les protestans à l'église catholique. Bordieu, ancien ministre de Montpellier, lui envoya un mémoire pour être présenté au roi, sur un objet si desirable. Après l'avoir examiné & fait examiner avec soin, le duc resta

Projet de réunir les protestans aux catholiques.

1684. persuadé que ce mémoire tendoit à rendre les catholiques huguenots, & non les huguenots catholiques. Il ne

Le duc consulte Bossuet. le présenta point; mais il le communiqua au célèbre Bossuet, l'oracle de l'église de France, & le plus redoutable adversaire des novateurs.

Lettre du 31 août. Cependant il écrivit à Bordieu, en lui adressant un autre projet de réunion, qu'il l'exhortoit, lui & ses confrères, à y concourir avec un esprit de paix & de vérité; qu'alors il seroit en état de faire valoir, auprès du roi, ses bonnes intentions; qu'il n'oublieroit rien pour en procurer le succès, & qu'il donneroit volontiers sa vie pour un si grand bien. Bordieu lui envoya ses réflexions sur le projet & sur les moyens de l'exécuter, & proposa de s'en tenir aux canons par rapport aux points dont on ne pourroit convenir. Le duc consulta Bossuet, dont il reçut cette réponse:

Lettre de M. Bossuet au duc de Noailles.

Réponse de Boss. Lettre du 23 octob. » Je ne m'étonne pas, non plus que » vous, qu'on ait deviné une chose » si grossière touchant la proposition » de s'en tenir aux canons. Celui qui » la fait n'est pas loin du royaume de

» Dieu : mais il faut ſavoir de lui,
» 1°. Dans quel ſiècle il ſe borne. 1684.
» 2°. S'il n'entend pas joindre aux » canons les actes que nous avons très- » entiers des conciles qui les ont faits ;
» 3°. Si, dans les canons des conci- » les, dont nous n'avons pas d'autres » actes que les canons mêmes, il n'en- » tend pas que l'on ſupplée à ce man- » quement par les auteurs de ce même » ſiècle.
» 4°. S'il croit avoir quelques bon- » nes raiſons pour s'empêcher de rece- » voir la doctrine établie par le com- » mun conſentement des pères qui ont » été dans le même tems.
» 5°. S'il peut croire de bonne foi » que tout ſe trouve dans les canons, » qui conſtamment n'ont été faits que » ſur les matières incidentes & très- » rarement ſur les dogmes.
» Une réponſe préciſe ſur ces cinq » demandes, nous donnera le moyen » de l'éclaircir davantage pour peu » qu'il le veuille, & qu'il aime la paix » autant qu'il veut le paroître.
» Qu'il ne diſe pas que c'eſt une » choſe immenſe que d'examiner la » doctrine par le commun conſente- » ment des pères, qui ont vécu du

1684. » tems des conciles dont il prend les » canons pour juges ; car on pourroit » en cela lui faire voir en moins de » deux heures des choſes plus con- » cluantes qu'il ne croit. Un petit ex- » trait de cette lettre, & des répon- » ſes auſſi préciſes que ſont ces de- » mandes, nous donneront de gran- » des ouvertures.

» Je ſuis à vous de tout mon cœur, » & prie Dieu qu'il vous conſerve, & » toute la famille, que je reſpecte au » dernier point «.

Boſſuet lui-même n'a pu convaincre les proteſtans.

Perſonne n'étoit plus capable que Boſſuet d'approfondir ces vaſtes matières & de les ſimplifier ; perſonne n'a plus travaillé que lui, ni avec plus de réputation, au projet de ramener les proteſtans à l'égliſe catholique ; ſon livre ſi eſtimé de *l'expoſition de la foi*, n'a pas d'autre but. Cependant les diſputes ſe perpétuent, les gros ouvrages de controverſe ſont multipliés à l'infini, les calviniſtes ſubſiſtent au ſein du royaume en très-grand nombre, même ſans y être tolérés. Adorons les deſſeins de Dieu ; mais ne préſumons point qu'aucun génie, par le raiſonnement, ni qu'aucun roi par l'autorité, diſſipe les préventions d'u-

ne secte, tant qu'elle prétendra ne suivre pour règle que les oracles divins, dont elle veut que tout homme soit l'interprète. On abandonna bientôt cette idée, parce qu'on perdit l'espérance de réussir. 1684.

Projet pour la navigation du Rhône.

Le duc de Noailles, occupé des intérêts politiques du Languedoc, comme de ceux de la religion, avoit goûté un autre projet pour y rétablir la navigation du Rhône; il s'agissoit d'un canal qui devoit être assis sur l'extrémité des marais & aboutir à l'étang de Malguio. L'entrepreneur en vantoit l'utilité, en promettoit les plus grands avantages; & le duc croyoit pouvoir y gagner lui-même beaucoup, s'il prenoit part à l'entreprise. Il envoya le mémoire à d'Aguesseau; le priant de lui dire son avis aussi librement que si l'affaire ne l'intéressoit point, protestant qu'il ne vouloit y entrer qu'autant qu'elle seroit bonne pour le public & pour les particuliers.

Se défier des faiseurs de projets.

D'Aguesseau répondit d'abord que le projet lui paroissoit utile & important. Mais l'ayant mieux examiné, il écrivit au duc, quelques mois après, que l'exécution en seroit trop dispendieuse, & qu'il n'y avoit point de

fonds réels qui puſſent y fournir. Il
1684. diſoit, au ſujet de l'entrepreneur, dont
Lettre du 5 décembre. la tête exaltée ſe repaiſſoit de chimères.
» Les imaginations ſont ſi vives, en
» ce point-là, qu'il y a très-peu d'eſ-
» prit ſur la ſolidité deſquels on puiſſe
» compter, & qu'il y en a beaucoup
» qui croient pouvoir faire leur cour
» & obtenir des graces, à la faveur
» de pareilles propoſitions, qu'ils ſe
» figurent à la fin comme poſſibles,
» à force de vouloir perſuader qu'elles
» ſont telles ". Cette réflexion ſi vraie
étoit déciſive pour un homme qui ne
cherchoit que la vérité.

d'Agueſſeau quitte le Languedoc.

Une ſeconde maladie donc le duc fut attaqué dangereuſement, l'empêcha de ſe rendre à Montpellier pour la tenue des états. D'Agueſſeau, encore plus épuiſé de fatigues, demandoit ſa retraite de la province. C'étoit une perte dont Noailles ne pouvoit trop s'affliger. Il ne voyoit perſonne auſſi digne que M. de Lamoignon de Baſville de remplacer un intendant ſi reſpectable. Il fit tomber ſur lui le choix de la cour.

Combien il veilloit ſur la conduite de ſes ſubalternes.

Les modèles de probité ſont rares dans tous les tems : dans le nôtre, où ils ſont plus néceſſaires que jamais, un

hiſtorien doit les ſaiſir avec ardeur, & les citer avec courage, pour apprendre du moins au vice à rougir. D'Agueſſeau, loin de favoriſer pour ſes amis ou ſes ſubarternes des profits honteux ſur les objets de l'adminiſtration, regardoit comme un opprobre qu'on achetât leurs ſervices : ayant eu avis d'une promeſſe de cinquante louis, faite & exécutée pour obtenir le conſulat d'Agde, il en écrivit au duc de Noailles, également oppoſé à ces indignes manœuvres; & lui témoigna ſon deſir que le nommé ne fût point conſul juſqu'à l'éclairciſſement du fait. Aſſuré depuis qu'on lui avoit fait un faux rapport contre cet homme, il s'empreſſa de le diſculper. 1684.

Diſputes aux états en l'abſence du duc.

On s'apperçut bien aux états de Languedoc, que la préſence du duc y eût été fort néceſſaire. Le cardinal de Bonzi, qui les préſidoit, n'avoit pas les qualités propres à inſpirer beaucoup de reſpect & de confiance. L'évêque du Pui, Béthune, ne voulut point y aller, probablement par antipathie pour ce cardinal, qu'il tourne en ridicule dans une lettre au commandant. Trois évêques ſe diſputèrent, d'une manière indécente, à qui ſeroit député des états de 1685,

Lettre de l'évêque du Pui. 31 décembre.

1685. & en vinrent ouvertement aux injures. Une autre dispute de même genre, moins scandaleuse parce qu'elle ne s'éleva point entre gens d'église, avoit produit dès le commencement un éclat fâcheux. L'autorité & la sagesse de Noailles auroit tout prévenu ou tout calmé.

Etranges résolutions de la cour contre les religionnaires.

Son séjour dans la province, pendant les derniers mois de l'année 1685, fut une exécution perpétuelle du systême de la cour pour la destruction du calvinisme. On ne vouloit plus rien ménager; on vouloit forcer les huguenots à devenir catholiques; on vouloit que la terreur décidât & multipliât les conversions. Enfin on avoit résolu d'envoyer les troupes, au lieu de missionnaires, par-tout où il restoit des partisans de l'hérésie, & de loger chez eux les soldats, jusqu'à ce que de tels hôtes les fissent obéir aux pieuses volontés du roi.

Noailles exécute les ordres.

Le duc de Noailles, à en juger par son caractère & ses principes, désaprouvoit sans doute intérieurement cette méthode. Obligé néanmoins de la suivre, il s'efforça d'empêcher, par une discipline exacte, les désordres qu'on devoit craindre. Sa correspon-

dance avec le marquis de Louvois, depuis le 6 jusqu'au 23 octobre, contient le journal de ses opérations. Il est quelquefois difficile d'y reconnoître le sage chrétien, persuadé que toute conversion forcée est une chimère. Mais écrivant à Louvois, pouvoit-il ne pas se conformer au langage de ce ministre? 1685.

Il se laisse tromper par des apparences de conversion.

Toute la substance de la relation peut se réduire à ceci: *tel jour les soldats furent en tel endroit, ou en approchèrent & les huguenots se convertirent.* Les détails en seroient ennuyeux. Je me borne à rapporter les traits qui donnent une idée de la chose. Ce n'est point la cruelle *dragonade* dont les calvinistes ont tant parlé; c'est une exécution rapide, dont le succès apparent éblouit d'abord le duc de Noailles, homme vrai, judicieux & passionné pour le bien public. Il ignora peut-être en grande partie, les violences que les dragons commirent dans plusieurs endroits.

Logemens de troupes à Nîmes, &c.

Il annonce, en débutant, la conversion des villes de Nîmes, Uzès, Alais, Villeneuve, &c. « Les plus considérables de Nîmes firent abjuration dans » l'église le lendemain de mon arrivée. » Il y eut ensuite du refroidissement,

» mais les choſes ſe remirent dans un
1685. » bon train par quelques *logemens* que
» je fis faire chez les plus opiniâtres „.
(On lit, dans une autre dépêche, que deux de ces logemens furent de cent hommes chacun). Les miniſtres les plus conſidérables de la province, Cheiron & Pavolhan ou Paulhan, donnèrent l'exemple au troupeau, & ſe montrèrent fort zélés pour le ſervice du roi. Il demande pour eux les mêmes avantages qu'ils tiroient du conſiſtoire.

Attention du duc à contenir les ſoldats.

„ Je me diſpoſe à aller parcourir les „ Cévennes avec les ſept compagnies „ de Barbezières, & j'eſpère qu'avant „ la fin de ce mois, il ne reſtera pas „ un huguenot. Ce qui vous fera plai- „ ſir, & qui eſt plus convenable à la „ bonté du roi pour ſes ſujets, c'eſt „ qu'il n'y a point eu de logement „ chez les religionnaires, que par l'é- „ tape. Le mauvais tems, les longues „ marches, & le peu d'habilité des „ conſuls de ce pays-ci, qui ne font „ pas accoutumés à recevoir des trou- „ pes, ont pu donner lieu à quelque „ déſordre, que j'ai réparé autant que „ j'ai pu, ayant fait rendre juſqu'à la „ moindre choſe qui avoit été priſe." Il dit ailleurs : “ Les choſes ſe paſſent

„ avec toute la sagesse & la discipline „ possibles, & les troupes vivent comme elles marchent sur une route du „ royaume ". 1685.

Il insiste sur ses espérances ; il assure même & *répond sur sa tête*, qu'avant le 25 novembre, la province n'aura plus du tout de huguenots. " Je ne » laisserai point de vous dire qu'en tou» tes ces conversions, nous n'avons » rien fait que d'inutile, si le roi n'o» blige messieurs les évêques d'en» voyer de bons prêtres pour instruire » les peuples qui veulent être prêchés. » Mais je crains que le roi ne soit plus » mal obéi en cela par les prêtres, que » par les religionnaires. Je ne vous dis „ pas cela sans raison ". Assurément des peuplades entières qui n'abjuroient que pour éviter des troupes, avoient grand besoin d'instruction : il auroit fallu trouver le moyen d'avoir beaucoup de bons prêtres, aussi aisément que beaucoup de soldats.

Il avoue que, sans de bons prêtres, les conversions seront inutiles.

„ Je ne sais plus que faire des trou„ pes, écrit-il d'Alais, parce que les „ lieux où je les destinois, se conver„ tissent tous généralement ; & cela va „ si vîte que tout ce que peuvent faire

Elles paroissent néanmoin se multiplier.

1685. „ les troupes, eſt de coucher une nuit „ dans les lieux où je les envoie ”.

Ordonnance extrêmement rigoureuſe contre les fugitifs.

Cependant il étoit impoſſible que tant de milliers d'hommes, avec de forts préjugés de religion, trahiſſent également leur conſcience. Les plus fermes prenoient la fuite. L'intendant publia une ordonnance ſévère contre ces fuyards, comme *ayant abandonné leurs maiſons, & détourné leurs meubles, pour éviter, par cette déſertion affectée, de loger des troupes* : outre une amande de mille livres, qu'une ordonnance du mois de ſeptembre avoit portée en pareil cas, chacun d'eux ſera contraint de payer par jour trente livres, juſqu'à ce qu'ils ſoient revenus dans leurs maiſons, & qu'ils les aient miſes en état de loger. Ordre aux conſuls de *faire exécuter la préſente ordonnance, nonobſtant oppoſition ou appellation quelconque*. Baſville étoit moins modéré que d'Agueſſeau; mais les ordres du miniſtère auroient peut-être pouſſé celui-ci au même excès de rigueur.

Nouvelles rigueurs qu'on croit efficaces.

Le duc continuant ſa relation à Florac, le 15 octobre, écrit au miniſtre qu'il a déja plus d'un tiers du Gévaudan de converti; qu'il mène toujours

avec lui des dragons de Barbezières, *pour faire ses missions*; que, si le roi vouloit avoir la charité d'accorder aux convertis quelque remise sur la taille, cela produiroit un bon effet: *car quoiqu'on les ait fort ménagés, à cause de leur prompte obéissance aux ordres du roi, il ne se peut qu'ils n'ayent souffert.* Il avoit doublé les logemens dans l'étendue de la province; il en avoit mis chez les gentilshommes, après les avoir ménagés jusqu'alors; & il mande que dix-sept des plus opiniâtres, seigneurs de petites villes & de gros bourgs, s'étoient convertis pendant ce tems-là. 1685.

Secrets qu'on ne peut éclaircir.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 19 octobre.

On voit, par toutes ces dépêches, que le grand motif des conversions, étoit la crainte de loger des troupes. On voit, dans celle du 19, qu'il attendoit toujours l'événement pour certifier le succès, tandis que certaines personnes l'annonçoient d'avance au P. de la Chaise, pour *se faire de fète* par des relations prématurées. On y voit aussi qu'il se propose d'envoyer à Louvois quelque homme d'esprit, pour lui rendre compte de tout en détail, & répondre à tout ce qu'il desire savoir, & qui ne sauroit s'écrire. Ne hasardons point de conjectures, même vraisem-

1685. blables, sur cette apparence de mystère : il devoit se passer bien des choses qu'on ne pouvoit écrire sans beaucoup d'inconvéniens, mais que les religionnaires ne manquèrent pas de publier en grossissant les objets.

Les troupes pénètrent dans les Cévennes.

Les Cévennes subirent le joug, comme le reste du gouvernement. Jamais intendant ni gouverneur n'y avoit paru. Ce peuple n'imaginoit pas que les troupes pussent pénétrer dans ses montagnes. Le duc s'avançant avec les troupes, toutes les communautés envoyèrent au-devant de lui des députés chargés des certificats de leur conversion, afin de prévenir les logemens qui en avoient converti tant d'autres.

Tout réussit en apparence au gré de la cour.

Enfin il écrit à Louvois, après avoir reçu de lui des témoignages de la satisfaction de Louis XIV : " Les conversions qui ont suivi depuis le 15 octobre, ont été si générales, & avec une si grande vitesse, que l'on n'en sauroit assez remercier Dieu, ni songer trop sérieusement aux moyens d'achever entièrement cet ouvrage, en donnant à ces peuples, toutes les instructions dont ils ont besoin, & qu'ils demandent avec instance.

" Il

„ Il eſt certain que vous pouvez ajou- „ ter bien près d'un tiers au moins, „ à l'état qui vous fut donné des gens „ de la religion, du nombre de 182, „ 000 hommes, & quand je vous ai „ demandé juſqu'au 25 du mois pro- „ chain, pour leur entière converſion, „ j'ai pris un terme trop long; car je „ crois qu'à la fin du mois cela ſera „ expédié ". 1685.

Ces converſions militaires, ſi l'on peut parler ainſi, trop ſemblables à celles des Saxons du tems de Charlemagne, malgré la prodigieuſe différence des mœurs, étoient fondées ſur la perſuaſion générale que Louis XIV ne ſouffriroit plus de calviniſtes dans ſon royaume, & qu'ils ne pouvoient éviter le fléau des logemens, que par une prompte abjuration. Le duc le croyoit & le faiſoit croire. Il ſe félicitoit d'un ſuccès ineſpéré, également avantageux à la religion & à l'état; il ſe perſuadoit que le tems, la lumière, l'habitude, les moyens ſurnaturels ſuppléeroient à ce qu'il y avoit évidemment de défectueux & de fragile dans ce premier changement.

Fauſſe ſuppoſition qui engageoit les proteſtans à ſe ſoumettre.

Le fameux édit par lequel fut révoqué celui de Nantes, diſſipa bientôt

Edit du mois d'octobre,

son erreur. Il contenoit onze articles.

1685. 1° Révocation de tout édit & concession faite en faveur des prétendus réformés : en conséquence tous les temples seront incessamment démolis.

pour révoquer celui de Nantes.

2° Défense à eux de s'assembler, pour l'exercice de leur religion, en aucun lieu où maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être.

3° Défense à tous seigneurs de faire l'exercice dans leurs maisons & fiefs, *le tout à peine de confiscation de corps & de biens.*

4° Ordre à tous ministres qui ne voudront pas embrasser la religion catholique, de sortir du royaume quinze jours après la publication de l'édit.

5° Les ministres convertis jouiront d'une pension d'un tiers plus forte que leurs anciens appointemens, &, après leur mort, les femmes en jouiront de même tant qu'elles seront en viduité.

6° En cas que ces ministres veuillent se faire avocats ou prendre les degrés de docteurs en droit, ils seront dispensés des trois années d'étude prescrites par les déclarations.

7° Toutes écoles particulières pour les enfans de cette religion absolument défendues, & toutes les choses géné-

ralement qui peuvent marquer une concession quelconque en sa faveur. 1685.

8° Les enfans seront désormais baptisés par les curés des paroisses, ordre aux pères & mères de les envoyer à l'église à cet effet, sous peine de cinq cents livres d'amende au moins.

9° Le roi, *pour user de sa clémence* envers ceux des religionnaires qui ont abandonné le royaume, leur permet de rentrer en possession de leurs biens, s'ils reviennent dans quatre mois: sinon, les biens confisqués, en conséquence de la déclaration du 20 août.

10° Défenses itératives à tous de sortir, eux, leurs femmes & enfans hors du royaume, sous peine des galères pour les hommes, & de confiscation de corps & de bien pour les femmes.

11° Les déclarations contre les relaps seront exécutées. *Pourront au surplus lesdits de la religion prétendue réformée, en attendant qu'il plaise à dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les villes & lieux de notre obéissance, & y continuer leur commerce & jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés, sous prétexte de ladite religion prétendue réformée, à condition de ne point faire d'exercice, ni*

de s'assembler sous prétexte de prière ou
1685. *de culte, de quelque nature qu'il soit: sous les peines cidessus de corps & de biens.*

Difficultés & questions du duc de Noailles sur cet édit.

Quelque sévère que fût cet édit, dont on ne prévit point assez les conséquences, il s'accordoit mal avec les menaces encore plus fortes, qui avoient abattu la constance des religionnaires. A peine le duc de Noailles l'eut-il reçu, qu'une foule de difficultés se présentant à son esprit, il en écrivit au marquis de Châteauneuf, & envoya le lendemain un mémoire pour être présenté au roi. Il demande, entre autres questions, si lorsqu'un père, après avoir fait baptiser son fils à l'église, ne l'élèvera pas dans la religion catholique, il faudra laisser le fils entre ses mains, ou l'en tirer; &, si on l'en tire, obliger le père à donner une pension? Si la clause de l'édit qui défend de troubler les religionnaires, doit empêcher de mettre chez eux des troupes, *la chose du monde qui les trouble davantage?* Si l'on peut prendre pour un exercice les prières qu'un religionnaire fera dans sa maison en particulier, avec sa famille & ses domestiques: *ce qui rendra la maison de chaque particulier*

Lettre du 24 octobre.

un temple? Le mémoire eſt curieux : je vais le copier en entier. 1685.

Mémoire pour le roi.

„ L'édit du mois d'octobre 1685
„ pour la révocation de celui de Nan-
„ tes, défend bien l'exercice public de
„ la religion prétendue réformée ; mais
„ il permet à ceux qui en ſont, de la
„ garder, pourvu qu'ils n'en faſſent
„ pas une profeſſion publique. Le
„ bruit de cette révocation, qui s'eſt
„ répandu par diverſes copies impri-
„ mées, a extrêmement changé les
„ diſpoſitions des peuples. Ils étoient
„ perſuadés que le roi ne vouloit
» qu'une religion dans ſes états ; &
» cette ſeule opinion, *qui avoit fait*
„ *des converſions innombrables*, déter-
» minoit tous les jours les plus opiniâ-
» tres, croyant qu'il n'y avoit plus
» d'eſpérance ; de ſorte qu'en très-
» peu de tems, il ne ſeroit pas reſté un
» ſeul religionnaire dans tout le Lan-
» guedoc. Mais depuis qu'ils ont vu
„ la liberté qui leur eſt accordée par
„ l'édit, j'apprends qu'ils changent de
„ réſolution, & préfèrent de demeu-
„ rer dans leur religion ſans exercice,

1685. „ au parti qu'ils étoient ſur le point „ de prendre.

„ Ceux qui ont fait abjuration *par* „ *les logemens* & pour obéir à ce qu'on „ leur faiſoit entendre de la volonté „ du roi, & qui ne ſongeoient plus „ qu'à s'inſtruire des vérités *qu'ils de-* „ *voient croire*, conſternés de douleur „ & de repentir, paroiſſent regretter „ leur premier état, & feront autant „ de *relaps dans le cœur*, qui n'iront „ point à l'égliſe, ou, s'ils y ſont con- „ traints, n'uſeront des ſacremens que „ pour les profaner. Il ne faut plus „ mettre en doute qu'un père de la „ religion prétendue réformée n'élè- „ vera pas ſes enfans dans les ſenti- „ mens de la religion catholique. Ils ſe „ trouveront obligés de profeſſer une „ *religion qu'ils déteſteront*, & privés „ de l'exercice de celle qu'ils vou- „ droient embraſſer : *ce qui tend à une* „ *irréligion pire que l'héréſie* ".

„ Il eſt certain que la dernière clauſe „ de l'édit, qui défend d'inquiéter les „ gens de la religion prétendue réfor- „ mée va faire un grand déſordre, en „ arrêtant les converſions, ou en obli- „ geant le roi de manquer à la parole

„ qu'il vient de donner par l'édit le „ plus ſolennel qu'il pût faire “. 1685.

Le duc communique ces réflexions à Louvois, par une lettre où il ajoute : „ Au reſte je ſuis obligé de vous dire „ pour l'intérêt de la religion & celui „ du ſervice du roi, qui s'y trouve „ mêlé, que ſi les fonds des miſſions „ ſont donnés à meſſieurs les évêques, „ & qu'on les laiſſe faire à leur fan- „ taiſie, je vous réponds bien aſſuré- „ ment que les choſes iront mal; & „ le roi ne ſauroit mieux faire que de „ charger M. de Baſville d'une inſ- „ pection générale ſur ces miſſions, „ & de la diſtribution des fonds à „ meſure que l'on en aura beſoin. Les „ miſſionnaires ne laiſſeront pas de „ rendre compte pour le ſpirituel aux „ évêques, dans le diocèſe deſquels „ ils ſeront employés. Je crois que la „ même choſe eſt néceſſaire pour la „ réédification des égliſes “.

On ſe défie des évêques du pays.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 27 octobre.

Si les évêques du Languedoc avoient été, en général, auſſi vertueux que leur état l'exigeoit, peut-être auroit-on laiſſé à leur miniſtère ce qui étoit principalement de ſon reſſort, le ſoin d'éclairer, de convertir cette partie de leur troupeau qu'on appeloit *nos frères*

Les effets prouvent qu'on avoit ſuivi un mauvais plan.

1685. *errans*; peut-être n'auroit-on pas formé à la cour le projet inconcevable de ces conversions *par logemens*, où les soldats tenoient lieu d'apôtres. Un plan vicieux doit se détruire de soi-même: le duc de Noailles attribue au peu de liberté que l'édit laisse aux calvinistes, un changement qui étoit une suite nécessaire de la violence exercée sur eux. Son propre mémoire démontre que leurs abjurations n'étoient, la plupart, que des parjures forcés; qu'ils *détestoient* la religion dont ils feignoient d'embrasser le culte; & qu'en retournant à leur secte avec impatience, loin d'être *relaps dans le cœur*, ils ne feroient que rétracter ce qui leur paroissoit une apostasie, objet de leur repentir dès le moment qu'ils l'avoient signée. Les dragons avoient tout fait: cet épouventail une fois éloigné, tout étoit perdu.

Il étoit prudent de ne pas obliger les protestans a s'expatrier.

Le ministère auroit été plus conséquent, je l'avoue, s'il n'avoit laissé aux calvinistes, comme le duc s'y attendoit, aucune espérance de vivre dans le royaume. Mais d'une part il auroit mis le comble à la rigueur, sans avantage réel pour l'église; & de l'autre, il auroit beaucoup augmenté les plaies de l'état, sans pouvoir y appli-

quer de remède. On permettoit aux religionnaires de rester, on leur défendoit sévérement de sortir : cependant leurs émigrations firent au royaume un mal prodigieux & irréparable. Qu'auroit-ce donc été, si on les eût contraints d'être catholiques, ou d'abandonner leur patrie ? Personne n'ignore ce que l'Espagne a perdu en proscrivant les Juifs & les Maures. La France devoit-elle proscrire tant de François, aussi utiles dans ses armées, que nécessaires dans ses manufactures & dans ses campagnes ?

1685.

Emigrations, malgré les défenses.

Ces réflexions, appuyées sur l'expérience, auroient paru plus que téméraires en 1685. Louis XIV fut encensé comme un nouveau Constantin. Des hommes pieux & même éclairés ne virent, dans les violences du gouvernement, que le triomphe de la religion. Mais le peu de bien & les malheurs qu'elles ont produits, justifient, au moins de nos jours, la liberté d'en dire son sentiment. Les vérités utiles sont le but où doit toujours tendre l'histoire.

L'expérience décide contre le systême de ce tems-là.

Les états du Languedoc s'assemblèrent le 30 octobre, & portèrent le don gratuit à 220,000 livres, malgré la déplorable situation de la province.

Noailles demande du soulagement pour la province.

1685. Mais le duc de Noailles se chargea de solliciter une remise. » Ils m'ont représenté, écrivit-il à Louvois, que les » communautés religionnaires sont » *ruinées par les logemens*, qu'elles souffrent depuis deux ans sans relâche; » que les étapes vont à des sommes » considérables, qui seront encore » plus fortes cette année, aussi bien » que les dépenses des quartiers d'hiver; que les missions & les réparations des églises leur feront une nouvelle surcharge". Il prioit le ministre d'appuyer auprès du roi la justice de leurs supplications.

Il se voit forcé de continuer la rigueur des logemens.

Chaque jour il éprouvoit avec douleur la fausseté de ces conversions trompeuses, dont il avoit été lui-même ébloui. Les gentilshommes ne vouloient plus abjurer, au terme où ils s'étoient comme engagés à le faire. Après avoir consulté la cour, Noailles employa de nouveau la terreur des logemens. Plusieurs signifièrent envain aux consuls des communautés, qu'ils eussent à loger ailleurs les soldats, attendu l'édit qui permettoit de rester calviniste *sans pouvoir être troublé*. Si l'on avoit quelque ménagement pour eux, observoit le duc, il y auroit infailli-

blement le lendemain une infinité de relaps, qui feroient bientôt des entreprises pour l'exercice de leur religion. Ainsi la loi ne s'exécutoit point en ce qu'elle contenoit de moins rigoureux. Et telle est la nature des loix arbitraires, peu réfléchies, perturbatrices de l'ordre social; de produire d'abord des effets si opposés aux vues du législateur, que l'exécution en devient ou impraticable ou funeste.

1685.

Loix sans exécution.

Soixante-sept ministres prirent des passe-ports pour sortir de France. La cour n'avoit pas prévu que la fuite des pasteurs entraîneroit une partie du troupeau : elle apprit que les religionnaires s'évadoient en foule. Le roi donna le 5 novembre une nouvelle ordonnance, qui défendoit de contribuer directement ou indirectement à leur évasion, sous peine de trois mille livres d'amende au moins, & de punition corporelle en cas de récidive : ordonnance qui ne servit qu'à redoubler l'ardeur & l'industrie des réfractaires.

Nouvelle ordonnance contre les émigrations.

Déjà les nouveaux convertis étoient insultés par ceux dont la sincérité leur faisoit honte, ils se répentoient de leur démarche, & ne vouloient plus se laisser instruire. On s'en plaignit au duc

Délateurs toujours suspects.

de Noailles. Mais ne trouvant pas de
1685. preuves suffisantes de ces insultes secrètes, il se contenta d'y obvier par des ordonnances fort sévères. Une de ses lettres fera juger combien il se défioit des délations, si communes dans les tems de troubles, & combien elles étoient réellement à craindre : « Je » ne puis être plus en garde que je » le suis contre tous les avis que l'on » me donne, par l'expérience que j'ai » que la plupart des gens de ce pays, » & surtout les prêtres, agissent par » passion, & pour satisfaire des ressentimens particuliers ".

Lettre à M. de Seignelai.

La sévérité redouble.

On ne cessoit de publier des ordres foudroyans de la cour. Tantôt les lettres séditieuses ou écrites contre la religion; tantôt le refus de recevoir les sacremens à l'heure de la mort, devoient exercer la vigilance & la sévérité des juges. Le duc voyant que le commerce souffroit déja beaucoup par l'évasion des calvinistes, publia une nouvelle ordonnance, qui leur enjoignoit de revenir dans la quinzaine avec leurs femmes & leurs enfans, sans quoi on leur feroit leur procès. D'Entragues, toujours attaché au parti, reçut ordre de sortir de la province.

1685.

Cependant le calcul des converſions, au 23 novembre, montoit à plus de 350 pour les gentilshommes, dont quelques-uns s'efforçoient de gagner leurs femmes & les trouvoient inflexibles; à 54 miniſtres, qu'on avoit ſoin de récompenſer; & à près de 250, 000 perſonnes.

Calcul des converſions.

Le point eſſentiel étoit de rendre ces converſions ſincères & ſolides, en perſuadant aux convertis les vérités que la plupart feignoient de croire. Le duc de Noailles avoit toujours inſiſté ſur cet objet. L'archevêque de Paris lui envoyoit une troupe de bons miſſionnaires. Mais le P. de la Chaiſe, confeſſeur du roi, n'ayant pas été conſulté, ce fut une occaſion de menées ſourdes, telles qu'on en a ſouvent reproché aux jéſuites. La Chaiſe écrivit là-deſſus à l'intendant une lettre pleine d'humeur. Basville la confia au duc ſous le ſecret, en lui marquant que tout cela venoit de ce que l'archevêque avoit envoyé les miſſionnaires ſans la participation du confeſſeur, & parmi eux des pères de l'Oratoire; que le jéſuite s'étoit plaint au roi qu'on exclût les religieux des miſſions, quoique les religieux y fuſſent employés de toutes

Intrigue du P. de la Chaiſe par jalouſie de corps.

Lettre du 25 décembre.

parts. Il parle auſſi d'un faux rapport
1685. contre l'évêque de Saint-Pons, & il l'attribue de même aux jéſuites avec un ton de ſarcaſme.

Cette particularité, peu intéreſſante en elle-même, prouve que, ſi le confeſſeur & ſa compagnie avoient tout crédit la cour, ils ne réuniſſoient pas lés ſuffrages de tous ceux qui aimoient la religion. L'eſprit de corps eſt trop ſouvent oppoſé au bien général.

1686. L'année 1686 ne fournit preſque à nos mémoires, que des ſuites déplorables de la révocation de l'édit de Nantes. Il importoit beaucoup, comme le duc de Noailles l'avoit obſervé, de veiller à l'inſtruction des enfans de religionnaires. La cour, trop accoutumée aux partis violens, en prit un très-propre à révolter toute ame ſenſible. Un nouvel édit, *afin de ſuppléer au défaut des parens, qui ſe trouvent encore malheureuſement engagés dans l'héréſie, qui ne pourroient faire qu'un mauvais uſage de l'autorité que la nature leur donne pour l'éducation de leurs enfans*, (ce ſont les termes du préambule) ordonne que tous ces enfans, depuis l'âge de cinq ans juſqu'à celui de ſeize accomplis, ſoient mis entre

Edit violent pour l'inſtruction des enfans de calviniſtes.

les mains de leurs parens catholiques, s'ils en ont qui veuillent bien s'en charger : en cas qu'ils n'en aient point, ou que les pères & mères aient des raisons légitimes pour empêcher que l'éducation ne leur soit confiée, ils seront mis entre les mains de catholiques nommés pat les juges, qui règleront aussi leur pension. Que si les pères & mères sont hors d'état de payer les pensions nécessaires, les enfans seront mis dans les hôpitaux les plus proches de leur demeure. Tout ce qui sera ordonné par les juges royaux, & par ceux des seigneurs haut-justiciers, pour l'exécution de cet édit, sera exécuté huit jours après.

1686.

Il est exécuté sans ménagement.

Jusqu'alors on avoit fermé les yeux sur l'infraction de la loi, par laquelle les religionnaires étoient obligés d'envoyer leurs enfans au catéchisme catholique. Les uns aimant mieux payer l'amende que d'obéir, les autres se faisant un devoir d'effacer, dans le particulier, les instructions reçues en public, on avoit senti l'inutilité de cette loi; on les en avoit dispensés par une tolérance tacite qui paroissoit nécessaire. Mais le nouvel édit eut l'exécution la plus rigoureuse. Les enfans furent ar-

rachés des bras de leurs pères & mères.
1686. On força les parens catholiques de s'en charger; on en remplit les couvens, les colléges, les hôpitaux.

Mauvais effets qui en résultent.

Rien ne contribua d'avantage à multiplier les évasions. Le cri de la nature l'emporta sur la crainte des peines, sur l'amour de la fortune. Il fit abhorrer comme une tyrannie abominable, l'autorité qui vouloit étouffer les sentimens. Alors les pratiques de la religion romaine parurent plus odieuses; le fanatisme se ranima; les maisons particulières devinrent les temples des familles; les assemblées grossirent insensiblement, & l'on en fit bientôt de nombreuses dans le Languedoc & les Cévennes.

Mouvemens séditieux.

Il courut une nouvelle ridicule, que toute l'Allemagne se liguoit pour faire rétablir l'édit de Nantes. La crédulité populaire l'adopta, & ce fut un motif de témérité. Le duc de Noailles alloit réprimer dans le Vigan une sédition dangereuse, lorsqu'il apprit que la sévérité de M. Basville y avoit déja pourvu. Cette affaire coûta la vie à deux frères, officiers de dragons, qui s'exposèrent avec trop de courage aux coups des séditieux.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 14 octobre.

Des miniſtres pleins d'un zèle fanatique, ou attirés par l'eſpérance d'un changement, venoient exciter l'ardeur de la ſecte. Au défaut de miniſtres, tout enthouſiaſte ſe crut autoriſé à en faire les fonctions. Des artiſans, des femmes, des filles parurent dans la carrière avec un air de prophètes; & ces *prédicans* (on les appela ainſi) entraînoient ſans peine une aveugle & groſſière populace.

1686.

Prédicans enthouſiaſtes.

Noailles, après avoir épuiſé tous les moyens de douceur, & gagné ſurtout la nobleſſe par ſes inſinuations, voyoit avec la plus vive douleur que les rigueurs même qu'on exerçoit depuis dix mois, produiſoient ſi peu de fruits. Dans une lettre au miniſtre: « On » ne ſait quel parti prendre, dit-il, » pour ramener ces miſérables, & pour » accorder les ſentimens de la bonté » & de la clémence du roi pour ſes » ſujets, avec ce qu'il doit à ſon auto» rité ». Il répond de ſon exactitude à exécuter les ordres, mais non du ſuccès des remèdes. Il dit que, ſi l'on juge néceſſaire d'expatrier quelques peuples des Cévennes, il faudra commencer par ceux qui ne *font aucun commerce & qui habitent des montagnes inacceſſi-*

Le duc de Noailles ſent l'inutilité des rigueurs.

Lettre à M. de Louvois. 29 octobre.

Son idée ſur les peuples des Cévennes.

1686. *bles, où la rudesse du climat & la température de l'air leur inspirent un esprit sauvage, tels que ceux de la dernière assemblée.* Il observe qu'il faudroit au moins pour cela quatre bataillons, & que les difficultés seront très-grandes pendant l'hiver. Il ajoute qu'il se dispose à entrer dans ce pays, à faire une battue dans tous les villages & hameaux séparés, ainsi que dans les bois & les montagnes, *pour tâcher de prendre ces malheureux prédicans qui nous donnent tant de peine. Si nous n'y réussissons pas, nous leur donnerons au moins une si grande alarme, que je crois qu'ils se tiendront en repos quelque tems.*

Délibérations forcées.

Effectivement après une excursion de chevalier de Tessé, dans des lieux qui sembloient ne pouvoir être habités que par des ours, les communautés considérables des Cévennes s'engagèrent, un pour tous, & tous pour un, d'empêcher les assemblées & autres contraventions aux ordres du roi; de livrer les coupables & de raser leurs maisons. Mais ces délibérations furent prises sous les yeux d'un officier envoyé exprès avec sa troupe. On devoit se défier depuis long-tems de toute

Lettre à M. de Louvois. 12 novemb.

promesse forcée qui blessoit la conscience.

1686.

Loix pénales, pires que les précédentes.

A mesure que les difficultés se multiplioient, on multiplioit les loix pénales, sans voir qu'elles étoient autant de motifs d'infractions, puisqu'elles faisoient haïr davantage la première loi, qu'on vouloit en quelque sorte cimenter de sang : une déclaration du premier juillet porte 1°. Peine de mort contre tout ministre religionnaire, françois ou étranger, qui seroit rentré dans le royaume au préjudice de l'édit de révocation. 2e. Défense de leur donner retraite ni assistance, sous peine, contre les hommes, des galères à perpétuité, contre les femmes d'être rasées & renfermées pour le reste de leurs jours, & de confiscation de biens pour les uns & pour les autres. 3°. Récompense de cinq mille cinq cents livres, payées comptant, pour quiconque donnera lieu, par ses avis, à la capture d'un ministre. (On excepte ceux qui sont au service des ambassadeurs ou envoyés, pourvu qu'ils ne fassent aucune fonction ni exhortation hors de l'enceinte de leurs logemens.) 4°. Peine de mort contre tout sujet du roi qui sera surpris faisant des assemblées ou quel-

1686. que exercice de religion autre que la catholique. 5°. Dans la ſuppoſition (certainement fauſſe) que la plupart des réfugiés deſirant de revenir & de quitter leurs erreurs, n'en étoient empêchés que par la crainte d'être punis de leur évaſion, & de ne plus retrouver leurs biens, on promet de ne point diſpoſer de ces biens avant le premier mars 1687 : les réfugiés y rentreront & ne pourront être inquiétés, pourvu qu'ils faſſent abjuration dans huitaine après leur retour. (Ceux dont Louis XIV ſuivoit les conſeils, ignoroient donc que le zèle religieux, une fois aigri & exalté juſqu'à l'enthouſiaſme, ne cède guère à de pareilles amorces.)

On procède à l'exécution.

Pour exécuter cette déclaration, Baſville fit pluſieurs actes de rigueur. Une vingtaine de religionnaires furent mis à mort en peu de tems, & la ſecte ſe crut glorifiée par des martyrs. On pourſuivit ſurtout les fugitifs qui excitoient à s'aſſembler dans les montagnes. On promit aux communautés un ſoulagement conſidérable; dès qu'elles en auroient remis douze; on promit trois ou quatre piſtoles aux ſoldats, par chaque perſonne qu'ils ſaiſiroient : on fit des battues avec les com-

munautés & les troupes, comme pour une chasse de bêtes féroces. Enfin le duc & l'intendant visitèrent ensemble tout le pays. Le premier envoya au ministre un état des lieux qu'il crut le plus nécessaire de garder, & des chemins qu'il convenoit de faire dans ces cantons impraticables. 1686.

C'étoit une fatalité assez naturelle, que les opérations du ministère tournassent directement contre ses vues. Les calvinistes de Nîmes, quoique infiniment plus exposés que les montagnards, loin de pratiquer exactement, comme ils l'avoient promis plusieurs fois, les exercices de la religion catholique, n'alloient pas même à la messe, & empêchoient leurs enfans d'aller aux écoles établies pour les instruire. Il arriva des étrangers en Languedoc, qui firent hardiment le prêche, qui tinrent des assemblées en plein jour. Ces assemblées devenoient toujours plus nombreuses. On sévit de nouveau; mais les effets de la terreur ne pouvoient être durables. 1687.

Ces moyens produisoient le contraire de ce que l'on avoit espéré.

La cour sentit la nécessité de construire des forts dans les endroits indiqués par le duc de Noailles. Il en exis-

Construction de forts.

toit auparavant : on les avoit démolis
1687. en 1629, de peur que les religionnaires n'en profitassent pour se révolter. On fut obligé de les rétablir malgré la proscription de leur culte, ou plutôt à cause de cette proscription, pour les tenir sous le joug de l'obéissance.

Noailles ne compte plus sur les apparences.

Avant de quitter la province, le duc apprit par les curés & les officiers, que les affaires de la religion étoient en bon état, soit dans le Vivarais, soit dans les Cévennes. Son expérience lui avoit appris à ne plus compter sur des apparences, qui n'avoient aucune base solide. Aussi en souhaitant que le bien continuât, il avouoit qu'il n'osoit pas s'en flatter.

1688. Ordre de désarmer les nouveaux convertis.

De retour en Languedoc, sur la fin de l'année suivante, il y reçut ordre de faire désarmer tous les nouveaux convertis ; tant la défiance subsistoit à leur égard. Louvois joignit à une nouvelle ordonnance qu'il lui envoyoit sur le port des armes, un mémoire où il s'agissoit d'assemblées tenues par des prédicans, & des lieux où elles se tenoient. Il lui marquoit de prendre de telles mesures pour la publication de l'ordonnance, que les nouveaux convertis bien intentionnés connussent que

S. M. avoit uniquement en vue de les mettre hors d'état d'être insultés par les autres, & que les mal intentionnés pussent voir qu'ils devoient bien cacher leur mauvaise volonté, par les soins que prenoit le roi de les mettre hors d'état de rien faire contre son service. Il est vrai que c'étoit un nouveau motif d'hypocrisie. 1688.

C'étoit trop les exposer.

Les anciens catholiques conservant leurs armes, on exposoit les nouveaux convertis, en les desarmant sans exception. Mais les négocians surtout avoient besoin de sûreté dans les voyages. Ils prièrent le duc de Noailles de leur obtenir la permission de porter une épée & deux pistolets, lorsqu'ils iroient & viendroient pour leur commerce & pour payer leurs ouvriers. Le roi l'accorda en exigeant, selon la lettre de Louvois au duc, qu'on tiendroit la main à ce qu'ils n'en abusassent point, & qu'à leur retour ils reporteroient ces armes à ceux qui les leur auroient données. Cette permission fut révoquée peu de tems après.

François devenus ennemis du roi.

Ainsi, par une suite constante de l'entreprise formée contre le calvinisme, Louis XIV désarmoit lui-même une partie de ses sujets, tandis que la fa-

1688. meuse ligue d'Aaugsbourg armoit contre lui toute l'Europe. Ses ennemis les plus acharnés au dehors furent ces François réfugiés, qui l'avoient servi comme leur roi, & qui le détestèrent comme leur tyran.

Fille visionnaire. Meurtres qu'elle occasionne.

Le fanatisme n'a besoin que d'une étincelle pour se rallumer. Dans le diocèse de Castres, une jeune paysanne eut des visions, ou prétendit en avoir; elle publia les visites que les anges lui rendoient souvent; elle se mit à prêcher comme par inspiration divine, & ramena une foule de nouveaux convertis qui rétractèrent leur abjuration. On envoya un capitaine de dragons avec sa compagnie pour arrêter cette fille. Il entre le pistolet à la main dans la maison où elle étoit. Un paysan le saisit à la gorge & le culbute; il tire & tue le paysan. Un autre qu'on veut arrêter, prêt à décharger un coup de levier sur le lieutenant de la troupe, est tué par un dragon. Le reste se sauve par la fenêtre. On enlève la fille & on la conduit en prison.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 15 novemb.

On n'observe point les formalités de justice.

Selon les régles ordinaires, la justice devoit prendre connaissance du double meurtre. Le lieutenant criminel de Castres se transporta sur les lieux pour

pour en informer. Mais, comme les deux payſans tués, connus pour les plus méchans du pays, avoient été agreſſeurs, & que les dragons avoient exécuté militairement l'ordre d'enlever la viſionnaire, Louvois manda au duc de Noailles de ne pas ſouffrir que le lieutenant criminel fît aucune pourſuite. Depuis long-tems en effet, les exécutions militaires étoient bien plus en uſage à l'égard des proteſtans, que le formalités de juſtice. 1688.

Commencement de la guerre excitée par la ligue d'Augſbourg.

Cependant la guerre commencée en Allemagne, où le dauphin s'étoit emparé de Philipsbourg, alloit s'étendre ſur toutes les frontières du royaume. On ne parloit que d'armemens. Les plaies internes de quelques provinces, les ſymptômes dangereux dont ces plaies étoient accompagnées, devoient bientôt diſparoître à la vue des grandes agitations de l'état. Louvois qui avoit cru ſi légèrement, avec le chancelier le Tellier ſon père, que la volonté du monarque ſuffiſoit pour ſoumettre à la foi romaine deux millions d'hérétiques, s'étoit trompé auſſi en croyant que la terreur des armes françoiſes, après tant de victoires non in-

1688. terrompues, feroit ſupporter aux puiſſances de l'Europe les entrepriſes exécutées en pleine paix contre leurs prétentions. Son génie entreprenant & vigoureux, digne de ſeconder celui du roi, oppoſoit néanmoins de grandes reſſources à l'orage; mais dans un tems où elles commençoient à s'épuiſer.

Régiment levé en Languedoc.

Le Languedoc avoit mis ſur pied, pendant la guerre précédente, un régiment de dragons de dix-ſept compagnies, chacune de cinquante ſoldats. Le miniſtre manda au duc de Noailles que S. M. attendoit la même choſe du zèle de la province. Cette propoſition faire aux états fut généreuſement acceptée. Plus de ſoixante gentilshommes ſe préſentèrent pour les places de lieutenans & de cornettes, & les levées ſe firent avec une promptitude admirable.

On croit les huguenots fort affoiblis.

Il y avoit parmi ces gentilshommes beaucoup de nouveaux convertis. L'évêque de Rieux aſſuroit que le parti huguenot en ſouffriroit conſidérablement. « Car nous voyons, diſoit-il, que » la plupart ayant fait leurs levées parmi leurs ſectaires, il ne leur reſte » tantôt plus dans le pays de ſujets pro-

L'évêque de Rieux au duc de Noailles. 26 novembre.

» pres à être officiers, ni à porter les
» armes". Il répondoit de ses diocé- 1688.
sains, pourvu qu'on leur laissât deux compagnies de cavalerie ou de dragons, dont les officiers eussent une relation secrette avec lui. Cette relation devoit être *secrette*, pour ne pas le décréditer auprès de gens qu'il devoit *gagner par la charité, pendant qu'on les retenoit par la crainte des peines temporelles*. Selon la lettre du prelat, le nombre des réfugiés de son diocèse n'étoit rien en comparaison de ceux qui restoient ; mais elle prouve en même tems que ceux-ci en général avoient perdu les sentimens de François, & n'avoient pas pris les sentimens de catholiques.

Zèle de Noailles pour tout ce qui est utile.

Le duc de Noailles aimoit les arts, les lettres, tout ce qui contribue à la gloire & à la prospérité des peuples. Il eut souvent l'occasion de satisfaire un si noble penchant. Il pourvut aux réparations de la *maison carrée* de Nimes, un des plus beaux monumens de l'architecture romaine. Il s'intéressa aux travaux du canal qui fait la jonction des deux mers, ouvrage entrepris dès 1664, & dont l'entière exé-

cution fut principalement dûe à d'A-
1688. guesseau. Enfin il protégea les manufactures utiles à la province. Les propositions qu'il fut chargé de faire aux états pour ces différens objets, furent toujours animées du zèle patriotique. J'en supprime les petits détails, parce qu'ils n'apprendroient rien d'important.

LIVRE SECOND.

LES ORDRES terribles que le duc de Noailles exécutoit depuis cinq années en Languedoc, avoient eu tout le ſuccès qu'un commandant ſage pouvoit leur donner, en les tempérant par la douceur, la prudence & la religion. Sous un autre, ils euſſent produit de plus grands maux, comme dans quelques provinces; & ſi le bien qu'on ſe promettoit n'en fut pas la ſuite, c'eſt une preuve que le ſyſtême du miniſtère étoit radicalement mauvais. Le cordon bleu, la commiſſion de lever un régiment de cavalerie qui porteroit le nom de Noailles, étoient, pour le duc, des témoignages tout récens de la ſatisfaction du roi: le commandement de l'armée qui devoit ſervir contre l'Eſpagne fut une récompenſe plus glorieuſe. Son brevet porte que, par la connoiſſance particulière qu'il avoit acquiſe du pays, il pouvoit y ſervir plus utilement qu'aucun autre.

1689.

Le duc de Noailles récompenſé de ſes ſervices.

Régiment de ſon nom.

Il eſt nommé général d'armée.

En effet, dans un voyage de Rouſ-

Les Cata-

1689. fillon, où il étoit allé visiter les places fortes en 1687, il n'avoit rien négligé pour s'instruire des affaires de Catalogne. Les peuples lui parurent plus animés que jamais contre la domination de la maison d'Autriche régnante. Les principaux d'entre les Catalans disoient hautement : *seroit-il possible que la France ne nous soutînt pas ?* Les consuls de Puicerda & le clergé en corps étoient venus à Montlouis, faire, au duc, leurs offres de services, de la même manière que s'ils eussent été sujets du roi. Sous un mauvais gouvernement tel que celui de Charles II, ce peuple naturellement inquiet & hardi pouvoit-il manquer de prétextes de révolte ?

lans disposés à la révolte.

Le duc de Noailles au roi.

Noailles examine l'état des choses.

Noailles arriva le 30 mars 1689, à Perpignan. Après avoir examiné avec soin l'état des choses, il envoya le 7 avril au ministre de la guerre, le résultat de ses observations, & le plan de campagne qu'il jugeoit le plus utile. Les longueurs & les minuties inévitables des dépêches, ne serviroient qu'à grossir des volumes pour ennuyer inutilement les lecteurs. Mais la substance de ces piéces originales est précieuse

pour l'hiſtoire : j'en formerai le fond des récits. 1689.

Un ſeul trait fera voir combien la cour de Madrid manquoit de reſſources & de prudence, dès le commencement de la guerre. Le gouverneur des Tours de Ribes s'étant ruiné à entretenir ſa garniſon, ne pouvant rien obtenir de la cour, ſe voyant réduit à l'aumône, ſe jeta entre les mains du général françois, & confirma tout ce qu'il avoit appris de la diſpoſition des peuples. Il fut très-content de vingt écus qu'on lui donna. Il n'en avoit obtenu autant en Eſpagne, qu'après trois mois de ſollicitations : encore n'avoit-il pu les toucher qu'en donnant une remiſe ſur la ſomme.

Peu de reſſources en Eſpagne.

Le duc de Noailles à M. de Louvois 7 avril.

L'armée de France devoit être foible, parce qu'on portoit ailleurs les grandes forces : celle d'Eſpagne devoit l'être auſſi, parce que ce royaume dépériſſoit de jour en jour. Le duc écrivoit au miniſtre que la foibleſſe de l'ennemi, & la diſpoſition des peuples à une révolte, procuroient la plus belle occaſion de conquérir la Catalogne ; qu'il falloit du moins profiter autant qu'on pourroit de la circonſtance ; que les Catalans changeroient

Grand projet ſur la Catalogne.

bientôt, s'ils voyoient que nous ne
1689. fussions pas les plus forts, & qu'on ne songeât *qu'à les manger* au lieu de soumettre leur pays ; que si on pouvoit lui prêter jusqu'au mois de juillet, cinq ou six bataillons & deux régimens de cavalerie, ces troupes venant de Guienne, entrant par Montlouis dans la Cerdagne, prendroient facilement Montaillac avant le commencement de la campagne ; qu'alors, comme les Espagnols auroient jeté leurs troupes de ce côté-là, entrant lui-même dans la Catalogne par le Lampourdan, il trouveroit leurs places dégarnies, pourroit faire le siége de Campredon, peut-être ensuite celui de Girone ; qu'on feroit pendant les grandes chaleurs reposer les troupes fort à l'aise dans ces cantons ; & qu'en cas de succès les conquêtes ne se termineroient point là ; qu'au contraire si l'on n'entreprenoit rien, il étoit à craindre que les espagnols, ayant rassemblé toutes leurs forces, n'obligeassent l'armée à rentrer dans le Roussillon plus vîte qu'elle n'en seroit sortie. Dans la supposition qu'on voulût entreprendre quelque chose, il seroit nécessaire, ajoutoit-il, que les vais-

ſeaux & les galères ſe préſentaſſent ſur la côte de Catalogne, en allant exécuter les ordres qui leur auroient été donnés. 1689.

La réponſe de Louvois ne fut point ſatisfaiſante. Deſpotique en tout, il déſaprouva un plan différent du ſien. Il marqua en ſubſtance : „ Le roi a „ été ſurpris de voir des propoſitions „ entièrement oppoſées à tout ce qu'on „ vous a expliqué de ſes intentions, à „ votre départ. Il ne juge pas à propos de vous envoyer plus de troupes, ni de vous permettre le ſiége „ de Girone. Vous ferez vivre les „ troupes en Lampourdan, juſqu'à „ ce que l'arrivée de forces ſupérieures de l'ennemi vous oblige de rentrer en Rouſſillon ; &, quand vous y ferez, le duc de Villa-hermoſa (viceroi de Catalogne) n'étant point en état d'y faire des ſiéges, ne s'expoſera point au riſque d'y venir ruiner ſon armée. Il y a bien de l'apparence que vous pourrez demeurer deux mois en Lampourdan, ſans qu'il vous inquiète : *car, au pays où il eſt, il y a bien de la différence entre dire & faire, & par-*

Louvois le déſaprouve.

Lettre de M. de Louvois 1er avril.

tra en Catalogne, non par le col de
1689. Pertus, comme ils avoient lieu de le croire, mais par le col d'Arcs. Il arriva devant Campredon à l'entrée de la nuit. Aussitôt il fit travailler à une grande redoute, d'où l'on pouvoit battre le château.

Marche extrême-ment diffi-cile.

Journal du duc de Noailles.

Ce même jour 16 mai, Noailles s'étoit mis en marche. Arrivé le 17 à Prats de-Mollo, près du col d'Arcs, il traversa le lendemain des montagnes affreuses, par un tems de neige & de grêle, avec un vent impétueux qui jeta dans les précipices quelques dragons & plusieurs mulets chargés de bagages. Depuis trois heures du matin jusqu'à dix du soir, les troupes ne firent que trois lieues, par l'extrême difficulté que l'artillerie trouvoit à traverser la montagne.

Siége de Campre-don.

Le canon n'étoit pas encore arrivé le 19, quoique le duc se fût déjà emparé du fauxbourg de Campredon, & eût tout préparé pour l'attaque du château. Une situation avantageuse, quatre bons bastions & un gouverneur estimé, sembloient autant de présages que ce château feroit une longue résistance.

Somma-

Près de-là, sur un rocher escarpé,

étoit la tour de la Roque dont le feu croiſoit celui de la place, & pouvoit faire beaucoup de mal aux aſſiégeans. Comme il étoit impoſſible de l'attaquer dans les formes avec ſuccès, on ſomma le gouverneur; mais il répondit en homme réſolu de ſe bien défendre, qui verroit, dit-il, ce qu'il auroit à faire quand les ennemis ſeroient maîtres de Campredon.

1689.

tion inutile.

Le chef des miquelets eſpagnols, nommé Trincherie, ayant commiſſion de colonel, méditoit de ſe porter au col d'Arcs pour intercepter les convois, & pour arrêter le canon dont la marche étoit à peine de cent-vingt pas en un jour. Il n'attendoit qu'un corps nombreux de *ſoumettans*, ou *ſoumetins*, très-bonne milice du pays, qui venoit le joindre. Le duc de Noailles inſtruit de ſon deſſein, & réſolu de le prévenir, détacha le marquis de Rivarols, maréchal de camp, avec ordre de l'attaquer.

Trincherie, miquelet redoutable.

Trincherie abandonna ſon projet pour une entrepriſe bien plus hardie & plus haſardeuſe. Il vouloit attaquer de nuit le camp françois: il s'étoit retranché avantageuſement dans le village de Saint-Paul, où il attendoit le

On diſſipe ſa troupe.

1689. moment de l'exécution. Rivarols arriva près de ce poste à la pointe du jour. Un brouillard favorisant ses manœuvres, l'infanterie gagna, sans être apperçue, une hauteur, & foudroya les ennemis avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, Ils se défendirent néanmoins avec courage. On les força l'épée à la main. Plusieurs furent tués, les autres se retirèrent en désordre par des rochers, sur lesquels ils avoient coutume de grimper comme des chèvres : leurs magasins furent brûlés. Douze cents soumetins prêts à les joindre, se refugièrent promptement dans une espèce de fort.

La place se rend.

On ne reçut que le 21 le petit équipage d'artillerie, composé de six pièces. Le gros canon devoit encore se faire attendre quelques jours; mais il ne fut pas néceſſaire. On mit sur le champ quelques pièces en batterie contre le château de Campredon; on se rendit maître le soir d'une glacière à trente pas du chemin couvert. Le gouverneur de la Roque capitula le lendemain, & celui de Campredon le 23; la garnison, au nombre d'environ cinq cents hommes, sortit avec les honneurs de la guerre. Les François n'avoient

eu que soixante hommes tués ou blessés, soit dans le siége, soit dans les combats avec les miquelets espagnols. 1689.

Le duc de Noailles est contrarié par le ministre.

Cette expédition difficile par la situation des lieux, & qui n'auroit pu se faire si on avoit laissé à l'ennemi le tems d'assembler des troupes, ouvroit le pays jusqu'à Barcelone. Il ne manquoit au duc de Noailles que les forces nécessaires pour en profiter. Loin de le mettre en état de former des entreprises, Louvois l'avoit blâmé dans une lettre, d'avoir conservé une compagnie de miquelets au-delà du nombre prescrit. Le duc lui répondit le 22 mai, veille de la prise de Campredon, qu'au lieu de blâme il avoit espéré des louanges pour ses bonnes intentions; qu'il faisoit payer cette compagnie sur ses propres appointemens; que les miquelets d'Espagne épouvantoient une partie de nos troupes au point qu'il doutoit si elles oseroient les attendre; que les siens lui étoient extrêmement nécessaires, & qu'il auroit voulu en avoir un nombre beaucoup plus grand. » Je fais tout » pour le mieux, & je tâche, par une » application continuelle, de suppléer à » tout ce qui me manque de savoir, » d'expérience & de secours «.

Le duc de Noailles à M. de Louvois.

1689. Il étoit en droit de témoigner quelque chagrin. Louvois le sentit, & sans rétracter le reproche de sa première lettre, il lui marqua de mettre sur pied jusqu'à dix-huit compagnies de miquelets, y compris les onze qu'il avoit déjà, parce que S. M. croyoit que la conquête de Campredon pouvoit rendre utile l'augmentation de ces sortes de troupes.

Bon officier, qui déplait à Louvois.

Un autre chagrin de même espèce qu'essuya le général, tourna de même à son honneur. Pitoux, ancien officier qu'il avoit toujours eu avec lui pendant le siége, lui paroissant l'homme le plus digne de commander à Campredon, il lui destina ce poste sous le bon plaisir du roi, & le recommanda instamment au ministre, comme un des meilleurs officiers d'infanterie qu'il y eût, homme de bien, fort populaire & sachant la langue du pays. Malheureusement Pitoux s'étoit attiré une disgrace étant lieutenant de roi à Bellegarde, par la roideur de son caractère & de ses principes sur la régularité du service : Louvois l'avoit trouvé désobéissant, & lui avoit ôté sa place. Rien n'effaçoit aux yeux du ministre le malheur de lui avoir une fois déplu. Il dé-

Lettre du 23 mai.

Réponse

ſaprouva au nom du roi le choix que venoit de faire Noailles ; il lui indiqua pour ce commandement un autre officier, en faveur duquel néanmoins il n'avoit pas voulu ſe déterminer ſans ſon avis ; & abſolu comme il étoit, il comptoit probablement ſur une aveugle déférence.

1689. de M. de Louvois 3 juin.

Le duc répondit avec ſageſſe, qu'il étoit fâché d'avoir mis Pitoux à Campredon en attendant la déciſion du roi ; mais qu'il ne l'auroit pas choiſi s'il avoit eu un meilleur ſujet pour cette place ; qu'il blâmoit ſa conduite dans Bellegarde, quoique ſes fautes ne vinſſent que d'un entêtement inflexible pour la régularité ; qu'il avoit même pluſieurs fois ſollicité contre lui en faveur d'un autre officier ; qu'il avoit cru cependant, aprês avoir reconnu ſes bonnes qualités, que le roi conſidéreroit en lui le bien plutôt que le mal ; que cet homme n'étoit point propre à être en ſecond, mais feroit des merveilles étant en chef ; qu'il pourvoiroit à tout ſans prendre jamais de fauſſes alarmes, auxquelles on ſeroit fort expoſé ; que d'ailleurs on lui avoit offert juſqu'à vingt mille livres pour le détacher de la France, & que ſa réponſe avoit été

Il eſt ſoutenu par Noailles.

Lettre à M. de Louvois 13 Juin.

1689. qu'il ne serviroit jamais personne que le roi.

Ces raisons prévalurent : le commandement fut donné à Pitoux, & il justifia parfaitement l'opinion du genéral, dont le zèle désintéressé méritoit la plus grande confiance.

Combien la prise de Campredon étoit glorieuse pour le général.

Avant la paix des Pyrénées, le château de Campredon avoit soutenu quarante-sept jours de tranchée ouverte : le marquis de Saint-Aunai qui en faisoit le siége, qui avoit promesse du cardinal Mazarin, d'être maréchal de France s'il prenoit la place, échoua dans son entreprise, quoique le château ne fût pas encore fortifié. Le succès étoit d'autant plus glorieux pour le duc de Noailles, que les autres généraux n'avoient rien fait jusqu'alors, & que leurs campagnes de cette année eurent peu d'éclat. Parmi les louanges qu'il reçut de tous côtés, celles que lui donna le fameux Fléchier, devenu évêque de Nîmes, me paroissent dignes de l'histoire, parce qu'elles ne sont pas de vains complimens. Voici les termes de sa lettre.

Louanges qu'il reçoit de Fléchier.

» Vous avez fait les premiers exploits de la guerre, & le ciel a commencé par vous, à répandre ses béné-

» dictions sur cette campagne. Il vous » étoit réservé d'en faire l'ouverture » par la prise d'une place importante, » où de grandes armées avoient » échoué, & que vous avez réduite » avec peu de troupes, en peu de jours, » & presque sans aucune perte. Quel » bonheur ne devons-nous pas espérer » si les autres généraux suivent votre » exemple ? mais ce qui me touche le » plus, monsieur, c'est que j'apprends » qu'on vous cède sans répugnance ; » & que ces peuples naturellement su- » perbes, par l'estime qu'ils ont pour » votre vertu, viennent sans peine » s'humilier devant vous, & reconnoî- » tre que, s'ils avoient à être vaincus, » ils ne pouvoient l'être par un vain- » queur qui leur fût plus agréable. Ce » sont les fruits de votre courage, de » votre modération, & de cette piété » qui vous attirera toujours les graces » du ciel".

1689.

Le duc faisoit travailler sans relâche aux réparations nécessaires pour assurer sa conquête : elles furent finies le 3 juin. On occupa Ripoul & Saint-Jean de-las-Badessas, deux petites villes fermées qui paroissoient de quelque importance. Mais le marquis de Rivarols

Petites villes qu'on ne rase point, de peur d'abattre des églises.

rapporta, ainsi que l'ingénieur, que
1689. ces lieux n'étoient ni bons à garder, ni tels qu'on dût prendre la peine de les raser. Le principal motif qui empêcha le général d'en ordonner la démolition, fut qu'il auroit fallu abattre plusieurs églises, entre autres celle d'une célèbre abbaye, & que ces peuples dont il importoit de gagner les cœurs, en auroient eu le plus grand chagrin.

Louvois blâme ces ménagemens politiques.

Louvois ne goûta point sa raison, désaprouva sa conduite, & lui marqua de raser incessamment les deux villes. » Il » n'y a point de comparaison pour le » service du roi, dit-il dans sa lettre, » du chagrin que ces peuples en auront avec le préjudice qu'il en recevra si vous les laissez sur pied ". Le ministre pouvoit-il en mieux juger à Versailles, que le général sur les lieux? Ce qui paroît certain, c'est que l'un avoit grande raison de ménager les Catalans; & que l'autre aimoit à exercer sur lui une sorte d'empire dur, dont le grand Turenne avoit senti lui-même le poids.

Lettre de M. de Louvois, 16 juin.

L'armée s'avance jusqu'auprès de Girone.

Noailles prévoyoit que les Espagnols s'efforceroient de reprendre Campredon. Il l'avoit mis en état de leur résister. Sa commission l'obligeant d'aller

en Lampourdan, comme la marche ne pouvoit se faire par le pays ennemi, sans s'exposer à ruiner les troupes, il rentra dans le Roussillon par la route qu'il avoit suivie. Il repartit du Boulou le 12 juin, & en peu de jours alla camper au village de Sabra, à une lieue de Girone. 1689.

Soins du général pour les troupes.

On n'avoit pas cru que les François osassent pénétrer si loin, ni même entrer dans le Lampourdan. Les habitans étonnés taxoient de folie leur entreprise, à moins qu'ils ne comptassent sur des renforts considérables. On ne parloit que de forces supérieures de l'Espagne, prêtes à les accabler. Mais ces bruits inquiétoient moins le général, que la crainte des maladies annoncées par les grandes chaleurs. Il mit tous ses soins à les prévenir, en veillant sur la nourriture des troupes, en leur interdisant les fruits verts. Il trouva le moyen de leur procurer de la soupe avec de la viande, ce qui ne leur coûtoit qu'un sou sur la paye; attentions d'autant plus louables, qu'elles sont plus rares & plus utiles. Combien de milliers d'hommes ont péri, non par le sort des armes, mais par la négligence des généraux?

1689. Des partis que le duc envoyoit souvent pour prévenir les surprises, exerçoient les troupes, & formoient les jeunes officiers. Un de ces partis, composé de soixante-huit soldats & d'une douzaine d'officiers, sous les ordres d'un capitaine nommé Berthelin, rencontra, une heure avant le jour, un corps de cinq cents chevaux espagnols, le chargea, le rompit trois fois, & revint au camp presque sans perte : les ennemis perdirent leurs chefs ; cinquante des leurs furent tués ou dangereusement blessés.

Partis qui les exercent.

Retour en Roussillon.

Cependant les chaleurs excessives tarissoient les eaux, ou les rendoient si mauvaises, que les chevaux ne vouloient pas en boire. Les ennemis approchoient & se fortifioient tous les jours. Les officiers généraux languissoient de maladies. Le duc de Noailles avoit ordre de ne point exposer les troupes, & d'empêcher seulement que les ennemis n'entrassent en Roussillon. Il étoit tems d'y ramener sa petite armée : la retraire se fit sans perte d'hommes ni d'équipages, quoique l'ennemi eût fait marcher cinq cents chevaux contre l'arrière-garde. Le duc arriva au camp du Boulou le 30 juin. Le mar-

quis de Rivarols le ſuivit de près. Il avoit été détaché pour ſecourir ſaint-Jean de las-Badeſſas, que Trincherie tenoit bloqué ; & ayant délivré la garniſon, il avoit démoli les défenſes de cette place. 1689.

Petite guerre avec les miquelets eſpagnols.

La chaleur & les fatigues augmentant les maladies, il fallut mettre les troupes en quartiers de rafraîchiſſemens, mais le général les diſtribua de manière qu'il pût les raſſembler en un jour. Il prévint & rompit toutes les meſures des Eſpagnols. Leurs miquelets furent aux priſes avec les nôtres, & preſque toujours battus. Trincherie, digne par ſes ſentimens de commander de vrais ſoldats, leur dit un jour après leur fuite, qu'il leur conſeilloit de s'en aller, puiſqu'ils ne vouloient pas faire la guerre ; & il renvoya très-honnêtement un miquelet françois, ſon priſonnier, en le félicitant de ſervir avec de braves gens qui ſavoient ſe battre.

Leur barbarie envers les nôtres.

Cependant les miquelets eſpagnols, accompagnés de cavalerie, ſurprirent le 5 août dans le village de Das, un parti des nôtres, dont le capitaine s'étoit fait une réputation diſtinguée. Après neuf heures de réſiſtance opiniâ-

1689. tre, manquant de poudre, couvert de blessures, Cabrit, (c'est le nom du capitaine) rendit les armes à condition qu'on renverroit ses soldats chez eux sans les dépouiller. La capitulation fut violée de la manière la plus indigne. On les enchaîna tous. On eut la barbarie de ne pas laisser le capitaine sur son cheval, on empoisonna même ses blessures, on promena les autres par toute la Catalogne: triomphe d'autant plus honteux, que ce petit avantage étoit le seul que les ennemis eussent remporté.

Les Espagnols devant Campredon.

Les espagnols tournoient principalement leurs vues sur Campredon. Dès le commencement de juillet, ils s'étoient montrés devant la place; ils occupoient les passages, ils coupoient les communications. Noailles attentif à tous leurs mouvemens, détacha Langallerie, maréchal-de-camp, avec environ quatre mille hommes, pour faire passer un convoi considérable, & se rendit à Villefranche pour être à portée de le soutenir en cas de besoin. D. Joseph d'Agullo commandoit près de Campredon un corps de troupes espagnoles: il se préparoit depuis long-tems à tomber sur ce convoi: il disparut cependant

pendant bien vîte, & laissa le champ libre aux François, qui parvinrent sans obstacle à leur but. 1689.

Une bravade des Espagnols aux portes de Bellegarde, en Roussillon, ne leur fit pas plus d'honneur. L'infanterie françoise, en très-petit nombre, se glissa jusqu'à la portée de leurs escadrons, les mit en fuite par une décharge, & les poursuivit jusqu'à Jonquières.

Le duc de Noailles va au secours.

Enfin le duc de Villa-hermosa, viceroi de Catalogne, avec une armée de vingt mille hommes, sans compter les miquelets, arriva le 13 août devant Campredon. Les côtes du Roussillon étoient menacées en même tems par les galères d'Espagnes. Mais Noailles avoit pourvu à la sûreté de cette province, il ne balança point à marcher au secours de la place. Il avança par des chemins horribles, & franchit le Cunigou, la plus haute montagne du pays, où il paroissoit impossible de faire passer du canon. On tenta de lui disputer le passage de ces défilés. Après de vives escarmouches, il poussa les ennemis de poste en poste, & s'empara d'une hauteur qu'ils occupoient.

Sa petite

Ils avoient ouvert la tranchée depuis

huit jours, lorsque le duc alla camper le 20 août sur la hauteur de Campredon, vis-à-vis de leur camp. Son armée ne consistoit qu'en six mille six cents hommes. Un petit vallon partagé par le Ter la séparoit de celle d'Espagne, de manière qu'elle se trouvoit à la portée du mousquet.

1689. armée en présence de l'ennemi.

Sorties. Pitoux, ce brave commandant que Louvois refusoit d'abord de placer, fit le même jour deux sorties avec autant de succès que de courage; & peu s'en fallut que les Espagnols n'y perdissent leur canon.

Action de cavalerie. Le lendemain, comme s'ils avoient voulu abandonner leurs tranchées, ils tournèrent les batteries contre le camp de Noailles. Ils se mirent en bataille le 21 : on les canonna vivement. Le duc s'apercevant que, pour éviter le feu du canon, ils se séparoient & se tenoient cachés dans des ravins, fit marcher de la cavalerie, soutenue de piquets d'infanterie, afin de les obliger à se réunir, en paroissant vouloir les attaquer. Cette cavalerie s'avança trop, se posta mal. Trois escadrons ennemis passèrent la rivière, & la chargèrent au moment qu'elle faisoit un mouvement dangereux pour se mieux poster :

elle ne résista point. Les seuls officiers tinrent ferme. Montazet, lieutenant-colonel, fut tué. Mais les ennemis ne jouirent pas long-tems de leur avantage. Les dragons à pied & l'infanterie les ayant mis entre deux feux, ils se retirèrent avec précipitation, & perdirent plus de soixante chevaux, qu'ils abandonnèrent en grimpant par les montagnes. 1689.

Courage d'un bataillon espagnol.

Pendant cette action, un bataillon espagnol eut le courage de traverser tout le vallon à découvert, pour s'emparer d'un poste important gardé par trois cents hommes. La défense fut aussi vigoureuse que l'attaque. On eut le tems d'aller au secours. Plus de la moitié du bataillon ennemi resta sur la place : les autres n'échappèrent qu'à la faveur d'un gros corps de fusiliers, qui s'avança jusqu'au bord du Ter pour protéger leur retraite.

Les ennemis tenus en respect.

Les jours suivans se passèrent en cannonades. Il n'étoit plus question de siége. Les tranchées étoient abandonnées, & les assiégeans cachés derrière une hauteur, ou enterrés dans les ravins de leur camp, ne pensoient guère qu'à se garantir du feu. On leur tuoit cependant beaucoup de monde,

1689. parce qu'ils étoient vus, en quelque endroit qu'ils se missent, ou de Campredon, ou de la Roque, ou des postes avancés du camp des François. Pour triompher complettement, il ne manquoit au duc de Noailles qu'une armée en état de livrer bataille.

Projet de Noailles, de faire sauter Campredon.

Mais ses forces étant trop inférieures; les ennemis étant retranchés & défendus par les bords escarpés du Ter, rivière fort rapide; les vivres ne pouvant leur manquer, puisque leur pays étoit derrière eux, tandis que les convois de France ne pouvoient arriver sans beaucoup de risques : le duc se fit un devoir de se retirer à propos, sans que l'Espagne pût désormais tirer avantage de Campredon & de la Roque. Il résolut de les faire sauter en présence de l'ennemi.

Ordres qu'il donne pour cela.

Des hauteurs voisines qu'occupoient les Espagnols, ils aperçurent le travail des mineurs & les préparatifs pour l'évacuation. Ils tournèrent alors leurs batteries contre la ville. Le 25 août, à la vue de deux brèches considérables, dont on pouvoit aisément n'en faire qu'une, le duc jugea qu'ils viendroient à l'assaut le lendemain. Ne pouvant défendre la brèche sans s'exposer à une

affaire générale trop hasardeuse, il envoya ordre à Pitoux de se préparer pour le soir; &, au commandant de la Roque, de se tenir prêt aussi, quand il verroit l'opération commencée à Campredon. 1689.

L'ennemi trompé dans ses espérances.

L'armée se rangea en bataille sur les neuf heures. Pitoux mit le feu à ses fourneaux, garnit la brèche de bombes, de grenades & de matières combustibles, joignit l'armée avec toute sa garnison. Le commandant de la Roque s'en tira aussi heureusement. La retraite se fit en bon ordre sans la moindre perte. A une lieue du camp, on entendoit encore l'ennemi canonner la place. Il la trouva très-bien démolie, en y entrant le lendemain: il affecta néanmoins d'achever la démolition pour faire accroire aux peuples, que nous n'avions fait que ce qu'il vouloit faire lui-même.

Chagrin & honte du viceroi.

On conçoit aisément le chagrin du viceroi de Catalogne, d'avoir si mal réussi dans son entreprise, avec une armée beaucoup plus forte que celle qui avoit pris Campredon, le quatrième jour de tranchée ouverte. Il venoit de perdre environ quatre mille hommes, ou morts, ou blessés, ou

déserteurs; & il ne recouvroit qu'une place démolie. Son ressentiment tomba sur le gouverneur espagnol qui s'étoit rendu au duc de Noailles. On lui fit son procès, & il eut la tête tranchée.

1689.

Noailles empressé à solliciter des récompenses pour les services.

Un des premiers soins du général françois fut de louer, selon sa coutume, les officiers dont les services le méritoient le plus, & de solliciter pour eux des récompenses. Ses lettres au ministre sur cet objet sont des preuves de son équité bienfaisante. Une gratification & une pension obtenues pour la veuve du capitaine Cabrit, si cruellement traité par les Espagnols, servirent à honorer sa mémoire, & à exciter le zèle des miquelets: le duc les avoit employés très-utilement.

Fin de la campagne.

Il mit une partie des troupes en Cerdagne, où les ennemis furent obligés malgré eux de les souffrir; il s'occupa de la sûreté de sa province, & des moyens de continuer la guerre avec honneur. Enfin, après une campagne digne du plus habile général, il alla tenir les états de Languedoc à Nîmes.

Les religionnaires contenus en Languedoc.

La fermentation, quoique moins éclatante parmi les religionnaires, ne pouvoit pas être éteinte. Les plus ardens s'étoient enfuis. Des coups de ri-

gueur contenoient la plupart des autres. Basville fit le procès à un gentil- 1689.
homme des Cevennes, qui donnoit retraite aux prédicans : il fut condamné aux galères perpétuelles, & sa maison rasée. On implora l'autorité de Noailles contre un prêtre, dont les discours outrageoient la personne du roi, & dont l'audace avoit été jusqu'à empêcher qu'on ne priât pour lui dans sa paroisse. Le duc jugeant avec raison, qu'il valoit mieux le traiter comme un fou que de faire un éclat scandaleux, demanda une lettre de cachet, & le fit enfermer au séminaire de Mende.

On tâche d'empêcher leur fuite hors du royaume.

Comme les assemblées de religionnaires étoient peu fréquentes, on les craignoit moins que les émigrations. On cherchoit, & à gagner les nouveaux convertis, & à retenir les autres par l'attrait de la fortune. Dès le commencement de l'année, un arrêt du conseil avoit ordonné un état de pensions pour les premiers, sur les biens confisqués des fugitifs. Un édit de décembre assura les biens des fugitifs à ceux de leur famille, qui demeureroient dans le royaume. Cet édit, beaucoup plus sage que l'arrêt, prouve les variations du ministère sur un objet si important. On

1689. sentoit les maux, devenus irréparables, qu'une rigueur excessive avoit causés à la France : on cherchoit des palliatifs pour les adoucir.

Libéralité des états.

Toutes les demandes dont le duc étoit chargé, réussirent auprès de états. Ils accordèrent un don gratuit de trois millions, & leur crédit pour l'emprunt d'un million. Le service du roi l'exigeoit : cependant il falloit un homme capable de persuader.

Le duc se prépare dans le cabinet à une seconde campagne.

Noailles parut ensuite à la cour, moins en courtisan, qu'en homme uniquement occupé du bien public. Il présenta au roi un mémoire instructif pour la campagne prochaine. On y voit tout ce que la prévoyance, la capacité, la parfaite connoissance des lieux, la science des détails & le talent des combinaisons pouvoient suggérer à un général, dont la commission, fort resserrée par les circonstances, excluoit toute entreprise d'éclat. On y voit surtout un excellent citoyen, qui n'ambitionne d'autre gloire que celle de servir utilement son roi & sa patrie.

Il offre de se borner à défendre la province avec peu de troupes.

» Il seroit du bien du service de V. » M. (dit-il) d'avoir, dans ce pays-là, » une armée supérieure à celle des en- » nemis : elle lui seroit moins à charge

» qu'une petite armée, parce qu'elle » vivroit dans un pays ennemi, ce » qu'une petite armée ne peut faire. » Mais si V. M. ne juge pas à propos » d'avoir plus de troupes en Roussil- » lon cette campagne, qu'elle n'en » avoit la dernière, elle me permettra » de lui dire, qu'il vaudroit mieux en » avoir moins, & prendre le parti seu- » lement de bien garnir les places » d'hommes & de munitions. Je me » tiendrois dans Perpignan, d'où je » pourvoirois, autant qu'il me seroit » possible, à tout ce qui leur sera né- » cessaire pour une bonne défense. Il » est vrai que le Roussillon sera mangé; » mais il vaut mieux qu'il le soit seule- » ment par les ennemis, que de l'être » par deux armées, & de faire périr » sans aucun bien, des troupes dont V. » M. se pourra servir ailleurs utile- » ment ".

1689.

Mémoire du duc de Noailles au roi.

En se dévouant de la sorte, il ne laisse pas de démontrer combien il importe d'avoir une supériorité de forces sur les Espagnols; entre autres raisons, » parce que les avantages qu'ils pour- » roient remporter dans le Roussillon » auroient des suites fâcheuses pour le » Dauphiné & le Languedoc, au lieu

Raisons pour avoir des forces supérieures.

1690. » que la gloire des armées du roi » maintiendra toujours le calme dans » les provinces voisines «. La révocation de l'édit de Nantes y étoit un levain de révolte.

Plan de campagne, L'armée de Noailles, un peu moins foible que l'année précédente, se trouva composée de quatorze bataillons & de vingt-quatre escadrons. Après avoir bien examiné en Roussillon l'état des affaires, & conféré avec les officiers généraux, il envoya le plan de ses opérations au ministre, dans un mémoire parfaitement raisonné, où tous les cas étoient prévus, & toutes les mesures dirigées à la fin qu'on se proposoit. Il s'agissoit principalement, selon les intentions de la cour, de faire vivre l'armée aux dépens des Espagnols, de leur fermer l'entrée du royaume, de conserver les troupes autant qu'on pourroit, de favoriser la révolte des Catalans qui s'étoient soulevés depuis peu, mais avec plus d'audace que de succès.

approuvé à la cour. Lettre de M. de Louvois. 11 mai. Louvois lui répondit que le roi avoit approuvé tout ce qu'il se proposoit de faire, & lui permettoit d'y changer ce qu'il jugeroit à propos, en conséquence des démarches de l'ennemi. Cette con-

fiance étoit dûe au général : c'étoit le prix de sa première campagne. 1690.

Une de ses lettres, du même tems, rapporte un fait assez singulier pour mériter quelque attention. La province de Roussillon avoit levé un régiment de milice : elle l'en nomma colonel. » J'ai été fort étonné, dit-il au marquis de Louvois, de me voir colonel de milice, & je les aurois priés d'en choisir un autre, s'ils ne m'avoient fait voir les anciennes commissions qui étoient sous le nom de feu mon père. Le lieutenant-colonel s'en trouvera mieux, ayant la paye de colonel & de lieutenant-colonel «. Il parle des services de cet officier ; & l'on voit bien qu'il se fait, non un mérite, mais un devoir & un plaisir de l'obliger.

Régiment de milice, donné par le Roussillon au duc de Noailles.

Lettre du 10 mai.

Avant de se mettre en marche, il employa les talens d'un fondeur d'artillerie, qui avoit trouvé le secret de mettre des grains aux lumières de canon, trop agrandies par un long usage. Les épreuves faites & réitérées, il lui confia toutes les pièces défectueuses à cet égard. Il inventa & fit jeter en fonte de petits mortiers, pour lancer de grosses grenades du calibre de 24.

Découvertes utiles pour l'artillerie.

1690. On en chargeoit un mulet, & on s'en servit utilement contre les bourgs fermés, qui se rencontroient dans les montagnes.

On va camper près de Campredon.

Les troupes furent assemblées au Boulou le 21 mai; la saison ne permettoit plus d'aller camper dans les plaines de Lampourdan, d'où il auroit fallu partir au bout de quinze jours pour éviter les chaleurs & les maladies. Le général préféra les montagues du côté de Campredon. Il persuada aux ennemis, par de fausses marches, qu'il en vouloit au Lampourdan, & arriva à Campredon le 29, sans avoir trouvé d'autres obstacles qu'un tems affreux & des chemins fort difficiles.

Postes évacués par les ennemis.

Saint-Jean-de-las-Badessas, démantelé l'année précédente, avoit été fortifié de nouveau par les Espagnols. Ils y tenoient une petite garnison de bonnes troupes, qui parut vouloir se défendre contre un détachement de l'armée; mais dès qu'on eut tiré quelques coups, le commandant capitula & se rendit prisonnier de guerre avec tout son monde. Ripoull, à deux lieues de là, fut évacué sans attendre que les François se montrassent.

Camp d'Aulon

Quoique l'armée ennemie, retran-

chée dans le voisinage, semblât devoir s'opposer aux desseins du duc, il campa sans difficulté le 12 juin à Aulot, pays plein de blés, où les fourages étoient si abondans, qu'on y demeura vingt-six jours & qu'on ne fouragea qu'une seule fois hors du camp, à une lieue & demie delà. 1690.

Une partie des troupes est rappellée en France.

De toutes parts, les petites villes & les villages envoyoient leurs députés pour se soumettre à l'obéissance du roi. Vich même, ville épiscopale près de Barcelone, demande sa protection. Les conquêtes auroient été infaillibles, si l'on avoit pu les entreprendre. Précisément alors, le général reçut ordre d'envoyer au-delà des Alpes cinq bataillons, un régiment de cavalerie & un de dragons, destinés à servir contre le duc de Savoie, qui venoit de trahir la France par intérêt, & parce qu'on l'avoit trop peu ménagé. C'étoit presque réduire à rien une armée déjà si foible, où il n'y avoit guère que de nouvelles levées & de mauvaises troupes de garnison.

Noailles prend son parti en bon citoyen.

Noailles se disposoit au siége de Castelfollit; cet ordre fâcheux rompit ses mesures. Il écrivit à Louvois qu'il n'étoit touché d'avoir plus ou moins

de troupes que par l'envie de mieux
1690. ſervir; que ſon unique chagrin étoit de voir les ennemis du roi s'augmenter tous les jours; & que, s'il pouvoit ſe propoſer ſeulement ſa propre ſatisfaction, il auroit demandé à S. M. l'honneur de demeurer auprès d'elle & de ne la point quitter. Des ſentimens de citoyen ſont plus honorables que les victoires d'un ambitieux. Le général en fit conſtamment la règle de ſa conduite; & il ſe conſola de l'impuiſſance d'exécuter de grandes choſes, par l'application à faire tout ce qu'il pouvoit d'utile.

Il marche en préſence des ennemis.

Etant parti d'Aulot au commencement de juillet, il traverſa une gorge tout près de l'armée ennemie, il paſſa ſous le canon de Caſtelfollit, marcha en ſi bon ordre & avec de ſi ſages précautions, qu'on n'oſa pas même ſe préſenter pour l'inquiéter dans ſa marche; & il arriva le 6 à Saint-Jean-de-las-Badeſſas qu'il devoit raſer, ainſi que Ripoull.

Ses plaintes modérées contre un lieutenant-général.

Là, malgré ſa modération, il fut obligé de porter des plaintes contre Langallerie, lieutenant-général, qui ſervoit ſous lui comme l'année précédente. Cet officier inconſidéré & vain,

jaloux de dominer dans le conſeil, l'avoit ſouvent chagriné par ſes propos & ſes manières, comptant ſans doute ſur la protection de Louvois, avec lequel il étoit en correſpondance. Il s'emporta un jour juſqu'à manquer publiquement de reſpect au général, qui tâcha en vain de faire tomber ſes diſcours à force d'honnêtetés & de ſageſſe. Celui-ci ne pouvoit ſe diſpenſer d'en écrire au miniſtre : il le pria de ne le conſidérer en rien perſonnellement, de ne penſer qu'au ſervice du roi, aſſurant qu'à l'extérieur il ſe conduiſoit à l'égard de Langallerie, comme s'il n'y avoit aucun ſujet de mécontentement.

1690.

Le duc de Noailles à M. de Louvois. 8 juillet.

En attendant la déciſion de cette affaire, le duc fit achever la démolition de Saint-Jean, de Ripoull, des Tours de Ribes & de Pradines ; ce qui ouvroit tout le pays depuis Prats de Mollo juſqu'à Vich. Les égliſes dont nous avons parlé en ayant ſouffert, il donna une ſomme pour les réparer, & prévint par là les murmures des prêtres & du peuple, qu'on ne pouvoit ménager avec trop de ſoin.

Petites opérations néceſſaires.

Cependant les fourages étoient conſommés, les ennemis marchoient vers

1690. la frontière. Alors il repaſſa en Rouſſillon & diſtribua tellement les troupes qu'elles puſſent s'aſſembler en un jour à Thuir, au centre de la province.

Mauvaiſe conduite de Langallerie.

Quoique les Eſpagnols menaçaſſent Bellegarde, il ne s'en inquiétoit nullement, ſachant très-bien qu'ils n'étoient point en état de faire un ſiége. Langallerie au contraire craignoit tout de leur approche, propoſoit un plan pour la diſtribution des troupes, ſollicitoit vivement le général de l'adopter. Le duc n'en fit rien, parce qu'il y voyoit des inconvéniens conſidérables. Langallerie lui écrivit à ce ſujet des lettres ſi pleines de fiel, qu'il ſe crut obligé de les envoyer à Louvois & de renouveler ſes plaintes.

Lettre du général contre lui.

„ C'eſt un homme enivré de lui-„ même, dit-il, & qui veut avoir „ le commandement en chef. Il n'eſt „ pas permis de n'être point de ſon „ avis ſans s'expoſer à ſes emporte-„ mens. Il ſe croit engagé à ſe juſti-„ fier à tout le monde des mauvai-„ ſes démarches que je fais, parce „ qu'il prétend que tout roule ſur lui, „ & que je ne dois rien faire que ce „ qu'il me propoſe ; & il le dit ainſi. „ Il a eu l'inconſidération de dire pu-

„ bliquement qu'il veut être rompu
„ vif si, dans peu de tems, les ennemis 1690.
„ n'ont vingt-deux mille hommes ".
Après avoir rendu compte des mauvais effets que produisoit cette fausse alarme, il prie le ministre d'arrêter, pour le bien du service, des procédés si extraordinaires, *qui lui donnent plus d'inquiétude & plus de peine que les ennemis du roi.*

Réponse du ministre.

La réponse de Louvois à sa première lettre arriva enfin, conçue en ces termes. „ J'ai été bien fâché que

Lettre de Louvois. 22 juillet.

„ M. de Langallerie ait pu vous manquer de respect. Il est vrai qu'il me donne quelquefois de ses nouvelles; mais je puis vous assurer que ce n'est que pour approuver les partis que vous prenez, sur les actions & les marches de l'armée que vous commandez; hors en cette occasion-ci, qu'il m'écrit de manière que connoissant bien sa faute, il essaye de s'excuser. Je lui mande qu'il ne peut éviter d'être puni qu'en vous faisant telles satisfactions & soumissions que vous en soyez content: à quoi je m'assure qu'il ne manquera pas ".

Modéra-

Informé des premières plaintes,

1690. le roi avoit ordonné que si Langallerie ne faisoit pas des excuses satisfaisantes, le ministre demanderoit au duc quel châtiment il voudroit qu'on ordonnât. Louvois attendit donc sa réponse. Elle porte que N. de Langallerie lui a écrit des lettres pleines d'excuses, *& par lesquelles il paroît bien repentant.* Tout fut oublié le reste de la campagne. Je ne sais si la modération du général sera aussi généralement applaudie, qu'elle mérite de l'être; mais peu d'hommes, à sa place, auroient été capables de l'avoir.

tion de Noailles dans cette affaire.

Les Espagnols n'osent rien tenter.

Quoique les ennemis n'osassent rien entreprendre, comme il l'avoit bien prévu, il alla camper près d'Ille pour dissiper de vaines inquiétudes. S'étant assuré qu'ils demeureroient tranquilles dans leur camp sur la Mougue, il mit ses troupes en quartiers pour qu'un repos nécessaire les préparât à l'action. Telle étoit la foiblesse des Espagnols, que leurs galères ayant abordé la nuit sur la côte de Roussillon, où ils brûlèrent quelques cabanes de pêcheurs, cet exploit & la prise d'une mauvaise barque de Marseille furent célébrés par eux comme un triomphe.

On rentre dans leur pays.

Après avoir consommé les fourra-

ges dans leur camp, d'où ils menaçoient en vain nos frontières, ils en partirent le 20 ſeptembre. Le duc de Noailles, inſtruit de leurs diſpoſitions, avoit déjà fait paſſer quelques troupes. Il arriva bientôt lui-même en Cerdagne. Il alla reconnoître le pays du côté de la Seu-d'Urgel qu'il méditoit d'aſſiéger un jour; & il fit ſubſiſter l'armée aux dépens de l'ennemi. Si l'on doit juger d'une campagne par la manière dont l'objet en a été rempli, & par les moyens qu'a pu employer le général, celle-ci, ſans avoir de l'éclat, n'en eſt pas moins digne d'éloges. 1690.

Des obſervations ſur tous les paſſages des Pyrénées, depuis la mer juſqu'à Montlouis, que le duc envoya au miniſtre de la guerre, fut une nouvelle preuve de ſon zèle, & devoient ſervir en quelque ſorte de clefs pour ouvrir les portes de l'Eſpagne.

1691.

Mémoire du duc de Noailles pour la campagne ſuivante.

Ses réflexions & ſes projets pour la campagne ſuivante ne préſentent que des vues ſages, fondées ſur les faits & ſur la raiſon. Il obſerve que la priſe de Nice, & l'armée navale qui ſe trouve ſur les côtes de Provence, conſternent les Eſpagnols, en leur

donnant beaucoup d'inquiétude pour
1691. leurs villes maritimes ; qu'il eſt néceſ-

Importance du ſecret.

ſaire de les entretenir par toutes ſortes de moyens dans cette appréhenſion, de ne point publier le nombre de troupes qu'on doit avoir, de garder le ſecret, afin qu'ils n'oſent faire ſortir leurs garniſons, ni rien entreprendre, quoique l'armée françoiſe ne ſoit pas aſſez forte pour les effrayer. » Lorſque » les troupes entrent peu-à-peu dans » le pays ennemi, le moindre eſpion » eſt capable de les compter ; & rien » ne peut tant les embarraſſer que de » voir l'armée entrer en Catalogne, » avant qu'ils ſachent qu'elle eſt en- » trée en Rouſſillon ". Il propoſe les moyens pour cet effet.

Projet ſur Urgel, & même ſur Barcelone, ou ſur Roſes.

Après avoir vécu tant qu'il pourra dans les montagnes, il paſſera dans la Cerdagne eſpagnole ; & s'il ne ſurvient pas d'empêchemens, il entreprendra le ſiége d'Urgel. Suppoſé, comme on l'aſſure, que trente-ſix galères du roi doivent venir en été ſur les côtes de Catalogne, il ſeroit poſſible & même aiſé ſelon lui, d'exécuter une grande entrepriſe, de prendre Barcelone, vu la diſpoſition des Catalans : une armée d'environ dix-

huit mille hommes de pied & ſix mille chevaux y ſuffiroient, pourvu que les galères avec de petits bâtimens portaſſent les vivres, l'artillerie & les munitions. Du moins pourroit-on aſſiéger Roſes, entrepriſe importante qui demanderoit beaucoup moins de troupes. Ces dernières propoſitions ne s'accordoient point avec les vues du miniſtre, ſi bornées de ce côté-là. 1691.

Le général reçoit ſes ordres trop tard.

Quoique le tems preſſât pour la campagne, les Eſpagnols ayant fait des courſes dans la Cerdagne françoiſe, le duc de Noailles ne reçut que le 3 avril, à Paris, les ordres du roi. En paſſant à Montpellier, il y trouva Langallerie déſeſpéré de ſe voir hors de ſervice, & il eut la générosité d'écrire à Louvois en ſa faveur. » Quelque » beſoin qu'il ait pour ſa ſubſtance de » continuer de ſervir le roi, le mau» vais état de ſes affaires l'afflige bien » moins que la crainte d'avoir déplu » à S. M. & à vous. Je n'ai pu lui » refuſer ce témoignage que je vous » rends de ſes ſentimens. Vous con» noiſſez mieux que moi ſes longs ſer» vices : il eſt encore en état de les » continuer ſi vous voulez bien l'ho» norer de votre protection. Trouvez

Il demande grace pour ſon ennemi perſonnel.

1691. » bon que je vous la demande pour » lui ". Langallerie avoit mérité sa disgrace. Sans doute le général n'auroit pas voulu l'avoir sous ses ordres : mais oublier des offenses, & s'intéresser pour celui dont on les a reçues, est toujours un de ces traits précieux à l'humanité, qui rappellent du moins l'idée consolante des vertus.

La campagne retardée par le mauvais tems.

Le duc de Noailles attendoit l'arrivée des troupes, & les ordres du roi pour la campagne. Quelque impatient qu'il fût de l'ouvrir, il se félicita d'avoir attendu : car un froid très-vif sembla ramener l'hiver ; un vent sec & violent détruisit presque tous les blés & les fourages ; & les 8 mai il tomba plus de quatre pieds de neige dans les montagnes.

Ordre de la cour.

Lettre de M. de Louvois.

Il reçut enfin de la cour une approbation complette du plan qu'il avoit formé. Mais Louvois lui marquoit qu'on ne pouvoit envoyer assez de troupes pour le siége de Barcelone ou Roses ; qu'on ne savoit pas même encore si l'on enverroit les galères sur les côtes de Catalogne ; qu'il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence que ces galères pussent y rester au-delà du

mois d'août, ni qu'elles puſſent favoriſer le ſiége d'Urgel. 1691.

Sur cette réponſe le duc changea d'avis : au lieu de terminer la campagne par ce ſiége, comme il l'avoit projeté, il réſolut de la commencer par-là. On approuva ſon deſſein; on envoya même des ordres au comte d'Eſtrées, d'aller faire une diverſion en ſe montrant avec ſon eſcadre ſur les côtes de Catalogne. La diverſion n'eut pas lieu, & heureuſement elle ne fut pas néceſſaire.

Changement de projet en conſéquence.

L'armée eſpagnole étoit d'environ dix mille hommes de pied, & quatre mille chevauxr Celle de France n'avoit que treize bataillons, preſque tous de nouvelles troupes, & dix-huit eſcadrons. Avec ſi peu de forces, Noailles pouvoit entreprendre le ſiége d'Urgel, place foible quoique très-importante, où les ſecours ne pouvoient parvenir, & encore de loin, que par de longs défilés. Mais l'armée françoiſe devoit paſſer elle-même par un défilé fort étroit à mi-côte, le long de la rivière de Sègre; chemin auſſi périlleux que difficile. La poſſibilité de conduire du canon par les montagnes ſoutenoit l'eſpérance du ſuccès.

Difficultés pour le ſiége d'Urgel.

1691. Il importoit de tromper les ennemis sur l'expédition qu'on avoit en vue. Pour cela on fit marcher les troupes partie au Boulou, partie à Boule. Leur marche pour Urgel fut combinée de manière, que lorsqu'une division achevoit de défiler, une autre la remplaçoit dans le même camp. Le comte de Chazeron, lieutenant-général, chargé d'investir la place, étoit parti de Montlouis le 30 mai. Le duc de Noailles le suivoit, quand il apprit que l'escadre qu'on avoit promis d'envoyer sur les côtes de Catalogne, étoit allée sur celles d'Italie. Cette nouvelle affligeante ne lui fit point abandonner son entreprise. Il continua sa marche, arriva le 3 juin à Puicerda, & le lendemain à Belver où il vouloit établir son magasin d'entrepôt.

Marche vers cette place.

Là il fallut frayer au canon un chemin dans des montagnes presque inaccessibles; on y trouva environ soixante toises de rocher à faire sauter par la mine. Après huit jours de travail, le canon ne marchoit encore qu'à force d'hommes.

Chemin à travers les rochers.

Chazeron s'étant rendu maître de tous les postes avantageux, campa le 4 juin devant Urgel. On apprit alors que

Siége d'Urgel.

Journal

que les ennemis s'avançoient pour empêcher ou pour faire lever le siége, ce qui obligea le duc de ne point quitter Belver; car ils y auroient enlevé les provisions, & mis des obstacles insurmontables à son retour. Il envoya ordre de commencer & de hâter le siége; il fit travailler sans relâche même la nuit, aux chemins pour le canon; il les rendit enfin praticables contre l'attente des Espagnols.

1691. du duc de Noailles. 5 juin.

Dès le 5 juin la tranchée étoit ouverte. Du camp de Noailles à Urgel, il n'y avoit que quatre lieues, mais qu'on ne pouvoit faire avec le meilleur cheval en moins de dix à douze heures. Aussi le canon arriva-t-il seulement le 10, pour tirer le lendemain matin. Les murs de la place étoient si mauvais, qu'à onze heures on avoit fait une brèche considérable. Les ennemis n'osèrent soutenir l'assaut: ils demandèrent à capituler, & se rendirent prisonniers de guerre, condition prescrite par le duc de Noailles. Agullo, officier général commandoit la garnison, composée de mille hommes de très-bonnes troupes: douze cent paysans s'étoient joints à eux.

On fait la garnison prisonnière.

Le comte de Chazeron avoit mérité

1690. beaucoup d'éloges. Le général s'empressa de les lui donner en écrivant au ministre, & n'oublia aucun des officiers qui avoient le mieux servi.

Décision singulière de Louvois.

Ayant visité plusieurs fois la place, il jugea qu'on n'en pouvoit profiter sans une fortification toute nouvelle. L'état des finances ne permettoit pas d'y travailler. Louvois envoya donc l'ordre de raser Urgel & Belver. „ Sa „ majesté approuveroit, ajouta-t-il, „ que l'on tirât des habitans de la „ Seu-d'Urgel, & principalement „ du chapitre, une bonne somme „ d'argent pour éviter le feu; mais „ S. M. ne voudroit pas néanmoins „ qu'on l'y mît quand même ils ne „ pourroient rien payer“. Est-ce donc un droit de la guerre de mettre le feu aux villes qu'on ne garde point?

M. de Louvois au duc de Noailles. 24 juin.

Proposition de Noailles de fortifier Belver.

Belver paroissoit au duc de Noailles un poste beaucoup plus important que le premier. On pouvoit le mettre en état de se bien défendre avec quarante mille livres au plus, en l'escarpant sur le roc vif, de quinze pieds de haut, par trois côtés; le quatrième côté étant inaccessible. Il nous rendroit maîtres des montagnes jusqu'à Urgel, & de toute la Cerdagne, plai-

ne fertile qui ſeroit en tout tems fort avantageuſe à la France. Il fermeroit aux ennemis l'entrée du pays de Foix par le Val-de-Carol. Et d'ailleurs le bien du ſervice exigeoit qu'en faiſant des conquêtes, on ne parût pas vouloir les abandonner. C'étoient les raiſons que propoſa le duc de Noailles au miniſtère. 1691.

Sur ces entrefaites, arriva au camp une nouvelle inattendue. Le comte d'Eſtrées étoit en mer à la hauteur de Roſes, où il attendoit les galères de France commandées par le bailli de Noailles, frère du général; & il avoit ordre de bombarder Barcelone. Quoique les ennemis en fuſſent très-alarmés, le duc écrivit à Louvois qu'Urgel étant pris, & n'y ayant point de troupes pour tenter quelqu'entrepriſe dans la Catalogne, les vaiſſeaux devenoient inutiles, que le bombardement de Barcelone pourroit aliéner ceux des Catalans dont les diſpoſitions étoient favorables, & diminuer, dans les autres, l'épouvante des bombes, quand ils verroient le peu de ſuites d'une telle attaque. Cet avis auroit décidé la cour : elle n'eut pas le tems de s'y conformer.

Il déſapprouve le projet de bombarder Barcelone.

Lettre du 29 juin.

1691. Bombardement fait mal-à-propos. Le comte d'Estrées au duc de Noailles 12 juillet.

Dès que les galères eurent joint l'armée navale, les ordres furent exécutés contre Barcelone. On y jeta quatre-vingt bombes depuis le matin du 10 jusqu'au lendemain à midi. Le mal fut plus considérable qu'on ne devoit l'attendre de si peu de bombes. Elles brûlèrent la douane & une grande provision de blés & de farine : le feu prit en beaucoup d'autres endroits; mais on l'éteignit dès que le bombardement eut cessé.

Vaines exhortations aux Catalans.

Pour prévenir ou pour adoucir le mécontentement des peuples, d'Estrées fit semer des billets le long de la côte, portant qu'on avoit cessé de jeter des bombes dans la ville en considération des habitans; qu'ils pouvoient juger, par ce qu'on venoit de faire, de ce qu'on pourroit exécuter de plus, & de la foiblesse du roi d'Espagne, qui n'étoit point en état de les défendre ; qu'ils trouvoient la plus belle occasion de secouer un joug extrêmement dur; & que s'ils avoient la sagesse d'en profiter, ils recevroient de prompts & de puissans secours. Belles paroles, mais trop peu solides. En attendant les secours, on étoit hors d'état de rien hasarder.

Cette expédition maritime, par l'inquiétude qu'elle causoit à l'ennemi, facilita au duc de Noailles une entreprise qu'il avoit proposée, & qu'il avoit cru ne pouvoir exécuter avec ses troupes. C'étoit le siége du château de Valence, à une lieue de la frontière de Foix. Il en chargea Preschac, brigadier, & fit marcher, sous ses ordres, un détachement, auquel devoient se joindre des milices qu'il faisoit assembler sur la frontière, par le seul crédit qu'il y avoit. Les mesures étoient si bien prises, que tout réussit parfaitement. Preschac arriva le 20 juillet devant la place, & le château capitula le 21. Celui de Soor avoit été pris la veille par un officier qui couvroit ce petit siége.

1691.

Prise de deux châteaux.

Le château de Valence n'étoit rien en lui-même; mais il donnoit vingt-cinq lieues de pays, où une armée auroit pu subsister par la commodité des rivières. L'Espagne avoit conservé deux ans le château de Soor, dans le tems où toute la Catalogne s'étoit soumise à la France. La conquête d'Urgel, suivie de ce double avantage, répandoit la consternation. On prétendit que le roi d'Espagne, dans le chagrin qu'il

Consternation en Espagne.

en conçut, vouloit changer toute la forme du gouvernement. Il renvoya en effet le comte d'Oropeza, le plus capable de ses ministres, qui fut rappelé quelques années après.

1691.

On fortifie Belver; on démolit Urgel.

Journal. 25 juillet.

En conservant Urgel & les deux châteaux, on auroit été maître de tout le pays jusqu'à la frontière d'Aragon, où l'épouvante occasionna une émotion populaire; mais il auroit fallu trop de dépenses; & d'ailleurs comment soutenir tant de postes pendant l'hiver, qui ferme tous les passages? On se contenta de travailler en diligence aux fortifications de Belver, objet de grande inquiétude pour les ennemis. Ensuite on démolit la Seu d'Urgel. Le tems pressoit d'en faire sortir les troupes; car les chaleurs y sont tellement funestes, que les habitans ont coutume de se retirer deux mois dans les montagnes.

Mort du marquis de Louvois.

Louvois étoit mort presque subitement le 16 juillet, de chagrin, sans doute, de n'avoir plus la même faveur. Si ce ministre contribua beaucoup aux succès militaires de Louis XIV, ce ne fut pas sans mériter, à d'autres égards, le blâme des bons citoyens. Noailles put alors représen-

ter au monarque combien les troupes de sa petite armée étoient mauvaises. 1691.
Il en reçut une lettre qui justifioit ses plaintes. *J'espère qu'elles deviendront bonnes par vos soins*, lui marquoit le roi; *vous vous appliquerez à les mettre sur un bon pied: personne ne le peut mieux faire que vous, & je serois fort aise que vous y réussissiez.* Il avoit ordonné au duc de lui rendre compte directement, jusqu'à nouvel ordre, de ce qui concernoit le service. Presque toute la correspondance sera désormais entre le monarque & le général.

Mauvaises troupes de Noailles.

Le roi au duc de Noilles. 1er août.

Une autre lettre de Louis XIV est intéressante par des sentimens de bonté, auxquels on s'attend peu de la part d'un maître absolu :

„ J'ai peine à vous tenir si long-
„ tems éloigné de moi ; mais je sais
„ que quand il est question de mon
„ service, vous le faites de bon cœur.
„ Le soin que vous avez pris qu'il ne
„ me manquât rien à mon armée que
„ vous commandez, fait qu'il y a
„ moins de malades cette année que
„ les autres. Continuez à avoir la mê-
„ me application pour que toutes cho-
„ ses se passent le plus approchant de

1691. „ la perfection qu'il sera possible ; & „ comptez que vous me rendrez un „ service considérable, en me conservant des soldats qui seront meilleurs l'année prochaine „.

Préparatifs du viceroi de Catalogne.

Cependant le duc de Médina-Sidonia, nouveau viceroi de Catalogne, campé à Ripoull, faisoit de grands préparatifs. Il avoit reçu ordre de raser les fortifications de Belver, au risque de perdre son armée ; &, comme la cour de Madrid avoit infiniment à cœur cet objet, presque impossible dans l'exécution, il étoit résolu de le tenter si elle n'écoutoit pas ses remontrances, ou d'effacer du moins par quelque exploit la honte des armes espagnoles.

Le duc de Noailles au roi. 15 août.

Son inaction prévue par Noailles.

S'il eût profité du tems où l'armée françoise étoit partagée en trois corps, l'un à Urgel, l'autre à Belver, & le troisième devant le château de Valence ; si, par une marche rapide & forcée, il eût coupé la communication avec le Roussillon, d'où venoient toutes les subsistances, on auroit eu tout à craindre de cette entreprise. Noailles avoit prévu l'inaction des ennemis pour le tems qui leur étoit favorable ; & quand ils se mirent en mou-

vement, il avoit pris ses mesures pour les faire échouer. 1691.

Belver étoit hors d'insulte. Deux bataillons & un escadron, six cent travailleurs avec leurs armes, quatre compagnies de fusiliers de montagnes, campoient à la porte de cette ville, d'où le général partit le 9 août, après la démolition d'Urgel. Pitoux, qu'il y avoit laissé gouverneur, offroit même de renvoyer un bataillon en cas de besoin.

Belver en sûreté.

De Ribes, où le viceroi s'étoit porté, les Espagnols s'avancèrent à deux lieues de Puicerda. L'armée françoise y campoit. Ils publioient hautement qu'ils venoient livrer bataille, & on le croyoit dans tout le pays. „ Mais je „ crois que la partie sera remise à une „ autre fois, écrivit Noailles à Louis „ XIV; je ne sais s'ils ont cru par „ leurs rodomontades m'obliger à „ quitter la Cerdagne : il faudroit „ qu'ils eussent bien mauvaise opinion „ de moi. En ce cas, je tâcherai, „ s'ils descendent, de la donner meil„ leure & de rétablir ma réputation „ auprès eux“. Un homme sage est sûr de son fait, lorsqu'il prend ce ton affirmatif.

Noailles méprise les bravades de l'ennemi.

Le duc de Noailles au roi. 17 août.

1691. Les ennemis semblèrent n'être venus que pour voir, du haut des montagnes qu'ils occupoient, & les fortifications de Belver, & l'armée qui en défendoit les approches. Ils décampèrent de Planols la nuit du 16; ils se retirèrent avec peu d'ordre à Liénas; ils firent entendre que leur dessein étoit de se venger sur Collioure: le duc de Noailles tint si peu de compte de cette menace, qu'il congédia les milices de Roussillon.

Ils se retirent sans rien faire.

Cependant le viceroi faisoit transporter des bombes & du gros canon. Vingt-deux vaisseaux & quinze galères d'Espagne parurent devant Roses, pour donner de l'inquiétude. Quoique une armée navale fût peu à craindre dans cette saison trop avancée, tant de préparatifs & de mouvemens annonçoient quelque entreprise.

Leurs préparatifs annoncent néanmoins de grands desseins.

Sur l'avis qu'il s'assembloit des troupes à trois quarts de lieue de Prats de Mollo, Noailles envoya Preschac avec un détachement, qui, par des chemins impraticables, parvint à joindre les ennemis, les força dans ces montagnes; les mit en fuite sans avoir perdu un seul homme. Les miquelets firent des merveilles; & le duc écrivit au

On les chasse des montagnes.

Utilité des miquelets.

roi qu'ils étoient absolument nécessaires en pareilles occasions, les meilleures troupes ne pouvant agir comme eux au milieu des rochers & des précipices. Si les miquelets espagnols ne servoient pas aussi bien que les françois, c'étoit probablement la faute des généraux & de la cour.

1691. Le duc de Noailles au roi. 29 août.

Enfin le viceroi, après bien des irrésolutions, marcha au commencement de septembre à Prats de Mollo. Il arriva avec du canon & disposa tout pour l'ouverture de la tranchée. Le chevalier de Landoste commandoit dans cette place. Deux prêtres qu'il envoya au viceroi, sous prétexte de lui demander des sauve-gardes pour deux chapelles situées hors des murs, étoient chargés d'examiner ce que faisoient les ennemis, peut-être aussi de les intimider par leurs rapports. On les questionna beaucoup sur l'état de la place, de la garnison. Ils répondirent que toutes les rues étoint retranchées jusqu'au rempart, & qu'il y avoit mille hommes de troupes. Le viceroi assurant qu'il entreroit l'épée à la main, demanda comment la garnison pourroit se retirer si on la forçoit. On n'y a pas pensé, dirent les prêtres; parce

Prats de Mollo menacé par les Espagnols.

Le duc au roi. 12 septemb.

Deux prêtres françois les intimident par leurs rapports.

1691. qu'ils ſont tous réſolus de combattre jusqu'au dernier ſoupir, même les payſans qui ont pris les armes. Eſt-il vrai, continua l'Eſpagnol, qu'on ait fait ſortir de la ville les femmes, les enfans & les vieillards ? Oui, répondirent-ils, & le roi leur fait donner le pain & de l'argent. Noailles en effet l'avoit ainſi ordonné en cas de ſiége.

Retraite du viceroi. Les diſcours de ces prêtres ne furent pas inutiles. La marche d'un détachement que le général françois avoit envoyé pour aſſurer les paſſages, & qu'il devoit ſuivre avec le reſte de l'armée, acheva de décider le viceroi. Il ſe retira honteuſement.

Modeſtie & piété du duc de Noailles. Le duc de Noailles rendant compte au roi de cette retraite, lui parle du ſuccès de ſes armes en chrétien modeſte, adorateur de la providence. » Je n'y ai » apporté du mien que mon application & ma bonne volonté, qui ſe » ſont reſſenties du bonheur de votre » majeſté. Comme ce ſont ici ſes af- » faires les moins importantes, je de- » mande à Dieu de tout mon cœur » que ce ſoient auſſi ſes moindres ſuc- » cès. Ils ne méritent pas les bontés » dont V. M. m'honore dans ſes let- » tres. Je voudrois pouvoir lui mar-

Lettre du 5 ſeptemb.

» quer, au péril de ma vie, jusqu'où
» va ma reconnoissance ". C'étoit le langage d'un homme sincère. L'hypocrisie devenoit commune à la cour, depuis que le roi montroit du penchant à la dévotion : mais Noailles étoit ce qu'il avoit toujours été; & je cite volontiers son exemple, comme également propre à démasquer les hypocrites, & à encourager les vrais chrétiens. 1691.

Quoique Prats de Mollo n'eût pour fortifications qu'une muraille, sans fossés & sans flancs, les deux prêtres n'exagéroient point au viceroi la résolution de ses défenseuts. Noailles s'étoit assuré par lui-même de l'état de cette place, quand il la vit menacée d'un siége; il y avoit excité l'emulation des troupes. La garnison & cent quarante-cinq bourgeois, résolus de périr plutôt que de se rendre, furent extrêmement fâchés de voir les ennemis leur dérober la gloire qu'ils espéroient. Le duc connoissant mieux que jamais l'importance de cette place, pour garder le Roussillon & la Cerdagne, proposa au roi de la mettre en meilleur état de défense, & de faire une tour sur la hauteur, au-dessus du

Il avoit pourvu à la sureté de Mollo.

Courage de la garnison & des bourgeois.

1691. fort de le Garde ; ce fort étant si petit, que deux mille hommes auroient pu en faire le siége, après la prise de Mosso.

Les Catalans insultent les Espagnols. Toutes les menaces, toutes les vaines entreprises des Espagnols tournoient à leur honte. Le découragement & la mauvaise volonté se manifestoient dans les provinces. Le duc de Guarra qui avoit assemblé beaucoup de milices en Aragon, ne put les contraindre de passer en Catalogne. Les Catalans insultèrent le viceroi. Leurs paysans assommoient & pendoient par les pieds ceux des soldats espagnols, qu'ils trouvoient écartés dans les villages. Au contraite ils ramenoient les nôtres à l'armée sans leur faire de mal, même après en avoir été maltraités. Une discipline exacte & la justice rendue aux peuples contribuoient à cette différence.

Noailles représente que son infanterie est mauvaise. Si le général françois avoit eu moins de zèle, de capacité & de courage, cette guerre, glorieuse dès le commencement, n'auroit été qu'un enchaînement d'inaction & de malheurs. Il se crut enfin obligé d'apprendre au roi à quel point son infanterie étoit mauvaise. Il lui représenta que excepté les

régiment suisse d'Erlach, tout le reste ne pouvoit passer pour troupes de campagne. » J'ai tâché de les faire vivre » dans tout l'ordre & la discipline possibles, & leur ai fait faire le service » très-exactement; je leur ai toujours » persuadé, par mes discours & par ma » confiance, qu'ils valoient mieux » qu'ils ne pensoient eux-mêmes; & » j'ai fait comme si j'avoit la meilleure » infanterie de votre majesté. Il a plu » à Dieu de donner de bons succès à » ce que les armes de votre majesté » ont entrepris; mais il pouvoit arri» ver de grands inconvéniens si les » ennemis avoient su profiter du tems. » Si, à l'avenir, votre majesté n'avoit » pas de meilleures troupes, & que » les ennemis fissent des efforts aux» quels on doit s'attendre, cela seroit » à craindre".

1691.

Le duc de Noailles semble avouer par là, qu'il s'étoit trop exposé en partageant ses troupes: mais il connoissoit l'ennemi, & l'on ne peut guère douter qu'il n'eût prévu, & ses lenteurs, & ses fautes. Dans la guerre comme dans la politique, les actions hardies sont quelquefois les plus sages, pourvu

Il avoit réussi par une sage hardiesse.

que la hardieſſe ſoit réglée par la prudence.

1691.

La cour d'Eſpagne indignée contre le viceroi.

On fut indigné à la cour de Madrid contre le duc de Médina-Sidonia, & contre les officiers-généraux de ſon armée. On nomma des commiſſaires pour informer de leur conduite. Les vices enracinés du gouvernement eſpagnol étoient la principale cauſe des diſgraces: c'eſt à quoi on ne penſoit point à remédier.

Fin de la campagne.

Les fortification de Belver étant finies, & les ennemis ſéparés, l'armée françoiſe entra en quartiers d'hiver. Elle n'étoit diminuée que de quatre cents-cinquante hommes, tant par déſertion que par mort. Auſſi le ſoin des ſoldats faiſoit-il un des grands objets du général.

On ſuſpend les projets de conquête pour la Catalogne.

Il reçut à Montpellier, par une lettre du roi, la nouvelle qu'il venoit d'être nommé lieutenant-général de Guienne. Après avoir tenu les états de Languedoc, il alla ſe diſpoſer, dans le loiſir de la cour, aux opérations de la campagne. Il en avoit tracé le plan dès le mois de ſeptembre, pour la conquête de la Catalogne, & Louis XIV l'avoit fort approuvé; mais l'état des affaires générales ne permit pas de

ſuivre ce grand deſſein. La campagne de 1692 ne ſera que l'exécution de l'ancien plan de Louvois, pour une guerre où l'on vouloit très-peu haſarder, où l'on donnoit très-peu de ſecours, & dont l'objet principal étoit de garantir la frontière d'une invaſion. 1692.

Le duc de Médina-Sidonia, piqué des reproches de ſa cour & des plaintes de ſa province, vouloir abſolument ſe ſignaler par quelque entrepriſe. Pénétrer en France & y faire des conquêtes, lui paroiſſoit l'unique moyen d'effacer la honte des armes eſpagnoles. Il donna ordre d'aſſembler les troupes un mois plus tôt que les années précédentes. Il réſolut de camper dans le même poſte où le duc de Saint-Germain, un de ſes prédéceſſeurs, avoit demeuré près de ſix mois après avoir pris Bellegarde, & battu l'armée de France commandée par le maréchal de Schomberg.

Le viceroi veut effacer ſa honte.

En arrivant à Perpignan, vers la mi-mai, le duc de Noailles apprit que le viceroi étoit déjà près de Girone avec ſes troupes, & qu'il avoir onze mille hommes de pied & trois mille cinq cents chevaux. L'armée françoiſe

1692. consistoit en seize bataillons & vingt-quatre escadrons.

Noailles pénètre ses desseins. Quoique les ennemis commençassent de fortifier Ciutad, à un quart de lieue d'Urgel, il ne s'en mit point en peine, jugeant que c'étoit une ruse pour l'attirer de ce côte-là. Leur diligence à se mettre en campagne, si opposée à leur lenteur naturelle, lui fit pénétrer leur véritable dessein sur le Roussillon. Rien n'étoit plus essentiel que d'en prévenir les suites. Il se hâta de prendre ses mesures & d'agir efficacement.

Le duc de Noailles au roi. 14 mai.

Postes essentiels qu'il veut occuper. Il se rendit au Boulou le 27 mai. Averti que les Espagnols étoient en marche, il s'avança lui-même jusqu'à Maurellas avec un petit détachement, pour reconnoître s'il n'y auroit aucun poste où l'on pût les arrêter. C'est ce que plusieurs avoient examiné jusqu'alors, & avoient toujours trouvé impossible. Cependant il fit occuper deux hauteurs, sur la gauche & sur la droite, si importantes qu'elles devoient décider en quelque sorte du succès de la campagne. Que les Espagnols s'en rendissent maîtres, il n'y avoit plus moyen de les en chasser, ni

de camper dans la plaine de Maurellas. 1692.

Déja ils defcendoient en diligence avec huit pièces de canon. Si le général françois avoit perdu feulement une demi-heure, fi l'activité des troupes n'avoit fecondé la fienne, l'ennemi s'emparoit des poftes; il réduifoit l'armée à fe retirer dans le Rouffillon au-delà du Tech; il donnoit de grandes inquiétudes pour Céret, qu'on n'auroit pu garder fans beaucoup de troupes, ni abandonner fans beaucoup de perte.

Il prévient heureufement l'ennemi,

Le viceroi, fe voyant refferré par les nouveaux poftes que l'armée françoife occupoit, & craignant de l'être toujours davantage, ce qui rendoit fa retraite périlleufe, quitta les hauteurs du col de Porteils pour retourner à Agullane. Il ne s'y crut pas en fureté, & marcha le premier juin jufqu'auprès de Figuières, où il campa fur les bords de la Mougue, très-efcarpés & garnis de bons retranchemens.

& l'oblige de fe retirer.

Le duc de Noailles au roi. 1er juin.

Noailles établit fon camp à la Jonquières, à deux lieues de-là. Après avoir été reconnoître celui des Efpagnols, pour voir s'il étoit poffible de

Campement près du viceroi.

1692. l'attaquer par les flancs, ou de s'avancer dans le pays, il sentit la nécessité de garder sa position, d'autant plus que des ordres secrets du roi l'obligeoient d'envoyer ailleurs quelques troupes suivant les besoins.

Pourquoi nos galères ne peuvent servir en cette occasion.

Si les galères de France avoient pu croiser le long des côtes, comme il le souhaitoit, les ennemis auroient abandonné leur camp, & la Catalogne auroit été plus ouverte. Mais les galères d'Espagne, jointes à vingt-deux vaisseaux de ligne, étoient un trop grand obstacle : les nôtres n'auroient point eu de retraite sûre. Le duc de Noailles touché de cet inconvénient, & portant ses vues sur tous les objets utiles, représenta au roi combien il importoit de faire nettoyer incessamment le port de Vendres.

L'inaction des Espagnols attire un parti françois dans le piége.

C'étoit beaucoup d'avoir empêché le viceroi d'exécuter ses projets d'invasion. Il en ressentoit le chagrin le plus vif. Il s'obstinoit dans son camp à ne rien faire, & il se contentoit de donner quelque inquiétude à nos fourageurs. Quatre ou cinq partis françois, détachés toutes les nuits, ne rencontroient jamais personne. Il y en eut un enfin de malheureux. Rodemaker,

capitaine de carabiniers, qui le commandoit, n'ayant pas ſuivi l'inſtruction & les ordres du général, fut ſurpris dans une embuſcade par un régiment de cavalerie, ſoutenu d'autres troupes. Les cavaliers, au nombre de quatre-vingt-quatre, l'abandonnèrent; & cent hommes d'infanterie, après avoir fait deux décharges, furent enveloppés & pris. La faute du commandant venoit d'une préſomption fondée ſur la conduite des Eſpagnols: il s'étoit avancé trop près de leur camp, parce qu'on ne les en avoit pas encore vu ſortir: une grande bleſſure à la tête & plusieurs coups de balles à ſon chapeau, ſoutinrent dumoins ſa réputation de bravoure.

1692.

Le duc de Noailles au roi. 6 juillet.

On ne doit pas s'étonner que les Eſpagnols s'énorgueilliſſent de ce petit avantage. Noailles qui devoit partir le lendemain, parce que les fourages lui manquoient, en fit venir de Rouſſillon, de peur qu'ils ne ſe vantaſſent de l'avoir chaſſé du Lampourdan. Deux jours après, il envoya quatre partis commandés par quatre lieutenans colonels; & ſes meſures étoient priſes de manière qu'on pouvoit compter ſur une revanche complette, ſi les ennemis ſe

On ne peut les attirer de même au combat.

fussent montrés : ils se tinrent à couvert

1692. selon leur coutume.

Prise de Namur par Louis XIV.

Une lettre de Louis XIV, du 30 juin, apprit au duc la prise du château de Namur, par ce monarque en personne, exploit des plus glorieux de son règne. Il répondit du camp de Jonquières, avec une effusion de cœur qui peint ses sentimens ;

SIRE,

Lettre que lui écrit à ce sujet le duc de Noailles.

Lettre au roi. 7 juillet.

» Je n'ai eu de ma vie autant de » joie, que j'en ai d'apprendre, par » la lettre que votre majesté m'a fait » l'honneur de m'écrire, la réduction » du château de Namur à votre » obéissance, non-seulement par le » zèle ardent que j'ai pour votre gloire, » mais encore plus pour les inquié- » tudes mortelles des périls où V. M. » s'exposoit continuellement. Cette » conquête étoit bien digne de V. M. » & n'appartenoit qu'à votre seule per- » sonne. (Le roi Guillaume prouva le » contraire en 1695.) Je loue Dieu du » meilleur de mon cœur de l'avoir » conservée ; & plût au ciel que V. M. » pût vivre autant que les merveilles » de son règne feront durer la gloire » de son nom ! Ce sont les vœux sin-

» cères d'un de ses serviteurs les plus
» dévoués, qui est avec une passion 1692.
» qui ne peut s'exprimer, & un très-
» profond respect, &c.".

Nous aimerions mieux le style dont Crillon & Sulli écrivoient à Henri IV. Peut être jugera-t-on de la différence des rois par la manière différente de leur exprimer ses sentimens.

Remarques sur le style de sa lettre.

Comme la disette de fourages se faisoit sentir, & que les chaleurs devenoient excessives, le duc prit le parti de rentrer en Roussillon. Il quitta Jonquières avec la plus grande tranquillité, & alla camper à Mautellas, où la température de l'air, l'abondance des vivres, & la bonté des eaux étoient fort desirables pour les troupes. Ce campement, si près de la frontière, faisoit toujours craindre aux Espagnols qu'on ne rentrât dans leur pays; ils restèrent plus de trois mois dans le même camp, & les chaleurs de la plaine leur tuèrent plus de trois mille hommes.

L'ennemi perd beaucoup sans combattre.

Pour comble de chagrin, on leur apprit bientôt la victoire de Steinkerque, temportée sur le roi Guillaume par le maréchal de Luxembourg. Mais ce glorieux événement exposa la

Après la victoire de Steinkerque on craint pour les côtes de France.

France à des attaques maritimes. Les ennemis, impatiens de se venger, mirent en mer une flotte considérable. Il parut qu'elle menaçoit les côtes d'Aunis & de Poitou, ou celles de Guienne. Le roi envoya en conséquence des instructions & des ordres. Le duc de Noailles fut destiné à commander les troupes en Guienne, si l'on faisoit une descente à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz. Il devoit y faire marcher un détachement de son armée, laisser le reste sous les ordres du comte de Chazeron, après l'avoir bien instruit, & partir en poste dès qu'il auroit nouvelle de la descente. Une lettre de Louis XIV contenoit tous les détails relatifs à cette expédition, le nombre des troupes qu'il trouveroit rassemblé, „ avec lequel, dit le roi, je me flatte » que non seulement vous empêcherez » les ennemis de rien entreprendre, » mais encore que vous les chasserez » de mon pays “.

1692.

Le roi au duc de Noailles. 17 août.

Ordres donnés en conséquence à Noailles.

Les nouveaux-convertis toujours suspects.

Une chose remarquable dans cette lettre, c'est l'ordre donné à la noblesse de Guienne, du Poitou, du Béarn & du haut-Languedoc, de monter à cheval, *afin qu'il ne reste dans ces provinces aucun nouveau converti de considération*

ration qui puisse se mettre à la tête de ceux qui voudroient prendre les armes. 1692.

Voilà donc toujours ces prétendus convertis suspects de révolte, par un effet même de leur conversion forcée! En même tems les calvinistes réfugiés s'acharnoient contre la France, soit par leurs invectives, soit par les armes! Terrible leçon pour Louis XIV, & pour tous les souverains qui croiroient pouvoir étendre leur empire sur la conscience des hommes! Tristes effets des violences contre les religionnaires.

Le marquis de Barbésieux, fils & successeur de Louvois, annonça bientôt au duc de Noailles que la flotte ennemie, loin d'effectuer ses menaces, étoit revenue aux Dunes. Alors il sépara son armée, le 27 août, la mit en quartiers de rafraîchissemens, & se porta à Ille pour être au milieu de tout; tandis que le viceroi, opiniâtrément fixé dans son camp, ne savoit plus où envoyer ses malades, auxquels quatre hôpitaux ne pouvoient suffire. Séparation de l'armée.

Enfin l'Espagnol, bien assuré que les François prenoient du repos en Roussillon, sortit de son camp sur la Mougue, & prit la route d'Aulot. Le duc de Noailles fit dès-lors marcher plusieurs bataillons vers la Cerdagne, Le viceroi frustré de ses espérances.

1692. prêt à y entrer quand il auroit les ordres du roi. Il rentra par un défilé de quatre ou cinq lieues. Il disposa les troupes de manière à montrer des têtes par-tout où marcheroient les Espagnols. Ces dispositions déterminèrent le viceroi à séparer son armée au commencement d'octobre, avec le chagrin de n'avoir pu exécuter aucune entreprise, & d'avoir vu les François subsister une bonne partie de la campagne aux dépens de sa province.

Observations de Noailles sur la frontiere, sur Collioure en particulier. Dépêche du 17 septembre.

Dans le cours des opérations militaires, Noailles aima toujours les travaux du cabinet, où son zèle pour l'état s'exerçoit utilement. Il envoya au roi des observations importantes sur la frontière du côté de l'Espagne, extrêmement négligée jusqu'alors. Il insistoit en particulier sur Collioure, la plus méchante place du monde, presque impossible à secourir, & cependant la plus importante de cette frontière. » On y a dépensé beaucoup d'argent, disoit-il, en réparations nécessaires ; mais on n'a jamais été au fait : » on n'a point occupé une hauteur par » laquelle on prendra toujours la place : » on n'a point songé à découvrir les

» fonds & les gorges, qui peuvent » donner lieu à l'arnée ennemie de » s'approcher à couvert, même à la » portée du mousquet. « Le duc souhaitoit avec raison que Vauban vînt sur les lieux. 1692.

Ses idées pour la campagne prochaine.

Arrivé à la cour, il présenta au roi, dès les premiers jours de novembre, un mémoire pour la campagne prochaine. Comme on se proposoit de lui donner des forces considérables, ce mémoire rouloit principalement sur les siéges de Girone & de Barcelone. La marche des troupes, les précautions à prendre, tout y étoit marqué avec soin. Il représentoit qu'une des choses les plus nécessaires, seroit de maintenir une discipline très-sévère & très-exacte, sans quoi on courroit risque de faire armer tous les Catalans. On ne pouvoit trop leur persuader d'avance, disoit-il, que la guerre se faisoit aux espagnols, non à eux, & qu'elle tendoit à les délivrer d'une domination intolérable. Comme après la conquête de la Catalogne, il devoit revenir à la couronne par droit de confiscation, beaucoup de biens appartenans à des grands d'espagne & autres gens de qualité, espagnols na-

Mémoire du duc de Noailles.

Nécessité de la discipline, pour ne pas faire armer les Catalans.

Avis judicieux.

turels ; le duc observe que ces biens
1692. seroient une précieuse ressource pour la guerre ; que le roi devroit se les réserver, & n'en gratifier personne. Enfin, après de longs détails, il ajoute, & c'est une maxime importante : *Quelque facilité que l'on trouve, il ne faut se négliger en rien, & prendre de grandes précautions pour toutes choses.*

Le roi borne les campagnes au siége de Roses.

Le roi applaudit à ce mémoire conforme à ses premières intentions, mais les alliés augmentant leurs troupes, & menaçant toutes les frontières du royaume, il augmenta aussi son armée de Catalogne, sans pouvoir la rendre assez forte pour de si vastes entreprises : il borna ses projets au siége de Roses, une des places les plus importantes du pays.

1693.

Noailles est fait maréchal de France.

Avant son départ pour l'ouverture de la campagne, le duc de Noailles reçut, ainsi que Boufflers, Catinat & quatre autres, le bâton de maréchal de France : Louis XIV n'en avoit point donné de puis 1675, époque de la mort du grand Turenne.

Etat de son armée.

Son armée étoit de vingt-deux bataillons & de quarante escadrons. Celle du viceroi, affoiblie par les pertes que les maladies, plutôt que la guerre, lui

avoient fait essuyer, fut renforcée de seize mille hommes. 1693.

Inquiétude des Espagnols.

Incertains de ce qu'on vouloit entreprendre, inquiets de plusieurs côtés, sachant que l'armée françoise étoit plus forte qu'ils ne l'avoient vue jusqu'alors, les ennemis presque tous rassemblés dès le commencement de mai, se préparoient à la défense sans avoir aucun objet fixe. On avoit exécuté trois hommes qui leur donnoient des nouvelles du Roussillon, & ils n'en recevoient plus. Ils craignoient pour Barcelone, pour Girone, pour Roses, pour Palamos. Postés le long de la rivière du Ter, ils attendoient quelques mouvemens capables de les décider.

Marche pénible.

Un tems horrible retarda de quelques jours les François. Le maréchal de Noailles alla camper le 25 à la Jonquières, & le lendemain à Cabanes. Les chemins, si mauvais en tout tems, étoient devenus impraticables par les pluies. Hommes ni bêtes ne pouvoient s'y tenir ; & cinq pièces de canon versèrent dans les précipices. On fut obligé de rester trois jours à Cabanes. Ce retardement fut utile, parce que la position de l'armée, &

1693. la marche d'un bataillon à Figuières, persuadèrent aux ennemis qu'on en vouloit à Girone.

Roses investie par mer & par terre. Dès le 27, le comte d'Estrées avec vingt & un vaisseaux de ligne, avoit investi Roses du côté de la mer. Il y étoit arrivé dix jours plus tôt; mais sur un avis du maréchal, en attendant l'armée de terre, il étoit allé croiser sur les côtes de Barcelone & de Palamos: ce qui augmenta l'inquiétude des Espagnols. L'armée de terre arriva le 29 devant la place, investie la veille par un détachement.

Difficultés de ce siége. Roses avoit long-tems appartenu à la France. Depuis que les Espagnols étoient les maîtres de cette place, ils y avoient ajouté beaucoup de fortifications: ils la regardoient comme imprenable. Le maréchal du Plessis-Praslin ne l'avoit prise en 1645, qu'après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. Une conquête si difficile étoit également importante pour couvrir nos frontières, & pour avancer dans la Catalogne.

On avance rapidement, La tranchée fut ouverte la nuit du premier au 2 juin, à la demi-portée du mousquet. On fit deux attaques. l'une fausse à la droite, pour *divertir*

le feu de l'ennemi ; l'autre à la gauche, du côté de la mer ; & le travail embrassa plus de la moitié de la place. Le lendemain on fit une ligne de communication des deux attaques : le canon tira dès le matin, mais fort lentement à cause des pluies. 1663.

On ne pouvoit recevoir aucun secours des vaisseaux : ils étoient en ligne dans le golfe à plus de deux lieues de la rade. Les galères qui portoient une partie des munitions, étoient retenues aux îles par les vents contraires. Heureusement le maréchal de Noailles avoit si bien pris ses précautions, que cet inconvénient ne ralentit point le siège.

quoique sans secours du côté de la mer.

Il trouvoit dans les troupes, & sans doute il l'inspiroit, un courage à l'épreuve de toutes les fatigues & de tous les périls. Malgré l'inondation causée par de pluies affreuses, les travaux avancèrent avec une promptitude incroyable. On relevoit la tranchée en plein jour, à découvert ; on ne pouvoit empêcher le soldat d'en sortir, & de se montrer, ni les fourgeurs de s'avancer jusque à la contrescarpe. La cavalerie & les dragons portoient la fascine sous le mousquet de l'ennemi ;

Courage extraordinaire des troupes.

& l'intrépidité des assiégeans le déconcertoit, comme la vivacité de l'attaque.

1693.

Noailles visitoit la tranchée deux fois le jour. Les ouvrages lui parurent si avancés le 6, qu'il résolut de faire attaquer cette nuit la contre-garde, haute de quarante pieds, ayant très-peu de talus, & que le canon n'avoit que légérement entamée à la pointe. Il ordonna de l'attaquer aux trois angles, & d'attaquer en même-tems une demi-lune de terre, dont le feu voyoit à revers la face de cet ouvrage. Tout réussit; la défense fut foible, autant que l'attaque vigoureuse: on se logea dans la contre-garde, & le mineur travailla dès le lendemain.

Attaques difficiles faites avec succès.

Peu s'en fallut que les assiégés ne reçussent du secours. Les galères de Barcelone portoient un régiment d'infanterie pour le jeter dans la place; nos vaisseaux ne pouvoient l'empêcher. Heureusement le bailli de Noailles, long-tems retenu par les vents, entra dans le golfe avec les galères de France, & celles d'Espagne n'osèrent paroître.

Les assiégés presque secourus.

Du moins devoit-on s'attendre que le viceroi de Catalogne tenteroit de délivrer Roses. La supposant impre-

Précautions du général à tout événement.

nable, il avoit dit, avec une présomption dédaigneuse, qu'il la secourroit au bout de deux mois. Cependant le péril étoit capable de le réveiller; mais Noailles pensoit à tout. En cas que les ennemis s'avançassent, il se tint prêt à marcher au-devant d'eux, & à laisser toutes les troupes nécessaires pour continuer le siége. Dans cette vue, les vaisseaux ayant débarqué quinze cents hommes, & les galères deux mille, outre soixante gardes marines, il les fit camper & s'habituer au service de terre. Le viceroi ne le mit point dans le cas de s'en servir.

1693.

Reddition de Roses.

Le canon avoit déjà ouvert un bastion; le mineur étoit attaché à un autre; & les assiégés perdoient tout espoir de secours. Le 9, à trois heures après-midi, ils battirent la chamade. D. Gabriel Quignonès venoit de remplacer le gouverneur, à qui un éclat de bombe avoit emporté le bras. Son premier & unique exercice dans ce commandement, fut de signer la capitulation. La garnison, au nombre de douze cents hommes d'infanterie, & de trois cents de cavalerie, sortit par la brèche avec armes & bagages,

1693. & trois pièces de canon, pour être conduite à Girone, Le fort de la Trinité obtint une capitulation semblable le lendemain.

Combien cette expédition est glorieuse.

On ne perdit, au siège de Roses, que trois ou quatre officiers & soixante soldats tués : le nombre des blessés fut d'environ cent cinquante. Le premier siége, en 1645, avoit coûté huit mille hommes. Noailles eut la gloire de finir le sien le neuvième jour de tranchée ouverte. Dès le troisième jour, il avoit envoyé au roi son plan d'attaque. Vauban en avoit jugé, & le jugement du plus grand ingénieur de l'Europe doit intéresser dans notre ouvrage.

Jugement de Vauban sur le maréchal de Noailles.

Lettre de M. de Vauban.

» J'admirai votre diligence, dit-il, en lui racontant son entretien avec le roi. » Je trouvai la place très-bien » attaquée & par le bon côté, mais » un peu trop embrassée pour le peu » de monde que vous y aviez, & j'eus » quelque peur pour votre droite. Le » roi vous loua comme un homme de » mérite & d'application, & moi » comme un sournois qui en saviez » plus que vous n'en disiez, & qu'il » pouvoit se souvenir que quand vous » étiez comte d'Ayen, vous étiez dans

» une perpétuelle étude de l'attaque
» & de la défense des places; que 1693.
» vous vous y étiez si bien fortifié,
» que j'étois sûr que vous saviez par
» où attaquer Girone, il y avoit plus
» de deux ans. Sur cela le roi me dit
» qu'il étoit sûr que ce n'étoit pas par
» où elle l'avoit été en dernier lieu.
(Le maréchal de Bellefonds y avoit échoué en 1684.) » Voilà où finit à
» peu près le dialogue de Roses; &
» je m'attendois à la suite d'un grand
» siége, dont je demandois des nou-
» velles à tout le monde, quand on
» a commencé à dire qu'elle étoit
» prise. Je n'en crus rien; il y a plus
» de huit jours qu'on en parle sans
» avoir pu me résoudre à le croire.
» Cependant le bruit s'en est telle-
» ment répandu, qu'il n'y a plus de
» raison à n'y pas ajouter foi: je m'en
» réjouis donc, monseigneur, d'aussi
» bon cœur que si c'eût été moi qui
» l'eût prise. Je souhaiterois avec le
» même cœur que Girone pût avoir
» le même sort, & que maître &
„ seigneur du Lampourdan, vous
„ puissiez là heureusement finir votre
„ campagne; après quoi Dieu vous
„ ramène plein de joie & de santé. Je

1693. „ ne ſais pourtant s'il eſt déſirable de „ vous voir en cet état, vu que cette „ puiſſance ſi formidable de par deça, „ n'a rien fait de ce qu'on en devoit „ raiſonnablement attendre. Voilà „ d'étranges différences, &c. ".

Campagne ſtérile du roi.

Vauban veut parler ſans doute du roi, qui après d'immenſes préparatifs commença la campagne de Flandres, tomba malade, & revint bientôt à Verſailles. Mais une lettre de Louis XIV, que le maréchal de Noailles reçut pendant le ſiège de Roſes, nous donne lieu de penſer qu'un motif digne d'éloge, l'amour de la paix, décida *cette puiſſance formidable* à ne pas ſuivre ſes premiers deſſeins. Il marquoit qu'il envoyoit le dauphin en Allemagne, où le maréchal de Lorges venoit de prendre Heidelberg, pour forcer les princes de l'empire, & peut-être l'empereur, à un accommodement. „ J'avoue, diſoit-il, que dans „ l'eſpérance de faire quelque choſe „ de conſidérable en ce pays, & un „ peu par amour propre, je réſiſtai „ aux inſtances preſſantes que l'on me „ fit là-deſſus, & aux raiſons ſolides „ &. judicieuſes que l'on m'allégua „ pour m'exciter à prendre ce parti.

Le roi au maréchal de Noailles. 8 juin.

Le deſir de la paix l'avoit décidé.

„ Mais enfin je me suis rendu aux re-
„ montrances vives que l'on m'a fai- 1693.
„ tes, & aux mouvemens de ma
„ propre raison; & j'ai sacrifié avec
„ plaisir mon goût & ma satisfaction
„ particulière, qui est ce qui pouvoit
„ le plus me flatter, au bien de l'état;
„ étant convaincu que ce parti peut
„ plus efficacement procurer le réta-
„ blissement de la paix, que tout au-
„ tre que j'aurois pu prendre de ce
„ côté ci, quelque éclatant qu'il pût
„ être. Vous qui aimez l'état plus que
„ personne, je suis sûr que cette résolu-
„ tion sera tout-à-fait de votre goût.
„ Je fais partir après demain mon
„ fils avec son armée. Cependant l'ar-
„ mée que je laisse ici aux ordres du
„ maréchal de Luxembourg, sera
„ forte de près de cent bataillons &
„ de deux cent bataillons & de deux
„ cents escadrons, & par conséquent,
„ comme vous verrez, en état d'em-
„ pêcher nonseulement les ennemis
„ de rien entreprendre, mais encore
„ de remporter quelques avantages
„ sur eux".

Il étoit tems que Louis XIV desirât la paix. Son royaume, quoique au sein de la victoire, languissoit déjà

Ses ennemis qu'il avoit trop irrités, de-

sous le poids des charges publiques, & les ressorts du gouvernement s'affoiblissoient tous les jours. Mais son ambition, trop exagérée par ses ennemis, avoit inspiré une jalousie & une haine si violentes, que les confédérés d'Augsbourg devoient long-tems s'opiniâtrer à la guerre. Le génie du prince d'Orange (le roi Guillaume) se plaisoit à le braver.

1693. Ils devoient s'opiniâtrer à la guerre.

Terreur en Espagne.

En Espagne, la prise de Roses répandit une consternation universelle. A peine la garnison fut arrivée à Cirone, que le viceroi fit mettre en prison Quignonès, & aux arrêts tous les capitaines en pied. Il devoit s'attendre lui-même au mécontentement de la cour. Il trembla pour Cirone, au point d'en faire sortir les religieuses, les femmes de qualité, toutes les femmes qui pouvoient se retirer ailleurs.

Noailles fait réparer Roses.

Noailles donna ses premiers soins aux réparations que demandoit sa conquête. Ayant reconnu les endroits foibles de Roses, il proposa d'y ajouter quelques ouvrages, entre autres une redoute pour empêcher les débarquemens entre la place & le fort de la Trinité, & pour voir en revers un

ravin qui facilitoit beaucoup les approches. 1693.

L'extrême négligence des Eſpagnols ſe fit remarquer en pluſieurs points. Il ne reſtoit dans Roſes que vingt milliers de poudre : encore fut-on obligé de l'envoyer aux moulins de Perpignan pour la rendre bonne. La ville étoit un cloaque d'ordures ; & l'on penſa que depuis qu'elle avoit été rendue à l'Eſpagne par la paix des Pyrénées, ces ordures s'y étoient entaſſées ſans interruption. De-là principalement les maladies qui faiſoient tant de ravages en été.

On y reconnoît la négligence des Eſpagnols.

A en juger par les apparences, le maréchal pouvoit ſe promettre encore quelque grand ſuccès. Il deſiroit avec ardeur la conquête de Girone. Une lettre qu'il reçut du roi, & que je vais tranſcrire en partie, ne pouvoit qu'enflammer encore ſes deſirs.

„ Mon couſin, j'ai reçu à une heure „ après midi votre lettre en date du 9 „ de ce mois, du camp devant Ro- „ ſes, par laquelle vous me donnez „ part de la priſe de cette place. J'a- „ voue que la nouvelle de ce ſuccès, „ que je ne croyois pas devoir arriver „ ſi tôt, m'a ſurpris agréablement, &

Le roi loue le maréchal.

1693. „ m'a fait un grand plaisir. Je ne „ saurois assez vous témoigner la sa„ tisfaction que j'ai de la conduite que „ vous avez tenue, & du service im„ portant que vous m'avez rendu dans „ cette occasion. Vous devez être „ persuadé que dans la suite je vous „ en donnerai bien volontiers des „ marques essentielles, aussi-bien „ qu'aux officiers généraux & autres „ qui se sont distingués, ainsi que „ vous me le mandez, & qui ont „ bien fait leur devoir dans cette ren„ contre ".

Le roi au maréchal de Noailles. 15 juin.

& l'exhorte au siége de Girone.

„ Il s'agit présentement d'examiner „ ce que vous voulez faire, ensuite „ d'un succès qui ne manquera pas „ d'étonner l'Espagne, & qui peut „ produire des effets merveilleux par „ rapport aux affaires générales, & en „ particulier à celles d'Italie. Sans le „ contre-tems du renvoi de l'escadre „ du comte d'Estrées, & du besoin „ qu'il y a qu'il rejoigne promptement „ ma flotte, il n'auroit pas fallu ba„ lancer d'attaquer Palamos... Mais „ la chose étant faite, & n'y ayant „ plus de remède, j'estime qu'il n'y „ a présentement d'autre parti à pren„ dre, après que vous aurez suffisam-

„ ment pourvu au rétabliſſement de
„ Roſes, & que vous aurez fait tous 1693.
„ les préparatifs néceſſaires à un ſiége,
„ que de marcher à Girone pour l'at-
„ taquer. Je vous fais d'autant plus
„ volontiers cette propoſition, que je
„ ſais qu'elle eſt de votre goût, &
„ que vous m'avez dit pluſieurs fois
„ avant votre départ, que vous ne
„ balanceriez pas un moment de le
„ faire incontinent après l'entrepriſe
„ de Roſes. Je ſais les difficultés qui
„ peuvent accompagner l'expédition
„ de Girone, qui eſt une aſſez grande
„ place autour de laquelle il faut né-
„ ceſſairement ſe ſéparer, & dont les
„ quartiers ſont ſéparés par la rivière
„ du Ter. Mais je me flatte que par
„ votre ſavoir-faire & votre applica-
„ tion, vous trouverez le moyen de
„ vous en rendre maître, ou du moins
„ que votre entrepriſe vous donnera
„ occaſion de marcher aux ennemis, &
„ de les combattre s'ils s'opprochent
„ trop près de vous. Vous ne devez
„ pas balancer un moment à quitter
„ pour cela vos lignes, pour tomber
„ ſur eux, s'ils ſe mettent à portée de
„ vous ".

Suivent quelques inſtructions par

1693. rapport au siége projeté ; & au bout de la lettre, ces paroles de la propre main du roi : *On ne peut pas être plus content que je le suis de la manière dont vous avez conduit l'affaire de Roses ; je suis bien aise de vous en assurer encore, & de l'estime & de l'amitié que j'ai pour vous.*

Cette entreprise n'étoit plus possible.

Avant de recevoir cette lettre, le maréchal avoit tout examiné avec sa prudence ordinaires. Le départ des vaisseaux lui rendoit impossible ce qu'il desiroit le plus : il le démontra dans un mémoire dont voici la substance.

Preuves qu'en donne Noailles.

Mémoire au roi. 23 juin.

„ Toute l'armée d'Espagne est dans „ Girone, ou campée aux environs ; „ elle est de treize mille hommes, & „ recevra beaucoup de renforts. La „ place est bien munie ; on ne la peut „ investir du côté des montagnes. „ Tandis que les forces de l'ennemi „ augmenteront, les nôtres diminue- „ ront chaque jour, sur-tout par les „ maladies inévitables dans les cha- „ leurs. On peut tout entreprendre „ contre les Espagnols en campagne, „ si l'on conserve les troupes ; mais „ sans cela on doit craindre qu'ils „ n'aient la supériorité & ne fassent „ des entreprises. Il faut, pour le siége

„ de Girone, au moins deux cent 1693.
„ cinquante milliers de poudre, cent
„ vingt milliers de plomb, autant de
„ mèches, trente mille boulets, qua-
„ tre mille bombes, une grande quan-
„ tité d'outils, un équipage immense.
„ Le Roussillon n'y sauroit fournir à
„ beaucoup près; & n'ayant pas la
„ mer, on manque absolument de
„ ressources".

Réponse du roi.

Ces raisons étoient convaincantes: le roi en sentit la force. Il écrivit au au maréchal de Noailles de ne point s'engager dans l'entreprise de Girone, à moins que les mouvemens des ennemis ne lui en fournissent l'occasion. Il ajoutoit que, sur des avis certains que les confédérés vouloient attaquer Villefranche, & peut-être Nice, il avoit résolu de faire passer toute sa flotte dans la méditerranée; qu'il envoyoit l'ordre au maréchal de Tourville pour cet effet; que la présence de cette flotte sur les côtes de Catalogne devoit y faire entreprendre quelque chose; qu'elle fourniroit des hommes & des munitions; qu'il falloit, à son avis, commencer par les siéges de Palamos & de Saints-Féliu; après quoi on verroit, s'il étoit possible, de tenter

Le roi au maréchal de Noailles. 18 Juin.

1693. celui de Barcelone, ou du moins de Girone.

Il s'en rapporte au maréchal.

„ Je suis si persuadé, dit le roi, de „ votre attention à mon service, & de „ l'envie que vous avez de faire tout „ ce qui pourra être plus avantageux „ au bien de mes affaires, que je ne „ saurois assez vous témoigner le gré „ que je vous en sais, & la satisfaction que j'ai de votre conduite, ni „ m'empêcher de vous dire que, quand „ vous n'exécuterez point les entre„ prises que je vous fournis, je suis „ persuadé que la chose n'est pas pra„ ticable ".

Motifs de confiance, & sujets de crainte.

Noailles étoit campé avantageusement à San-Pedro-pescador, où il couvroit Roses. Sur l'avis de la cour, il se disposa aux siéges de Palamos & de Saint-Féliu. La flotte qu'on lui annonçoit, la plus formidable qui eût jamais paru dans cette mer, excitoit sa confiance, quoique les forces de terre ne répondissent pas à la grandeur de l'entreprise. Elles se réduisoient à douze mille hommes d'infanterie, & environ cinq mille quatre cent chevaux: les maladies devoient nécessairement les diminuer, ainsi que les postes dont il falloit se rendre maître:

& quelque bonnes que fussent les troupes maritimes, elles étoient trop peu accoutumées au service de terre, pour suppléer à ce qui manqueroit d'ailleurs. 1693.

Les Espagnols recevoient toujours des renforts, mais ils restoient abattus par les revers. Enfermés dans leur camp sous Girone, ils se contentoient d'envoyer quelques partis à la découverte. Le maréchal en envoyoit de son côté. Une action très-vive, du 9 juillet, fit d'autant plus d'honneur à la cavalerie françoise, que celle d'Espagne passoit pour la meilleure de l'Europe. Vandeuil, lieutenant-colonel, avec cent cavaliers seulement & soixante dragons, rompit plusieurs fois cinq escadrons ennemis, soutenus par cinq autres, à une lieue de leur camp. Il se retira sans avoir été entamé, & ramena plus de cent hommes de sa troupe. Les Espagnols eurent quarante hommes tués sur la place, & un grand nombre de blessés.

Les Espagnols restent renfermés dans leur camp.

Parti de cavalerie françoise qui se distingue fort.

Tous les préparatifs étoient faits. Une victoire navale remportée par Tourville, entre Lagos & Cadix, ajoutoit beaucoup aux espérances. Noailles lui envoya un projet, pour

Victoire navale qui pouvoit avoir des suites.

1693. engager les Barcelonois à se révolter contre l'Espagne. „ C'est peut-être „ une vision, écrivit-il au roi, mais „ le bien qui en arriveroit, s'il venoit „ à réussir, & le peu d'inconvéniens „ qu'il y a de le tenter, m'ont obligé „ de le proposer d'autant plus volon- „ tiers, que l'on m'assure qu'il n'y a „ que cent hommes de garnison à „ Barcelone". Par un autre mémoire, envoyé en même-tems, il communiqua au maréchal de Tourville ses vues pour le siége de Palamos.

Lettre au roi, 2 août.

Le roi rappelle une partie des troupes.

Il étoit au moment de marcher vers cette place, lorsqu'un contre-ordre vint rompre tous ses projets. Le duc de Savoie avoit investi Pignerol, qu'il importoit plus de conserver que de conquérir des villes de Catalogne. Le roi ordonnoit au maréchal de faire partir incessamment douze escadrons de son armée, ajoutant qu'il falloit se contenter de Roses & empêcher les ennemis de rien faire.

Embarras de Noailles, & ses dispositions.

„ Ce contre-tems, répondit le général, fait perdre une occasion qui „ ne se retrouvera jamais. Le seul intérêt du service de V. M. m'y fait „ avoir un grand regret. Toutes choses étoient prêtes. Dieu en a disposé

„ autrement : il faut ſe ſoumettre à ce „ qu'il lui plaît & à V. M.“. Il expoſe enſuite l'embarras où il ſe trouve ; qu'il ne voit aucun parti à prendre qui n'ait ſes inconvéniens ; que les chevaux ſont preſque hors de ſervice ; que, depuis quelque tems, il entre à l'hôpital au moins cent malades par jour ; que l'arrivée de la flotte & les préparatifs que les ennemis ont vu faire, ne ſerviront qu'à leur procurer des recrues, & à réunir les Catalans avec les Eſpagnols ; enfin, qu'il tâchera de prendre le meilleur parti dans les conjonctures.

[redacted] Lettre au roi. 7 août.

Deux jours après, les maladies augmentant, il regarda comme un avantage que les projets concertés n'euſſent pas d'exécution : „ Car il eſt très- „ douteux ſi, dans l'état où ſont les „ troupes, nous aurions pu faire au- „ tre choſes que le ſiége de Palamos. „ Et à quoi nous auroit ſervi de le „ prendre, pour le démolir, ſans „ pouvoir aller plus avant“? C'eſt ainſi que les idées changent d'un jour à l'autre au gré des conjonctures.

Maladies dans l'armée.

Au roi. 9 août.

Le jeune comte d'Ayen, âgé de quinze ans, que nous verrons un jour ſurpaſſer ſon père, ſervoit alors ſous lui en qualité de cornette de ſon régiment

Le comte d'Ayen ſervant ſous ſon pere.

1693. de cavalerie. Il apprenoit à son école la science des vertus, ainsi que celle de la guerre. Le maréchal pria le roi de lui accorder une campagne, en assurant qu'il montroit de la bonne volonté, & qu'il pouvoit soutenir la fatigue; éloge où l'on reconnoît la modestie du père.

Chaleurs excessives & mortelles en Catalogne.

Après avoir mis dans Roses une forte garnison, Noailles partit le 10 août de son camp, & arriva le 12 au Boulou, pour distribuer les troupes dans des quartiers de rafraîchissemens. Toute l'armée seroit périe, s'il eût différé davantage. Les chaleurs furent si excessives, que des bœufs, des chevaux & des chiens en moururent subitement. Les ennemis, quoique habitués au climat, souffrirent presque autant des maladies. Dans plusieurs villages du Lompourdan, sans que les troupes y eussent campé, il ne resta pas un seul homme pour labourer la terre, ni un garçon pour garder les bestiaux. Aussi étoit-ce une maxime du maréchal de Noailles, que, pour faire des conquêtes dans la Catalogne, il falloit prévenir les chaleurs, & agir depuis la mi-avril, jusqu'au commencement de juillet.

Le maréchal de Noailles au roi. 30 août.

On

On pouvoit manquer de grains dans le Rouſſillon, tandis que la récolte étoit abondante dans les parties de la Catalogne, voiſines de cette province. Le maréchal envoya au roi un mémoire, où il propoſoit le moyen de s'approviſionner ſans frais : c'étoit d'exempter de tous droits les Catalans qui apporteroient du blé, & qui emporteroient du vin en s'en retournant. Il demandoit une défenſe aux gouverneurs de rien exiger d'eux. Cette exemption, ajoutoit-il, ne doit point obliger de donner aucune indemnité aux fermiers ; parce qu'à préſent il n'entre aucun grain en Rouſſillon, & qu'il n'en ſort point de vin. En pareil cas, la liberté du commerce fait évidemment le bien de tous.

1693.

Moyen d'approviſionner le Rouſſillon.

Au roi. 16 ſeptemb.

Liberté utile du commerce.

Des ſoins plus preſſans fixèrent bientôt l'attention du maréchal. Les Eſpagnols ſe préparoient avec diligence à quelque grande entrepriſe. Ils ſembloient menacer ou Prats-de-Mollo ou Belver. On leur étoit fort inférieur en nombre ; on avoit beaucoup de pays à garder ; un homme à cheval ne pouvoit aller de Roſes à Belver qu'en quatre jours ; & nos troupes étoient preſque hors d'état de ſervir,

Préparatifs inquiétans des Eſpagnols.

1693. Cependant, sur la nouvelle des préparatifs extraordinaires & de la marche des ennemis, Noailles va camper à Prades, & envoie occuper les postes dont il connoît l'importance. Les Espagnols, après deux jours de marche forcée, qu'ils avoient cru dérober à sa vigilance continuelle, trouvent qu'on les a prévenus par-tout.

Le maréchal les prévient par-tout.

Le maréchal de Noailles au roi. 27 septemb.

En même-tems qu'ils arrivent à campredon, on se rend maître d'une hauteur près de Mollo, sans laquelle ils ne pouvoient que très-difficilement faire le siége de cette place. S'ils vouloient tenter celui de Belver, (& c'étoit leur véritable dessein) on avoit pris d'aussi bonnes mesures pour les arrêter.

Sa position.

Une tête de leurs troupes s'étant montrée à Ribes, & le maréchal ayant eu avis qu'ils accommodoient les chemins, il fit marcher le gros de l'armée à Puicerda, il se tint avec quelques bataillons dans un poste, d'où il pouvoit joindre en six heures, dès qu'il seroit sûr de la marche des Espagnols, soit le corps de troupes qui étoit du côté de Belver, soit celui qui étoit à Prats-de-Mollo.

Le viceroi fut déconcerté par ces diſpoſitions, comme l'année précédente : n'oſant deſcendre en Cerdagne devant notre armée, n'oſant attaquer Mollo, parce que les principales hauteurs étoient occupées par les François, il ſe contenta de faire conſommer à ſes troupes les fourages de Campredon, & les vivres dont il avoit fait des magaſins conſidérables. Les préparatifs avoient coûté plus d'un million : autant de perdu encore pour l'Eſpagne, dont les finances étoient dans un état ſi déplorable, que le roi Charles n'avoit pu lever ſon armée, qu'en retranchant le tiers des dépenſes de ſa maiſon, & des appointemens de ſes officiers tant militaires que civils.

1693.

Le viceroi déconcerté, & tous les préparatifs perdus.

Deux grandes nouvelles vinrent coup ſur coup augmenter la déſolation des ennemis : l'une étoit la victoire complette du maréchal de Catinat à la Marſaille, ſur le duc de Savoie ; l'autre, la priſe de Charleroi, qui fut une ſuite de la fameuſe bataille de Nerwinde, gagnée ſur le roi Guillaume par le maréchal de Luxembourg. La France triomphoit comme dans les

Victoires de la Marſaille & de Nerwinde.

plus belles années de Louis XIV, mais
1693. elle s'épuiſoit pour ainſi dire ſous le
fardeau de la gloire.

Fin de la campagne de Catalogne.

L'armée d'Eſpagne ſe ſépara le 10 octobre. Noailles avoit perdu deux mille hommes dans cette campagne, quoique perſonne n'eût autant de zèle que lui pour la conſervation des troupes. La campagne ſuivante ſera plus glorieuſe par les ſuccès, ſans l'être davantage par la ſageſſe du commandant.

LIVRE TROISIEME.

COMME Louis XIV se proposoit d'étendre ses conquêtes en Catalogne, il destina au maréchal de Noailles une armée plus forte que celles des années précédentes. Elle fut composée de trente bataillons, faisant quinze mille hommes de pied, & de quarante-six escadrons, faisant près de six mille chevaux, sur le pied de cent trente par escadron. Il y avoit quatre lieutenans-généraux, cinq maréchaux de camp, douze brigadiers. L'armée ennemie passoit ce nombre de plus d'un tiers. Le duc d'Escalone, nouveau viveroi, devoit la commander; & le roi d'Espagne, en rappelant le duc de Médina-Sidonia, s'étoit flatté que l'autre repareroit les anciens malheurs.

1694.

Forces des armées de France & d'Espagne.

Avant son départ de la cour, le maréchal, inquiet avec raison sur le mauvais état des finances, s'informa si les fonds étoient préparés & seroient bientôt remis. Comme il en manquoit une partie, il pria le roi de donner ses

Noailles manque de fonds pour les troupes.

1694. ordres. Mais, à peine arrivé en Roussillon, il éprouva l'inconvénient qu'il craignoit le plus. Toutes les troupes avoient des billets sur le trésorier, & le trésorier ne pouvoit les acquitter. Les besoins devinrent si pressans, que le général fut obligé d'envoyer un courrier au maire de Toulouse pour emprunter, & de prêter lui-même du peu qu'il avoit.

Le maréchal de Noailles au roi. 7 mai.

Il demande qu'on arrête les vexations de finance en Roussillon.

Des édits de création de nouvelles charges, foible & dangereuse ressource pour les finances, donnoient lieu dans la province aux vexations des traitans, peu délicats sur les moyens de les faire exécuter. Noailles crut devoir écrire au roi, qu'il importoit de faire surseoir à leurs poursuites pendant la campagne, parce que l'intendant de Roussillon suivant l'armée, il ne restoit personne qui pût modérer l'ardeur dévorante de ces financiers. Il observoit combien elle pouvoit aliéner l'esprit des sujets, dont les murmures s'étendoient au loin, & faisoient craindre la domination françoise aux peuples voisins.

Id. 9 mai.

Il passe en Catalogne

Impatient de se mettre en marche, il sentit avec douleur toutes les suites de cette obstruction des finances.

Une autre cause l'arrêta encore quelques jours. Il attendoit des nouvelles du maréchal de Tourville; car les grandes entreprises qu'on projetoit, étoient impossibles à exécuter sans le secours d'une flotte. On lui manda enfin que Tourville avoit ordre de mettre à la voile. L'armée s'assembla le 15 mai au Boulou, & alla camper le 18 à la Jonquière. 1694.

Il confère avec Tourville.

La position des troupes faisant croire aux ennemis que l'on marchoit à Girone, ils n'osèrent s'en éloigner. On avança; on fit deux ponts pour passer la Fluvia; &, la nuit même après ce passage, Tourville ayant mouillé dans la baie de Roses, Noailles alla conférer avec lui sur les opérations.

Les ennemis retranchés au-delà du Ter.

Il falloit passer le Ter, rivière médiocrement profonde, mais dont les gués sont dangereux, & où les hommes & les chevaux se perdent souvent. On avoit eu avis que les Espagnols, campés au-delà, se retranchoient à tous les gués: on ne l'avoit pas cru. En arrivant, le 26 mai, on les trouva dans cette position avantageuse. Le maréchal monta sur les hauteurs pour reconnoître leur camp. Il apperçut qu'ils avoient des troupes en-deçà dans

On se dispose à les attaquer.

1694. le village de Vergès. Un détachement qu'il envoya n'eut qu'à paroître : ils repaſsèrent à un gué qu'on retranchoit. C'étoit le meilleur paſſage, mais trop difficile pour nos troupes, en préſence des ennemis. Noailles réſolut de leur donner le change, d'attaquer par le gué de Toroella, ſur la gauche, en paroiſſant diriger l'attaque vers la droite, où il fit placer du canon. Il les amuſa tout le jour par des canonnades, tandis qu'il examinoit le terrain & faiſoit les diſpoſitions néceſſaires.

Entrepriſe très-périlleuſe.

Le gué de Toroella étoit défendu comme les autres par de bons retranchemens ; il l'étoit de plus par des dunes & de petites éminences, que le viceroi avoit hériſſées de canons & de ſoldats : ces obſtacles n'ébranlèrent point la réſolution du maréchal. Au milieu de tant de périls, il devoit avoir l'avantage de manier ſans confuſion ſes troupes & ſon artillerie : c'eſt ce qui animoit ſa confiance.

Commencement de la bataille.

Dès les dix heures du ſoir l'armée s'ébranla, pour ſe diſpoſer à l'attaque du lendemain. On ſe mit en bataille à la petite pointe du jour. L'artillerie n'ayant pu arriver auſſi tôt qu'on le vouloit pour protéger le paſſage, & les

ennemis ayant découvert nos troupes, elles se trouvèrent exposées à un très-grand feu. Noailles accourut, fit sonder un autre gué voisin, y fit passer un détachement sous les ordres du comte de Coigni, non sans beaucoup de peine & de danger. 1694.

Au même instant, les carabiniers & les grenadiers, bravant le feu continuel des ennemis, se jettent à l'eau, & passent la rivière large au moins de cinquante toises. Les Espagnols dont les retranchemens avoient deux ou trois étages, les reçoivent au son du tambour, des trompettes & des hautbois. Mais cette fierté arrogante céde enfin à la valeur & à l'impétuosité françoise. Carabiniers & grenadiers entrent pêle-mêle dans les retranchemens, taillent en pièces tout ce qui s'y trouve. Un escadron se présente pour soutenir l'infanterie; on le renverse; & le chevalier de Courcelles, après s'être colleté long-tems avec l'officier qui le commandoit, le perce de plusieurs coups d'épée.

Passage du Ter.

Le reste des troupes passoit en bon ordre. Toute la cavalerie espagnole étoit en bataille dans une grande plaine. On forme une ligne, & le

Retraite des Espagnols.

1694. maréchal fait aussitôt marcher à l'ennemi. Entre-deux se trouvoit un ruisseau large de plus de vingt pieds, dont les bords étoient également hauts & escarpés, & sur lequel il n'y avoit que deux ponts étroits, très-éloignés l'un de l'autre; on passe aussi vîte qu'on peut, mais avec une lenteur inévitable. Ce retardement favorise la retraite des Espagnols, qui n'avoient pas envie de se défendre.

Leur cavalerie est attaquée, & vaincue.

Coigni, détaché avec plusieurs petites troupes pour les harceler, s'en acquitta si bien qu'il les engagea à lui faire tête, au défilé du village de Foxa où étoit le quartier général du viceroi. Noailles eut le tems d'arriver à la tête de la cavalerie. On chargea l'ennemi. Il soutint le choc intrépidement, se rallia & revint plus d'une fois à la charge. Mais culbuté enfin, il franchit une haie & un fossé, que les chevaux espagnols étoient seuls capables de franchir, & il se jeta en désordre dans le village.

On les poursuit longtems.

Ce poste fut bientôt enlevé. On poursuivit encore les ennemis jusques sur les hauteurs; on prit tous leurs équipages. Le reste de l'armée passa à plusieurs gués pendant l'action, l'in-

fanterie ayant de l'eau au-dessus de la ceinture. Si les Espagnols avoient voulu tenir ferme dans quelque poste avantageux, on pouvoit combattre une seconde fois, tant les mesures étoient bien prises & bien exécutées. Noailles fut à leur poursuite près de quatre lieues. Souvent leur cavalerie tourna tête, toujours elle fut poussée par les François : on ne cessa de combattre que vers le midi. 1694.

Perte des ennemis.

La perte de l'armée françoise se réduisit à trois cents hommes tués ou blessés. Celle des ennemis montoit à près de neuf mille, en comptant les prisonniers & les déserteurs. La cassette du viceroi, prise avec tout son bagage, renfermoit un état de ses troupes, par lequel on vit qu'elles étoient plus nombreuses que les nôtres d'environ six mille six cents hommes. Cent quarante officiers connus se trouvèrent parmi les prisonniers.

Eloge des officiers françois.

Dans ses lettres au roi, le général victorieux, comble d'éloges les principaux officiers, Chazeron, Coigni, Quinson, Saint-Silvestre, Genlis, Druy, Cambout, &c. Le chevalier de Courcelles s'étoit signalé plusieurs fois à la tête des carabiniers, & milord Clare

à la tête d'un régiment de dragons.
1694. Ceux des officiers qui n'avoient pu combattre, méritoient eux-mêmes des louanges par le désir qu'ils avoient montré de le faire. Le marquis de Noailles, frère du général, porta au roi une nouvelle si intéressante, & fut fait maréchal de camp.

Il rapporta une lettre écrite de la main de Louis XIV en ces termes :

Le roi témoigne au maréchal sa reconnoissance.

» Je crois que je vous renvoie le » marquis de Noailles satisfait. Il vous » dira la joie que j'ai sentie de la ba» taille que vous avez gagnée, & le » plaisir que j'ai eu du service que » vous m'avez rendu. Le bien de » l'état s'y rencontre, & ma satisfac» tion particulière, qui est augmentée » par l'amitié que j'ai pour vous. Rien » ne peut être plus à propos. J'espère » que les suites seront heureuses, & » que vous m'enverrez bientôt encore » de bonnes nouvelles, qui feront » connoître à tout le monde de quoi » vous êtes capable, quand il s'agit » de me servir & du bien de l'état. » Jugez de ma sensibilité par ce que » vous faites, & croyez qu'on ne » peut avoir plus d'amitié que j'en ai » pour vous «.

Le roi au maréchal de Noailles. 10 juin.

Une autre lettre du roi, écrite le même jour à la mère du maréchal, paroît aussi digne d'être conservée: elle fera connoître la bonté naturelle de ce monarque si fier, les sentimens de religion dont il étoit alors pénétré, la satisfaction particulière que lui donnoient les succès d'un général en faveur, qu'il avoit soutenu contre l'envie & la méchanceté des courtisans, & qui justifioit tous les jours, par ses actions, la bonne idée qu'il avoit de lui. Voici la lettre.

1694.

Lettre de Louis XIV à la mère du maréchal de Noailles.

„ Le service que le maréchal de „ Noailles vient de me rendre est si „ considérable, & peut avoir de si „ grandes suites, que je ne saurois „ m'empêcher de vous en témoigner „ ma joie, &, s'il se peut, augmenter „ la vôtre, en vous assurant que j'ai „ pour lui l'estime & l'amitié qu'il „ mérite, & je suis très-satisfait de la „ manière dont il s'est conduit. La „ bataille qu'il a gagnée m'a fait voir „ que j'ai mis mes armes en bonnes „ mains, & que je ne me suis pas „ trompé en ce que j'ai toujours pensé „ de lui. C'est en ceci un effet de vos „ prières, que je crois que vous faites de bon coeur pour nous deux.

1694 „ Dites à M. de Châlons (depuis „ cardinal de Noailles) que j'ai aussi „ grande confiance aux siennes, & „ que je me réjouis avec lui de ce que „ son frère vient de faire. Il ne me „ reste plus qu'à vous assurer qu'on „ ne peut avoir plus d'estime & de „ considération, que j'en ai pour vous „ & pour votre piété. Je crois que „ vous ne serez pas fâchée d'appren- „ dre que j'ai fait le marquis de Noail- „ les maréchal de camp".

Si on attachoit tant de prix à un mot gracieux de Louis XIV, que devoit-on penser de ces lettres ?

Sigée de Palamos.

Palamos, petite place très-forte, & défendue par une garnison de trois mille hommes, fut investie le 30 mai, trois jours après la bataille du Ter. Le siége auroit commencé plus tôt, s'il n'y avoit eu quelque retardement du côté de l'armée navale. Dès le commencement le feu des ennemis fut continuel. Ils tiroient dans le camp à boulets perdus, & peu s'en fallut que le maréchal n'y fût tué. Un boulet de canon entra dans sa chambre, le couvrit d'éclats de pierres qui lui meurtrirent la main, & alla tomber sur son lit. Il auroit été couché alors, & il

Le général presque tué dans son camp.

failliblement écrasé, s'il ne s'étoit souvenu, au moment de se mettre au lit, que son maître d'hôtel lui avoit demandé de l'argent: il en tiroit de sa cassette quand l'accident arriva. Cette particularité se trouve dans une lettre du comte de Gramont-Lauta, écrite du camp le premier juin. 1694.

Je ne suivrai point le journal du siége, parce qu'il ne contient que les opérations ordinaires en pareil cas, faites avec beaucoup de vigueur contre des ennemis qui ne montroient pas moins de courage. En rendant compte au roi de l'ouverture de la tranchée, le général se loue beaucoup des soins de Tourville. „ Si je lui disois de dé„ barquer avec mille hommes, il le „ feroit comme s'il n'étoit pas maré„ chal de France". Qu'il est beau & rare de sacrifier la jalousie de rang au bien du service!

Zèle du maréchal de Tourville.

Le maréchal de Noailles au roi. 1er juin.

Tout ayant été préparé le 6 juin pour attaquer le chemin couvert, le lendemain à la pointe du jour les grenadiers & cent dragons à pied, destinés à cette expédition, sortirent par les côtés & le milieu de l'attaque, avec tant de vivacité & de bravoure, que les ennemis furent coupés entre le châ-

Attaque vigoureuse de Palamos.

Id. 7 juin.

teau & la ville. On ne ſe borne pas

1694. au chemin couvert; on marche en avant, on pénètre par deux petites brèches où deux hommes ne peuvent monter de front; on entre dans la place; les bataillons de garde ſuivent de près; on occupe les rues; Noailles monte auſſi par la brèche, viſite tout, fait retirer les habitans dans les égliſes, & donne les ordres pour la ſureté.

La garniſon ſe rend priſonnière.

Dès le ſoir même on aſſiége la citadelle, & l'on ouvre la tranchée. On y fait le 9 une brèche conſidérable. Le gouverneur offre de capituler; il demande pour condition de ſortir avec armes & bagages. Noailles exige que la garniſon ſoit priſonnière, & l'Eſpagnol au bout de huit à dix heures, eſt forcé d'y conſentir. Cette garniſon étoit de quatorze cents hommes, qu'on envoya le lendemain en Rouſſillon.

Eloges dûs à un ingénieur.

Le maréchal loue ſi ſouvent dans ſes dépêches, & en particulier au ſujet du ſiége de Palamos, M. de Lapara, ingénieur, également brave, habile & zélé, que ſon nom ſemble avoir droit à une place dans l'hiſtoire. Si les annales des nations perpétuoient le ſouvenir de quiconque a glorieuſement

servi sa patrie, on verroit beaucoup plus de grands hommes. Les ames ou les génies supérieurs dédaigneroient la fortune, pour acquérir cette espèce d'immortalité, inutile sans doute aux morts, mais capable d'enflammer l'émulation des vivans. 1694.

C'étoit l'intention du roi que la prise de Palamos conduisît au siége de Barcelone. Le maréchal de Noailles auroit eu d'autant plus d'intérêt à prendre cette capitale, qu'on lui avoit donné des patentes de viceroi de Catalogne, dont il pouvoit faire usage quand il jugeroit à propos. Le bien réel du service l'emporta sur toute considération personnelle, & la prudence sur le desir même de plaire au monarque. Il lui représenta, dans une lettre, qu'il falloit commencer par la conquête de Girone, sans quoi il n'y avoit nulle sureté à suivre l'autre projet; rien n'étant si dangereux que de laisser derrière soi une forte place, remplie d'un gros corps de troupes, & dont peut-être on ne pourroit plus faire le siége, après avoir mis dans Barcelone une garnison suffisante; qu'on n'auroit d'ailleurs de communication à Barcelone que par mer; qu'il seroit très-

Le roi desire qu'on assiège Barcelone.

Noailles démontre qu'il faut commencer par Girone.

Le maréchal de Noailles au roi. 7 juin.

1694. difficile de la conſerver, au lieu que Girone priſe ſe ſoutiendroit aiſément, & achèveroit de donner un aſſez grand pays pour que l'armée y ſubſiſtât l'hiver, quand même on n'iroit pas plus avant; qu'il y avoit de Palamos à Barcelone ſept ou huit jours de marche, & deux ou trois de ſéjour au moins; qu'ainſi on riſquoit de ſe trouver ſans ſubſiſtances, ſi la flotte n'arrivoit pas à tems, ou que les vents & la mer empêchaſſent de débarquer les proviſions; que les peuples de la province ne remuant point, on devoit ne plus compter ſur eux, & qu'il falloit mener l'affaire avec précaution; enfin que, dans le cas où l'armée navale paroîtroit néceſſaire ailleurs, ce que les nouvelles lui faiſoient craindre, il ne vouloit mettre aucun obſtacle à ce que le ſervice de l'état exigeroit.

On le laiſſe maître des opérations.

La réponſe du roi commence par de grandes louanges ſur la priſe de Palamos, & finit par une approbation formelle des idées du maréchal. » Vous » m'écrivez comme un homme ſage: » c'eſt pourquoi je me fie d'autant » plus volontiers à vous, que je ſuis » aſſuré que le parti que vous prendrez » ſera le meilleur. Je penche du côté

» le plus sûr; mais comme les choses
» peuvent changer, & qu'il en peut 1694.
» arriver que je ne saurois prévoir, je
» vous permets encore une fois de
» faire tout ce que vous croirez qui
» sera le plus à propos; & comptez
» que, quelque parti que vous preniez,
» je l'approuverai, le croyant le meil-
» leur «.

Le roi au maréchal de Noailles. 13 juin.

Cette dépêche étoit signée, quand le roi, apprenant par les nouvelles de Londres que la flotte confédérée avoit regagné les ports, & jugeant que l'entreprise de Barcelone devenoit beaucoup moins hasardeuse, insista dans une seconde lettre en chiffre sur cette expédition. » La seule prise de Barce-
„ lone peut être le fruit de la victoire
„ du Ter, parce que le public regar-
„ dera toute autre conquête comme
„ au-dessous de cet avantage: elle est
„ la seule qui puisse porter à l'Espagne
„ un coup décisif pour la paix: sans
„ elle, on ne sauroit presque se flatter
„ de faire hiverner les troupes en Ca-
„ talogne, ce qui seroit pourtant es-
„ sentiel pour fatiguer les Espagnols
„ & pour soulager les finances. Si
„ l'on manque l'occasion présente de
„ s'emparer de Barcelone, on ne

On revient ensuite au premier projet.

Raisons alléguées pour le soutenir.

1694. „ pourra plus y réussir cette année, „ ni par conséquent le reste de cette „ guerre. Alors les vues qu'on avoit „ sur la Catalogne, soit pour obliger „ l'Espagne à la paix, soit pour avoir „ des équivalens qui procureroient „ ailleurs la cession de places considé- „ rables, se trouveront sans effet ". Telle est la substance des raisons de Louis XIV. Il ajoutoit que le maréchal pourroit être exactement servi par la marine; qu'au reste il ne lui prescrivoit pas précisément l'entreprise, qu'il la desiroit seulement, au cas qu'on n'y trouvât pas une impossibilité formelle, ou une apparence presque certaine d'échouer. En un mot, il pressoit beaucoup sans ordonner.

Noailles persiste dans son sentiment par des raisons supérieures.

De pareilles instances sont des ordres, pour peu qu'il soit possible d'y déférer. Qui le sait mieux qu'un courtisan? Mais Noailles avoit pris son parti, & c'étoit le seul qu'il devoit prendre. A l'arrivée du courrier, il consulta néanmoins les plus zélés & les plus habiles des officiers généraux sur l'entreprise de Barcelone. Il les trouva encore plus convaincus que lui-même de l'impossibilité actuelle de l'exécution. C'est ce qu'il marqua au roi,

Le maréchal de Noailles au roi. 14 juin.

en exposant de nouveau les motifs qui le décidoient pour Girone. On avoit à peine quatorze mille hommes de pied. Les vaisseaux & les galères ne pouvoient en fournir, parce que si la flotte ennemie arrivoit, elle devoit avoir trop d'avantage sur la nôtre, que le rembarquement des troupes auroit retardée. Assiéger Barcelone avec si peu de troupes. & l'aisser Girone derrière soi, étoit s'exposer à tout perdre. 1694.

Difficultés des subsistances.

D'ailleurs comment s'assurer d'avoir des vivres? On manquoit toujours d'argent. Dès le commencement de la campagne, il avoit fallu demander du biscuit au maréchal de Tourville, qui en avoit accordé 180,000 rations; & ce n'étoit qu'une provision pour cinq jours. Pendant le siège de Roses, on avoit été quatre jours sans pouvoir débarquer un sac de farine. C'eût été bien pis cette année, où la mer fut extrêmemet orageuse.

La cour change encore d'avis.

Les résolutions de la cour tenoient à si peu de chose, qu'elles changèrent tout à coup, parce qu'il arriva une nouvelle imprévue. Et rien ne fait mieux sentir combien la prévoyance du général étoit nécessaire. Le roi lui écrivit qu'une escadre angloise de qua-

Le roi au maréchal de Noailles. 24 juin.

1694. rante-cinq vaisseaux alloit entrer dans la méditerranée; qu'il ne falloit plus compter par conséquent sur le secours de l'armée navale; que si l'on étoit devant Girone, comme il le souhaitoit, on devoit tâcher de la prendre, & ne songer plus ensuite qu'à vivre dans le pays ennemi avec l'armée, & à bien conserver les conquêtes.

Siége de Girone, tenté inutilement jusqu'alors.

Heureusement on étoit devant Girone depuis le 19. Cette place portoit encore le nom de *pucelle*, parce qu'elle avoit soutenu vingt-deux siéges sans avoir jamais été prise. Deux maréchaux de France, Hocquincourt & Bellefons, en avoient levé le siége sous le règne de Louis XIV. Une situation avantageuse, plusieurs forts sur la montagne, & plus de cinq mille hommes de garnison, auroient dû intimider le maréchal de Noailles, si la prudence n'avoit comme assuré le succès de ses entreprises les plus hardies.

Il fut deux ou trois jours à reconnoître la place, & à chercher par où il commenceroit à l'attaquer. Il attendit, pour l'ouverture de la tranchée, qu'on eût toutes les choses nécessaires. Faute de bagages suffisans, il envoya

ses propres mulets, & emprunta ceux des officiers. 1694.

La tranchée fut ouverte le 24 juin. Quatorze pièces de canon & quatre gros mortiers tiroient déja le 26. Les travaux avancèrent si rapidement, les batteries eurent tant d'effet, que la nuit du 27 les assiégés abandonnèrent deux forts & deux redoutes. Le 29 il y eut une brèche considérable, & le travail du mineur alloit commencer, quand la ville battit la chamade. On capitula le soir.

Progrès rapides.

En consentant que la garnison sortît avec armes & bagages, le maréchal exigea qu'elle ne serviroit point le reste de la campagne jusques au mois de novembre, & que tout ce qui appartenoit au roi d'Espagne, argent, munitions, excepté cent huit chevaux qu'on laissoit à la cavalerie, seroient remis de bonnefoi. Trois cents chevaux qui restèrent, beaucoup trop petits pour le régiment françois, furent distribués aux officiers : ils se dégoûtoient du service faute de paye & de récompense ; le général crut devoir saisir l'occasion de les consoler par cette faveur. Le ministre l'en blâma cependant, sans doute pour le morti-

Capitulation de Gironne.

fier, plutôt que par un motif d'écono-
1694. mie; car on verra qu'il ne l'aimoit point.

Dispositions de l'évêque & des habitans.

Une grande partie de la garnison abandonna ses drapeaux; mais l'évêque de Girone, quoique né en Roussillon, refusa de prêter serment de fidélité au roi, & se retira dans une autre ville. Quant aux habitans, ils donnèrent à entendre que, s'ils étoient sûrs de demeurer sous la domination françoise, ils se féliciteroient d'y être: mais qu'ils craignoient fort les Espagnols, comme très-durs, & ne pardonnant jamais.

Le maréchal de Noailles au roi. 8 juillet.

Noailles publie ses patentes de viceroi.

Quelque tems après, Noailles fit chanter le *Te deum* dans la cathétrale. On lut ensuite ses patentes de viceroi, qu'il convenoit alors de rendre publiques; &, en cette qualité, il jura de ne rien faire contre les loix & coutumes du pays: serment usité en pareils cas. La ville & le chapitre consentirent de bonne grace à payer au roi les sommes que tiroit d'eux la cour d'Espagne: elles montoient à près de cent mille livres. » Vos véritables sujets, » écrivit le maréchal à Louis XIV, » ne pourroient mieux faire: je suis » même étonné de l'extérieur de ces

gens-

» gens-là, parce qu'ils passoient pour » être les plus Espagnols de toute la » Catalogne «. 1694.

Les besoins des troupes étoient extrêmes. Depuis le commencement de la campagne, l'armée n'avoit reçu qu'environ deux cent soixante mille livres, qui ne suffisoient pas même à la dépense d'un mois. Tous les officiers subalternes n'étant pas payés, se trouvoient dans une misère incroyable, plusieurs réduits au pain de munition, & hors d'état d'acheter du vin. Aussi plusieurs abandonnoient-ils leurs emplois, quelque bonne volonté qu'ils eussent. Le général écrivit au roi. » Je croirois tromper votre majesté, si je ne l'en informois pas, » & si je ne tâchois point de prévenir » par-là les suites fâcheuses qui en » peuvent arriver, dont la moindre » sera la diminution considérable de » l'armée de votre majesté, par une » grande désertion & un grand libertinage «. Cette prédiction se vérifia bientôt.

Misère extrême des troupes, faute de paye.

Au roi. 10 juillet.

Ainsi une guerre glorieuse ruinoit la puissance de l'Europe la plus féconde en ressources. On doit moins s'en étonner, tant l'exemple en est com-

Rien n'étoit plus dangereux.

[redacted]mun, que des ſuccès d'un général ſi
1694. dépourvu de moyens. Des troupes ſans paye ſont preſque toujours ſans cœur ou ſans diſcipline. On apprit enfin qu'il y avoit cent mille francs pour l'armée à Belle-garde. On envoya ſur le champ une eſcorte, de peur qu'il n'arrivât quelque accident qui eût été ſans remède.

Noailles marche à Oſtalric.

Tourville étoit parti pour Toulon, ſur un ordre qu'il avoit reçu du roi, de ſe retirer à moins qu'on n'eût entrepris le ſiége de Barcelone. Noailles ne pouvoit plus l'entreprendre qu'à la fin de la campagne, ſuppoſé qu'après le départ de la flotte angloiſe, celle de France pût alors tenir la mer. Il méditoit d'autres expéditions, & n'attendoit que de l'argent pour ſe mettre en marche. L'armée arriva le 18 juillet devant Oſtalric.

On entre par ſurpriſe dans la ville.

On ſe rendit maître en arrivant du fauxbourg de cette ville. Une batterie de canon, les menaces d'un trompette envoyé par le maréchal, enfin l'approche des troupes ayant épouvanté les bourgeois, ils firent deſcendre par une fenêtre un des conſuls, pour annoncer que la ville ſe mettoit ſous la protection de la France. Le maréchal

Le maré-

répondit que ce compliment ne servoit à rien, s'ils ne l'aidoient à s'en emparer. Ils convinrent de faire entrer les troupes, & de les conduire eux-mêmes. Pour l'exécution du projet, on prépara une fausse attaque au château, du côté de la campagne. La garnison prit le change, courut au secours du château; & les François entrèrent de nuit; les uns par le trou d'une porte, les autres par un trou fait à la muraille.

1694. chal de Noailles au roi. 20 juillet.

Parmi les actions de guerre, il en est peu d'aussi étonnantes que la manière dont le château fut emporté. Sept retranchemens le défendoient du côté le moins inaccessible. Le gouverneur avoit cinq cent hommes d'élite, avec un grand nombre d'officiers; & connoissant mieux qu'un autre la force de cette place, car il étoit ingénieur, il s'étoit vanté de tenir plus que Palamos & Girone ensemble. Trois de nos soldats lui firent manquer de parole.

Le château presqu'imprenable.

Du côté des retranchemens, le maréchal faisoit une fausse attaque, sans autre dessein que d'occasionner une division. Deux grenadiers de son régiment & un Suisse s'avancent jusqu'au

On le prend par une espèce de prodige.

1694. premier retranchement, dont le revêtement étoit de dix pieds; & qui de plus avoit trois pieds de palissades. Ils se mettent en tête d'y entrer, montent sur les épaules l'un de l'autre, & viennent à bout de leur entreprise. Ils appellent leurs camarades. Ceux-ci accourent & montent de même. Le nombre grossissant, les officiers marchent pour soutenir les soldats. On chasse de retranchement en retranchement l'ennemi troublé par cette audace; on entre avec lui dans le château. Ceux qui gardoient le chemin couvert du côté de la campagne, l'abandonnent saisis de terreur, & se sauvent dans un bois, où les dragons campés près de-là les tuent ou les prennent presque tous. Nous n'eûmes que trente hommes tués ou blessés dans cette action.

Particularité singulière.

Le comte d'Ayen y fut présent. Il racontoit que les deux grenadiers avoient un peu de vin dans la tête; qu'arrivés au pied du premier retranchement, l'un dit à l'autre: *je gage que tu n'oserois monter-là*; que la gageure faite, ils montèrent tous deux, crièrent en haut, *vive le roi*, & appelerent la troupe. C'est ainsi que le

hasard conduit quelquefois à des succès qui confondent la raison. 1694.

Remarquons aussi que les grenadiers du régiment de Noailles s'étoient singulièrement distingués dans cette guerre. Il est des circonstances où une sorte d'enthousiasme saisit un corps de soldats, au point de les rendre capables de tout, parce qu'ils tiennent à ce corps. L'émulation qu'il est facile d'exciter par tant de moyens, fait les héros & les grands hommes.

Emulation de corps.

Ostalric, situé sur une hauteur qui domine toutes celles dont il est environné, fermoit l'entrée du pays nouvellement conquis, mieux que Bellegarde ne ferme l'entrée du Roussillon. On ne pouvoit pénétrer dans la *selve* de Girone, sans défiler sous le canon & le mousquet de cette place. Le maréchal crut devoir garder un poste si avantageux; il y fit travailler à des chemins couverts, & à tout ce qui pouvoit en assurer la défense.

Importance du poste d'Ostalric.

Noailles ne désespéroit point de s'emparer de Barcelone, s'il recevoit de France les secours qu'exigeoit cette entreprise : il se préparoit de manière à saisir utilement les occasions. » Je » crois que j'y marcherois tout-à-

Vues du général.

Le maréchal de Noailles

1694. au roi. 27 juillet.

» l'heure, écrivoit-il à Louis XIV, » si ce n'étoit remettre entièrement au » hasard la gloire de vos armes & le » bien de l'état; mais j'ai trop d'atta- » chement pour votre personne, & » de zèle pour votre service, pour » compromettre des choses aussi im- » portantes, & qui doivent être aussi » chères «. Si l'on vouloit tenter l'entreprise, il demandoit comme absolument nécessaires, le secret principalement du côté de la marine, dix ou douze bataillons, quatre ou cinq régimens de cavalerie ou de dragons, de l'avoine pour la cavalerie, les vaisseaux & les galères s'il étoit possible de les avoir, & de l'argent sur-tout, ce qui étoit le plus difficile à obtenir.

Désordres des troupes causés par le manque de paye.

Ce manque d'argent, si funeste pendant la guerre, multiplioit chaque jour les maux qu'il avoit prévus & annoncés. Le mécontentement & le désordre se glissoient parmi les troupes; on ne pouvoit plus les contenir dans une exacte discipline: elles se livroient au pillage, parce que le besoin les y engageoit. Les officiers, loin de seconder la vigilance & le zèle du général, favorisoient souvent une licence dont ils profitoient sans doute eux-mêmes.

Le maréchal de Noailles au roi. 1 août.

Les régimens étrangères, plus avides & moins soumis, donnoient l'exemple des plus grands excès; &, comme il y avoit parmi eux un grand nombre de protestans, les profanations devenoient aussi communes que les brigandages. On comptoit déja vingt-deux églises pillées, d'où l'on avoit enlevé cinquante-un calices d'argent, vingt-sept ciboires, dix-neuf soleils, trente-sept croix de procession, quatre-vingt-quatre chandeliers, & vingt-un reliquaires d'argent, cent cinq chasubles, soixante-seize devants-d'autels, &c. &c.

1694.

Profanations & vols d'églises.

Si la religion du maréchal étoit blessée de ces sacrilèges, son zèle pour le bien de l'état n'en souffroit pas moins. Voyant les funestes impressions qui en résultoient dans l'esprit des peuples, il envoya au roi le mémoire de tous les vols d'église, estimés trente-deux mille livres. On étoit convenu avec les parties intéressées, qu'on pourroit, moyennant six mille livres, rétablir ce que le service divin exigeoit nécessairement. Le roi donna ordre de payer cette petite somme, en attendant qu'il pût restituer le surplus.

Noailles tâche de les réparer.

1694. Outre l'embarras & la ruine des finances, Noailles trouvoit du côté de la cour un grand obstacle à la sagesse de ses vues. Le marquis de Barbésieux, ministre de la guerre, plus semblable à son père par de grands défauts que par de vrais talens, jaloux de ce qu'il s'adressoit directement au roi pour les affaires importantes, aimoit à lui faire sentir sa haine secrete ou ses préventions défavorables. Il refusoit, il retardoit des choses justes & nécessaires; il prétendoit qu'on devoit trouver dans le pays même de quoi entretenir les troupes; il donnoit des sujets de mécontentement, qui forcèrent le maréchal de lui écrire en ces termes:

Barbésieux lui donne du chagrin.

Il écrit fortement à ce ministre.

Le maréchal de Noailles à M. de Barbésieux. 12 août.

» Vous me priez au sujet des fonds » que je nous demande pour cette » armée, de faire réflexion que l'ar- » mée de Catalogne n'est pas la seule » où il faut que le roi fournisse de » l'argent. Je souhaiterois de tout mon » cœur que l'on rendît la même jus- » tice à l'armée de Catalogne, que je » rends aux autres, & que chacun » entrât dans le bien général autant » que j'y entre. Croyez-vous que si je » pouvois tirer bien de l'argent de ce

» pays-ci, je ne le fisse pas, & que je
» ne cherchasse point à diminuer les 1694.
» dépenses du roi ? Je croyois être
» mieux connu de vous que cela. Vous
» aurez vu, par un mémoire que j'ai
» envoyé au roi, ce que l'on a pu
» tirer ; & il est bien difficile, quand
» deux armées mangent un pays,
» chacune de leur côté, d'y trouver
» bien de l'argent, &c. «.

Le ministre le blâme d'une chose raisonnable.

Il ne sera pas inutile de citer un trait particulier, pour faire voir comment des hommes en place, prévenus & passionnés, prêtent quelquefois de fausses couleurs à ce qui paroît le moins susceptible de blâme. Parmi les prisonniers de Girone, se trouvoit un capitaine de miquelets convaincu, par son propre aveu, d'avoir voulu assassiner en 1692 l'intendant de l'armée françoise. Le général en avoit eu avis : il avoit prévenu le coup en mettant une compagnie de grenadiers autour de la maison de l'intendant. Ce miquelet fut reconnu & interrogé. Il avoua qu'étant condamné à la potence, il n'avoit obtenu sa grace du viceroi de Catalogne, qu'à condition de commettre l'assassinat. Noailles crut en conséquence devoir le retenir en pri-

son, au lieu de le renvoyer avec les autres prisonniers. Il en rendit compte dans le tems, mais Barbésieux lui écrivit que le roi desiroit qu'on le mît en liberté, *parce qu'il est permis à un homme qui porte les armes pour un prince, d'obéir à son général dans les choses qu'il lui ordonne.*

1694.

M. de Barbésieux au maréchal de Noailles. 8 août.

Réponse du maréchal.

Le maréchal fait sentir dans sa réponse combien cette maxime est mal appliquée; qu'il s'agit d'un meurtre & non d'une action militaire. » On a » bien traité le miquelet, ajoute-t-il, » on l'a guéri de ses blessures; & si » les ennemis le veulent échanger pour » quelqu'un des nôtres, nous le leur » renverrons «.

Lettre du 15 août.

Les Catalans aliénés par la licence des troupes.

Il insistoit dans la même lettre sur les maux produits par la disette d'argent. Le pillage & le libertinage des troupes, faute de paye, avoient aliéné les cœurs des Catalans, au point que le peuple étoit par-tout sous les armes. Les soldats n'ayant aucun respect pour les églises, les paysans n'en avoient plus pour les sauve-gardes du général, & insultoient les convois & les fourages: ce qui n'étoit jamais arrivé, dit-il, *même dans les lieux où j'ai été avec l'excrément des troupes du roi, & dans*

le tems que l'ennemi étoit en état de s'opposer à moi. Il observoit de plus que la Catalogne, bien différente de ce qu'on la supposoit à la cour, étoit mal peuplée, mal cultivée; qu'elle couroit grand risque de manquer de grains, non-seulement pour sa subsistance, mais pour les semailles. De fausses rélations disoient le contraire, parce que les ennemis du général sacrifioient la vérité à l'envie de plaire au ministre. 1694.

Malgré tant de désagrément au milieu de tant de succès, il marchoit à une nouvelle expédition, & alloit prendre Castelfollit. Cette place bien fortifiée étoit à l'extrémité d'une plaine, qui se termine par un escarpement de rochers de quatre-vingt à cent toises de hauteur, du côté que devoit arriver l'armée françoise. Une rampe large de sept ou huit pieds y conduisoit; c'étoit le seul chemin qu'il y eût alors; & pour réussir dans l'attaque, il falloit s'en ouvrir un nouveau, par lequel on pût s'emparer des hauteurs.

Castelfollit presque inaccessible.

Le maréchal de Noailles au roi. 2 septembre.

C'est ce que fit le maréchal de Noailles. Dix bataillons destinés à cet ouvrage vinrent à bout de frayer un chemin commode, de plus de six mille

Noailles pratique un chemin.

1694. toises de long sur deux de large, dans des montagnes où il n'avoit presque jamais passé de chèvres. Le canon y passa.

Siége de cette place. On arriva devant Castelfollit le 4 septembre, avec quatorze bataillons & trois cents chevaux. Le siège eût été des plus difficiles par la situation de la place, malgré la foiblesse des ennemis, s'ils eussent tenté de s'y opposer. Nos quartiers, séparés & éloignés les uns des autres, ne pouvoient se soutenir mutuellement.

Attaque du côté où l'on s'y attendoit le moins. L'attaque sembloit devoir absolument se faire par la plaine. Des fortifications redoutables l'auroient rendue également longue & périlleuse. Après avoir bien examiné le terrain, le maréchal, pour brusquer l'expédition, résolut de surprendre les Espagnols d'un côté qu'ils jugeroient inaccessible. A mi-côte de la montagne, étoit une tour de dix toises de diamètre, percée d'embrasures & de crenaux, ayant trois étages voûtés, avec un fossé & un bon chemin couvert; cette tour dominoit & défendoit les autres ouvrages. Il entreprit de la forcer, en faisant une fausse attaque par la plaine.

Il falloit gagner la hauteur. On profita du nouveau chemin que les troupes avoient pratiqué : quoique le canon ne pût arriver que de fort loin, & à force de bras, il y eut une batterie considérable la nuit du 5 au 6. On établit des logemens sur les montagnes, pour chasser l'ennemi de ses ouvrages. Enfin on battit la place avec tant de vivacité & de succès, qu'elle demanda le 8 au matin à capituler d'une manière avantageuse. Le maréchal n'y consentit point, fit continuer le feu, & imposa quelques heures après les conditions qu'il voulut. La garnison, composée de plus de neuf cents hommes, fut prisonnière de guerre, à l'exception du gouverneur & de deux ou trois officiers du premier rang.

1694.

Prise de Castelfollit.

Le maréchal de Noailles au roi. 6 septembre.

On ne pouvoit finir plus à propos; car Ostalric étoit assiégé & avoit besoin de secours. La Reinterie, qui commandoit dans cette place, ayant donné avis par des lettres du 1er & du 2 septembre, que les ennemis approchoient, le maréchal ne crut point qu'ils pussent en former le siège : il se persuada qu'ils ne vouloient que donner de l'inquiétude, & empêcher de prendre Castelfollit. Mais, informé de

Ostalric assiégé par les Espagnols.

1694. l'investissement, il annonça un prompt secours, & marqua qu'il espéroit qu'en attendant, on se défendroit jusqu'à la dernière extrémité.

Noailles va au secours, quoique malade.

Avant même la prise de Castelfollit, il fit marcher des troupes vers Ostalric. Il ne put se mettre en marche lui-même que le 10. Une fièvre accompagnée d'accidens fâcheux le tourmentoit : on le porta quelque tems dans un fauteuil. Survint un orage; le chemin fut entièrement gâté; il fallut monter à cheval & redoubler les efforts. Plusieurs officiers généraux devancèrent le maréchal. De nouveaux accès de fièvre l'empêchèrent de les joindre. Il écrivit cependant au roi :

Le maréchal de Noailles au roi. 11 septembre.

„ Que votre majesté ne soit point inquiète d'Ostalric à cause de mon „ mal, car je voudrois que le troupes „ pussent aller aussi vîte que moi, „ tout malingre que je suis".

L'ennemi se retire.

Il apprit bientôt que les Espagnols avoient levé le siège, à la nouvelle de l'approche de son armée. Les circonstances de leur expédition se trouvent dans une lettre à Louis XIV, qui doit intéresser les lecteurs.

Lettre du maréchal de Noailles au roi. 1694.

SIRE,

„ Si votre majesté a pris Ostalric par „ un miracle, celui de la conservation „ de cette place est encore plus grand: „ car, bien que la tête des tranchées „ des ennemis ne fût encore, au sep- „ tième jour, qu'au même endroit où „ nous devions ouvrir la tranchée, „ & que le corps de la place & les „ dehors ne fussent point du tout en- „ dommagés, le commandant qui „ avoit mal ménagé ses munitions & „ le plomb sur-tout, avoit battu une „ chamade dès les mercredi (8) à „ midi, & envoyé des otages pour „ faire sa capitulation; & n'ayant pu „ conclure, il avoit fait recommencer „ à tirer. Mais, le jeudi, le duc d'E- „ calone étant arrivé dans l'armée, „ lui fit dire que s'il vouloit envoyer „ d'autres otages, il écouteroit ses „ propositions: il lui en envoya. Dans „ ce tems-là il arriva deux fusiliers de „ montagne, chargés chacun d'une „ de mes lettres pour la Reinterie, si „ fortes & si pressantes avec ordre de

Circonstances de ce siége.

Lettre du 14 septembre.

„ les communiquer à sa garnison, que
1694. „ cela interrompit la négociation. Il
„ y avoit huit duplicata de cette lettre,
„ il n'en entra que ces deux-là, &
„ elles firent tout l'effet que je pou-
„ vois en attendre: car la trève étant
„ rompue, la nouvelle vint au viceroi
„ de ma marche, du corps qui com-
„ mençoit à s'assembler à Girone, &
„ d'un chemin que j'avois fait accom-
„ moder dans les montagnes. Tout
„ cela les obligea à lever le siége. Il
„ me paroît que les officiers qui
„ étoient dans cette place, majors
„ ou particuliers, n'ont pas fait tout
„ ce qu'on en auroit dû attendre: il
„ faut examiner la chose: je joins à
„ cette lettre un plan de la tranchée
„ des ennemis à Ostalric, que j'ai fait
„ faire par mon fils, (le jeune comte
„ d'Ayen,) celui qui travailloit pour
„ moi étant malade, aussi bien que
„ la plus grande partie de mes domes-
„ tiques".

On ne douta point que plusieurs officiers n'eussent manqué à leur devoir; & l'état major d'Ostalric fut changé par ordre du roi. Mais le maréchal justifia depuis la Reinterie, dont

la ſeule faute étoit de n'avoir pas aſſez ménagé les munitions de guerre. 1694.

Le cabinet de Verſailles, preſſé par les beſoins publics, manquant de reſſources, ſentant la néceſſité de la paix, trouvant les ennemis obſtinés à continuer la guerre, éprouvant chaque jour combien les reſſorts de ſon ancienne proſpérité étoient affoiblis, & néanmoins encore plein de cette confiance dangereuſe qu'elle lui avoit rendue naturelle, vouloit tenter l'impoſſible pour arriver à ſes fins, & ſe repaiſſoit de conquêtes chimériques ſans avoir de quoi les réaliſer. Que ne conſultoit-il l'expérience? Barbéſieux avoit écrit au maréchal de Noailles, que Catinat n'étoit pas mieux traité que lui, & ſe plaignoit également de l'inſuffiſance de ſes fonds. Auſſi la campagne d'Italie fut-elle ſtérile, malgré les talens & la valeur de Catinat: on ſe trouvoit même dans l'impuiſſance de lui procurer les moyens d'empêcher le ſiége de Caſel, quoique la priſe de cette place pût ruiner la réputation des armes françoiſes. La campagne de Catalogne étoit au contraire brillante, malgré les embarras où le beſoin d'argent mettoit Noailles; &

Préſomption du miniſtère, malgré de fâcheuſes expériences.

1694. néanmoins on ne croyoit pas devoir être content, s'il ne la terminoit par la conquête de Barcelone, ou du moins de Lérida.

Le roi exhorte le maréchal à de nouvelles expéditions.

Le roi au maréchal de Noailles. 28 août.

Une lettre pressante du roi l'exhortoit à cette entreprise. En cas que la flotte ennemie partît de la méditerranée, on lui promettoit des renforts tirés de l'armée d'Italie, pour le siége de Barcelone; sinon, il devoit marcher à Balaguer & à Lérida: en un mot, pousser vivement les choses pour obliger l'Espagne à la paix. Quand même les siéges proposés seroient impossibles, il devoit ne pas quitter prise; & sur-tout faire hiverner dans le pays, non-seulement ses troupes actuelles, mais encore celles qui pourroient lui être envoyées. On lui demandoit son avis, en parlant d'un ton assez décisif pour gêner beaucoup l'opinion.

Celui-ci en prouve l'impossibilité.

Le maréchal de Noailles au roi. 6 septembre.

Il le donna cependant avec la liberté respectueuse d'un vrai citoyen. Après avoir conféré avec les officiers généraux & l'intendant, dont le sentiment se trouva conforme au sien & encore plus décidé, il prouva au roi dans sa réponse l'impossibilité de se rendre maître de Lérida, sans l'être de Barcelone; y ayant plus de quinze

jours de marche de la Cerdagne à Lérida, par des chemins affreux, où l'on n'avoit aucun moyen de faire passer le canon & les autres choses nécessaires. Pour ce qui est de Barcelone, il représentoit combien l'armée étoit affoiblie, les officiers dégoûtés faute de paye, quelques-uns même de très-mauvaise volonté, & résolus d'abandonner le service si on alloit en avant; qu'il falloit de grands secours, des provisions, de l'argent; que si on ne les fournissoit pas, & que l'on ne fût pas maître de la mer, l'entreprise ne pouvoit absolument se tenter. 1694.

On ne pouvoit pas même hiverner dans le pays.

Quant aux quartiers d'hiver, il répétoit que le pays étoit épuisé. „ On „ a tiré de l'argent des peuples qui „ sont fort gueux : on leur a pris „ leurs grains pour le munitionnaire „ ou pour donner aux chevaux: ainsi „ il ne leur reste rien". Ceux des environs d'Aulot, imposés pour la subsistance des troupes de leurs quartiers, avoient abandonné toutes leurs maisons, pour se retirer avec leurs armes dans les montagnes; & les troupes étoient obligées de camper afin de les contenir. Une partie de l'armée pouvoit seulement hiverner dans le

pays, pourvu encore qu'elle eût sa
1694. paye. Le maréchal supplia le roi *avec la dernière instance*, d'envoyer Chamlai, premier commis de la guerre, pour examiner les choses sur les lieux.

Le roi insiste sur le siége de Barcelone.

Le roi au maréchal de Noailles. 14 septembre.

Le roi répondit qu'il comprenoit l'impossibilité de l'entreprise de Lérida; mais en insistant sur celle de Barcelone. Il envoyoit l'état de dix bataillons qui s'embarqueroient au premier ordre, & de neuf escadrons qui marcheroient vers la frontière. Il annonçoit dix mille sacs d'avoine, & la flotte du maréchal de Tourville, quand celle des ennemis seroit partie & que l'on pourroit tenir la mer.

Noailles représente le besoin d'argent.

Cette dépêche fit renouveler au maréchal ses protestations ordinaires, d'obéir aveuglément lorsque le roi lui donneroit ses ordres. Mais il ne manqua pas de représenter de nouveau (car on étoit sourd à cet égard) la nécessité indispensable d'envoyer de l'argent pour continuer la guerre; qu'on n'avoit touché depuis le commencement de la campagne qu'environ deux cent mille écus, & qu'il auroit fallu trois cent cinquante mille livres par mois, sans les dépenses extraordinaires des siéges, réparations de brèches,

hôpitaux ; qu'il faudroit au moins cinq cent mille livres pour une entreprise telle que celle de Barcelone ; que les officiers n'avoient encore rien reçu, quoique le prêt eût été payé régulièrement aux troupes, sans quoi le nombre en auroit beaucoup plus diminué ; qu'il ne pouvoit plus rien tirer du pays, & que tous les expédiens étoient à bout. 1694.

Après quelques observations sur le nombre & la qualité des renforts qu'on lui annonçoit, il ajoute qu'il s'est cru obligé en conscience, & par son attachement pour la personne du roi, de lui dire la vérité ; qu'au reste il se met en état d'exécuter ses ordres sans raisonner davantage, malgré les difficultés & le peu de moyens, qui devoient rendre le succès fort douteux. Il se dispose néanmoins à obéir.

Tandis qu'en effet il s'excède de fatigues avec une santé affoiblie, & redouble de soins & d'efforts pour satisfaire le monarque, il reçoit du ministre une lettre mortifiante, que je vais transcrire comme une preuve des faux jugemens de la cour, sur les objets qu'on n'est point à portée de bien connoître. Lettre mortifiante du ministre.

1694. » Le roi a vu avec déplaisir que les » troupes de l'armée que vous com-» mandez, se sont laissées emporter » à un tel libertinage qu'elles ont pillé » trente-deux églises. S. M. est persua-» dée que ce n'a pas été manque de » donner vos soins pour l'empêcher; » & elle compte bien qu'il est fort » difficile de contenir le soldat dans » un pays aussi *abondant que la Cata-» logne* «.

M. de Barbésieux au maréchal de Noailles. 14 septembre.

» Il est inoui que dans un pays de » conquête *aussi bon que celui-là*, on » fournisse de l'avoine à la cavalerie » pendant la campagne. Cependant, » j'aurois souhaité, pour vous faire » plaisir, que les finances du roi eus-» sent été en état d'en supporter la » dépense.

» A l'égard des blés, il y a lieu d'es-» pérer que les troupes qui hiverne-» ront dans ce pays-là n'en manque-» ront pas, & que les habitans *qui » sont riches*, trouveront moyen de » s'en pourvoir. Je suis tout à vous «.

Réponse ferme du général.

Quelque ménagement que l'on doive à un ministre, même lorsqu'on en est maltraité, l'homme de bien courageux n'oublie pas ce qu'il doit

à sa conscience & à son honneur. Voici la réponse du maréchal de Noailles. 1694.

Le maréchal de Noailles à M. de Barbésieux. 30 septembre.

» Je vous suis très-obligé de la » bonté que vous avez de m'assurer » que, quoi qu'il soit inoui qu'on four- » nisse de l'avoine à la cavalerie dans » un pays de conquête comme celui- » ci, vous auriez souhaité que les fi- „ nances du roi eussent pu supporter „ cette dépense. Je ressens comme je „ dois une aussi grande honnêteté; „ & pour y répondre de même, je „ vous dirai que, dans des tems plus „ fâcheux que ceux-ci, & où MM. „ votre grand-père & votre père „ étoient ministres de la guerre, ja- „ mais l'avoine ou l'orge n'a manqué „ ici à la cavalerie: du tems que M. „ le maréchal de la Motte y étoit vi- „ ceroi, & long-tems depuis, cette „ armée-ci a toujours été payée. Je „ souhaite que les troupes ne se res- „ sentent pas cet hiver de la disette des „ blés, & que vous ne soyez pas obligé „ de leur faire donner le pain; ce qui „ arrivera très-surement, s'il n'y a de „ ressources qu'en la richesse des ha- „ bitans de ce pays-ci, desquels on „ a tiré le vert & le sec. Je suis tout „ à vous “.

1694. Le lecteur qui aime à penser, se figurera un ministre voluptueux & négligent, tel que le fils de Louvois, décidant au milieu du faste & des plaisirs qu'un pays ruiné par la guerre, dont le peuple meurt de faim, peut fournir à la subsistance d'une armée; persuadant au prince que la misère est richesse, que l'oppression est justice, & que ses ordres doivent l'emporter sur les forces de la nature; haïssant l'ami de la vérité, qui ose dissiper l'erreur & en montrer les funestes conséquences. Ce lecteur déplorera le sort des peuples, gouvernés souvent d'une manière si déplorable; mais il bénira en même-tems le souverain que la sagesse garantit de l'illusion, & le ministre dont les conseils ne sont dictés que par l'amour du bien public. Il pardonnera aussi à l'historien les réflexions que cet amour lui suggère.

Combien les peuples sont à plaindre, quand les ministres font mal leur devoir.

Nous avons encore plusieurs détails à rapporter sur le projet de Barcelone. Peut-être sont-ils plus curieux & plus instructifs, que tant de faits uniformes qui remplissent les histoires. Du moins apprendront-ils combien les préjugés de cour sont dangereux, & comment, lorsqu'on se trouve obligé de les combattre,

Opposition entre la volonté du roi & la raison du général.

battre, il faut concilier la soumission avec le zèle. Louis XIV qui aime & estime Noailles, veut l'engager à une entreprise dont l'impossibilité est certaine: Noailles plein d'amour & de vénération pour Louis XIV, se trouve réduit à opposer une sorte de résistance à sa volonté, quoiqu'il desire ardemment lui-même l'exécution de cette entreprise: les affaires de cour offrent peu de tableaux aussi remarquables. 1694.

L'armée fut mise le 2 octobre dans des quartiers. Le maréchal prit le sien à Peirelade; il y étoit à portée du Roussillon, d'où l'on tiroit tout le nécessaire, & à portée de la mer, d'où les munitions venoient par des barques. Là il reçut ordre de marcher le plus tôt qu'il pourroit à Barcelone. Selon la dépêche du roi, la flotte des ennemis sembloit prête à retourner en Angleterre, ou à désarmer à Cadix; le maréchal de Tourville devoit partir de Toulon au premier tems favorable; mais il ne devoit débarquer en Catalogne ni troupes, ni équipages des vaisseaux, dans l'incertitude s'il auroit à combattre lui-même, & s'il ne seroit point obligé de s'éloigner; en cas qu'il mît à la voile avant l'arrivée de quatre batail-

Ordre d'assiéger Barcelone.

Le roi au maréchal de Noailles. 27 septembre.

lons, destinés à l'armée de Noailles,
1694. cette diminution de renforts ne pouvoit empêcher le siège.

Expressions du du roi fort pressantes.

» Je compte, ajoutoit le roi, que » votre incommodité ne vous empêchera pas d'agir dans une occasion » de cette importance, & que vous » n'oublierez rien de ce qui pourra » dépendre de vous, pour soumettre » à mon obéissance, le plus promptement que faire se pourra, cette importante place, après la prise de laquelle nous verrons ensemble ce » qu'il y aura à faire pour vous procurer les moyens de rétablir votre » santé «. C'est que le maréchal avoit représenté le besoin qu'il avoit de changer d'air, quand on ne le croiroit plus nécessaire en Catalogne, où sa santé dépérissoit.

Autres lettres semblables.

Lettre du roi. 6 octobre.

Cette lettre étoit accompagnée d'une autre écrite le lendemain, en réponse aux représentations du maréchal. Le roi y témoignoit encore plus vivement ses desirs, & disoit : » Je » m'assure qu'en cette occasion, avec » les troupes que vous avez & celles » que je vous envoie, vous ferez quelque chose d'extraordinaire pour » mon service «.

Enfin, ayant reçu un nouveau détail des difficultés sans nombre qui se présentoient, le roi écrivit encore de sa propre main : » La chose du monde » qui peut être la plus utile au bien » de mon service, & qui me fera le » plus de plaisir, c'est la prise de Bar- » celone. Je crois que vous n'en dou- » tez pas après ce que je vous ai man- » dé. Mais si vous y trouvez des dif- » ficultés insurmontables, je me re- » mets à vous du parti que vous devez » prendre «. 1694. Lettre du roi. 6 octobre.

Qund Noailles n'auroit eu que les qualités d'un homme de cour, ces lettres devoient lui percer le cœur. Un vrai zèle pour la personne du roi & pour le bien de l'état, l'excitant assez à tous les efforts possibles, lui rendoit plus vif le chagrin de ne pouvoir répondre à des instances si fortes. Chagrin du maréchal.

Il s'en montre inconsolable en écrivant au monarque ; &, après avoir rappelé la foiblesse des troupes, l'abattement des esprits comme des corps, la disette des vivres, l'avis unanime des officiers généraux sur le péril où l'on mettroit les affaires, il le supplie de réfléchir à ce que deviendroient les troupes, si la flotte doit lever l'an- Nouvelles représentations qu'il fait au roi.

1694. cre & gagner le large aux premières nouvelles. » Que deviendra le canon, » & toutes nos munitions de guerre » & de bouche? Que deviendra l'armée, si elle est obligée de lever le » siége, la flotte des ennemis jetant » un grand secours dans la place? De » quoi subsistera-t-elle, n'ayant plus » la mer ni voitures pour porter le » pain & les farines «? Si le roi veut bien envoyer quelqu'un plus capable que lui, il promet de le suivre en quelque qualité qu'on voudra. Enfin il fait partir le chevalier de Genlis, homme intelligent qui a vu les choses de près, pour rendre compte de tout à S. M. » Je voudrois qu'il n'y eût » d'autres raisons que celle de ma » maladie, ajoute-t-il; cela ne nous » auroit pas arrêté un moment «.

Catinat avoit éprouvé de pareils désagrémens.

Le maréchal avoit confié ses peines à un grand homme, bien capable de juger de sa situation, à Catinat; & la réponse qu'il en reçut pouvoit le convaincre encore mieux de la nécessité de ses démarches. Catinat avoit essuyé, à la fin de la campagne précédente, le même désagrément, par une résolution chimérique de la cour. » Je ne » crois pas, dit-il, qu'il y ait rien

Sa lettre à Noailles sur cet objet.

» de pareil pour attaquer l'esprit, que » de recevoir des ordres dont l'exé» cution est combattue par des cho» ses qui ne dépendent point de nos » soins, de notre application, & de » notre volonté. Il n'y a que les gens » sur les lieux qui connoissent le fond » des difficultés. Ce qui en est éloigné » se touche si fort de l'effet d'une en» treprise, qu'il reste peu de place » dans leur imagination, pour qu'elle » soit touchée des possibilités ou im» possibilités d'exécuter «. Heureusement Chamlai, se trouvant à l'armée d'Italie, avoit écrit si fortement sur les malheurs où l'on alloit se précipiter, que Louis XIV avoit changé de résolution. Catinat espère que les raisons de Genlis produiront le même effet.

1694.

Le maréchal de Catinat au maréchal de Noailles. 12 octob.

Vauban, consulté aussi par Noailles, (ces juges valoient bien ceux de la cour) lui témoigna ses inquiétudes sur l'entreprise de Barcelone. Son raisonnement est tout simple. Si l'amiral Russel, qui n'a point repassé dans la manche, tombe sur notre armée navale, il arrivera, de deux choses l'une, ou qu'elle livrera bataille, & c'est beaucoup hasarder contre des forces

Vauban pense de même sur Barcelone.

1694. supérieures ; ou qu'elle cédera, & l'ennemi jettera pour lors tel secours qu'il voudra dans Barcelone, qu'il ne sera plus possible de prendre. D'ailleurs cette ville est grande & par conséquent de grande ressource. Les espagnols ont eu toute la campagne pour se préparer : à moins d'être réduits à une extrêmité incroyable, ils auront bien sans doute dix ou douze mille hommes retranchés sous la place, outre une nombreuse garnison.

Lettre de Noailles à Tourville. Comme les difficultés croissoient chaque jour, & que Genlis ne pouvoit guère manquer de faire sentir l'évidence ; Noailles écrivit à Tourville pour l'avertir de l'état des choses, afin qu'il attendît de nouveaux ordres. » Je comprends bien, disoit-il, » que le roi veut avoir Barcelone ; » mais je ne comprends pas comment » on veut exécuter une telle entre» prise sans en fournir les moyens né» cessaires «. Il peignoit l'état déplorable de l'armée, dont la moitié déserteroit infailliblement si l'on tournoit de ce côté-là. Depuis trois jours, il ne restoit que trois mille sacs de farine : celle qu'on avoit en Languedoc étoit arrêtée par la sécheresse du

Lettre du 8 octobre.

canal. Il fallut envoyer en Roussillon l'intendant même pour prendre du blé à crédit. 1694.

Ecrivant encore à Louis XIV, le maréchal, après avoir rendu compte à l'ordinaire de ce qui se passoit, finit par supplier S. M. de considérer les choses avec son esprit de justice. » J'ose lui demander au nom de » Dieu, de recevoir ce que j'ai l'hon- » neur de lui mander comme un effet » de mon zèle, & comme la vérité » toute simple : car, à moins de mira- » cle, si nous ne sommes pas aidés » de munitions de bouche, de voi- » tures, d'un plus grand nombre de » troupes, d'argent, & d'une flotte » qui ne quitte point que le siége ne » soit achevé; rien n'est plus impossi- » ble que le siége de Barcelone, & » ne peut être suivi de plus fâcheuses » suites, ne réussissant pas. *Je ne m'at-* » *tendois pas à avoir un si cruel chagrin* » *à la fin de cette campagne* *. Et comment s'y attendre après avoir si bien servi ?

Autre à Louis XIV.

Le maréchal de Noailles au roi. 12 octob.

Voici une preuve frappante de la légéreté avec laquelle on se décidoit à Versailles, sur une affaire digne du plus sérieux examen. On crut que

Combien le ministère s'abusoit.

1694. l'amiral Ruſſel, qui étoit retourné à Cadix, ne pourroit de long-tems ſortir de ce port faute de vivres ; on ordonna en conſéquence à Tourville de détacher trente vaiſſeaux de ſa flotte, & de les faire paſſer dans l'Océan. Le miniſtre de la marine annonçant cette nouvelle au maréchal de Noailles, lui dit que vingt vaiſſeaux feront de même que cinquante, dans la poſition où ſe trouvent les ennemis, & que Barcelone ſera priſe quand Ruſſel ſera informé du paſſage de ceux qu'on renvoyoit. Qu'arriva-t-il ? Ruſſel rentra bientôt dans la méditerranée, & l'on ſe hâta d'envoyer ordre à Tourville de retourner inceſſamment à Toulon.

M. de Pontchartrain au maréchal de Noailles. 3 octob.

Ce que produit l'apparition de la flotte.

L'apparition inutile de ſa flotte ſur les côtes de Catalogne inquiéta beaucoup les ennemis : ils raſſemblèrent aux environs de Barcelone leur cavalerie ; ils ſe crurent menacés d'un ſiége, & ſe préparèrent à le ſoutenir. On pouvoit les épouvanter, mais non profiter de leur épouvante.

La cour détrompée.

Sur le rapport du chevalier de Genlis, conforme à toutes les lettres du maréchal de Noailles, la cour s'étoit détrompée de ſes frivoles eſpérances.

» Il ne m'appartient pas de raisonner » sur ce qui n'est pas précisément de » mon métier, lui écrivit le comte » de Pontchartrain, ministre de la » marine : c'est à moi de suivre le sen- » timent des autres avec docilité, & » le vôtre avec une déférence pro- » portionnée à l'estime & au respect » que j'ai pour vous. Je ne puis ce- » pendant m'empêcher de vous plain- » dre, de plaindre le roi, de plaindre » l'état. Le roi souhaitoit passionné- » ment cette expédition ; il avoit tou- » jours compté qu'elle se feroit ; sans » cette vue, il n'eût peut-être pas » porté ses armes en Catalogne. Les » avantages que l'état en eût reçus » vous sont connus, & les vôtres en » particulier étoient infinis en tout » genre. Dieu ne l'a pas voulu, il » faut se soumettre «. Ce ministre res- pectable n'avoit pas le style de Bar- bésieux.

1694.

Lettre du 15 octobre.

Quant à Louis XIV, qui faisoit déja la triste expérience de l'incerti- tude des choses humaines, & de la foiblesse des empires minés par la guerre & par les profusions de la cour, il comprit enfin avec regret que ses projets sur Barcelone étoient

Contre-ordre du roi.

1694. au-dessus de ses forces. Il marqua au maréchal : » J'aurois fort souhaité que » vous eussiez pu, avant de finir la » campagne, soumettre cette place » à mon obéissance, *comme toutes vos* » *lettres me l'avoient fait espérer*. Mais » il ne faut plus songer présentement » qu'à essayer de remettre mes trou» pes en état de servir la campagne » prochaine ; & je vous enverrai in» cessamment mes ordres, pour les » faire marcher dans les quartiers d'hi» ver que je leur destine, & vous per» mettre en même-tems de vous ren» dre auprès de ma personne «.

Lettre au maréchal de Noailles. 21 octob.

Le général n'avoit rien à se reprocher.

On peut douter si, dans les commencemens, Noailles n'avoit pas trop *fait espérer* par ses lettres une conquête desirée avec tant d'ardeur. Ce qu'il avoit toujours éprouvé de l'insuffisance des secours, auroit dû peut-être lui servir de présage pour l'avenir. Mais il avoit exposé dans plusieurs mémoires les moyens qu'on devoit prendre ; il avoit insisté dans toutes ses lettres sur les précautions de la sagesse ; & pouvoit-il imaginer que, sans fournir ces moyens, sans songer à ces précautions, sans remédier au désordre & au découragement que la

misère mettoit dans les troupes ; après avoir irrité les Catalans, dont il recommandoit sur-tout de gagner les cœurs ; pouvoit-il imaginer que la cour s'obstinât à suivre un projet qu'elle avoit rendu impossible à exécuter ? 1694.

Ses sentimens de zèle.

Dans une réponse au roi : » Le » hasard, dit-il, pouvoit me faire réussir, rien n'étoit plus glorieux pour » moi ; & les ordres précis de V. M. » me mettoient à couvert de tout ce » qui pouvoit arriver. Mais, quand on » sert un maître comme vous, & que » j'ai toujours servi avec une passion » violente & tout le désintéressement » possible, la conscience, le devoir, » l'honneur, ne permettent pas qu'on » abandonne au gré de la fortune » toute seule la gloire de V. M. & le » bien de ses affaires. Mes intentions » sont bonnes ; je puis manquer faute » de savoir «.

Séparation des troupes.

Les ordres arrivèrent enfin pour séparer les troupes au commencement de novembre. Le tems pressoit, car la disette de fourages avoit déja obligé le général d'en renvoyer une partie dans le Roussillon ; un régiment n'avoit eu, depuis cinq jours, que six livres de

paille par cheval, & encore manquoit-elle entièrement.

1694.

Jugemens bizarres sur cette campagne.

Ainsi finit une campagne d'autant plus glorieuse au maréchal de Noailles, par le nombre & la grandeur de ses succès, que nos armées de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, ne remportèrent aucun avantage sur les ennemis. Cependant cette multitude d'hommes frivoles ou méchans qui s'érigent en juges de tout, & qui la plupart ne savent rien faire, le blâma de n'avoir pas pris Barcelone. Il seroit bien à souhaiter pour l'instruction des hommes, qu'on pût toujours opposer à de pareilles injustices le jugement de quelqu'illustre personnage, dont l'autorité seule fût capable de fixer l'opinion. C'est dans cette vue que je rapporte une lettre du maréchal de Boufflers au général de Catalogne, datée de Lille le 14 novembre.

Le maréchal de Boufflers en juge autrement.

„ Je ne puis vous exprimer, mon „ très-cher duc, le déplaisir que j'ai „ de n'avoir pu rester assez long-tems „ à la cour pour avoir le plaisir de „ vous y voir & de vous embrasser. „ Croyez que j'ai entré comme je le „ dois dans vos justes peines, & que „ j'ai ressenti comme pour moi-même

„ l'injuſtice du public, qui, par ſa malice ordinaire, a voulu, pour diminuer votre gloire de la campagne la plus brillante, la plus glorieuſe & la plus utile qui ait été faite depuis long-tems, vous charger du démérite de n'avoir pas pris Barcelone, malgré toutes les impoſſibilités qui s'y montroient, n'y ayant plus même ombre de vraiſemblance que cette entrepriſe pût réuſſir, par tous les obſtacles dont elle étoit remplie, & par toutes les choſes indiſpenſables qui vous manquoient. Ce qui vous doit conſoler ſur cela, c'eſt que tous les honnêtes gens vous rendent la juſtice que vous méritez, & que, par tout ce que j'ai pu reconnoître du roi & de madame de Maintenon, dans le petit voyage que je viens de faire, S. M. eſt très-contente de vous, & vous rend une entière juſtice. 1694.

„ Je vous aſſure que les emplois des généraux ſont beaux, & ont des endroits qui flattent bien agréablement; mais ils en ont d'autres bien douloureux & bien déſagréables, & ſont ſujets à bien des injuſtices & des mortifications qui les

Emploi de général ſujet à bien des déſagrémens.

1694. „ rendent bien pesans. Il faut cependant prendre le bénéfice avec les „ charges & faire toujours de son „ mieux. Faites-moi la justice, mon „ très-cher duc, de croire que personne ne prend une plus sincère „ part que moi à votre gloire, & à „ tout ce qui pourra être de votre „ satisfaction, & généralement à tout „ ce qui vous regarde, vous respectant comme mon père, & vous „ aimant comme mon propre frère. „ Comptez que j'aurai ces sentimens „ pour vous jusqu'au dernier moment „ de ma vie ".

Traité intéressant pour les moeurs.

A la fin de la lettre, Boufflers se félicite de son bonheur domestique, avec une femme chérie & vertueuse que Noailles lui a procurée : * il le prie de la confirmer, quand il la verra, dans tous ses bons sentimens, pour qu'elle ne donne pas *la moindre prise à la rage & à la malignité du monde*, & qu'elle puisse être toujours la plus heureuse des femmes, en le rendant le plus heureux des hommes. Faut-il que la corruption des moeurs rende

* La sœur du maréchal de Gramont.

ces sortes d'exemples si remarquablees ! Boufflers étoit digne de ne goûter que le bonheur de la vertu. 1694.

Noailles, pénétré des mêmes sentimens, ne quitta point la Catalogne sans remédier, autant qu'il dépendoit de lui, aux désordres produits par la guerre. Il laissa de l'argent pour les pauvres, pour les églises ruinées. Un jésuite qu'il avoit chargé de ses pieuses commissions, lui écrivit que sa personne étoit en vénération dans le pays; que les Catalans souhaitoient son retour; mais que, dans toute la Catalogne espagnole, on avoit célébré par des feux de joie la révocation de l'intendant (M. Trobat). Je ne trouve point la cause de cette révocation. On verra bientôt que les peuples furent infiniment plus maltraités après son départ; ce qui ruina totalement les affaires.

Noailles quitte la Catalogne.

Lettre du P. Jongla. 4 décembre.

Tandis que le maréchal de Noailles tâchoit de rétablir sa santé, & jouissoit du témoignage d'une bonne conscience, au milieu des cris de l'envie & des chagrins de la cour, * diffé- 1695.

On propose de raser les places conquises.

* Dans une Lettre du 13 décembre, il dit à sa mère; » On ne peut se louer, & avec plus de

1695. rentes personnes publièrent que ses conquêtes étoient inutiles; que rien ne pourroit dédommager de ce qu'elles avoient coûté d'hommes & d'argent, qu'il falloit au moins raser les places conquises, au lieu d'y entretenir des garnisons. Ces bruits venoient en partie du pays même, où la mauvaise volonté d'un grand nombre d'officiers augmentoit de jour en jour.

Raisons contre. Parmi ses papiers est un long mémoire présenté au roi sur cet objet, tel apparemment qu'il l'avoit reçu de Catalogne, mal écrit, mais plein de raisons assez fortes. En voici la substance qui donnera quelques notions utiles.

» raison, de madame de Maintenon, que je le » fais. Le roi ne m'a pas si bien fait, à beaucoup » près, & je suis, ce me semble, à charge. Il est » fâcheux que cela soit ainsi; mais, quand j'y » pense, & que je regarde cela des yeux de » la foi, j'y reconnois plus la main de Dieu qui » m'a conduit toute la campagne, que dans » tous les heureux succès de nos entreprises. » Ainsi je vous assure que je suis fort tranquille «. Le duc de Noailles eut souvent besoin de cette résignation chrétienne que le vertueux Fénelon, avec lequel il étoit lié, lui inspiroit par ses lettres & ses discours.

» Toute guerre eſt diſpendieuſe, » & celle d'Italie l'a été incomparablement plus que celle de Catalogne. L'avantage réſulte moins du profit que l'on tire des conquêtes, » que du tort qu'elles font à l'ennemi, & de l'impuiſſance où elles le » peuvent mettre de nuire. Depuis » 1640 juſqu'en 1652, la conquête » de cette province, & la conſervation des places que la France y poſſédoit, furent extrêmement utiles » par une diverſion, qui empêcha les » Eſpagnols de faire ailleurs ce qu'ils » projetoient contre nous, ſur-tout » pendant une guerre civile. Les guerres de Catalogne ont toujours été » ruineuſes pour l'Eſpagne, & celle-ci en particulier. Il ne lui reſte que » cinq ou ſix mille hommes de pied » & trois mille chevaux, de quatre-vingt-un mille hommes qu'elle y a » envoyés depuis 1689, outre huit » mille étrangers; & il n'y arrive » pas un étranger qui ne lui coûte » cent écus.

1695.

En quoi conſiſte l'avantage des conquêtes en Catalogne.

Mémoire préſenté au roi. 15 Févr.

» Si les garniſons des places conquiſes occaſionnent de la dépenſe, » elles diminuent les garniſons du » Rouſſillon & de la Cerdagne; elles

Exactions particulières, aux dépens du roi.

1695. » vivent dans le pays ennemi. Les » sommes qu'on a tirées de ce pays » sont considérables, quoique perdues en grande partie pour le roi. » Un officier général a dit qu'un seul » commissaire, qui faisoit la revue en » six quartiers différens, avoit six places de 40 sous chacune, à chaque » quartier. On ne doit pas s'étonner » que la récolte soit stérile, lorsqu'une » foule de moissonneurs ne laissent » pour le roi que la permission de » glaner «. (Ces termes du mémoire désignent les exactions faites depuis le départ du maréchal.

Il ne paroît pas que l'ennemi puisse reprendre ces places.

„ Que gagnera-t-on à raser les places ? On donnera aux ennemis vingt „ lieues de pays à la ronde, pour „ élargir leurs troupes, & on nous „ les ôtera ; on leur procurera aussi „ le moyen d'entrer dans le Roussillon, & on se privera de l'avantage „ de vivre chez eux. On craint qu'ils „ ne reprennent ces places, où les „ armées de France ont échoué deux „ ou trois fois dans les autres guerres. „ Mais combien d'années ne faudroit-„ il pas aux Espagnols pour en venir „ à bout, eux qui dans l'espace de

„ six années n'ont pu assiéger Prats 1695.
„ de Mollo, ni Belver?

„ Le fondement de ces timides conseils, est sur-tout l'inquiétude que donnent les gens du pays, tous les paysans étant armés & tuant nos soldats jusqu'aux portes de Girone. Ce malheur n'existeroit pas, si on les eût traités avec la modération ordinaire. On pourroit encore faire cesser le désordre, en réprimant ceux qui s'enrichissent aux dépens du roi. Mais enfin est-ce là une raison de raser les places? Ou plutôt n'en est-ce pas une de les conserver, de les fortifier même, pour faire comprendre aux Espagnols qu'on veut les garder, s'ils refusent encore les propositions de paix ".

Le grand point seroit de regagner les Catalans.

Il falloit que la France fût étrangement épuisée, pour qu'une pareille question parût douteuse; puisque l'Espagne manquant de tout, d'hommes & d'argent, avoit été réduite à demander quelques secours au Portugal. Le maréchal de Noailles pensoit comme l'auteur de ce mémoire, que les places conquises pouvoient & devoient se conserver. Il ne se figuroit pas l'état des affaires en Catalogne, aussi dé-

Noailles se trompoit à certains égards.

plorable qu'il devint en son absence, 1695. les officiers aussi indifférens pour le bien public, les troupes aussi déréglées, les concussionnaires aussi dignes d'exécration, les peuples aussi terribles dans le désespoir & la vengeance. Il espéroit qu'on prendroit à la cour des mesures plus efficaces pour atteindre au but où elle aspiroit, & qu'un bon général pourroit du moins arrêter le cours des maux les plus dangereux.

Le roi veut qu'il commande encore, quoique malade.

Sa santé ne s'étant point rétablie pendant l'hiver, il demanda instamment un successeur; mais il éprouva que la confiance des rois, si propre à enflammer le zèle, ou à flatter l'orgueil des sujets, peut exiger des sacrifices que la nature paroît défendre.

Le roi au maréchal de Noailles. 3 mai.

Louis XIV l'obligea de reprendre le commandement de l'armée, & se contenta de désigner le duc de Vendôme pour le remplacer en cas de besoin absolu. Sa lettre porte : „ Vous trouverez ci-joints les ordres nécessaires, que vous ne lui enverrez que „ quand vous vous croirez entièrement hors d'état de me servir. Je „ souhaite que cette précaution soit „ superflue, & que vous puissiez con-

„ tinuer à me rendre en Catalogne 1695.
„ des ſervices auſſi utiles que vous
„ l'avez fait juſqu'à préſent".

En même-tems le roi écrivit à Vendôme, qui commandoit en Provence; „ La ſanté du duc de Noailles étant fort mauvaiſe quand il „ eſt parti, & ne ſachant s'il ſera en „ état d'agir pendant la campagne, „ j'ai cru qu'il étoit de mon ſervice de „ lui mettre un paquet entre les „ mains, avec ordre de vous l'envoyer par un courier, s'il ne peut „ me rendre les ſervices qui conviennent dans un auſſi grand & auſſi „ important poſte qu'il occupe. J'ai „ cru ne pouvoir jeter les yeux ſur „ perſonne qui le rempliſſe mieux „ que vous. C'eſt pourquoi je deſire „ qu'auſſitôt que vous recevrez ce paquet, ... vous partiez ſans perdre de tems pour commander mon „ armée en Catalogne, comme le „ duc de Noailles fait préſentement „ & avec les mêmes pouvoirs qu'il a. „ Je m'aſſure que vous exécuterez „ ce que je vous ordonne avec autant „ de plaiſir, que j'en ai à vous donner en cette rencontre des marques „ eſſentielles de l'eſtime & de l'amitié

Vendôme eſt déſigné pour ſon ſucceſſeur en cas de beſoin.

1695. „ que j'ai pour vous, & de la confiance que j'ai en votre affection, „ expérience, zèle & capacité “.

Départ du général. Muni de cette précaution nécessaire, Noailles se mit en route malgré de violentes douleurs, & arriva le 12 mai à Perpignan. Là il apprit bientôt en détail tout ce qu'il y avoit de plus affligeant pour un vertueux citoyen & pour un bon général.

Les Catalans étoient devenus nos ennemis. On a vu depuis le commencement de la guerre, combien il connoissoit la nécessité de ménager les Catalans, toujours prêts à secouer le joug de l'Espagne ; peuple remuant, courageux, très-jaloux de ses libertés, desirant la domination françoise, moins par envie de servir la France, que par l'espoir d'être garanti de l'oppression. Traités avec douceur jusqu'à la dernière campagne, au point de continuer tranquillement leur commerce ; loin de prendre les armes contre nous, ils s'étoient montrés favorables à nos entreprises. Mais, dès que les troupes mécontentes, faute d'argent & de secours, brisèrent le frein de la discipline, se livrèrent à la licence, au pillage & aux profanations, leur bonne

volonté se changea en haine, & leur haine éclata avec fureur. 1695.

Pendant la campagne, le mal avoit été assez grand pour que le général victorieux ne pût y remédier, & ce fut un des principaux obstacles à ses projets sur Barcelone. On y mit le comble après son départ de l'armée. L'esprit de rapine s'empara des officiers comme des soldats. On leva des contributions exorbitantes, non pour l'intérêt du roi, mais par avidité personnelle; & peut-être les sentimens de Barbésieux, qui devoient être connus, augmentèrent la dureté naturelle des exacteurs. Plus ce peuple montroit d'animosité, plus on l'irrita par tous les excès imaginables. Les femmes violées, les églises pillées, ranimoient sans cesse la vengeance.

Excès qui les avoient révoltés en l'absence du général.

Le marquis de Saint-Silvestre, lieutenant général, & sur-tout le nouvel intendant, sembloient avoir conspiré pour la ruine de ceux d'Aulot en particulier. On les menaça, au sujet de la capitation, de ne pas laisser dans cette ville pierre sur pierre. Vieillards, femmes, enfans, résolurent de se sauver à Barcelone. Les autres s'assemblèrent en corps, se joignirent aux

Paysans devenus très-redoutables.

1695. miquelets eſpagnols, battirent en plusieurs rencontres les partis que l'on envoyoit contr'eux, prirent plus de deux mille hommes des meilleures troupes, & devinrent ſi audacieux que nulle entrepriſe ne les effrayoit.

Mot du général eſpagnol ſur nos officiers.

Un mot du marquis de Caſtanagua, général de l'armée d'Eſpagne, exprime mieux que toutes les deſcriptions les effets d'une conduite ſi odieuſe. „ Quand le roi mon maître, diſoit-„ il, m'auroit envoyé trente millions, „ je n'aurois pu lui rendre d'auſſi „ grands ſervices, que l'ont fait les „ officiers qui ont commandé les „ troupes de France pendant l'hiver “.

Oſtalric & Caſtelfollit en grand danger.

C'eſt de quoi le maréchal de Noailles ne fut que trop bien inſtruit, lorſqu'il arriva en Rouſſillon : il manda au roi qu'il étoit preſque impoſſible de raccommoder les choſes, tant on les avoit gâtées ; que, ſi l'on avoit voulu ſeconder les deſſeins de l'ennemi, on n'auroit pu y réuſſir plus complettement ; qu'Oſtalric & Caſtelfollit étoient en péril, preſſés, non par la force, mais par le manque de vivres ; que les troupes, ayant été battues pendant l'hiver en dix ou douze rencontres, (& battues par des payſans) avoient

Le maréchal de Noailles au roi. 13 mai.

avoient perdu le courage ; enfin que les ennemis avoient autant de supériorité, qu'on en avoit eu sur eux auparavant ; qu'il alloit envoyer un convoi à Ostalric, & qu'il comptoit marcher bientôt à Figuières, dans la vue de disposer un secours pour Castelfollit, si l'on ne manquoit pas de tems. 1695.

On y manquoit de tout.

L'état de ces deux places ne pouvoit être plus fâcheux. Vaussai, commandant d'Ostalric & bon officier, écrivit le 15 mai au général : „ Il y „ a deux mois que cette garnison ne „ vit que de pain & d'eau ; les offi„ ciers n'en sont pas plus exempts que „ les soldats. Le sel manque présen„ tement : il n'y a pas seulement de „ lumières pour les corps-de-gardes. „ Je n'aurai du pain que pour le 22 ". Le commandant de Castelfollit marquoit la même chose : „ Tous les offi„ ciers & moi sommes réduits au „ pain de munition & à l'eau. Nous „ n'avons du pain que pour le 24, „ après quoi il ne nous reste absolu„ ment rien ". Les soldats murmuroient, les désertions devenoient plus fréquentes ; & l'ennemi, informé de tout, attendoit le moment de saisir sa proie.

1695. Noailles hors d'état de marcher, donne ses ordres.

Il y a tout lieu de croire que si Noailles avoit pu se mettre à la tête de l'armée, les choses eussent en grande partie changé de face, & qu'il eût exécuté ce qu'il jugeoit utile d'entreprendre. Mais des douleurs de rhumatisme, si violentes qu'elles ressembloient à des accidens de colique néphrétique, le mirent hors d'état de suivre son zèle. La conduite de plusieurs officiers généraux lui inspiroit peu de confiance. Il falloit néanmoins leur abandonner l'exécution. Craignant qu'on ne débutât mal, ce qui est toujours si dangereux à la guerre, il donna ses ordres avec toutes les précautions de la prudence; mais la bonne volonté ne se donne point.

On ravitaille Ostalric.

Ravitailler Ostalric & porter du secours à Castelfollit, c'étoit ce qu'il y avoit de plus pressant. Le marquis de Saint-Silvestre marcha d'abord avec un convoi de vivres, vers la première de ces deux places. On ne rencontra aucun obstacle, quoique les ennemis voulussent s'opposer à l'entreprise. Le convoi entra le 20 dans la place, sans que le corps qui l'escortoit eût tiré un coup. Au retour, l'arrière-garde fut attaquée avec une audace insolente par

les miquelets, au nombre d'environ quatre mille, & par cinq escadrons de cavalerie. Dillon la commandoit : ce colonel irlondois disposa si bien les troupes, que l'ennemi loin de pouvoir l'entamer, fut mis en fuite. 1695.

Des grandes pluies ayant retardé & fatigué les troupes, elles ne marchèrent que le 26 à Bazalu, où le corps qui étoit à Figuières devoit les joindre. De là Saint-Silvestre avoit ordre de les conduire à Castelfollit. Malheureusement il vouloit, ainsi que d'autres officiers généraux, qu'on rasât cette place & même Ostalric. Entêté de ses opinions, auteur d'une partie des maux qu'on avoit vu se multiplier depuis quelques mois, il n'étoit rien moins que disposé à une prompte & fidelle obéissance. Il demanda un ordre par écrit. Le maréchal le donna, écrivit au roi l'état des choses, & lui envoya un mémoire sur les raisons qu'on avoit de garder Castelfollit.

Mauvaises dispositions du marquis de Saint-Silvestre.

Le maréchal de Noailles au roi. 27 mai.

La principale étoit l'insolence des peuples du pays. Eux seuls avoient remporté tous les avantages dont l'ennemi se glorifioit. Si on rase cette place, ils se croiront sûrs de réussir dans toutes leurs entreprises; & on n'aura plus

Raisons de Noailles pour garder Castelfollit.

Mémoire sur Castelfollit.

d'espérance de les ramener, parce
1695. qu'ils n'auront plus rien à craindre. Peut-être oseront-ils attaquer Prats de Mollo, encore moins facile à secourir : peut-être les miquelets inonderont-ils le Roussillon. Castelfollit ne sauroit être rasé en deux jours qu'imparfaitement, à cause de sa situation, escarpé tout à l'entour. Les ennemis s'y fortifieroient dès le lendemain, s'ils vouloient. Mais qu'on munisse la place de toutes les choses nécessaires : elle n'aura point de siége à redouter, parce qu'ils ne peuvent y conduire du canon, ni avoir une armée assez nombreuse pour cette entreprise.

Fautes de Saint-Silvestre; les ennemis en profitent.

Que ces raisons fussent décisives, ou non, le marquis de Saint-Silvestre auroit exécuté les ordres de son général, si le devoir avoit été son unique règle. Toute sa conduite fut pleine d'une négligence inexcusable. Il trouva des moyens de retardement, & il n'arriva que le 28. Après avoir chassé les ennemis de plusieurs postes, jusqu'à la portée du canon de Castelfollit, il auroit dû faire passer des troupes de l'autre côté du Ter, où ils étoient en plus grand nombre : ces miquelets, ces paysans, (car ce n'étoit pas autre

chose) n'auroient osé y attendre des troupes réglées. Il ne le fit point. Les ennemis profitant de sa faute, se retranchèrent toute la nuit avec des abattis d'arbres, & entrelacèrent des branches soutenues par des pieux, pour fermer jusqu'aux plus petits passages. 1695.

Une faute plus étrange fut de ne pas occuper les hauteurs, qui règnent le long d'un défilé par où devoit passer le convoi. Quoiqu'on l'eût fait partir trop tard de quelques heures, autre faute essentielle, il étoit sur le point d'entrer dans la place: quatre compagnies de l'avant-garde y entrèrent même la nuit du 27. Mais, à la pointe du jour, l'ennemi s'apperçut que les hauteurs étoient libres, descendit de la montagne, saisit les passages, tua des muletiers & des mulets, mit le convoi en désordre. On envoya des troupes, qui, mal postées & embarrassées par les mulets, tirèrent beaucoup de loin avec peu d'avantage & peu de perte. Saint-Silvestre tint conseil, & leur donna ordre de se retirer sans rien faire de plus. Environ cent vingt mulets chargés de farine étoient entrés dans la place: ce fut tout le fruit de l'expédition.

Il manque le ravitaillement de Castelfollit.

1695. Le maréchal de Noailles, très-affligé de ce qu'on avoit si mal réussi, exposa au roi avec modération ses sujets de plainte. » Je veux croire que » M. de Saint-Silvestre & tous les » autres y ont fait de leur mieux : il » n'est cependant pas ordinaire que » l'on fasse marcher un convoi à la » tête des troupes, sans avoir envoyé » auparavant reconnoître les passages, » s'en rendre maître pour favoriser » sa marche. A la vérité j'eus peur : » on me demanda un ordre par écrit » pour secourir cette place ; mais le » tems pressoit & il n'en falloit pas » perdre «.

Le général se plaint avec modération.

Lettre au roi. 1er juin.

Il ajoute qu'à cause de l'éloignement des vivres, on ne pourroit plus tenter de ravitailler Castelfollit ; qu'il sera très-difficile d'en faire passer à Girone, où il en restoit trop peu ; que les embarras se multiplient de tous côtés ; qu'on n'a point assez de troupes pour conserver tant de pays, & que c'est un grand inconvénient ; qu'il appréhende encore davantage celui de sa maladie, enfin qu'il se reproche quelque fois de ne s'être pas encore servi de ses ordres pour un successeur.

Ses inquiétudes pour l'avenir.

1695.

Pour surcroît de mal, le munitionnaire envoyoit fort peu de fonds, les lettres de change étoient presque toutes protestées, les voitures manquoient faute de payement ; ce qui forçoit à ne pas s'éloigner des lieux où étoient les vivres, & à consommer les fourrages qu'on auroit dû réserver pour la fin de la campagne. » Si vous ne » faites venir des avoines pour le mois » d'août, écrivoit le maréchal à Bar- » bésieux, vous aurez le chagrin de » voir périr entiérement la cavalerie, » ce pays-ci n'étant point comme les » autres : les événemens qui sont arri- » vés cet hiver ne le font que trop » connoître «. On reçut enfin une voiture d'argent pour les vivres.

Disette de son armée.

Lettre à M. de Barbésieux. 1er juin.

Quoique cette campagne n'annonçât rien de satisfaisant, Noailles desiroit toujours & avoit espéré jusqu'alors de se mettre à la tête de l'armée. Mais ses douleurs augmentant, & les médecins assurant qu'il ne seroit point en état d'agir, quand même il pourroit dans quelque tems monter à cheval, il dépêcha un courrier au duc de Vendôme, pour le prier de venir incessamment prendre sa place. Il manda au roi qu'il ne l'auroit pas fait

Il sent la nécessité de remettre le commandement à Vendôme.

Lettre au roi. 4. juin.

si tôt, sans la nécessité indispensable qu'il y eût un homme de poids & de capacité, *pour empêcher les mauvais discours & prendre les bons partis*. Il voyoit avec douleur que Saint-Silvestre se comportoit mal, qu'il désespéroit de tout, exposoit infidellement l'état des choses, & ne faisoit point de cas *des conseils, des avis, ni des ordres*. Dans des conjonctures si fâcheuses, le défaut de subordination pouvoit être pire que tout le reste.

1695.

Leur conférence.

Vendôme arriva le 12 juin à Perpignan. Il y trouva Noailles aussi zélé pour le succès de la campagne, que si la gloire avoit dû lui en revenir. Il eut avec lui deux conférences de six heures, qui le mirent au fait de ce qu'il importoit le plus de savoir. Les officiers généraux, dans une espèce de conseil de guerre dont je vais parler, avoient montré une pusillanimité désespérante; &, sans un général tel que Vendôme, la réputation des armes françoises étoit menacée d'une grande flétrissure.

Plaintes contre les officiers généraux.

„ Je le vois, écrit Noailles au roi, „ dans des dispositions & des senti-„ timens bien opposés à ceux des of-„ ficiers généraux de votre armée.

„ J'avoue qu'avec le chagrin que me „ cause mon mal, en me mettant „ hors d'état de vous servir, celui de „ l'étrange prévention de ces mes- „ sieurs, m'en causoit un bien plus „ grand, quoique les ennemis ayent „ moins de troupes qu'ils n'en ont „ encore eu, &c. “. Il envoyoit le procès-verbal de leur délibération, daté du camp de Pontous le 9 juin. En voici l'objet.

1695.

Le maréchal de Noailles au roi. 13 juin.

Conseil de guerre où ils avoient manqué de courage.

Le maréchal avoit lui-même fait prier les officiers généraux, après l'affaire de Castelfollit, de délibérer sur l'état actuel des choses, afin qu'il pût de son côté prendre les mesures convenables. On commença par agiter s'il étoit à propos d'évacuer Ostalric, & de quelle manière. Tous opinèrent qu'il falloit l'évacuer ; la plupart, qu'il falloit prêter la main à la garnison & favoriser sa retraite ; quelques-uns, qu'il y auroit trop de risque à l'entreprendre, & que le gouverneur devoit tâcher d'obtenir une capitulation avantageuse. Quant à Castelfollit, le sentiment unanime fut qu'on avertît le gouverneur de capituler, pour sortir comme il pourroit, & cela incessamment, afin de ne pas attendre que

Procès verbal.

1695. ses vivres fussent consommés. Palamos étant muni jusqu'au 15 octobre, & les ennemis ne pouvant plus tenir la mer en ce tems-là, on jugea que le roi seroit toujours maître de raser cette place, quand il le jugeroit à propos. A l'égard de Girone, tous convinrent de représenter au maréchal les grandes difficultés qu'il y auroit à s'y soutenir, attendu qu'il y faudroit pour une année de vivres, d'argent, de fourages, avec un gros corps de cavalerie & d'infanterie; sans quoi il seroit impossible de maîtriser le pays & de communiquer avec le Roussillon. L'intendant joignit au procès-verbal un état des munitions qu'il prétendoit nécessaires, état enflé & qui sembloit rendre impossible cet approvisionnement.

Combien Noailles en étoit affecté.

Ainsi les officiers généraux ne concevoient pas même, ou affectoient de ne pas croire qu'on pût montrer de la vigueur, & se défendre contre une armée de paysans; qu'on pût du moins retirer honorablement les garnisons, & raser les places si les besoins l'exigeoient. Le chagrin qu'en avoit le maréchal, augmenta sans doute les douleurs de sa maladie. Il savoit, écrivit-

Le maré-

il au roi, qu'il y avoit dans Girone plus de farine qu'on n'en pourroit consommer en six mois. Il insiste en particulier sur les torts de Saint-Silvestre, assurant qu'il lui pardonne les offenses personnelles, mais qu'il souffre impatiemment ce qui est contraire au bien du service. Il se félicite de n'avoir plus rien à démêler avec des gens qui ont commis tant de fautes essentielles.

1695. chal de Noailles au roi. 15 juin.

La plus grave certainement étoit d'avoir tiré du pays de grosses sommes pour eux-mêmes, tandis que les besoins de l'armée & de l'état devenoient toujours plus pressans. Quel exemple pour les troupes ! Et comment tout n'auroit-il pas empiré ?

Faute essentielle.

Nous avons un journal du reste de cette campagne, écrit par le comte d'Ayen qui commandoit déjà en second une brigade de cavalerie. Le style en est plus précis & meilleur que celui de son père. On y voit un talent prématuré, soit pour le cabinet, soit pour les armes, présage des glorieux travaux de sa vie. Ce journal contient quelques faits intéressans.

Journal fait par le comte d'Ayen.

Le duc de Vendôme, après avoir été vingt-deux jours à Cervia, en partit le 5 juillet pour aller à Bagno-

Vendôme rase Castelfollit;

les, & de-là se porter sur Castelfollit.

1695. Il alla lui-même reconnoître les chemins, il chassa les ennemis de poste en poste; toutes les attaques réussirent; la communication avec Castelfollit fut bientôt ouverte; & l'on commença le 8 à raser la place, expédition qui dura quatre à cinq jours. Ce début étoit humiliant pour les officiers généraux, après l'entreprise manquée du convoi, & la décision timide du conseil de guerre. Ce qu'ils avoient jugé impossible se fit avec une sorte de facilité.

Journal du comte d'Ayen.

ensuite Ostalric.

Il fut encore plus facile de s'avancer jusqu'à Ostalric. On y arriva le 17 sans aucune opposition, quoique les ennemis ne fussent qu'à une petite lieue au-delà. On mit dix jours à raser la place, & ils laissèrent faire tranquillement. Sans doute le maréchal de Noailles jugeoit alors, comme son successeur, qu'on devoit raser ce que le manque de troupes & de vivres empêchoit de conserver.

Il reprend la supériorité.

Vendôme lui fit part de ses opérations par une lettre du 23, où il dit: „ Les miquelets ne paroissent plus que „ de loin, & je ne crois pas que du „ reste de la campagne les ennemis

Le duc de Vendôme au maréchal de

„ puissent être à portée de moi. Je
„ puis vous assurer que la supériorité 1695.
„ est entièrement regagnée de notre Noailles.
„ côté. Ils ont grand peur que je ne 23 juillet.
„ marche à eux; mais mes vivres
„ m'en empêchent. M. de Castanaga,
„ de sa fenêtre, a le plaisir de voir sau-
„ ter Ostalric“. Ainsi les François reprenoient courage, l'insolence des ennemis étoit réprimée: la présence de Vendôme changeoit la face des affaires.

Eloge du comte d'Ayen.

„ M. le comte d'Ayen, ajoutoit-
„ il à la fin de sa lettre, fut détaché
„ avant-hier avec quatre cents che-
„ vaux & deux cents hommes de pied
„ pour aller chercher un convoi à
„ Girone. On ne peut s'acquitter
„ mieux qu'il l'a fait d'une pareille
„ commission; je vous assure qu'on
„ ne peut s'appliquer plus qu'il le fait,
„ & que je n'ai pas vu un homme de
„ son âge plus poli ni plus aimable
„ qu'il l'est“. Heureux celui qui, dans sa jeunesse, mérite & reçoit les louanges d'un grand homme! Rien n'est plus propre à développer le germe des talens & des vertus.

Rigueurs devenues nécessaires.

Après toutes les preuves de la mauvaise volonté des Catalans, Vendôme

crut qu'il falloit quelque exemple de rigueur. Tordère & Blanes furent livrés au pillage, pour avoir donné des secours à l'ennemi. La punition eût été plus équitable, si l'on n'avoit pas provoqué la haine de ce peuple en l'opprimant.

1695.

Journal.

Les ennemis investissent Palamos.

Vers la mi-août, tems où les chaleurs & les maladies font tant de ravages, on prit des quartiers selon la coutume. Mais on n'y fut pas tranquille long-tems. Le 26, arriva devant Palamos l'armée navale des confédérés, composée de quarante-quatre vaisseaux de ligne, douze frégates, dix galiotes à bombes, & de plusieurs bâtimens de charge, sans compter vingt-deux galères. L'armée de terre du viceroi s'avança bientôt. Un régiment hollandois & deux régimens anglois débarquèrent pour la renforcer; & la place fut investie.

Vendôme ne peut les attaquer.

Le duc de Vendôme fit rassembler ses troupes à Pals dans le dessein d'attaquer l'ennemi. Il s'avança jusqu'à la portée du canon; il reconnut que ses forces étoient trop inférieures, pour hasarder une bataille en des conjonctures si critiques; & les deux ar-

mées ayant été deux jours en présence, il retourna camper à Pals. 1695.

Palamos fut attaqué & défendu avec vigueur. Avant l'ouverture de la tranchée, dix galiotes y jetèrent en un jour environ deux mille quatre cents bombes, qui tuèrent presque tous les boulangers, & endommagèrent tellement les maisons, qu'à peine en resta-t-il une de logeable. Bombardement. Journal.

Cependant après cinq jours de tranchée ouverte, les ennemis levèrent le siége: on en fut informé par des déserteurs, le 27 août à deux heures après minuit. Les troupes angloises & hollandoises s'étoient déjà embarquées la veille, sur l'avis que la flotte françoise étoit en mer. Levée du siége.

Dans l'abrégé chronologique de l'histoire de France, ouvrage d'ailleurs si exact, il est dit, que le duc de Vendôme *fit lever le siège de Palamos le 25 août.* Cette erreur paroît d'autant plus remarquable, que Vendôme demeura campé jusques à la fin du siége. Il vouloit se retirer au-delà du Ter, en cas que l'ennemi vînt l'attaquer, & il avoit pris toutes ses mesures pour celà. Du reste, sa campagne doit être mise au nombre de celles, Erreur du président Hénault.

1695. où un grand général rétablit des affaires presque désespérées.

Sentimens du roi pour le maréchal de Noailles. Revenons au maréchal de Noailles, plus à plaindre par l'interruption de ses services, que par la douloureuse maladie qui les avoit suspendus. La lettre qu'il reçut du roi, après lui avoir annoncé qu'il remettoit le commandement à Vendôme, étoit une nouvelle preuve de l'estime & de la confiance qu'il méritoit. Louis XIV lui marqua de sa propre main. „Puisque vous „n'êtes plus en état de servir, dont „je suis très-fâché; vous pouvez re„venir quand votre santé vous le „permettra. Je crois que le plus tôt „sera le meilleur, & vous trouverez „ici plus de soulagement, & de plus „habiles gens pour vous traiter „qu'ailleurs. Je ne doute pas que „vous n'ayez instruit le duc de Ven„dôme de l'état de toutes choses, „& que vous ne l'ayez entretenu de „ce que vous croyez possible de faire „dans la suite de la campagne. Il „ne me reste qu'à souhaiter de vous „voir bientôt, pour vous faire con„noître la satisfaction que j'ai de vos „services, & l'estime & l'amitié que „j'ai pour vous".

Le roi au maréchal de Noailles. 8 juin.

Ces témoignages glorieux, soutenus par toutes les marques extérieures d'affection, ne fermèrent point la bouche à l'envie & à la méchanceté. Les ennemis de Noailles rejetèrent sur lui les désordres commis en Catalogne, par lesquels on avoit rendu furieux contre la France un peuple auparavant favorable à nos entreprises. Peut-être les officiers abusèrent-ils quelquefois de la douceur du maréchal. Mais son aversion pour ces désordres, son zèle pour la discipline, & la manière dont il l'avoit maintenue jusqu'alors, enfin ses lettres au roi & au ministre ne laissent aucun doute sur la véritable cause du mal. La misère conduisit l'armée à la licence, quelques-uns des principaux officiers devinrent, par un honteux intérêt, les fauteurs de tous les excès du soldat. On rappela de Catalogne le marquis de Saint-Silvestre : punition légère d'une fort mauvaise conduite.

1695.

Ses ennemis lui imputèrent cependant les désordres de l'armée.

La nomination de l'évêque de Châlons-sur-Marne, Louis-Antoine de Noailles, à l'archevêché de Paris, fut moins une preuve du crédit de son frère, que de l'ascendant des vertus épiscopales, relevées par la science,

Nomination de Louis-Antoine de Noailles à l'archevêché de Paris.

1695. la modestie & la douceur, comme par l'éclat d'un grand nom. Evêque de Cahors en 1680, il avoit été nommé sans aucune sollicitation de sa famille à l'évêché de Châlons. Son frère ne dissimula point au roi qu'on craignoit qu'il ne refusât. *S'il refuse*, dit Louis XIV, *je crains qu'il n'y ait quelque chose qui tende à la nouveauté.* (C'est ce que le duc écrivoit le 22 juin à la duchesse sa mère.) Il n'accepta que par des motifs de zèle & de sagesse. Il ambitionnoit encore moins le siége de Paris, lorsque le choix du prince l'y éleva. „ Si j'avois connu un homme „ plus digne de cette place, dit Louis, „ l'évêque de Châlons ne l'auroit pas „ eue". Louis ne se trompoit pas, & crut depuis s'être trompé.

Malheurs qu'il devoit essuyer.

Dans la suite de nos mémoires, nous aurons à parler des persécutions qu'essuya l'illustre archevêque, protecteur d'un livre dont il étoit édifié, mais dont on fit un sujet de troubles & de scandales ; noirci dans l'esprit du roi par le soupçon de jansénisme ; en guerre avec un parti puissant, dont le zèle s'armoit des bulles de Rome & du glaive de l'autorité royale ; presque toujours détourné par le délire de son

ſiècle, des objets les plus dignes de ſes travaux ; exemple célèbre des malheurs que l'eſprit de controverſe, quand il paſſe les juſtes bornes, peut cauſer à l'égliſe & à l'état. 1695.

Noailles s'occupe des affaires d'Eſpagne.

Quoique le maréchal de Noailles parût être dans l'inaction, il ne perdoit pas de vue les intérêts politiques de la couronne. Il entretenoit à Madrid des correſpondances ſecrettes, pour être inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans cette cour, où la paix trouvoit tant d'obſtacles, malgré la foibleſſe extrême de l'Eſpagne, & où l'on s'occupoit déjà de la grande ſucceſſion que les puiſſances de l'Europe dévoroient des yeux. Ces correſpondances nous fourniſſent quelques particularités dignes de l'hiſtoire.

Charles II environné de cabales.

Le malheureux Charles II, incapable de tout par la petiteſſe de ſon eſprit, menacé d'une mort prochaine, ſans eſpérance de poſtérité, étoit en proie aux intrigues de ſa mère & de ſa femme, dont la haine mutuelle déchiroit ſon cœur & ſa cour. La reine mère, princeſſe d'Autriche, avoit long-tems gouverné, ou plutôt affoibli de plus en plus la monarchie. Pour traverſer le crédit de la jeune reine,

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 5 août.

1695. princesse Palatine & sœur de l'impératrice, elle s'efforçoit de faire adopter au roi le prince de Bavière encore enfant. Sa rivale ne s'endormoit point, employoit contre elle tout l'ascendant qu'elle pouvoit prendre, éloignoit avec soin ses partisans & ses créatures. Le duc de Montalto, un des plus considérables, reçut un ordre secret de ne plus paroître.

Vues opposées de sa mere & de sa femme.

Projet en faveur du prince de Bavière.

Charles étant tombé malade, la reine mère saisit l'occasion de lui parler, insista sur la nécessité de choisir un héritier, sur les raisons de préférer le prince de Bavière. „ Je ne suis » point en état d'y penser, répondit » le roi, vous pouvez le proposer » vous-même au conseil «. Elle se préparoit à le faire, lorsqu'elle apprit que la plupart des conseillers s'expliquoient contre son projet d'adoption: ils disoient qu'on ne pouvoit donner atteinte aux droits du dauphin; que la renonciation de sa mère étoit nulle, que les lois défendoient de rien aliéner de ce qui appartenoit à la couronne, &, à plus forte raison, ne permettoient pas d'y renoncer. Ce raisonnement, juste ou non, annonçoit dès l'an 1695

les dispositions des Espagnols en faveur d'un prince françois.

1695.

Conduite de la reine mère.

La reine mère en fut frappée, & ne se déclara ni pour ni contre, de peur de s'attirer des ennemis. Elle paroissoit oublier le sang d'Autriche, parce que la jeune reine étoit dévouée à la cour impériale. Son ambition étoit de dominer : elle en cherchoit toujours les moyens avec ses confidens. L'amirante de Castille dont elle prenoit sur-tout les conseils, craignoit si fort d'être soupçonné de se mêler des affaires, qu'il affecta de composer des poésies pour une dame dont il étoit amoureux, & qui avoit pris le voile dans un couvent.

L'Amirante, son confident.

On desiroit la paix en Espagne ;

Cependant les espérances s'évanouissoient du côté de la Catalogne ; on craignoit la prise de Ceuta pressé par les Maures ; la flotte de l'amiral Russel, attaquée par les maladies, devenoit une ressource légère, & l'on regardoit ses grands vaisseaux comme des corps sans ame. Ces raisons, la mauvaise santé du roi & l'épuisement de la monarchie, faisoient desirer la paix. Elles augmentoient le desir de voir un fils de France appelé à la succession, parce que si le choix venoit

& par cette raison un prince françois.

1695. à tomber sur le prince de Bavière, il en naîtroit probablement des guerres interminables. Mais comment l'emporter sur le parti de la reine, qui soufloit le feu de la guerre & ne respiroit que pour la maison d'Autriche?

Intrigue pour gagner la reine. Un allemand, le baron de Perlips, étoit en faveur auprès d'elle. On imagina que si la femme de ce baron parvenoit à la gouverner, on gagneroit aisément cette favorite, très-avide de présens & de richesses: qu'alors elle pourroit insinuer à la reine, que le roi dépérissant chaque jour, ce seroit travailler pour ses propres intérêts, que de le décider pour le dauphin; que ce prince appelé à la couronne par son crédit, la rendroit heureuse & peut-être l'épouseroit. Une espérance si flatteuse, étoit propre à faire de vives impressions sur une princesse intéressée, dont le sort paroissoit fort incertain.

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 28 septembre. Le correspondant du maréchal de Noailles, après lui avoir communiqué ces réflexions, ajoute, « Que hasarde-» t-on par des démarches sourdes? » J'ai un ami qui a toute l'autorité » qu'il faut pour les faire quand on » voudra ».

Mais la reine tendoit à son but, & détermina le monarque. Il se tint un grand conseil où la succession fut réglée. L'archiduc Joseph, roi des Romains, devoit être l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne, & céder à Charles son frère tous ses droits, tant sur les biens de l'empereur que sur l'empire: on destinoit la Bourgogne au roi de France, la Flandre espagnole au prince de Bavière, & le Milanès au duc de Savoie. L'empereur Léopold, à qui on dépêcha un courrier pour lui faire part de ces dispositions & pour demander son avis, approuva entièrement le projet, & répondit qu'il falloit prendre les meilleurs moyens pour l'effectuer.

1595.

La succession réglée en faveur de l'archiduc.

La cour de Madrid vouloit faire, de ces arrangemens, la base du traité de paix avec la France. On doutoit que Louis XIV y consentît. Mais la nouvelle de la prise de Namur par le roi Guillaume, expédition encore plus glorieuse que celle de Louis en 1692, inspira une telle confiance, que l'on se crut en état de donner la loi: on ne parla plus que de guerre, que de victoires prochaines, pour forcer le roi de France à la recevoir.

On change de sentimens, & l'on veut continuer la guerre.

1695. Ce n'étoit pas le sentiment des politiques judicieux. Ils pensoient que, supposé même que Louis XIV & le dauphin renonçassent à la succession, le duc de Bourgógne voudroit soutenir un jour des droits inaliénables. Dans la crainte que, la guerre venant à s'allumer après la mort du roi Charles, les Anglois n'en profitassent pour enlever à la monarchie ses possessions d'Amérique, ils desiroient fort un accommodement qui pût prévenir de nouveaux malheurs.

Les bons politiques desiroient un accommodement.

La cour de Madrid ménage trop peu le duc de Savoie.

Enivrée de ses chimères, la cour de Madrid ne ménagea point, en ce moment un des alliés les plus utiles à la confédération. Le duc de Savoie sollicitoit par le comte de Vernon, son envoyé extraordinaire, différentes choses qu'on lui refusa toutes durement. Vernon, prêt à partir, dit tout haut que puisqu'on avoit si peu d'égards pour son maître, ce prince prendroit ailleurs des mesures où il trouveroit mieux son avantage. C'étoit une annonce de ce qui arriva l'année suivante. Louis XIV gagna le duc de Savoie, en le prenant par l'intérêt; & dès-lors la ligue d'Augsbourg n'eut presque plus de consistance.

Il arrivoit toujours quelques ſcènes, où l'animoſité des deux princeſſes éclatoit de manière à troubler l'état. Les nouvelles fâcheuſes qu'on vouloit cacher, la reine mère en répandoit le bruit par ſes créatures ; elle s'appliquoit à traverſer toutes les réſolutions de la cour ; tantôt elle fatiguoit le roi de ſes plaintes, tantôt elle l'attendriſſoit par ſes larmes. Mais l'imbécille Charles ne pouvoit réſiſter aux caprices d'une épouſe altière, qui le gourmandoit avec hauteur, & qui le faiſoit trembler quand elle ne le perſuadoit pas : elle bravoit la jalouſie des Eſpagnols ; elle s'efforçoit de procurer les premières places à des Allemands, moyen infaillible de s'attirer plus de haine que de crédit.

1695. La reine domine, & ſe fait haïr.

Lettre de Madrid au maréchal de Noailles. 13 octob.

Le prince de Darmſtadt, ſon parent & ſon favori, employé ſous Caſtanaga dans l'armée de Catalogne, s'étant retiré avec les troupes, ſans ordre, & même contre l'ordre du général, pluſieurs membres du conſeil repréſentèrent qu'il méritoit la mort, & qu'on avoit beſoin d'un exemple. Cette affaire donna lieu à la reine de ſignaler ſa hardieſſe.

Affaire du prince de Darmſtadt, ſon parent.

1695. On dépêche un courrier pour la Catalogne, porteur des ordres du roi & de la décision de son conseil, au sujet de la querelle de Castanaga & du prince allemand. Six hommes masqués arrêtent ce courrier dans Madrid même, & lui enlèvent son paquet sans lui faire d'ailleurs aucun mal. Chacun voit que c'est un coup de la reine : chacun est persuadé que, pour savoir des choses qu'on lui cachoit, elle n'a pas craint de commettre une violence si criminelle. Le roi seul, trop aveugle pour s'en douter, indigné de l'entreprise, veut qu'on cherche les coupables, & promet quatre mille pistoles à qui les découvrira. Mais qui eût osé nommer la reine ? Elle fit si bien par ses intrigues, que la faveur du prince de Darmstadt s'accrut toujours, loin de décheoir. Les Espagnols n'en furent que plus irrités contre elle.

Elle fait arrêter le courrier qui portoit son jugement.

Continuation de la guerre.

Telle étoit la cour d'Espagne à la fin de 1695, tems où finit la correspondance dont j'ai tiré ces détails. La plupart des grands, tous les hommes sages desiroit ardemment la paix. Si la France épuisée en avoit besoin, que devoit-ce être de l'Espagne pres-

que anéantie ? Cependant la guerre continua, parce que la reine & l'Autriche le voulurent. 1695.

Nous ne dirons qu'un mot des deux campagnes qui la terminèrent. Vendôme commanda en Catalogne. On lui opposa un nouveau général Espagnol, D. Francisco de Vélasco, qu'on croyoit sans doute plus habile que les précédens. Il battit ce général près d'Ostalric en 1696. L'année suivante, il assiégea Barcelone que le comte d'Estrées & le bailli de Noailles investissoient par mer. Vélasco vint au secours avec des forces supérieures; mais il eut l'imprudence de les diviser. Vendôme, après l'avoir surpris dans ses deux camps, & mis en déroute, trouva néanmoins encore une résistance vive & opiniâtre. Le prince de Darmstadt qui commandoit dans la ville, ne la rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte, le 10 août.

Vendôme prend enfin Barcelone.

1697.

Qu'on se rappelle les instances de Louis XIV pour le siège de Barcelone, à la fin d'une campagne où plusieurs grandes expéditions avoient affoibli l'armée, déjà trop foible par elle-même, manquant de tout, & ex-

Preuve que Noailles n'avoit pû tenter cette entreprise.

1697. posée à la fureur des Catalans: qu'on examine aussi ce que la prise de cette place coûta de tems & d'efforts en 1714, au maréchal de Berwick; & l'on jugera si le maréchal de Noailles pouvoit en honneur céder aux sollicitations du roi. La complaisance auroit été une trahison.

Paix de Riswick.

Cette conquête procura enfin la paix. On la conclut à Riswick, en septembre 1697. Louis XIV rendit toutes les places conquises pendant la guerre. Les uns vantèrent, les autres blâmèrent sa modération; & quelques-uns l'attribuèrent à ses vues politiques sur l'Espagne. Mais ceux qui connoissoient l'état des finances, pouvoient-ils douter qu'on ne fût trop heureux de poser les armes, en sacrifiant ce qu'il étoit impossible de garder?

La France devoit peu compter sur l'Espagne.

Depuis le traité de Riswick, la cour de Madrid attira plus que jamais l'attention de l'Europe. Les correspondans du maréchal de Noailles lui rendoient compte de ce qu'ils découvroient; entre autres le chevalier de la Haie, qui avoit été son aide de camp, & qui étoit allé servir en Espagne, afin de savoir comment les Espagnols faisoient la guerre avec les

Maures. Nous voyons par leurs lettres combien la maiſon de France devoit ſe défier de cette cour, quelque penchant que montraſſent la plupart des Eſpagnols à la ſervir préférablement à ſes concurrens. 1697.

Crédit de la femme de Charles II.

La mère de Charles II ne vivoit plus. Sa femme le gouvernoit à ſon gré, moins comme un mari foible, que comme un enfant timide.

Le gouvernement tout autrichien.

Un confeſſeur allemand, le comte d'Oropéſa qu'elle avoit fait rappeler au miniſtère, l'amirante qu'elle avoit gagné, réglèrent tout en ſe conformant à ſes vues; & le roi, qu'elle ne quittoit pas un inſtant, étoit le jouet de ſes caprices. La cour de Vienne régnoit en quelque ſorte, ce gouvernement lui étant preſque vendu.

La nation haïſſoit néanmoins les Allemands.

Quelque invétérée que fût l'antipathie des deux nations, le peuple eſpagnol deſiroit de voir la couronne paſſer ſur la tête d'un prince françois. Ecraſé par la dernière guerre, il ne voyoit que ce moyen pour en éviter une nouvelle, ou du moins pour être en état de la ſoutenir. Et d'ailleurs il étoit las ſans doute de la domination autrichienne, ſous laquelle une ſi puiſſante monarchie perdoit, depuis plus

d'un ſiécle, ſa gloire, ſes forces & ſon opulence. La haine contre les Allemands prévenoit en faveur des François, au point qu'on faiſoit hautement l'éloge de ceux-ci & la ſatyre de ceux-la.

1697.

D'Harcourt fortifie le parti françois.

Un habile ambaſſadeur de Louis XIV, le marquis (depuis duc) d'Harcourt, ménagea les eſprits avec tant de dextérité, que le parti de la France gagna beaucoup par l'eſtime qu'il inſpiroit. On connoît la dévotion des Eſpagnols. La politique pouvoit les prendre auſſi par cet endroit. Le comte d'Eſtrées, ſe trouvant à Cadix avec une eſcadre, ſaiſit l'occaſion de le faire. Pendant je ne ſais quelle cérémonie, où une vierge de marbre étoit portée en proceſſion, il rangea en haie ſes vaiſſeaux & tous les navires marchands; il la ſalua de tout le canon & de la mouſqueterie : ce qui fit un effet merveilleux ſur l'eſprit du peuple, dit le chevalier de la Haie dans ſa lettre.

Dévotion des Eſpagnols; politique à cet égard.

La cour irdéciſe & craintive.

La cour n'ignoroit pas les ſentimens de la nation. Manquant de troupes, de chevaux, de vaiſſeaux, de munitions & d'argent, elle craignoit une nouvelle guerre avec la France, d'au-

tant plus qu'il faudroit, en ce cas, forcer le peuple à prendre les armes. Pour régler ses démarches, elle attendoit la résolution des puissances du nord, qu'on disoit prêtes à former une ligue contre les desseins de la cour de Versailles. 1697.

Effectivement le roi Guillaume, ce grand promoteur de ce qu'on appeloit l'équilibre de l'Europe, cherchoit les moyens d'empêcher la réunion des deux monarchies. Mais Louis XIV se prêtoit à ses vues, & lui fit même les premières propositions. On apprit bientôt avec une extrême surprise le traité de partage, signé à la Haye le 11 octobre 1698, pour le démembrement des états de Charles II après sa mort. Personne n'ignore que ce fut le motif du testament qu'il fit en faveur du prince de Bavière, son neveu. Ce jeune prince étant mort en 1700, un second traité de partage fut conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande. Nouvelle source de chagrin pour le monarque moribond, d'inquiétude pour la nation espagnole, indignée qu'on lui désignât un maître, sans consulter ni son roi ni elle-même.

Traité de partage pour la succession d'Espagne

1697. Charles II se décide pour un fils de France.

Le roi, les grands & la nation craignoient également que la monarchie ne fût morcelée, ou par des partages ou par la guerre. La maison de France avoit les droits du sang; celle d'Autriche avoit la prédilection de Charles. Il se décida enfin pour la première; ou plutôt les imprudences de la cour de Vienne, les conseils des principaux seigneurs espagnols, le jugement des jurisconsultes & des casuistes, celui du pape, qu'il crut devoir consulter aussi, le décidèrent à son fameux testament en faveur de Philippe, duc d'Anjou, le puîné des petits-fils de Louis XIV. Ce testament que sa mort suivit de près, & que Louis accepta le 11 novembre 1700, ouvrit une nouvelle scène de politique & de combats.

J'indique seulement des faits si connus. Nos bonnes histoires modernes en contiennent les détails; mais on ne trouveroit dans aucun ouvrage les particularités qui me restent à écrire sur les affaires de France & d'Espagne. Avant de suivre cette matière, plaçons ici un événement essentiel à à nos mémoires.

La marquiſe de Maintenon, ſœur du comte d'Aubigné, poſſédoit depuis longtems l'éſtime & la confiance de Louis XIV. Elle avoit peut-être jeté avec art les fondemens de ſon élévation; mais pluſieurs excellentes qualités l'en rendoient digne. On ne doute plus du mariage ſecret qui l'uniſſoit au monarque. On ne peut guère douter davantage, après la lecture de ſes écrits, qu'une piété ſincère, pure dans les principes, quelquefois puſillanime dans les effets, ne fût l'ame de ſa conduite. Modeſte & déſintéreſſée au faîte de la fortune, ſi elle eut trop d'influence dans les affaires, ſur-tout dans celles de l'égliſe, du moins elle craignit toujours d'abuſer de ſa faveur. On lui reproche de s'être trompée ſur le mérite des hommes, d'avoir procuré de grandes places à des ſujets peu capables de les bien remplir: c'eſt que leur probité lui paroiſſoit préférable aux talens, ou lui faiſoit croire qu'ils en avoient autant que ces places l'exigeoient: ſes erreurs mêmes partoient d'un principe reſpectable; & de quels éloges ne l'eût-on pas comblée, ſi les événemens euſſent répondu à ſon zèle pour le bien public?

1697.

Faveur de madame de Maintenon.

1697. Elle donne sa nièce au comte d'Ayen.

Elle avoit une nièce, fille du comte d'Aubigné, dont la main étoit un objet d'ambition pour les premières maisons du royaume : on osoit à peine y prétendre ; on craignoit du moins de témoigner ses desirs. Liée d'amitié avec le maréchal & le cardinal de Noailles, connoissant le mérite précoce du comte d'Ayen, que le roi sembloit lui-même désigner, elle préféra ce jeune seigneur parce qu'il méritoit la préférence. Le mariage fut conclu au mois de mars 1698.

Satisfaction qu'elle a de ce mariage.

Une lettre de madame de Maintenon à la comtesse de Saint-Géran *, peint la satisfaction qu'elle ressentoit d'une alliance si convenable.

* Edit. de la Beaumelle.

» J'établis ma nièce, la chose est » faite ; ainsi dépêchez-vous : il me » faut vîte un compliment. Il en coûte » à mon frère cent mille livres, à » moi ma terre, au roi huit cent mille » livres. Vous voyez que la gradation est assez bien observée. M. le » duc de Noailles donne à son fils » vingt mille livres de rente, & lui » en assure le double après sa mort. » Le roi qui ne sait pas faire les choses à demi, donne à M. d'Ayen la » survivance des gouvernemens de son

„ père. Voilà une belle alliance : le „ maréchal en mourra de joie : son „ fils est sage, il aime le roi & en „ est aimé : il craint Dieu & il en „ sera béni : il a un beau régiment „ & on y joindra des pensions : il „ aime son métier, & il s'y distin- „ guera. Enfin je suis fort contente „ de cette affaire. Quand mademoi- „ selle d'Aubigné naquit, je ne pré- „ vis pas tant de bonheur. Elle est „ bien élevée : elle a plus de pru- „ dence qu'on n'en a à cet âge : elle „ a de la piété : elle est riche : trou- „ vez-vous que M. de Noailles fasse „ un mauvais marché ? Je crois qu'on „ est fort content de part & d'autre, „ & qu'on s'avoue en secret qu'on „ l'auroit été à moins. Adieu, ma „ chère comtesse : vous voyez bien „ que je n'ai pas le tems d'écrire de „ longues lettres, ou du moins qu'il „ ne convient pas que je paroisse „ l'avoir“. 1697.

Si l'envie se déchaîna contre ceux dont le mérite élevoit ainsi la fortune, rarement les injustices de l'envie furent mieux confondues par l'expérience. „ Madame de Maintenon (dit „ l'auteur de ses *mémoires*) trouva

Le comte d'Ayen digne de ce choix.

„ dans le comte d'Ayen toute l'a-
1697. „ mitié d'un fils & toute la complai-
„ ſance d'un neveu. Lui montrer les
„ routes ſecrettes de la cour, lui con-
„ fier à propos des affaires importan-
„ tes, le mettre à portée de rendre
„ des ſervices à l'état, les faire valoir
„ ſans en demander la récompenſe,
„ voilà quel fut le prix de ſes ſenti-
„ mens & de ſes ſoins". Cet écri-
vain, trop ſuſpect à certains égards,
rend ici un pur hommage à la vérité;
& la conduite du neveu honora ſans
ceſſe le choix de la tante.

Fin de la Première partie.

PIECES DETACHÉES.

LETTRE du maréchal DE FABERT au premier duc DE NOAILLES.

Il s'agit dans cette lettre du cordon bleu que le cardinal Mazarin avoit destiné à Fabert, mais dont celui-ci ne vouloit point si l'on exigeoit des preuves, parce qu'il étoit incapable d'en faire de fausses.

A Sédan, le 20 novembre 1661.

JE ne reçus qu'avant-hier le billet du 10, que je devois recevoir par le précédent ordinaire. Il est si plein de marques d'une bonté soigneuse de mon avantage, que quand je ne vous aurois nulle autre obligation que celle-là, je ne laisserois d'être l'homme du monde qui vous seroit le plus obligé....

Si en montrant le mémoire à M. le Tellier, il est d'avis que l'on le

donne au roi, je ſerai bien aiſe qu'on parle de cette affaire en hiſtoire, & non en demandant la choſe. Je n'ai jamais rien demandé pour moi. Je crois ne rien mériter du roi, & que quand j'aurois ſervi cent fois plus que je n'ai ſervi, je n'aurois pas encore ſatisfait à ce que je dois à ſa majeſté. De plus, il n'y a rien au monde que je craigne à l'égal d'un refus. Je n'oſerois venir de ma vie chez le roi, s'il m'avoit témoigné, en ne m'accordant pas ce que je lui aurois demandé, qu'il ne m'en croiroit pas digne.

Quand aux preuves qu'il faudroit pour être chevalier par la voie ordinaire, j'aimerois mieux la mort que d'y donner mon conſentement. Je n'ai fait de ma vie fauſſetés; &, pour porter une marque d'honneur ſur mon manteau, je ne rendrai jamais ma perſonne auſſi infâme qu'elle le feroit, ſi je m'étois porté à mentir à mon roi.

Depuis mes jeunes ans, j'ai ſervi le plus utilement qu'il m'a été poſſible & avec une fidélité & ſincérité entière. Cela a dépendu de moi, & j'ai ſuivi exactement mon devoir, & je continuerai juſqu'à l'heure de ma mort. Mais ma naiſſance dépendoit du ha-

ſard. Si elle fait que le roi, après une fort longue guerre, honorant de ſon ordre ceux qu'il voudra qu'on croie l'avoir utilement ſervi, me laiſſe ſeul ſans cette marque d'honneur, & veut que dans l'élévation où ſa majeſté m'a mis, ce me ſoit une marque d'un défaut que je ne pouvois corriger; il faudra prendre cela comme un châtiment de mes péchés, & remercier dieu qu'en ce monde il me fera ſouffrir un peu, en me garantiſſant de faire une faute qui me précipiteroit dans la rigueur de ſa juſtice après ma mort, & qui durant le reſte de ma vie, me tiendroit la conſcience bourrelée.

Mémoire du maréchal de Fabert.

Il y a déja pluſieurs années que feu ſon éminence me fit l'honneur de me dire, que le roi voulant faire des chevaliers du ſaint-Eſprit, & les brevets ſe donnant pour cela, il vouloit en faire expédier un en ma faveur. Je reçus avec reſpect ce témoignage de bonté, mais je dis à ſon éminence que mon père n'ayant été que le premier gentil-homme de ma race, pour être reçu au nombre des chevaliers, il faudroit que je fiſſe des fauſſetés ſi

honteuses, qu'elles terniroient l'honneur que le roi croiroit me faire, & me bourrèleroient la conscience le reste de ma vie. Son Eminence me repartit à cela qu'il étoit vrai que les statuts de l'ordre obligeoient à des preuves, mais que l'autorité du roi pouvoit en dispenser, & les chevaliers même pouvoient le demander en ma faveur; qu'on pouvoit le faire demander par le pape & trouver d'autres voies; qu'il se chargeoit d'accommoder la la chose & la faire réussir, ne voulant pas souffrir qu'en l'action qui fait le plus paroître l'estime que S. M. fait des hommes, je demeurasse exclu de l'honneur qui s'y donne, & lui, avoir le déplaisir de me voir reculer autant que je reculerois, si tant de gens se mettoient devant moi.

Depuis que j'ai l'honneur d'être maréchal de France, son éminence m'a dit que la difficulté étoit comme levée, par la qualité d'officier de la couronne que j'avois; à quoi je ne répondis rien, & jamais je ne lui ai parlé de cette affaire. Ce mémoire est dressé pour dire la vérité de ce qui s'est passé, contre le bruit qu'on m'a écrit qui court, que cela est fait d'autre manière.

LETTRES

De l'abbé DE FÉNELON, *depuis archevêque de Cambrai, au maréchal* DE NOAILLES. 22 *juillet* 1684.

IL n'eſt point à propos, ce me ſemble, de tourmenter ni d'importuner les ſoldats étrangers & hérétiques, pour les faire convertir. On n'y réuſſiroit pas. Tous au plus on les jetteroit dans l'hypocriſie, & ils déſerteroient en foule. Il ſuffit de ne ſouffrir pas d'exercice public, ſuivant l'intention du roi. Quand quelqu'officier ou autre peut leur inſinuer quelque mot, ou les mettre en chemin de vouloir s'inſtruire de bon gré, cela eſt excellent. Mais point de gêne, ni d'empreſſemens indiſcrets. S'ils ſont malades, on peut les faire viſiter d'abord par quelque officier catholique, qui les conſole, qui les faſſe ſoulager, & qui inſinue quelque bonne parole. Si cela ne ſert de rien, & ſi la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement & ſans con-

trainte, pour leur montrer que l'ancienne église est la meilleure, & que c'est celle qui vient des apôtres.... Si le malade n'est pas capable d'entendre ces raisons, je crois qu'on doit se contenter de lui faire faire des actes de contrition, de foi & d'amour, ajoutant souvent: mon Dieu, je me soumets à tout ce que la vraie église enseigne; je la reconnois pour ma mère, en quelque lieu qu'elle soit..... Il faut, pour la sépulture, suivre la règle de l'évêque diocésain, & éviter l'éclat autant qu'on le peut, sans avilir la religion.

Au même.

12 octobre 1690.

On ne peut, monsieur, vous être plus sensiblement obligé que je le suis des bontés que vous me témoignez pour mon frère. Quand j'ai pris la liberté de vous proposer une charge d'exempt, c'est sur ce qu'il ma mandé qu'il croyoit que vous ne seriez pas éloigné de lui accorder cette grace: je n'ai pas même voulu vous la demander, & je me suis contenté de

vous supplier de juger vous-même ce qui pourroit lui convenir. Si la chose eût dépendu uniquement de vous, j'aurois laissé agir votre volonté; mais, puisqu'il faut aller jusqu'au roi, je ne pense plus à cette affaire. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je suis venu à la cour pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de considération que j'ai n'est fondé que sur la persuasion où l'on est que je veux y vivre sans intérêt. Il est juste de travailler à remplir cette attente & à donner l'édification qu'on desire. Si j'avois d'autres vues moins pures, je me flatte que vous auriez la charité de m'encourager à résister à la chair & au sang. D'une démarche, on passe insensiblement à une autre; plus on donne à ses proches, plus ils prennent un titre de ce qu'on leur a accordé, pour engager plus avant. Le plus sûr est de se tenir ferme contre les moindres démarches. Si je parlois à une autre personne moins disposée que vous, monsieur, à entrer dans les sentimens de mon ministère, je

ſerois plus embarraſſé à rendre compte de ce qui m'empêche d'agir. Si au défaut de cet emploi, vous pouvez en procurer quelqu'un à mon frère dans les troupes, je recevrai cette grace avec toute la reconnoiſſance poſſible, puiſque vous ne le jugez pas indigne de votre protection. Quoique je ſois réſervé, & que je veuille être déſintéreſſé pour mes proches, je ne ſuis pourtant pas dur à leur égard. Je vous demande donc, monſieur, avec une pleine confiance, tout ce que vous pourrez ſans embarras, & je vous ſupplie très-humblement de ne ſonger à aucune des choſes qui pourroient vous embarraſſer, &c.

Au même.

A Verſailles, 27 juin 1693.

PERSONNE n'a eu, monſeigneur, une joie plus ſincère que moi de la priſe de Roſes; elle eſt encore toute nouvelle dans mon cœur, & elle ne s'y uſe point; ce qui n'eſt pas ordinaire en ce pays, où les ſentimens ſont plus paſſagers. Je ſouhaite de

tout mon cœur que vous ne regardiez dans un ſi grand ſuccès que la main de Dieu qui a conduit la vôtre. S'il avoit donné au viceroi eſpagnol ce qu'il vous a donné, c'eſt vous qui auriez eu en partage la perte & la la honte ; l'ennemi auroit été victorieux, & auroit pris devant vous juſqu'à Perpignan. Vous ſavez cette vérité-là mieux que moi, mais il faut ſe la rappeler à toute heure, pour ſe préſerver du poiſon d'un ſuccès complet. Au reſte, monſeigneur, nous avons ſu que vous avez fait le métier d'un avanturier qui cherche fortune ; vous allez par tout où l'on ne voit point les généraux ; perſonne ne peut vous retenir, comme ſi c'étoit votre ſortie de l'académie. D'abord j'ai cru qu'on vouloit parler de M. le comte d'Ayen ; mais enfin j'ai été réduit à croire que c'eſt vous-même. Quand vous devriez vous fâcher, je prendrai la liberté de vous repréſenter que les gens qui ne vous connoîtront pas bien, vous prendront pour un fanfaron ; que ce procédé paroîtra plein de faſte & d'affectation aux gens ſages ; & que ce bruit,

ne sauroit lui plaire. C'est donner un exemple de témérité pernicieuse à tous vos officiers ; c'est vous exposer à périr en quelque occasion indigne, où le service du roi & la réputation de ses armes souffriroient beaucoup de votre indiscrétion ; c'est tenter Dieu, & n'agir pas assez simplement dans votre fonction, où la vraie piété demande que vous ne fassiez rien pour l'apparence mondaine, & tout pour le vrai besoin. Vous trouverez toujours des gens sûrs à envoyer dans tous les endroits périlleux qu'il faut reconnoître sans y aller vous-même. Dites-vous un peu à vous-même ce que vous diriez si bien à un autre. Il n'est point question de montrer toute votre valeur : il y auroit de l'enfance & de la petitesse à le vouloir ; il ne s'agit pas de votre vigilance. Assurez-vous de tout, mais par des gens sûrs ; & ce qui importe, c'est de montrer votre modération & votre retenue, dont il seroit très-indécent de faire douter par cet empressement à chercher le péril. Pardon, pardon ; mais quand vous ne me pardonneriez pas, je ne me corrigerai point.

Au même.

A Versailles, le 23 juin 1694.

Vous avez beau vous plaindre, Monseigneur, je n'en ferai ni plus ni moins, & je vous importunerai toujours pour vous empêcher de vous exposer inutilement. Ce qui vient d'arriver, ne justifie que trop la nécessité de mes très-humbles remontrances. Faut-il que le canon des ennemis soit plus discret que vous? Vous allez vous loger à sa portée, & il prend un tems pour briser votre lit sans vous faire aucun mal. Je voudrois bien qu'il nous promît de continuer, dût-il vous en coûter beaucoup de lits. Au reste, je suis bien fâché, monseigneur, de la demande qu'on m'a engagé à vous faire; je crois qu'on n'a pas eu mauvaise intention; mais je ne laisse pas d'être un peu chagrin. Madame la duchesse de Noailles a été reçue ici comme nous le pouvions espérer; je m'imagine qu'elle vous le demande en détail. Elle est à la mode, & j'en suis bien aise; mais vous savez mieux

que moi combien ces ſortes de joies doivent être modérées. Ce qui eſt de bon, c'eſt que vous ſervez bien le roi, Dieu merci, & qu'en le ſervant, vous avez envie de ſervir en perſonne un autre maître encore plus grand. Conſervez-vous, monſeigneur; les dangers de la guerre ſont aſſez grands, ſans y ajouter ceux des maladies. Le climat d'Eſpagne, la ſaiſon, l'agitation & votre ſanté me font peur.

Lettres de l'archevêque de Cambrai, Fénélon, *à la maréchale de Noailles. Au ſujet de l'affaire du quiétiſme.*

18 Février 1697.

Je déplore tous les jours, madame, la malheureuſe néceſſité de déplaire aux perſonnes pour qui je conſerverai toute ma vie un reſpect & un attachement véritables. Mais ſi peu qu'on veuille bien pour un moment ſe mettre en ma place, on verra qu'ils ne m'ont laiſſé de reſſource pour juſtifier

cifier la pureté de ma foi, qu'en montrant leur prévention. Du moins je ne le fais qu'à la dernière extrémité, avec la douleur la plus amère, & demeurant toujours dans les bornes de la plus grande vénération. Ce que je dis ici, Madame, n'est point un simple compliment; car toute ma conduite répond à mes expressions. C'est encore moins un ménagement de politique. On a poussé les choses si loin, qu'on ne m'en a laissé aucune à ménager pour la justification de ma foi. D'ailleurs, je crois que personne ne m'accusera d'être trop politique. Mais en vérité, madame, plus mes raisons me paroissent claires, plus je suis affligé qu'on m'ait réduit à les publier. Il ne m'est permis de les affoiblir par aucun adoucissement; mais je tâche de ne dire que ce qui est précisément nécessaire à ma cause, & de le dire sans blesser ce qui est dû aux personnes. Pour mon cœur, j'ose me rendre ce témoignage devant Dieu qu'il n'est ni changé ni altéré. Je sépare entièrement les préventions que je crois voir dans les personnes, d'avec la vertu solide & toutes les autres qualités qui méritent d'être singulièrement révérées. Il

y a si long-tems que je les revère du fond du cœur ; & je le fais aujourd'hui avec autant de joie que je le faisois autrefois. Si je me trompe, je demande à dieu qu'il daigne m'ouvrir les yeux. Alors j'aurai une reconnoissance éternelle pour ceux qui ont eu le zele de me vouloir corriger, quoiqu'ils ayent passé les bornes en le faisant Si au contraire je ne me trompe point, je ne cherche que le silence & la paix. Ma patience effacera peut-être peu-à-peu les préventions de ceux qui m'ont accusé. La liberté avec laquelle je parle, madame, est peut-être excessive, & je vous demande pardon de ce qui peut vous déplaire dans ce discours; mais je n'ai pu me résoudre de faire l'action de ma vie à laquelle j'ai eu la plus forte répugnance, sans vous ouvrir mon cœur avec toute la confiance que vous m'avez inspirée par vos bontés. Je les ai trouvé constantes jusques dans le tems où je les attendois le moins, & où vous pouviez le plus vous dispenser de m'en donner des marques. Jugez, madame, de l'attachement à toute épreuve & du respect sincère avec lequel je serai jusqu'à la mort: Votre, &c.

A la même.

5 novembre 1698.

Vous me croyez bien méchant, madame, & d'une malignité bien raffinée dans mes joies. Non, je ne vous ressemble plus, tant le malheur m'a corrigé. J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on me reproche; & j'entends de loin le bruit de tout ce qu'on fait avec une soumission paisible aux ordres de Dieu. Je n'ai qu'à me taire & à souffrir, en attendant que le pape justifie ma doctrine ou me corrige. Je suis, dieu merci, soumis comme un enfant à mon supérieur. J'avois besoin d'humiliation: dieu m'en a envoyé, & je l'en remercie. Je songe au bien qu'ils me font, & non au mal qu'ils me veulent faire. Je m'en vais tâcher de mettre à profit le tems que j'ai pour remplir mes fonctions. J'aurois eû de la peine à me tourner à bien sans les coups d'étrivière dont on m'a honoré. Pourvu que j'en fasse un bon usage, ils me vaudront mieux que la plus éclatante prospérité. Je vous en souhaite autant, madame, dans votre

famille, que vous en pouvez porter, sans oublier Dieu. La carrière où vous êtes a bien des épines avec des fleurs. Parmi tant d'affaires, souvenez-vous qu'il y en a une qui terminera toutes les autres, & qui en fera sentir l'illusion. Mais ce n'est pas à moi à prêcher, & je renfonce ma morale. J'honnore toujours parfaitement monsieur le maréchal de Noailles, &c.

Fin du tome premier.

TABLE

DES SOMMAIRES.

NAISSANCE d'Annes - Jules de Noailles, *page* 2. — Charge de premier capitaine des gardes-du-corps, 3. — Trait particulier, rapporté par le cardinal de Retz, 4. — Premières campagnes d'Annes - Jules, 5. — Il s'avance rapidement, 6. — Influence de Louis XIV ſur les mœurs nationales, 7. — Mariage du duc de Noailles avec mademoiſelle de Bournonville, 7.

1682.

Il eſt fait commandant de Languedoc dans des circonſtances critiques, 7. — Comment cette commiſſion eſt motivée, 8. — La province y applaudit. — Il ſe diſtingue par ſon déſintéreſſement, 9. — Sa magnificence. — Ses qualités plus ſolides, 10. — Projet d'abolir le calviniſme., — Les religionnaires plus tranquilles que jamais, 11. — Premiers moyens employés contre

eux, 12. — On perſuade au roi d'uſer de violence. — Inquiétudes qu'on leur donne, très-dangereuſes. — Diſpoſitions du duc de Noailles, — 13. Arrêt pour la démolition du temple de Montpellier, — Plaintes des calviniſtes. — Abjuration taxée de faux, 14. — Noailles exécute ſes ordres avec prudence. 15. — Fanatiſme des miniſtres proteſtans, — Fermentation dans les eſprits. 16. — Le duc ſe fait obéir, parce qu'ils s'y prend bien. — Oppoſitions légales, qui ſont inutiles. 17. — Catholiques & proteſtans également contenus. — Les miniſtres chaſſés de Montpellier, — Pourquoi on permet à un d'eux d'y reſter. 18. — Ménagement politique, mais inutile, du miniſtère, 19.

1683.

Converſions par intérêt. — Projet de conférences publiques ſur la religion, — Conſeil de gagner les miniſtres de la ſecte. 20. — On renonce ſagement aux conférences, — Le clergé n'étoit pas tel dans la province qu'il le falloit. 21. — Mauvais paſteurs dans les Cévennes, — Les évêques avoient beſoin d'être excités au devoir. 22. —

Grande difficulté à convertir les ſectaires, --Cependant il falloit les perſuader. — La force irrite leur enthouſiaſme, 2[illegible]. — Attroupemens, — F[illegible] néceſſité d'envoyer des [illegible]pes. 24. — La fermen[illegible]tion devient dangereuſe à Nîmes, — Faux zèle de pluſieurs catholiques, 25. — Manufacture de Nîmes, objet de jalouſie pour les catholiques. — Ils veulent établir des règlemens contraires aux calviniſtes, 26. — Ils les trompent, — Le commerce en ſouffre beaucoup. 27. — Ouvriers utiles qui retournent à Avignon, — Sage avis de M. d'Agueſſeau, 28. — Moyen qu'il propoſe de contenir les marchands huguenots. 29. — Noailles fait prendre le bon parti, — Symptômes de rebellion, 30. — Le miniſtère s'endormoit ſur le danger. 31. — On avoit trompé le roi par de fauſſes idées de ſa puiſſance, — On annonce l'arrivée des troupes, — Commencement de révolte, 32. — Les religionnaires promettent la ſoumiſſion, 33. — On leur accorde une amniſtie, 34; — mais avec beaucoup de reſtriction. — Elle ne produit pas de bons effets, 35. — Lettre ſéditieuſe du miniſtre Homel. — Noailles ſe voit obligé d'employer les armes, 36.

— Dispositions militaires, 37. — On attaque & dissipe les rebelles, — Exécution des prisonniers. — Continuation de petite guerre, 38. — Fanatisme des suppliciés, 39. — Conduite modérée du duc de Noailles, — Terribles ordres du marquis de Louvois, 40. — C'est le plan de la *dragonade*, 41. — Défense du port d'armes. — Ordonnance trop rigide sur ce point, 42 — Demandes audacieuses faites au duc. — Sa réponse, 43. — Le consistoire de Nîmes agit prudemment. — Noailles tempère tant qu'il peut les rigueurs, — Il ne hait que la rebellion. 44. — Il intercède pour ceux qui le méritent. — Il ordonne des ménagemens, — Nouvelles preuves de projets de rebellion, 45. — Audace des fanatiques. — Ordres donnés par le duc de Noailles, 46. — Les séditieux dissipés après une fanfaronade de leur chef. — Le soulèvement n'a pas de suite, 47. — Mais les désordres augmentoient en Languedoc. — Brigandages impunis, par la faute des gentishommes, 48. — Remèdes à ce mal. — Armes enlevées, 49. — Procès des ministres, — Deux sont condamnés à mort, 50. — Missionnaires : gratifi-

cations aux convertis, — On demande plus d'argent pour les prosélites, 51. — Conversions faites d'une façon singulière. — Illusion de quelques missionnaires, 52. — Abus dans l'administration de la province, — M. d'Aguesseau soutenu par le duc de Noailles. 53. — Le duc préfère la justice à ses intérêts. — Baronnie de Castelnau, 54.

1684.

— Témoignage des calvinistes, même en l'honneur du duc de Noailles, — moins suspect que ceux des catholiques, 55 — On continue cependant d'inquiéter la secte, — Résolution prise dans un synode de Suisse. 56 — Demandes des états de Languedoc contre les religionnaires, 57. — Demandes que fait le duc, — Il reconnoît le peu de succès des missions passagères. 58. — Le clergé du pays trop négligent, ou trop ignorant, — Projet de réunir les protestans aux catholiques, 59. — Le duc consulte Bossuet, — Réponse de Bossuet, 60. — Bossuet lui-même n'a pu convaincre les protestans, 62. — Projet pour la navigation du Rhône. — Se défier

des faiſeurs de projets, 63. — d'Agueſſeau quitte le Languedoc, — Combien il veilloit ſur la conduite de ſes ſubalternes, 64. — Diſputes aux états en l'abſence du duc, 65.

1685.

Etranges réſolutions de la cour contre les religionnaires. — Noailles exécute les ordres, 66. — Il ſe laiſſe tromper par des apparences de converſion. — Logemens de troupes à Nimes, &c. 67. — Attention du duc à contenir les ſoldats, 68. — Il avoue que, ſans de bons prêtres, les converſions ſeront inutiles, — Elles paroiſſent néanmoins ſe multiplier. 69. — Ordonnance extrêmement rigoureuſe contre les fugitifs, — Nouvelles rigueurs qu'on croit efficaces, 70. — Secrets qu'on ne peut éclaircir, 71. — Les troupes pénètrent dans les Cévennes, — Tout réuſſit en apparence au gré de la cour 72. — Fauſſe ſuppoſition qui engageoit les proteſtans à ſe ſoumettre, — Edit du mois d'octobre, pour révoquer celui de Nantes, 73. — Difficultés & queſtions du duc de Noailles ſur cet édit, 76. — On ſe défie des évêques du pays, — Les ef-

fets prouvent qu'on avoit ſuivi un mauvais plan, 79. — Il étoit prudent de ne pas obliger les proteſtans à s'expatrier. 80. — Emigrations, malgré les défenſes, — L'expérience décide contre le ſyſtême de ce tems-là. — Noailles demande du ſoulagement pour la province, 81. — Il ſe voit forcé de continuer la rigueur des logemens, 82. — Lois ſans exécution. — Nouvelle ordonnance contre les émigrations, 83. — Délateurs toujours ſuſpects, — La ſévérité redouble. 84. — Calcul des converſions, — Intrigue du P. de la Chaiſe par jalouſie de corps. 85.

1686.

Edit violent pour l'inſtruction des enfans des calviniſtes, 86. — Il eſt exécuté ſans ménagement. 87. — Mauvais effets qui en réſultent, — Mouvemens ſéditieux 88. — Prédicans enthouſiaſtes. — Le duc de Noailles ſent l'inutilité des rigueurs, — Son idée ſur les peuples des Cévennes, 89. — Délibérations forcées. 90 — Lois pénales, pires que les précédentes, 91. — On procède à l'exécution, 92.

1687.

Ces moyens produisoient le contraire de ce que l'on avoit d'abord espéré, — Construction de forts. 93. — Noailles ne compte plus sur les apparences, 94.

1688.

Ordre de désarmer les nouveaux convertis, 94. — C'étoit trop les exposer. — François devenus ennemis du roi, 95. — Fille visonnaire. Meurtres qu'elle occasionne, — On n'observe point les formalités de justice, 96. — Commencement de la guerre excitée par la ligue d'Augsbourg, 97. — Régiment levé en Languedoc. — On croit les huguenots fort affoiblis, 98. — Zèle de Noailles pour tout ce qui est utile, 99.

1689.

Le duc de Noailles récompensé de ses services. — Régiment de son nom. — Il est nommé général d'armée, — Les Catalans disposés à la révolte, 101. — Noailles examine l'état des choses, 102. — Peu de ressources en Espagne. — Grand projet sur la Catalogne, 103.

— Louvois le désapprouve, 105. — On consent au siége de Campredon. — La cour d'Espagne presque sans autorité sur les Catalans, 106. Noailles profite de leurs dispositions. — Foiblesse de son armée. — Il trompe l'ennemi par son habileté, 107. — Marche extrêmement difficile. — Siége de Campredon. — Sommation inutile, 108. — Trincherie, miquelet redoutable. — On dissipe sa troupe, 109. La place se rend, 110. — Le duc de Noailles est contrarié par le ministre, 111. — Bon officier, qui déplait à Louvois. 112. — Il est soutenu par Noailles. 113. — Combien la prise de Campredon étoit glorieuse pour le général. — Louanges qu'il reçoit de Fléchier. 114. — Petites villes qu'on ne rase point, de peur d'abattre des églises. 115. — Louvois blâme ces ménagemens politiques. L'armée s'avance jusqu'auprès de Girone. 116. — Soins du général pour les troupes. 117. — Partis qui les exercent. — Retour en Roussillon. 118. — Petire guerre avec les miquelets espagnols. — Leur barbarie envers les nôtres. 119. — Les Espagnols devant Campredon. 120. — Le duc de Noailles

va au ſecours. --- Sa petite armée en préſence de l'ennemi. 121. --- Sorties. --- Action de cavalerie. 122. --- Courage d'un bataillon eſpagnol. --- Les ennemis tenus en reſpect. 123. --- Projet de Noailles, de faire ſauter Campredon. --- Ordres qu'il donne pour cela. 124. --- L'ennemi trompé dans ſes eſpétances. --- Chagrin & honte du viceroi. 125. --- Noailles empreſſé à ſolliciter des récompenſes pour les ſervices. --- Fin de la campagne. --- Les religionnaires contenus en Languedoc. 126. --- On tâche d'empêcher leur fuite hors du royaume. 127. --- Libéralité des états. --- Le duc ſe prépare dans le cabinet à une ſeconde campagne. --- Il offre de ſe borner à défendre la province avec peu de troupes. 128. --- Raiſons pour avoir des forces ſupérieures. 129.

1690.

Plan de campagne, approuvé à la cour. 130. --- Régiment de milice, donné par le Rouſſillon au duc de Noailles. --- Découvertes utiles pour l'artillerie. 131. --- On va camper près de Campredon. --- Poſtes évacués par les ennemis. --- Camp d'Aulot. 132.

-- Une partie des troupes eſt rappelée en France. --- Noailles prend ſon parti en bon citoyen. 133. --- Il marche en préſence des ennemis. --- Ses plaintes modérées contre un lieutenant-général. 134. --- Petites opérations néceſſaires. 135. --- Mauvaiſe conduite de Langallerie. -- Lettre du général contre lui. 136. --- Réponſe du miniſtre. — Modération de Noailles dans cette affaire. 137. — Les Eſpagnols n'oſent rien tenter. — On rentre dans leur pays. 138.

1691.

Mémoire du duc de Noailles pour la campagne ſuivante. 139. — Importance du ſecret. — Projet ſur Urgel, & ſur Barcelone, ou ſur Roſes. 140. — Le général reçoit ſes ordres trop tard — Il demande grace pour ſon ennemi perſonnel. 141. — La campagne retardée par le mauvais tems. — Ordres de la cour. 142. — Changement de projet en conſequence. — Difficultés pour le ſiége d'Urgel. 143. — Marche vers cette place. — Chemin à travers les rochers. — Siége d'Urgel. 144. — On fait la garniſon priſonnière. 145. — Déciſion ſingu-

lière de Louvois. — Propoſition de Noailles, de fortifier Belver. 146. — Il déſapprouve le projet de bambarder Barcelone. 147. — Bombardement fait mal-à-propos. — Vaines exhortations aux Catalans. 148. — Priſe de deux châteaux. — Conſternation en Eſpagne. 149. — On fortifie Balver; on démolit Urgel. — Mort du marquis de Louvois. 150. — Mauvaiſes troupes de Noailles, 151. — Préparatifs du viceroi de Catalogne. — Son inaction prévue par Noailles. 152. — Belver en ſûreté. — Noailles mépriſe les bravades de l'ennemi. 153. — Ils ſe retirent ſans rien faire. — Leurs préparatifs annoncent néanmoins de grands deſſeins. — On les chaſſe des montagnes. — Utilité des miquelets. 154. — Prats de Mollo menacé par les Eſpagnols. — Deux prêtres françois les intimident par leurs rapports. 155. — Retraite du viceroi. Modeſtie & piété du duc dé Noailles. 156. — Il avoit pourvu à la ſureté de Mollo. Courage de la garniſon & des bourgeois. 157. — Les Catalans inſultent les Eſpagnols. — Noailles repréſente que ſon infanterie eſt mauvaiſe. 158. — Il avoit réuſſi

par une ſage hardieſſe. 159. — La cour d'Eſpagne indignée contre le viceroi. — Fin de la campagne. — On ſuſpend les projets de conquête pour la Catalogne. 160.

1692.

Le viceroi veut effacer ſa honte. 161. — Noailles pénètre ſes deſſeins. — Poſtes eſſentiels qu'il veut occuper. 162. — Il prévient heureuſement l'ennemi, & l'oblige de ſe retirer. — Campement près du viceroi. 163. — Pour quoi nos galères ne peuvent ſervir en cette occaſion. — L'inaction des Eſpagnols attire un parti françois dans le piége. 164. — On ne peut les attirer de même au combat. 165. — Priſe de Namur par Louis XIV. — Lettre que lui écrit à ce ſujet le duc de Noailles. 166. — Remarques ſur le ſtyle de ſa lettre. — L'ennemi perd beaucoup ſans combattre. — Après la victoire de Steinkerque on craint pour les côtes de France. 167. — Ordres donnés en conſéquence à Noailles. — Les nouveaux convertis toujours ſuſpects. 168. — Triſtes effets des violences contre les religionnaires. — Séparation de l'armée. —

Le viceroi frustré de ses espérances. 169. — Observations de Noailles sur la frontière, sur Collioure en particulier. 170. — Ses idées pour la campagne prochaine. — Nécessité de la discipline, pour ne pas faire armer les Catalans. — Avis judicieux. 171. — Le roi borne les campagnes au siége de Roses. 172.

1693.

Noailles est fait maréchal de France. — Etat de son armée. 172. — Inquiétude des Espagnols. — Marche pénible 173. — Roses investie par mer & par terre. — Difficultés de ce siége. — On avance rapidement, 174. — quoique sans secours du côté de la mer. — Courage extraordinaire des troupes. 175. — Attaques difficiles faites avec succès. — Les assiégés presque secourus. — Précautions du général à tout évènement. 176. — Reddition de Roses. 177. — Combien cette expédition est glorieuse. 219. — Jugement de Vauban sur le maréchal de Noailles. 178. — Campagne stérile du roi. Le desir de la paix l'avoit décidé. 180. — Ses ennemis qu'il avoit trop irrités, devoient

s'opiniâtrer à la guerre. 181. — Terreur en Eſpagne. — Noailles fait réparer Roſes. 182. — On y reconnoît la négligence des Eſpagnols. — Le roi loue le maréchal. 183. — & l'exhorte au ſiége de Girone. 184. — Cette entrepriſe n'étoit plus poſſible. — Preuves qu'en donne Noaille. 186. Réponſe du roi. 187. — Il s'en rapporte au maréchal. — Motifs de confiance, & ſujets de crainte. 188. — Les Eſpagnols reſtent renfermés dans leurs camp. — Parti de cavalerie françoiſe qui ſe diſtingue fort, — Victoire navale qui pouvoit avoir des ſuites. 189. — Le roi rappelle une partie des troupes. — Embarras de Noailles, & ſes diſpoſitions. 190. — Maladies dans l'armée. — Le comte d'Ayen ſervant ſous ſon père. 191. — Chaleurs exceſſives & mortelles en Catalogne. 192. — Moyen d'approviſionner le Rouſſillon. — Liberté utile du commerce. — Préparatifs inquiétans des Eſpagnols. 193. — Le maréchal les prévient partout. — Sa poſition. 194. — Le viceroi déconcerté, & tous les préparatifs perdus. — Victoires de Marſaille & de Ner-

winde. 195. — Fin de la campagne de Catalogne. 196.

1694.

Forces des armées de France & d'Espagne. — Noailles manque de fonds pour les troupes. 197. — Il demande qu'on arrête les vexations de finance en Roussillon.— Il passe en Catalogne. 198. — Il confère avec Tourville. — Les ennemis retranchés au-delà du Ter. — On se dispose à les attaquer. 199. — Entreprise très-périlleuse. — Commencement de la bataille. 200. — Passage du Ter. — Retraite des Espagnols. 201. — Leur cavalerie est attaquée & vaincue. — On les poursuit long-tems. 202. — Perte des ennemis. — Eloge des officiers franç. 203. --- Le roi témoigne au maréchal sa reconnoissance. 204. — Lettre de Louis XIV à la mère du maréchal de Noailles. 205. — Siége de Palamos. — Le général presque tué dans son camp. 206. — Zèle du maréchal de Tourville. --- Attaque vigoureuse de Palamos. 207. --- La garnison se rend prisonnière. --- Eloges dûs à un ingénieur. 208. --- Le roi desire qu'on assiége Barcelone. --

Noailles démontre qu'il faut commencer par Girone. 209. --- On le laisse maitre des opérations. 210. --- On revient ensuite au premier projet. --- Raisons alléguées pour le soutenir. 211. --- Noailles persiste dans son sentiment par des raisons supérieures. 212. — Difficultés des subsistances. — La cour change encore d'avis. 213. --- Siége de Girone, tenté inutilement jusqu'alors. 214. --- Progrès rapides. --- Capitulation de Girone. 215. --- Dispositions de l'évêque & des habitans. — Noailles publie ses patentes de viceroi. 216. --- Misère extrême des troupes, faute de paye. --- Rien n'étoit plus dangereux. 217. --- Noailles marche à Ostalric. --- On entre par surprise dans la ville. 218. --- Le château presqu'imprenable. --- On le prend par une espèce de prodige. 219. --- Particularité singulière. 220. --- Emulation de corps. --- Importance du poste d'Ostalric. --- Vues du général. 221. --- Désordres des troupes causés par le manque de paye. 222. — Profanations & vols d'églises. — Noailles tâche de les réparer. 223. --- Barbésieux lui donne du chagrin. ---

Il écrit fortement à ce ministre. 224. --- Le ministre le blâme d'une chose raisonnable. 225. --- Les Catalans aliénés par la licence des troupes. 226. --- Castelfollit presque inaccessible. --- Noailles pratique un chemin. 227. --- Siége de cette place. --- Attaque du côté où l'on s'y attendoit le moins. 228. --- Prise de Castelfollit. --- Ostalric assiégé par les Espagnols. 229. --- Noailles va au secours, quoique malade. --- L'ennemi se retire 230. --- Circonstances de ce siége. 231. --- Présomption du ministère, malgré de fâcheuses expériences. 233. --- Le roi exhorte le maréchal à de nouvelles expéditions. --- Celui-ci en prouve l'impossibilité. 234. --- On ne pouvoit pas même hiverner dans le pays 235. --- Le roi insiste sur le siége de Barcelone. --- Noailles représente le besoin d'argent. 236. --- Il se dispose néanmoins à obéir. --- Lettre mortifiante du ministre. 237. --- Réponse ferme du général. 238. --- Combien les peuples sont à plaindre, quand les ministres font mal leur devoir. --- Opposition entre la volonté du roi & la raison du général. 240 --- Ordre d'assiéger Barcelone. 241. --- Expressions

du roi fort pressantes. 242.-- Autres lettres semblables. - Chagrin du maréchal. - Nouvelles représentations qu'il fait au roi. 243. -- Catinat avoit éprouvé de pareils désagrémens. --- Sa lettre à Noailles sur cet objet. 244. -- Vauban pense de même sur Barcelone. 245. -- Lettre de Noailles à Tourville. 246. --- Autre à Louis XIV. - - Combien le ministère s'abusoit. 247. --- Ce que produit l'apparition de la flotte. --- La cour détrompée. 248. -- Contre - ordre du roi. 249. --- Le général n'avoit rien à se reprocher. 250. --- Ses sentimens de zèle. 250. --- Séparation des troupes. 251. --- Jugemens bizarres sur cette campagne. --- Le maréchal de Boufflers en juge autrement. 252. -- Emploi de général sujet à bien des désagrémens. 253. --- Trait intéressant pour les mœurs. 254. --- Noailles quitte la Catalogne. 255.

1595.

On propose de raser les places conquises. 255. --- Raisons contre. 256. --- En quoi consiste l'avantage des conquêtes en Catalogne. --- Exactions particulières, aux dépens du

roi. 257. --- Il ne paroît pas que l'ennemi puiſſe reprendre ces places. 258. --- Le grand point ſeroit de regagner les Catalans. --- Noailles ſe trompoit à certains égards. 259. --- Le roi veut qu'il commande encore, quoique malade. 260. --- Vendôme eſt déſigné pour ſon ſucceſſeur en cas de beſoin. 261. --- Départ du général. --- Les Catalans étoient devenus nos ennemis. 262. --- Excès qui les avoient révoltés en l'abſence du général. --- Payſans devenus très-redoutables. 263. --- Mot du général eſpagnol ſur nos officiers. --- Oſtalric & Caſtelfollit en grand danger. 264. --- On y manquoit de tout. 265. --- Noailles, hors d'état de marcher, donne ſes ordres. --- On ravitaille Oſtalric. 266. --- Mauvaiſes diſpoſitions du marquis de Saint-Silveſtre. --- Raiſons de Noailles pour garder Caſtelfollit. 267. --- Fautes de Saint-Silveſtre, les ennemis en profitent. 268. --- Il manque le ravitaillement de Caſtelfollit. 269. --- Le général ſe plaint avec modération. --- Ses inquiétudes pour l'avenir. 270. --- Diſette de ſon armée. --- Il ſent la néceſſité de remettre le comman-
dement

dement à Vendôme. 271. --- Leur conférence. --- Plaintes contre les officiers généraux. 272. --- Conseil de guerre où ils avoient manqué de courage. --- Procès-verbal, 273. --- Combien Noailles en étoit affecté, 274. --- Faute essentielle. --- Journal fait par le comte d'Ayen, --- Vendôme rase Castelfollit; 275. --- Ensuite Ostalric, --- il reprend la supérioté. — Éloge du comte d'Ayen, --- rigueurs devenues nécessaires. 277. Les ennemis investissent Palamos, --- Vendôme ne peut les attaquer. 278. --- Bombardement, --- Levée du siége. --- Erreur du président Hénault. 279. --- Sentimens du roi pour le maréchal de Noailles, 280. --- Ses ennemis lui imputent cependant les désordres de l'armée, — Nomination de Louis-Antoine de Noailles à l'archevêché de Paris, 281. --- Malheurs qu'il devoit essuyer, 282. --- Noailles s'occupe des affaires d'Espagne. — Charles II environné de cabales, 283. --- Vues opposées de sa mère & de sa femme. — Projet en faveur du prince de Bavière, 284. --- Conduite de la reine mère, — L'Amirante, son confident. --- On

desiroit la paix en Espagne ; --- & par cette raison un prince françois, 285. Intrigue pour gagner la reine, 286. --- La succession réglée en faveur de l'archiduc. --- On change de sentimens, & l'on veut continuer la guerre, 287. --- Les bons politiques desiroient un raccommodement. --- La cour de Madrid ménage trop peu le duc de Savoie, 288. --- La reine domine, & se fait haïr, --- Affaire du prince de Darmstadt, son parent. 289. --- Elle fait arrêter le courrier qui portoit son jugement, --- Continuation de la guerre, 290. --- Vendôme prend enfin Barcelone, 291.

1697.

Preuve que Noailles n'avoit pu tenter cette entreprise. 291. --- Paix de Riswick, — La France devoit peu compter sur l'Espagne. 292. --- Crédit de la femme de Charles II. --- Le gouvernement tout autrichien, --- La nation haïssoit néanmoins les Allemands, 293. --- D'Harcourt fortifie le parti françois. — Dévotion des Espagnols; politique à cet égard. La cour indécise & craintive, 294. --- Traité de partage pour la succes-

ſion d'Eſpagne, 295. --- Charles II ſe décide pour un fils de France, 296. Faveur de madame de Maintenon, 297. --- Elle donne ſa nièce au comte d'Ayen, --- Satisfaction qu'elle a de ce mariage, 298. --- Le comte d'Ayen digne de ce choix, 299.

TABLE

DES PIECES DETACHÉES.

LETTRE du maréchal de Fabert au premier duc de Noailles, *page* 301. --- Mémoire du maréchal Fabert, 303. --- Lettres de l'abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cambrai, au maréchal de Noailles, 305. --- Au même, 306. --- Au même, 308. --- Au même, 303. --- Lettres de l'archevêque de Cambrai, *Fénelon*, à la maréchale de Noailles; au ſujet de l'affaire de quiétiſme, 312. --- Au même, *ibid.*

Fin des Tables du tome premier.